Année. N° 11.

JUN 26 1932

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

1er JUIN 1932

		Pages.
tus	*M. Albert Lebrun*	481
y Bérenger	*Dettes et Réparations*	487
e de Palikao	*L'Expédition de Chine (1860)*	519
Morand	*Le Suicide en Littérature*	552
limir d'Ormesson	*Enfances diplomatiques* (fin)	565
Jamot	*Manet*	595
r Labonne	*L'Ukraine.* — II	618
y Bidou	*Jacques Piou*	636
é Thérive	*Anna.* — IV	643
rd Bauër	*Le général Weygand à l'Académie*	673
çois Leuwen	*Que fera la nouvelle Chambre?*	679
rt Flament	*Tableaux de Paris*	691

Marcel Thiébaut : *Parmi les Livres.*

Copyright 1932 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **7** FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

La REVUE DE PARIS *publiera prochainemen*

Avez-vous lu Han d'Island

par LOUIS BARTHOU
de l'Académie française

Lettres diverses et curieus

par HENRI DE RÉGNIER
de l'Académie française

Tel qu'en lui-même

par GEORGES DUHAMEL

Les mauvais Dimanches

par JEAN CASSOU

La part de la France et de l'Ital dans la Formation de Gœt

par JEAN DE PANGE

D. H. Lawrence et Mabel Dodge

par JACQUES-ÉMILE BLANCHE

Le Roman d'une Demoiselle d'Honneu

par T. THOMASSIN

L'ÉLECTION DE M. ALBERT LEBRUN

Au Congrès de Versailles qui s'est réuni le 10 mai, M. Albert Lebrun, président du Sénat, a été élu Président de la République au premier tour et sans concurrent. Jeune encore par l'âge, plus jeune encore par l'allure, M. Albert Lebrun a gardé à soixante ans de la sveltesse, une chevelure grisonnante, le regard vif, une très grande activité. L'École Polytechnique qui a déjà donné à l'État Cavaignac et Carnot s'honore de fournir un nouveau Président de la République. Par ses traditions, par ses travaux, par sa carrière, M. Albert Lebrun est le représentant d'une bourgeoisie aisée qui doit tout à son labeur, à son application, à sa discipline stricte et libérale. C'est à ses qualités personnelles, aux témoignages de son passé politique, à l'estime où on le tient qu'est dû principalement le choix de l'Assemblée nationale.

Comme M. Poincaré, dont il est l'ami, M. Albert Lebrun est Lorrain. Comme M. Poincaré, dont il a été le collaborateur dans le ministère de 1912, M. Albert Lebrun est un homme d'études et un homme de méthode. Dans la vie parlementaire si agitée, les renommées bruyantes et éphémères appartiennent souvent à ceux qui parlent le plus, à ceux qui interviennent brusquement dans les débats, à ceux qui manœuvrent les Assemblées en séance et dans les couloirs. Mais les réputations solides sont réservées aux élus qui remplissent avec une discrète exactitude leurs fonctions, qui sont capables d'étudier à fond un dossier, de le connaître et de l'exposer, qui travaillent dans les commissions

et qui par leur courtoisie, la sûreté de leurs relations, et leur dévouement à la chose publique inspirent peu à peu confiance. C'est aux hommes de cette sorte que le Parlement fait appel dans les moments difficiles. Ils répondent aux goûts sérieux qui sont le fond réel des dispositions françaises.

Les circonstances invitaient à une démonstration de sagesse. La *Revue de Paris* a souvent indiqué la place que tient dans notre vie publique le droit coutumier qui complète et parfois domine le droit écrit. La Constitution a voulu avec une raisonnable prévoyance que, dans le cas où le président de la République vient à disparaître soudainement, la nomination de son successeur soit immédiate. On reconnaît là le souci de continuité qui inspirait l'Assemblée de 1875, instruite des traditions monarchiques. Il a paru que l'État ne pouvait pas et ne devait pas demeurer sans chef. Pendant le très court délai qui s'écoule avant l'élection présidentielle, le pouvoir exécutif appartient au Conseil des ministres. Le Congrès est convoqué aussi vite que possible. Toutes ces règles ont été appliquées. C'est le vendredi 6 mai que le président Doumer a été mortellement frappé par un révolutionnaire russe et c'est le 7 à l'aube qu'il a expiré. Le lendemain 8 avait lieu le second tour de scrutin. Il fallait que les députés réélus ou non, eussent le temps de faire le voyage entre leurs circonscriptions et Versailles. L'Assemblée nationale s'est tenue le mardi 10 mai, et elle ne pouvait pas se tenir plus tôt.

Mais dans cette marche des événements, il reste cependant un élément d'incertitude. Comment se préparera le choix de l'Assemblée? Comment éviter les incertitudes et les compétitions! Comment assurer la continuité, non pas seulement dans le mécanisme des constitutions, mais moralement? C'est ici qu'intervient le droit coutumier. Il n'y a pas de vice-président de la République dans notre Constitution. Il n'y a pas de successeur désigné. Mais il y a l'usage, et en pareil cas le Congrès nomme généralement le Président du Sénat, ou plus rarement le Président de la Chambre, le Président du Conseil, un membre du Ministère. Comme M. Gaston Doumergue, comme M. Paul Doumer, M. Albert Lebrun était, au moment où le Congrès a été convoqué, président de la Haute Assemblée.

L'Assemblée nationale avait une raison toute particulière et déterminante de donner à l'élection qui allait être faite un caractère d'union nationale. La France était en deuil. L'attentat criminel dont Paul Doumer venait d'être la victime avait jeté une très vive et douloureuse émotion dans toute l'étendue du pays. Il n'avait pas seulement révolté les consciences. Il avait donné l'impression du danger qui rôde, qui menace obscurément une nation confiante, pacifique, trop facilement disposée à oublier les desseins obscurs qui se forment contre elle. Les élections qui s'étaient achevées le 8 mai avaient donné un succès si évident aux partis avancés que l'opinion publique était troublée. Tandis que les événements s'étaient précipités, la France avait fait preuve d'un grand sang-froid. Mais le lendemain restait obscur. C'est dans ces circonstances que l'Assemblée nationale a voulu manifester sa pondération en choisissant M. Albert Lebrun.

Le Sénat dans cette affaire a joué un rôle important. Il a servi de contrepoids aux entraînements qui pouvaient suivre la bataille électorale. Tout chauds encore de la bataille, et tout émerveillés de leur victoire, les partis avancés ont songé un instant à avoir un candidat à eux, et, ils l'espéraient bien, un président de la République à eux. Ils avaient lancé la candidature de M. Painlevé qui joignait à une renommée éclatante de savant, la réputation moins séduisante et peut-être moins justifiée d'être un socialisant. M. Painlevé a retiré sa candidature. Il a compris que l'Assemblée nationale ne voulait pas de combat et qu'elle désirait faire une manifestation d'unité. L'attitude du Sénat a été très nette. Peut-être la Haute Assemblée, dont la majorité radicale avait marqué tant de mauvaise volonté à la Chambre de 1928 et aux gouvernements de cette législature, était-elle secrètement inquiète du résultat des élections. Ce qui est certain c'est que le Sénat tout entier a souhaité la nomination de M. Albert Lebrun et a coupé court à toute tentative de compétition.

Par sa position entre les partis et par son passé, M. Albert Lebrun répondait aux vœux du Congrès. C'est un fait que M. Albert Lebrun est un modéré qui s'est parfois tourné vers la gauche. C'en est un autre que M. Albert Lebrun s'est tenu au cours de sa carrière assez loin de la lutte des partis. Ancien

ingénieur des Mines, devenu député de Meurthe-et-Moselle, puis sénateur, il s'est surtout consacré à l'étude des questions techniques; il a préféré les problèmes réels aux superficielles combinaisons parlementaires; il n'a jamais montré ni hâte, ni ambitions âpres. On l'a entendu plus souvent lire des rapports utiles et précis que prononcer des discours d'apparat. Il s'est attaché aux questions économiques, financières, coloniales, militaires. Il a donné l'impression d'un homme qui a étudié l'essentiel des affaires publiques, qui a le jugement net et des sentiments droits. Ministre des Colonies dans les cabinets Caillaux, Poincaré, Doumergue, de 1911 à 1914, président de la Commission du budget, ministre du Blocus et des Régions libérées dans le cabinet Clemenceau de 1917 et jusqu'aux élections de 1919, délégué à la Société des Nations, président de la Caisse autonome d'amortissement, enfin président du Sénat en 1931, il a rempli avec simplicité, avec intelligence et conscience toutes les fonctions où les circonstances l'ont amené à servir le bien public.

On se rend très bien compte du caractère à la fois modéré et conciliant de M. Albert Lebrun quand on relit un grand discours qu'il a prononcé à la Chambre comme ministre des Colonies après le règlement des affaires franco-allemandes relatives au Maroc et au Congo. Tant d'événements ont surgi depuis lors que cette époque paraît lointaine. Mais elle a été un moment important dans l'histoire des relations franco-allemandes, et elle n'a pas cessé d'être instructive. On se rappelle qu'en 1911 l'Allemagne prit l'initiative, par le coup d'Agadir, de rouvrir des conversations avec la France. Cet incident souleva une réelle émotion parce que les négociations et les accords intervenus entre 1905 et 1911 avaient mis fin aux difficultés créées par l'intervention de l'Allemagne à Tanger. Quel était le dessein de l'Allemagne? Se proposait-elle seulement de se faire payer par une concession coloniale son désintéressement du Maroc? Avait-elle des arrière-pensées? Elle se conduisait depuis 1905 comme si elle voulait sans cesse éprouver la solidité de la Triple-Entente, qui ne la menaçait pas, mais qui gênait ses rêves d'hégémonie. Elle paraissait même parfois vouloir détourner la France de sa voie diplomatique et l'attirer hors de ses alliances par des

perspectives nouvelles. La politique du Cabinet Caillaux fut marquée en 1911 par une série de tractations qui aboutirent de notre part à l'abandon de territoires congolais en échange d'une plus tranquille liberté dans le Maroc.

M. Albert Lebrun eut, comme ministre des Colonies, la difficile mission de défendre à la Chambre les négociations du gouvernement. Il n'ignorait pas le sentiment qu'avait éprouvé toute la France. Il le partageait. C'était un système aventureux que celui des remaniements territoriaux, des échanges et des concessions. Une pareille méthode était d'autant plus périlleuse que, si elle aboutissait à créer un précédent, elle conduisait on ne sait où. M. Albert Lebrun dut faire dans son discours la part des sentiments naturels de la nation, et la part aussi des raisonnements qu'inspiraient la prudence et la résignation. La transaction ne réglait certes pas le problème général des relations franco-allemandes. Elle réglait un incident. Pour en considérer le meilleur aspect, avec l'optimisme que commande la fonction de ministre, il insistait sur les espérances permises à notre développement africain, il évoquait avec chaleur l'œuvre accomplie outre-Méditerranée et là il pouvait donner libre cours à son instinct national en traçant l'histoire et en indiquant l'avenir de notre magnifique domaine de l'Afrique du Nord.

Bientôt M. Albert Lebrun apparaissait à côté de M. Raymond Poincaré dans le ministère de janvier 1912. Le cabinet Caillaux était tombé sous les coups de Clemenceau devant une commission du Sénat et il n'avait pu se relever. Il était démissionnaire le lendemain. M. Raymond Poincaré, déjà chef d'une union nationale, était appelé à constituer un ministère capable de faire face aux événements qu'on sentait venir. On était entré depuis 1905, depuis Tanger, depuis Agadir, dans une époque critique, qui a eu des rémissions, mais dont on discerne bien aujourd'hui la nature. C'était l'avant-guerre. M. Albert Lebrun en a suivi et vécu jour par jour l'histoire. Il a été à même d'étudier ce que vaut le système des concessions et en quoi consistent les méthodes germaniques.

Il a fait partie en 1917 du ministère Clemenceau comme ministre du Blocus. Avec des collaborateurs de la valeur de

Paul Delavaud et de Jacques Seydoux, il examina l'importance des questions économiques dans une guerre de durée. Les Empires centraux occupaient de vastes territoires d'où ils espéraient tirer des ressources nouvelles. Il s'agissait de les empêcher de se ravitailler chez nous ou chez nos alliés par l'intermédiaire des neutres. Œuvre difficile parce qu'elle supposait une série de mesures ingénieuses destinées à assurer un contrôle nécessaire, et aussi parce qu'elle gênait fatalement le commerce extérieur déjà bien réduit par les circonstances. Mais œuvre efficace, peu connue du public, et qui a contribué à la défaite de nos agresseurs.

L'après-guerre a renouvelé bien des problèmes. Mais les enseignements de l'histoire demeurent valables. Dans ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, il y a bien des faits attestant que les conditions de la vie nationale sont soumises à des nécessités permanentes. M. Albert Lebrun qui appartient à la région de l'Est a un patriotisme vigilant. Il n'oubliera rien de ce que les événements lui ont appris, rien de ce qu'il sait être indispensable à la sécurité de nos frontières. Pour ses débuts comme Président de la République, il devra dénouer une crise ministérielle particulièrement importante. M. André Tardieu a donné sa démission, jugeant qu'il ne pouvait gouverner avec une majorité changée. Le scrutin donne aux socialistes et aux radicaux un pouvoir qui ne va pas sans jeter quelque émoi dans la nation. Les affaires financières et les affaires internationales ne permettent plus de risquer une aventure comme celle de 1924. Les ministères qui semblent indiqués par les élections sont ceux qui sont le plus sûrement contre-indiqués par les circonstances. Le tact, l'autorité et le sens patriotique de M. Albert Lebrun seront soumis à une épreuve tout de suite. Toute la France lui fait confiance.

IGNOTUS

AVANT LAUSANNE

DETTES ET RÉPARATIONS

Le 16 juin prochain sont convoquées à Lausanne, sur l'initiative du Gouvernement britannique et en conformité d'un accord de novembre 1931 entre les Gouvernements américain et français, toutes les puissances ayant un intérêt dans les dettes de guerre et les réparations, c'est-à-dire l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Japon, la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, l'Autriche, la Grèce, le Portugal et aussi les divers Dominions britanniques. Toutes ces puissances ayant accepté, la Conférence aura vraisemblablement lieu. On remarquera l'absence des États-Unis d'Amérique, qui n'enverront même pas leur « observateur » habituel, accentuant ainsi leur volonté de séparer leurs créances sur l'Europe d'avec les réparations dues par l'Allemagne.

Le principal objet de la Conférence serait d'arriver, si possible, à un arrangement définitif sur les réparations et dettes de guerre, en tenant compte du rapport élaboré en décembre 1931 par le Comité Consultatif des Experts de Bâle. On ne peut s'empêcher de sourire à ces mots « arrangement définitif », lorsqu'on se rappelle les termes de l'accord signé à la Haye, le 20 janvier 1930, par les représentants des dix-sept puissances intéressées, y compris ceux du Reich :

« ARTICLE PREMIER. — Le plan des Experts du 7 juin 1929 (plan Young), ensemble le présent accord et le protocole du 31 août 1929, le tout étant ci-après qualifié de « Nouveau Plan », est définitivement accepté comme règlement complet et définitif au regard de l'Allemagne des questions financières résultant de la guerre. Par cette acceptation les puissances signataires assument les obligations et acquièrent les droits que le nouveau plan comporte pour chacune d'entre elles. Le Gouvernement allemand prend, vis-à-vis des puissances créancières, l'engagement solennel de payer les annuités prévues au nouveau plan, conformément aux stipulations de ce dernier.

» ARTICLE VIII. — En vue de faciliter le bon fonctionnement du nouveau plan, le Gouvernement allemand tient à déclarer spontanément qu'il est fermement résolu à faire tous les efforts possibles pour éviter une déclaration de suspension et pour n'y procéder qu'après être arrivé de bonne foi à la conclusion que le change de l'Allemagne ainsi que sa vie économique pourraient être sérieusement menacés par le transfert partiel ou total de la partie différable des annuités. Il demeure entendu que l'Allemagne est seule qualifiée pour décider s'il y a lieu de déclarer une suspension prévue au nouveau plan. »

A supposer qu'il aboutisse, le nouvel arrangement de Lausanne ne sera pas plus « définitif », ni « complet », que ne le furent l'Accord de Londres de 1921, le plan Dawes de 1924, le plan Young de 1929 et les accords de la Haye de 1930. Tout au plus, à prendre l'affaire au mieux, ce nouvel arrangement marquera-t-il un effort supplémentaire et très relatif pour maintenir entre les peuples un peu de confiance et de collaboration.

Mais la plus extrême prudence s'impose au sujet du succès éventuel de cette Conférence. Aucune illusion n'est possible concernant ses difficultés. Rarement la situation internationale a été plus embrouillée. La crise économique universelle s'aggrave partout d'une exaspération des nationalités en mal d'impérialisme. Ayant été moi-même un des acteurs du drame des dettes de guerre, j'en connais tous les périls. Je manquerais donc à la confiance que me fait la *Revue de*

Paris, si je ne motivais pas ici tous les avertissements que comporte la réouverture d'un pareil imbroglio.

I

LE PORTE-A-FAUX AMÉRICAIN

Toute la Conférence de Lausanne se subordonne à un règlement entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique, mais les États-Unis d'Amérique ne veulent pas négocier à la Conférence de Lausanne : voilà le porte-à-faux sur lequel va dangereusement commencer cette Conférence.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un pareil porte-à-faux se produit entre l'Amérique et l'Europe. Nous sommes à nouveau « devant l'obstacle ». Les Américains ont toujours voulu diriger l'Europe, mais ils ont toujours prétendu ne le faire qu'en « observateurs ». Or, toutes les fois que l'Europe a toléré cela, elle ne s'en est pas bien trouvée. Laisser à son partenaire le privilège d' « observer » vos cartes et de n'abattre les siennes qu'à son gré, c'est s'exposer à le laisser gagner à coup sûr. Les règles du jeu doivent être les mêmes pour tout le monde. On ne peut pas être à la fois dehors et dedans. On traite ou on ne traite pas.

Cette anomalie est d'autant plus inadmissible que les États-Unis d'Amérique sont plus intéressés que quiconque à un règlement européen. Ils sont, en effet, les commanditaires de leurs débiteurs. Ils ont prêté à l'Europe, depuis 1924, quelque dix milliards de dollars pour que l'Europe leur rembourse les onze milliards de dollars qu'elle leur avait empruntés en 1917. Ils se sont donc jusqu'ici remboursés à eux-mêmes leurs propres débours. Peut-être même n'ont-ils touché les intérêts de ces prêts qu'en faisant l'avance des intérêts. Sans doute ils ont, du même coup, investi d'énormes capitaux américains dans toutes les affaires de l'Europe, notamment de l'Italie et de l'Allemagne. Mais il n'est pas sûr que ces « investissements » aient été pour eux des suzerainetés, ou du moins que les vassaux ne cherchent pas à s'affranchir des suzerains en les concurrençant avec les prêts obtenus.

De toute manière, les États-Unis d'Amérique ont engagé

leur fortune en Europe. Et si l'Europe ne les paie pas, ce n'est pas avec le commerce des autres continents qu'ils pourront, comme naguère, compenser leurs comptes et rétablir leur prospérité. Onze milliards de dollars pour les créances de guerre, dix milliards de dollars pour les crédits privés, cela fait tout de même vingt et un milliards de dollars sur l'ardoise de l'Europe envers les États-Unis. Quand on a un budget américain en déficit de deux milliards de dollars, quand la balance commerciale commence à retourner ses plateaux, il devient difficile de passer 21 milliards de dollars par profits et pertes. Commanditaires, créanciers, percepteurs d'intérêts, les États-Unis sont donc obligés de s'occuper de l'Europe, à moins de faire faillite après elle, sinon avec elle. Pourquoi, dès lors, s'obstiner à rester « observateurs » et non parties prenantes, alors que l'intérêt comme la raison dicteraient le contraire?

Une seule fois depuis 1920, les États-Unis ont mis les cartes sur la table. Ce fut le 20 juin 1931, lorsque le Président Hoover lança son message à l'Europe. « Le Gouvernement américain, y débutait-il, propose l'ajournement, pendant une durée d'un an, de tous les payements de dettes intergouvernementales. » C'était une nouveauté pour un Président américain, d'écrire le mot : « intergouvernementales ». Le président Wilson lui-même ne l'avait ni écrit, ni dit. Sans doute, dans la fin de son message, M. Hoover proclamait à nouveau que « la question des réparations est essentiellement un problème européen avec lequel les États-Unis n'ont aucun rapport rationnel ». Il n'en avait pas moins lancé le néologisme : « intergouvernementales », et, lançant le mot, il avait reconnu la chose.

Si le Président Hoover avait osé cela, si tous les leaders du Congrès l'avaient approuvé, y compris MM. Borah, Smoot et Reed, c'est que les États-Unis ne pouvaient plus faire autrement. Commanditaires, créanciers, prêteurs, ils étaient coincés par la défaillance préméditée de l'Allemagne. Ils avaient avancé des milliards de dollars à l'Allemagne pour que celle-ci remboursât l'Europe qui les rembourserait eux-mêmes. Et voici que tout cet échafaudage allait s'écrouler avec le dépôt du bilan de l'Allemagne! Non seulement les créances de l'État américain, mais celles des banques américaines allaient couler à pic dans le naufrage financier du

Reich. Comment le dollar, même avec sa couverture d'or, surnagerait-il au travers d'une pareille panique? M. Hoover se jeta au plus pressé; il proclama la suspension générale des paiements intergouvernementaux, ceux de l'Europe à l'Amérique comme ceux de l'Allemagne à l'Europe; il sacrifia la sainteté des contrats au sauvetage des capitaux.

Du même coup furent moratoriées les avances de capitaux faites aux banques et aux collectivités allemandes par les banques américaines, anglaises et autres. La débâcle générale fut empêchée par la congélation des crédits privés. Le moratoire Wiggin suivit de quelques semaines le moratoire Hoover. Le monde entier entrait dans une suspension collective de paiements. Il n'en est pas encore sorti.

La responsabilité première de cet état de choses remonte aux États-Unis sans contestation possible. N'était-ce pas chez eux et avec leur assentiment que dès l'hiver 1930 le Dr Schacht, gouverneur démissionnaire de la Reichsbank, était venu prophétiser le non-paiement des réparations par l'Allemagne? N'était-ce pas chez eux qu'avait câblé le maréchal Hindenburg pour demander secours et collaboration? N'était-ce pas d'eux qu'était surgie l'initiative du moratoire européo-américain jusqu'au 1er juillet 1932?

Pour bien comprendre la manœuvre américaine, il faut se rappeler le voyage de M. Pierre Laval à Washington en fin octobre 1931. Le chef du Gouvernement français avait obtenu que le moratoire des réparations fonctionnât dans le cadre strict du Plan Young. L'annuité « non différable » était versée par l'Allemagne à la B. R. I. qui la lui ristournait à titre de prêt grevé d'intérêts sur dix ans. L'annuité « différable » était moratoriée pour un an, simultanément avec les annuités des dettes interalliées. Quand M. Laval fut dans Washington, que se passa-t-il exactement entre lui et M. Hoover? Un seul communiqué officiel fut publié d'un commun accord. Il importe d'en rappeler aujourd'hui les termes essentiels : « En ce qui concerne les obligations intergouvernementales, nous reconnaissons qu'avant l'expiration de l'année de suspension Hoover, un arrangement, couvrant la période de dépression économique, peut être nécessaire, arrangement sur les termes et conditions duquel nos deux

gouvernements font toutes réserves. *L'initiative de cet arrangement devra être prise par les puissances européennes principalement intéressées, dans le cadre des accords en vigueur avant le* 1er *juillet* 1931. »

A ce communiqué, M. Stimson, secrétaire d'État, ajoutait pour la presse la déclaration suivante : « A la France revient la charge d'une direction morale des affaires d'Europe. »

Ainsi, le gouvernement Hoover repassait à l'Europe, et plus spécialement à la France, le guêpier des réparations, tout en gardant à l'Amérique la ruche des créances. Et M. Pierre Laval rentrait en Europe chargé de la mission américaine de s'arranger avec les autres puissances, dont l'Allemagne. On s'était ainsi « désenchevêtré » : plus tard, on verrait. Ce qu'on vit, six semaines plus tard, en décembre 1931, ce fut le Congrès accentuer encore ce dégagement américain. Il ratifia bien le moratoire de juillet, mais de mauvaise humeur et avec cet amendement « que toute révision ou annulation des dettes contractées par les pays étrangers était contraire à la politique voulue par le Congrès ».

Cependant, le 23 décembre, le délégué américain à la Conférence des Experts du plan Young à Bâle signait avec tous ses collègues européens les conclusions suivantes : « Un ajustement de l'ensemble des dettes intergouvernementales à la situation actuellement troublée du monde — ajustement qui devrait avoir lieu sans délai si l'on veut éviter de nouveaux désastres — est la seule mesure durable capable de rétablir la confiance qui est la condition même de la stabilité économique et de la véritable paix. » M. Walter W. Stewart contresignait même cette conclusion ultime : « Tout allégement en faveur d'un pays débiteur incapable de supporter la charge de certains paiements *risquerait de transférer cette charge à un pays créancier, qui étant lui-même débiteur, serait à son tour incapable de la supporter.* »

Mais, sitôt connues ces conclusions, le sénateur Borah, président de la Commission des Affaires Étrangères, proclamait que « les États-Unis doivent s'abstenir dans les affaires de l'Europe, à moins que les pays européens ne mettent fin aux réparations et ne réduisent de façon draconienne leurs arme-

ments ». Et le sénateur David A. Reed, de Pennsylvanie, un des leaders de la majorité gouvernementale, se laissait aller jusqu'à dire publiquement : « Lorsque la France viendra se plaindre de ne pouvoir payer ses dettes de guerre, les États-Unis lui feront remarquer qu'elle a en dépôt chez eux suffisamment d'argent pour s'acquitter de ses obligations pendant la prochaine décade. »

II

L'EUROPE DIVISÉE, LA FRANCE ISOLÉE

Déjà mal équilibrée par le porte-à-faux américain, comment se comporte l'Europe au moment d'aborder la Conférence de Lausanne? Va-t-elle présenter un front unique à son créancier d'outre-Atlantique et à son débiteur d'outre-Rhin? Ou bien va-t-elle apparaître plus divisée que jamais, dans ses procédures comme dans ses buts?

Nous sommes loin, en juin 1932, des grandes griseries d'Union européenne, voire de Paneurope, qui enivrèrent les années 1929 et 1930 d'une sorte de délire sacré à Genève. Nous sommes très loin de ce déjeuner amphyctionique du 8 septembre 1929 où, devant les ministres des Affaires étrangères européens, ses convives, M. Aristide Briand disait : « Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral; c'est ce lien que je voudrais établir; évidemment, l'association agira surtout dans le domaine économique, c'est la question la plus pressante, je crois qu'on peut y obtenir des succès, mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations, peut être bienfaisant »; et où M. Stresemann lui répondait, non d'ailleurs sans *finassieren* sur un certain avenir de Zollverein : « Combien y a-t-il de choses, dans l'Europe actuelle, dans sa structure économique, qui paraissent extraordinairement grotesques!... Dans l'économie moderne, l'Europe donne l'impression de ne savoir pratiquer que le petit commerce de détail. Tous ces particularismes, dont l'existence est due à des raisons de

prestige national, ne sont-ils pas périmés et ne font-ils pas le plus grand tort à notre continent, non seulement dans les rapports entre pays européens, mais dans les rapports de l'Europe avec les autres continents? » Oui, nous sommes très loin, trois ans après, de ces jours messianiques où l'apparition de la vraie Paix semblait déjà blanchir les horizons d'une Europe unifiée! Deux tombeaux barrent ces horizons. M. Stresemann a d'abord emporté dans le sien le secret d'une politique à surface européenne et à tréfonds allemand. Puis M. Briand est parti, enveloppé dans la mélancolie celtique d'un rêve que la réalité n'a point fait action. La Paneurope s'est brisée sur l'Anschluss. Et de son naufrage il ne reste guère à Genève que des atolls de cartons verts pour traitements dorés en francs suisses. Cependant les tarifs douaniers se sont surhaussés, les concurrences économiques se sont multipliées; les nationalismes racistes ont polarisé des masses adverses; un duel politique commence à opposer dans le champ clos de l'Europe les puissances dites « révisionnistes » aux puissances dites « conservatrices ». Si l'on parle encore européen dans les formules officielles des diplomaties, le timbre n'y est plus, les voix particulières ont repris leur égoïsme et des regroupements de puissances se sont faits qui n'ont rien à envier aux coalitions ou aux alliances du siècle passé.

Vue d'ensemble, l'Europe continentale se ramène à ceci : d'un côté, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, l'Autriche, la Bulgarie réclament sur tous les tons la révision des traités territoriaux signés en 1919-1920 et des contrats financiers qui les ont suivis depuis douze ans; de l'autre côté, la France, la Belgique, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Roumanie s'opposent à cette révision qu'elles jugent menaçante pour leur indépendance et leur économie. Autour d'elles, à la bordure, des États moins directement intéressés en apparence : la Hollande, les États Scandinaves, les États Baltes, la Grèce, l'Espagne. Hors du continent, mi-européenne, mi-océanique, puissance avant tout intercontinentale, la Communauté Britannique, dont Londres est toujours le centre impérial, mais dont les Dominions quasi autonomes influencent constamment la politique, moins encore peut-être que cette puissance, de même origine et de même langue,

qui s'appelle les États-Unis d'Amérique. La Grande-Bretagne, par tradition et nécessité, s'efforce de maintenir à son profit l'opposition balancée des pouvoirs continentaux. Elle est conservatrice quand il faut proclamer la fidélité aux contrats signés, mais elle est révisionniste quand il faut modifier ou ne pas exécuter ces mêmes contrats dans le sens d'un arbitrage qui lui sera profitable. A l'est de l'Europe enfin, pesant sur elle d'une masse asiatique aggravée, la Russie des Soviets, flanquée de la Turquie complaisante, s'affirme plus que révisionniste : elle est répudiatrice. Elle a tout répudié : emprunts extérieurs, règlements territoriaux, engagements publics ou privés. Elle favorise l'effort des puissances révisionnistes à Genève et ailleurs, parce qu'elle attend du conflit européen la Révolution mondiale qui consolidera sa dictature de la Baltique au Pacifique.

Entre révision et répudiation, les marges apparaissent indécises. Beaucoup écrivent « révision », mais ils pensent « répudiation ». Ce que l'on veut, c'est s'affranchir des obligations contractées, c'est étendre indéfiniment sa puissance d'expansion. La psychose révisionniste apparaît inépuisable et insatiable; il s'agit moins de ceci ou de cela que de n'importe quoi, c'est une psychose de réclamation sans fin qui fait rejeter toute charge, refuser toute clause; l'impérialisme se projette du passé dans l'avenir, ombre d'hier, qui se prend pour la lumière de demain. L'Allemagne veut tout le pangermanisme, l'Italie toute la romanité, la Hongrie tout le magyarisme, etc., etc. Fi de la statique des traités! L'ère est aux « dynamismes » : ils sont aujourd'hui coalisés pour mieux se détruire demain. Qu'on leur cède sur un point, ils recommencent sur un autre : leur caractère est de ne se satisfaire d'aucune concession.

Des concessions, les puissances dites « conservatrices » en ont pourtant déjà fait beaucoup à la lettre et même à l'esprit des traités ou contrats. On leur reproche une psychose de « statisme » qui n'apparait guère fondée. La France et la Belgique n'ont-elles point consenti à évacuer la troisième zone rhénane cinq années avant la date fixée par le traité de Versailles? N'ont-elles point accordé à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bulgarie, de très importantes diminutions, parfois même des remises totales, sur les sommes à

verser en réparation des dommages causés? Le plan Dawes en 1924, le plan Young en 1929, les accords de la Haye en 1930, le moratoire de Bâle en 1932, n'ont-ils pas été des sacrifices continus à l'esprit de coopération européenne?

Certes, s'il faut entendre par conservatisme le respect des signatures librement données et l'affirmation de la sainteté des contrats, la France et ses alliées sont conservatrices des assises fondamentales de toute civilisation. Mais la France et ses alliées savent aussi que les contrats, comme les dogmes et les lois, sont soumis à la loi de l'évolution. Nés de la vie, ils ont en eux-mêmes une puissance de devenir qui doit les adapter à la vie. Ils ne sont pas une matière morte, cristallisée pour l'éternité : ils sont une matière vivante, adaptable aux générations successives. La France n'a jamais refusé de se prêter à cette plasticité, dût-elle comporter certains abandons. Mais lui a-t-on su le gré qu'elle pouvait attendre de tant de concessions à l'ordre général? Cela n'apparaît guère dans la balance actuelle des relations internationales.

Jamais, en effet, la France n'a paru plus isolée qu'à l'heure présente. On lui reproche d'être la principale bénéficiaire de la guerre, alors qu'elle en a été la principale victime. Quinze cent mille tués, plusieurs millions de blessés, ses plus riches provinces saccagées, plus de deux cents milliards de francs engloutis dans la catastrophe, on oublie ce bilan français de l'agression et de l'invasion allemandes. S'il ne s'était agi que de plaindre la France, on n'aurait pas oublié. Mais on ne lui pardonne pas d'avoir su se relever elle-même des ruines causées par autrui. On lui eût accordé volontiers la pitié due au malheur : on ne s'incline pas de bon cœur devant sa résurrection. On méconnaît l'esprit d'épargne, de bon sens, d'humanité, de méthode, qui lui a valu la confiance des capitaux du monde entier. Parce qu'elle a le souci vigilant de sa défense nationale, on lui reproche le fer de sa nation armée; parce qu'elle pratique le respect méticuleux de ses engagements d'affaires, on lui reproche l'or de sa Banque de France. Ses colonies sont enviées par ceux qui n'ont pas su mieux comprendre les autres continents qu'ils n'ont compris l'Europe. La fortune et la force de la France d'après-guerre sont un objet de scandale pour ceux qui s'attendaient à la remplacer

dans les conseils ou sur les marchés du monde. Que vient donc encore cette France réclamer à l'Allemagne un tribut de dizaines de milliards de reichsmarks alors que ses régions dévastées sont plus prospères qu'avant la dévastation? N'est-il pas grand temps de passer l'éponge sur cette ardoise des réparations et de rétablir l'égalité de chances entre tous les peuples de l'Europe? En vain la France répond qu'elle s'est endettée de plus de cent milliards de ses francs pour se réparer elle-même en attendant l'Allemagne et qu'elle a souscrit plus de trois cents milliards de reconnaissances à l'Amérique et à l'Angleterre pour leur payer les frais d'une invasion causée par l'Allemagne. En vain! L'on ne voit que la prospérité armée de la France. On la jalouse des succès de sa sagesse et de sa prudence; on lui en veut de ne pas avoir l'esprit d'inflation et de catastrophe; on aimerait la voir se délester de son or, se dépouiller de sa cuirasse. La France est seule. Elle le serait encore beaucoup plus si l'Europe divisée n'avait pas constamment besoin d'elle, de cette force et de cette prospérité que l'on envie, mais que l'on convie sans cesse à maintenir l'équilibre territorial à chaque instant ébranlé ou l'ordre financier à chaque instant menacé.

Quoi qu'il puisse en coûter à sa gentillesse séculaire, la France doit prendre son parti d'une solitude née de son redressement et qui ne pourrait prendre fin qu'avec lui. Sans doute doit-elle garder ses clientèles et accroître ses amitiés; pour elle plus que jamais la politique de la présence et de l'influence est partout nécessaire; elle aurait le plus grave tort de négliger la propagande active, insinuante, multiforme dont savent si consciemment user l'Allemagne et l'Italie. Mais la France doit se convaincre qu'aux années de crise où l'univers est revenu, la gentillesse et la bonne grâce ne suffisent plus. Elle doit perdre l'illusion et le désir d'être aimée pour elle-même. Ce n'est pas en multipliant les déclarations sentimentales à l'Angleterre, à l'Italie, encore moins à l'Allemagne et à l'Amérique, qu'elle améliorera ses relations avec ces puissances. Ne voulant que la conciliation dans la sécurité, elle doit rester ferme, forte, clairvoyante, réservée surtout en face des demandes de révision qui vont surgir demain à Lausanne comme elles ont surgi hier à Genève. Ce n'est pas elle

qui a jamais manqué à l'honneur de ses signatures ni à l'observance de ses contrats. Si elle a su se rétablir, elle ne l'a fait que dans le cadre du droit international. Son autorité pour le faire respecter restera d'autant plus solide qu'elle montrera moins de complaisance envers les uns ou d'inquiétude envers les autres.

III

LES SOLUTIONS POSSIBLES

La décision fut-elle heureuse, en fin janvier 1932, de la part des gouvernements, pour couvrir leur impuissance à conclure, de décider qu'à Lausanne les dettes et réparations seraient liées au reste des problèmes soulevés par la crise économique mondiale? N'aurait-il pas valu mieux s'en tenir à l'examen des conclusions des Experts de Bâle, telles que ceux-ci les avaient fixées dans leur rapport de décembre 1931? Ne doit-on pas craindre qu'à vouloir tout embrasser on n'étreigne rien et qu'un moratoire de plus ne vienne alourdir une dépression déjà prolongée par l'abus des ajournements?

C'est le 1er juillet 1932 qu'expire le moratoire Hoover. Du 16 juin au 1er juillet, les gouvernements intéressés auront-ils le temps de résoudre tant de problèmes économiques inscrits à l'ordre du jour? Et, s'ils ne les résolvent pas, pourquoi en avoir encombré préalablement le programme de la Conférence?

Sans doute, tout est lié, ou du moins tout est enchevêtré, dans le désordre actuel. Le caractère de la crise est complexe : c'est une crise de déficits, de chômages, de tarifs, qui s'étend d'Australie au Canada, de l'Afrique du Sud aux États de la Baltique, de la Chine et du Japon à la Californie et au Chili, des trois Amériques à tous les États de l'Europe. Je l'ai moi-même montré au Sénat dans mon discours du 2 mars dernier : à mesure que les nations manifestent plus de besoins, elles recueillent moins de ressources pour les satisfaire. Partout se révèle la même déperdition de substance à l'heure où les organismes encore épuisés par la guerre de 1914 manifestent l'impérieuse nécessité de se refaire par des forces nouvelles, sous la poussée de désirs inconnus des générations antérieures.

Seules, des solutions internationales pourront convenir à des problèmes internationaux. L'on ne restituera au monde la circulation financière, génératrice de débouchés et de production, qu'en rétablissant des règles d'ensemble, capables de restituer le crédit dans la confiance. Sans doute, mais pourra-t-on épuiser un pareil programme dans les deux semaines qui précéderont l'expiration du moratoire Hoover? Ce sera peut-être trop demander à des gouvernements pour la plupart nouveaux ou renouvelés, au lendemain de sensationnelles élections allemandes et françaises, et après certaines morts, maladies, mutations, survenues depuis février dernier en Europe comme en Amérique.

Quoi qu'il en soit, un parti doit être pris avant le 30 juin 1932, date ultime du moratoire Hoover. Trois solutions sont possibles : 1° *le « coup d'éponge » intégral*, c'est-à-dire l'annulations de toutes les dettes de guerre interalliées ou de réparations; 2° *l'ajustement proportionnel*, c'est-à-dire une réduction simultanée des dettes interalliées et des réparations; 3° *un nouveau moratoire général*, permettant de réexaminer la question pour une ou plusieurs années.

A. — *Le Coup d'Éponge intégral.*

Le coup d'éponge intégral, dont l'Italie s'est faite avec éclat la protagoniste, aboutirait aux résultats suivants :

États-Unis d'Amérique. — Les États-Unis d'Amérique perdraient la totalité de leurs créances de guerre sur l'Europe, c'est-à-dire un total de 22 milliards 150 millions de dollars, lequel, réparti sur 55 années restant à courir, leur assure jusqu'en 1987 une annuité moyenne de 270 millions de dollars.

Grande-Bretagne. — La Grande-Bretagne perdrait la totalité de ses créances de guerre sur ses alliés européens, c'est-à-dire un total de 2 milliards 230 millions de livres sterling. Elle perdrait, en outre, 22 p. 100 de la créance générale des réparations sur l'Allemagne, soit une annuité moyenne de 400 millions de marks-or pendant cinquante-cinq années. Par contre, elle gagnerait l'effacement de sa dette envers les

États-Unis d'Amérique, c'est-à-dire d'une charge de 11 milliards de dollars, répartie sur 55 annuités dont la moins lourde est encore de 180 millions de dollars.

France. — La France perdrait la totalité de sa créance de guerre sur l'Allemagne, soit 52 p. 100 de la créance générale « réparations » soit une annuité moyenne de 1 milliard 200 millions de marks-or pendant cinquante-cinq années. Par contre, elle gagnerait l'effacement de sa double dette envers les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, soit d'une double charge de 6 milliards 847 millions de dollars et de 653 millions 128 000 livres sterling, répartie sur 55 annuités dont la moins lourde est encore de 60 millions de dollars et de 12 millions et demi de livres sterling.

Belgique. — La Belgique perdrait la totalité de sa créance de guerre sur l'Allemagne, soit 8 p. 100 de la créance générale « réparations », soit une annuité moyenne de 125 millions de marks-or pendant cinquante-cinq années. Par contre, elle gagnerait l'effacement total de sa double dette envers les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, soit d'une double charge de 728 millions de dollars et de 12 millions et demi de livres sterling, répartie sur 55 annuités.

Italie. — L'Italie perdrait la totalité de sa créance de guerre sur l'Allemagne, soit 10 p. 100 de la créance générale « réparations », soit une annuité moyenne de 300 millions marks-or pendant cinquante-cinq années. Par contre, elle gagnerait l'effacement total de sa double dette envers les États-Unis d'Amérique et de Grande-Bretagne, soit d'une double charge de 2 milliards 500 millions de dollars et de 582 millions 500 000 livres sterling, répartie sur 55 annuités.

Yougoslavie. — La Yougoslavie perdrait la totalité de sa créance sur l'Allemagne, soit une annuité moyenne de 80 millions de marks-or pendant cinquante-cinq ans. Par contre, elle gagnerait l'effacement total de sa double dette envers les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, soit d'une double charge de 95 millions 175 000 dollars et d'environ 32 millions de livres sterling.

Allemagne. — L'Allemagne gagnerait l'effacement total de sa dette envers tous les créanciers de guerre, soit d'une charge de 36 milliards de marks-or (valeur actuelle), répartie en 55 annuités.

Bien que les soldes définitifs de ces comptes soient difficiles à balancer à cause de la diversité des monnaies et aussi de leur variabilité, la simple comparaison des gains et des pertes suffit à expliquer la position prise en cette affaire par chacune des puissances intéressées : les États-Unis veulent bien du coup d'éponge pour les dettes de l'Allemagne mais pas pour leurs créances sur l'Europe; la France ne veut pas d'un coup d'éponge qui impose à ses contribuables trois milliards d'annuités supplémentaires et lui fait perdre un capital de réparations légitimes; l'Allemagne fait une campagne enragée pour être libérée de toute sa dette extérieure de guerre; l'Italie se prononce pour une annulation qui ne lui coûte guère mais lui permet de prendre une attitude avantageuse de grande diplomatie internationale; la Grande-Bretagne ne verrait pas d'un mauvais œil cette annulation qui ne l'atteindrait pas et la libérerait de tout souci à l'égard des États-Unis d'Amérique.

Les conséquences indirectes du coup d'éponge intégral n'apparaissent pas moins graves que ses résultats directs. L'Allemagne, redevenue libre de ses mouvements, écraserait le monde sous la production de l'outillage ultra-scientifique qu'elle s'est procuré à coup d'emprunts extérieurs; sa balance commerciale irait se renforçant tandis que les autres iraient s'affaiblissant; l'Allemagne deviendrait ainsi la première puissance industrielle et commerciale de l'Europe et peut-être du monde. Les États-Unis, enrichis par la guerre, se verraient appauvris par la paix, et le reflux de la puissance passerait de New-York à Berlin. La France perdrait 3 milliards par an à son budget et ne pourrait soutenir pour son commerce extérieur le poids d'une concurrence allemande moins grevée de charges. Ses alliées de la Petite-Entente sortiraient affaiblies de cette aventure. Le déséquilibre, déjà si inquiétant, de l'Europe Centrale serait tellement aggravé que l'Anschluss et la Mittel-Europa risqueraient de se réaliser. L'Italie, alors, paierait cher les imprudences de

son initiative « diplomatique » car, dépourvue de matières premières, elle tomberait sous le contrôle industriel et économique d'une Allemagne redevenue prépondérante sur le continent et maîtresse de l'Autriche. La Grande-Bretagne se retrouverait dans une situation plus grave qu'en 1914 : moins bien outillée mécaniquement, moins bien entraînée scientifiquement, moins bien disciplinée socialement, elle verrait s'accélérer le déclin de ses fabriques en proportion de la remontée allemande. L'équilibre du monde serait à nouveau remis en péril par le choc en retour d'un pangermanisme délié de ses obligations contractuelles les moins contestables.

Pour toutes ces raisons, les unes de droit, les autres de fait, le coup d'éponge intégral n'est pas possible à la Conférence de Lausanne. Il n'aura pas lieu. En vain l'Allemagne officielle, encouragée par les élections d'hier, essaie-t-elle de prendre les devants en affirmant au Reichstag, par la bouche du chancelier Brüning et du ministre des Finances Dietrich, qu'elle ne paiera plus rien désormais au titre réparations. Une répudiation n'est pas un coup d'éponge. L'Allemagne se proclamera en cessation de paiements, voilà tout, et ce ne sera pas nouveau. Mais ni la France, ni la Grande-Bretagne ne pourront se satisfaire d'une rupture unilatérale des contrats et les États-Unis cesseront de s'en désintéresser dès que cette rupture menacera la réalité de leurs règlements avec l'Europe.

B. — *L'Ajustement proportionnel.*

Un arrangement raisonnable est donc en vue à Lausanne entre les créanciers et les débiteurs européens. C'est cet arrangement qu'indiquait comme désirable, dès le 23 février 1932, l'ambassadeur américain en France, M. Walter Edge, au retour d'une conversation avec le président Hoover à Washington, lorsqu'il déclarait à la presse : « Nos voisins européens étudient ce qui peut leur être demandé dans la voie des ajustements possibles entre eux. »

Ces « ajustements », le Comité consultatif de Bâle, avant de se séparer, le 23 décembre 1931, les avait recommandés en des conclusions qu'on ne saurait trop reproduire à la veille de la Conférence de Lausanne : « Un ajustement de l'ensemble

des dettes intergouvernementales (réparations et autres dettes de guerre) à la situation actuellement troublée du monde — ajustement qui devrait avoir lieu sans délai si l'on veut éviter de nouveaux désastres — est la seule mesure capable de rétablir une confiance qui est la condition même de la stabilité économique et de la véritable paix. »

Sur quelles bases solides pouvait être préparé cet ajustement? Le Comité de Bâle en indiquait deux : 1° l'interdépendance absolue des dettes interalliées et des réparations; 2° la stabilité des monnaies, notamment de la monnaie allemande. Rappelons ici les termes exacts de ces indications, qui, ne l'oublions pas, ont été contresignées l'une et l'autre par le délégué américain, M. Walter W. Stewart :

1° *Interdépendance des Dettes et Réparations* : « Tout allégement en faveur d'un pays débiteur incapable de supporter la charge de certains paiements risquerait de transférer cette charge à un pays créancier qui, étant lui-même débiteur, serait à son tour incapable de la supporter. »

2° *Stabilité monétaire* : « Après la guerre et l'inflation qui l'a suivie, les Gouvernements européens ont consacré de grands efforts à restaurer la stabilité monétaire. La destruction de cette œuvre équivaudrait à un retour en arrière lourd de conséquences. La stabilité de la monnaie allemande, comme celle de tout pays débiteur, risque d'être mise en péril quand la confiance des prêteurs de capitaux vient à faire défaut. »

Il faut donc, d'une part, que toute réduction sur la dette allemande soit accompagnée d'une réduction équivalente sur la créance américaine.

Il faut, d'autre part, que la réduction sur la dette allemande soit proportionnée aux conditions de stabilité de la monnaie allemande.

Ces deux conditions sont-elles réalisables?

Elles le sont, sous la réserve toutefois que le créancier américain et le débiteur allemand voudront bien quitter les positions d'intransigeance prises jusqu'ici par le Congrès à Washington et le Reichstag à Berlin. Si ces intransigeances doivent persister, il ne restera plus qu'à fermer la Conférence

de Lausanne. Mais alors on ne voit pas ce qu'y gagneront le crédit américain et le crédit allemand? On voit, au contraire, tout ce qu'ils y perdront. Ni les États-Unis ni le Reich n'ont intérêt à provoquer un effondrement de la confiance qui atteindra tout d'abord le dollar et le reichsmark. Quoi qu'en ait pu dire à son parlement le chancelier Brüning, la France souffrira moins que l'Allemagne d'une crise fiduciaire provoquée par la défaillance germanique. Aussi sommes-nous convaincus que, finalement, les États-Unis, le Reich, et avec eux l'Angleterre et l'Italie, comprendront que *le crédit n'est pas un monologue, mais le résultat d'une application des contrats.*

Quelle peut être la transaction?

Le rapport de Bâle, qui doit contractuellement servir d'assise aux décisions de Lausanne, aboutit, dans son chapitre IV, à la constatation suivante :

« *L'Allemagne ne pourra pas transférer la part conditionnelle de l'annuité pendant l'année qui commence en juillet* 1932. »

Cette part conditionnelle, ou plutôt « différable », s'élève, on s'en souvient, à 1 078 millions de marks-or.

Reste la part « non différable » (improprement appelée inconditionnelle) de l'ânnuité qui, par définition même, a échappé à l'examen du Comité de Bâle. Cette part s'élève à 660 millions de marks-or.

L'Allemagne s'est engagée à la payer en tout état de cause; elle a même rejeté comme « inadmissible », en 1930, tout soupçon de carence sur ce point; mais, en fait, elle n'a rien payé pour 1931, grâce aux arrangements Hoover-Laval (août 1931). Pourra-t-elle et voudra-t-elle payer quelque chose en juillet 1932?

Il faut d'abord se rappeler ce qu'a écrit le Comité de Bâle, dès décembre 1931, au sujet du plan Young et de la crise actuelle :

« Le plan Young, dont les annuités allaient en croissant, supposait un développement constant du commerce mondial, non seulement en volume, mais aussi en valeur; on pensait qu'ainsi la charge des annuités serait pour l'Allemagne de plus en plus faible. Il n'en a rien été. Depuis l'entrée en vigueur du plan Young, le volume du commerce mondial s'est réduit; en même temps la baisse exceptionnelle des prix-or a beau-

coup accru le poids réel des annuités allemandes, comme de tous les paiements libellés en or. »

Si ce constat est juste, sa justice s'appliquera non seulement à l'Allemagne, mais aussi aux États débiteurs de l'Amérique. *Les annuités de règlements conclus en monnaies-or de* 1919 *à* 1926 *devront être toutes revisées au niveau de l'abaissement actuel des prix-or.* Le Comité de Bâle le reconnaît explicitement lorsqu'il écrit : « Le problème s'étend aujourd'hui à tout le monde économique. On ne peut citer aucun exemple analogue, en temps de paix, d'une pareille désorganisation... »

Le plan Young a incontestablement besoin d'être adapté, ajusté, à une déflation des prix qui a faussé tous les chiffres exigibles des annuités fixées. Cette adaptation était d'ailleurs prévue dans les diverses « soupapes » du plan. Et la question est de savoir si l'Allemagne pourra payer cette année 660 millions de marks-or ou non?

Il suffit de comparer cette dépense avec l'ensemble des recettes du budget allemand (14 milliards de reichsmarks) pour répondre loyalement : oui, l'Allemagne peut payer l'annuité non différable.

De quelque manière qu'il soit composé à la date du 16 juin prochain, le Gouvernement français saura sur ce point défendre sans faiblesse les droits de la France liés au crédit général du monde. Il le pourra d'autant mieux que le rapport de Bâle lui fournira d'autres éléments d'insistance : « Au cours des années précédentes, écrit ce rapport, l'Allemagne a constitué chez elle un outillage économique de grande puissance et capable de fournir un grand rendement. La diminution des débouchés et la baisse des prix l'ont empêchée de l'utiliser à plein. L'activité de ses usines se trouve forcément réduite aujourd'hui, mais quoiqu'il soit impossible de fixer la date à laquelle l'équilibre actuellement encore menacé sera retrouvé, *il est certain qu'il le sera.* »

Même constatation en ce qui concerne les chemins de fer allemands (Reichsbahn) : « Le sous-comité chargé d'examiner leur situation a abouti à la conclusion que, dès que le monde ainsi que l'Allemagne auront retrouvé leur équilibre et seront rentrés dans une situation économique normale, la Reichsbahn, qui est une entreprise foncièrement saine, pourra, avec une

gestion inspirée des principes commerciaux, *donner, dans l'avenir, un excédent net d'exploitation comparable à celui obtenu par les autres grands systèmes de chemins de fer étrangers.* »

L'Allemagne a ainsi, pour les années futures, des ressources certaines d'actif qui lui permettront, si elle le veut, de faire face à un ajustement raisonnable de ses obligations.

Pour 1932, le Comité de Bâle a estimé à 30 p. 100 environ la diminution de l'activité économique de l'Allemagne. C'est, à peu près, l'équivalent de la baisse des prix de gros pour les matières premières.

Pourquoi, dès lors, n'admettrait-on pas que l'Allemagne paie, cette année, les deux tiers seulement de l'annuité non différable, étant donné que le troisième tiers serait reporté aux années suivantes suivant un barème approprié? Les deux tiers payés seraient répartis entre les créanciers européens selon le pourcentage fixé au plan Young. Resterait le paiement de l'annuité différable, soit 1 128 millions de marks-or. Cette annuité pourrait être différée pour l'année 1932-1933, comme elle l'a été pour l'année 1931-1932, c'est-à-dire en plein accord avec les États-Unis d'Amérique qui, à leur tour, différeraient l'exigence de paiement pour les diverses annuités concernant les dettes européennes envers eux. Ces moratoires seraient productifs d'intérêts échelonnés sur un nombre d'années conforme aux possibilités des débiteurs.

Les États-Unis d'Amérique se contenteront-ils d'un ajustement partiel de cette nature, qui aboutit pour leurs débiteurs à un moratoire complet en 1932-1933? Le déficit de leur budget (plus de 2 milliards de dollars) et la médiocrité de leur trésorerie n'inciteront-ils pas le Gouvernement américainà réclamer tout au moins un paiement partiel des annuités prévues? Les puissances débitrices européennes ne pourraient-elles, dans ce cas, faire l'offre aux États-Unis d'une participation sur les 440 millions de marks-or versés par l'Allemagne au titre de l'annuité non différable?

Une autre forme d'ajustement partiel pourrait être envisagée. Elle consisterait à mobiliser le montant des annuités non différables pendant les trente-sept ans prévus au plan Young, soit $660 \times 37 = 24\,320$ millions de marks-or, sous la forme d'obligations de la Reischsbahn. Le capital en serait

réparti proportionnellement, suivant un pourcentage nouveau, entre les États-Unis d'Amérique, la France et les autres puissances créancières de l'Allemagne, mais les intérêts ne commenceraient à être servis qu'en 1934 par l'Allemagne.

Des projets de cette nature ont, à une certaine date, été envisagés entre Londres et Paris. Mais quelle suite positive leur a été donnée? Et quel accueil recevraient-ils éventuellement de Washington et de Berlin? C'est ce qu'aucun *Livre Jaune* ne nous a appris.

C. — *Le Moratoire général.*

Si ce projet d'ajustement partiel (ou tout autre similaire) devait échouer par suite des intransigeances de tels ou tels gouvernements, il ne resterait plus qu'à envisager la prolongation d'un moratoire général pour une ou plusieurs années.

Cette solution ne serait assurément pas la plus saine. Le moratoire Hoover, en juin 1931, a plutôt accéléré et étendu la crise qu'il ne l'a retardée et circonscrite. Son but précis était alors de sauver l'argent des banques américaines aventuré en Allemagne à taux usuraires, malgré les avertissements de M. Gilbert Parker, entre 1927 et 1930. Il s'agissait d'assurer pour 1932 la libération de quelque dix milliards de marks-or de crédit américains « gelés » entre le Rhin et la Vistule! Mais le remède Hoover fut pire que le mal. Ce remède était un révulsif, non un curatif. Il ne ressuscitait point les forces utiles de l'organisme mondial : énergie, économie, épargne, loyauté, respect des engagements, honneur des signatures. Il entretenait, au contraire, l'inertie, le manque de parole, l'illusion, le laisser-aller, l'incertitude du lendemain. Les conséquences ne se firent pas attendre : l'Allemagne n'a plus voulu payer personne; l'Angleterre a perdu sa parité-or et fait partiellement banqueroute en même temps qu'une partie de ses Dominions et de sa clientèle de nations; le Centre de l'Europe est en état de faillite à peine dissimulée; la Suède est ébranlée par le krach Kreuger; la France, les États-Unis, la Suisse, la Hollande, malgré leurs réserves d'or, ont subi de graves troubles de confiance marqués par leurs trésoreries et leurs budgets. L'univers entier s'est accoutumé à la morphine

des moratoires et à la cocaïne des comptabilités truquées; ses réveils menacent d'être de plus en plus amers.

A quoi pourra conduire un nouveau moratoire général du type de celui de 1931?

S'il n'est décidé que pour l'année 1932-1933, il laissera maîtresses toutes les causes de décomposition et de désarroi qui pèsent sur le monde. Il aggravera la crise des signatures, la détresse des contrats, la dissolution des consciences. Il ne préparera aucun rétablissement de cette moralité contractuelle sans laquelle aucune fortune privée ou publique ne peut se constituer ni durer. Il ne sera même plus un révulsif : à peine le calmant momentané de récidives plus graves.

Un moratoire général plus prolongé, suspendant pour cinq années, par exemple, tout paiement des dettes intergouvernementales, aurait du moins l'avantage d'une stabilité relative. Pendant ces cinq années de rémission, les peuples pourraient se remettre à l'œuvre, rééquilibrer leurs budgets, réorganiser leurs économies, rajuster leurs conditions de travail et d'échanges, concerter les modifications possibles aux traités existants, tout cela dans l'ordre et la discipline nécessaires à tous les groupements humains. Il va sans dire que ce moratoire général devrait être consenti dans le cadre fixé par l'accord de Londres du 11 août 1931 : reconnaissance du plan Young, d'une part, et des divers accords européo-américains d'autre part, au moyen d'une fixation d'intérêts échelonnés pour les paiements retardés. L'expérience d'un tel système montrerait, au bout de cinq ans, la nouvelle étape que les peuples pourraient tenter de parcourir.

Mais, pour un pareil moratoire général, il faut être plusieurs.

Or, si l'on en juge par les déclarations publiques de leurs chefs parlementaires, les États-Unis d'Amérique n'y sont point du tout disposés. Sans doute, le président Hoover et son administration ont-ils déclaré plusieurs fois que « les États européens devaient d'abord se mettre d'accord entre eux » et que « l'on pourrait causer ensuite ». Mais le pouvoir présidentiel américain est aussi limité en matière de finances qu'en matière de diplomatie. Ce que dira ou fera M. Hoover peut être contredit ou défait par son Congrès. Par ailleurs, M. Hoover

n'a plus que quelques mois de présidence et rien ne prouve qu'il sera réélu. Enfin, M. Hoover et son administration semblent vouloir subordonner l'octroi d'un moratoire à la conclusion d'un accord naval franco-italien et même d'un accord franco-allemand sur le désarmement. Ce sont là conditions qui jusqu'ici n'avaient jamais été posées dans un règlement des dettes interalliées. La France est-elle d'humeur à les accepter? Elle ne consultera certainement que les intérêts de sa sécurité nationale, supérieurs à tout arrangement financier, même avantageux.

L'Allemagne, d'autre part, a, depuis quelques mois, jeté bas le masque sous lequel le bismarckien Stresemann avait développé sa politique de puissance. C'est à face découverte que le bénin M. Brüning, — celui-là même en qui M. Laval déclarait aux Commissions parlementaires, en décembre 1931, « avoir toute confiance » — vient d'annoncer officiellement la volonté germanique de l'*égalité des armements* et de la *répudiation des dettes de réparations*.

La Grande-Bretagne et l'Italie ne paraissent point favorables à un moratoire général prolongé. Elles sont plutôt acquises à une annulation complète et réciproque dont ne veulent ni les États-Unis d'Amérique ni la France. Il suffit de relire la déclaration toute récente du Grand Conseil fasciste, en date du 10 avril 1932, pour se convaincre que M. Mussolini reste ferme sur des positions qui semblent aussi, en fin de compte, celles de M. MacDonald à la veille de la Conférence de Lausanne.

Ce serait, alors, l'échec de la Conférence.

IV

SI LA CONFÉRENCE ÉCHOUE...

Alors, on se trouverait ramené, le 1er juillet 1932, devant les positions suivantes :

Le moratoire Hoover expire sans être ni continué ni remplacé. Le plan Young et les accords de la Haye reprennent force et vigueur, en même temps que les accords Mellon-Baldwin, Mellon-Volpi, Mellon-Theunis, Mellon-Bérenger,

Mellon-Stoyadinovitch, etc. L'Allemagne doit verser à la Banque des Règlements Internationaux une somme que celle-ci doit répartir entre les diverses puissances créancières, y compris en première ligne les États-Unis d'Amérique.

Or, rien de tout cela ne se produira. Le fait contredira le droit. La force des choses moratoriera les contrats.

L'Allemagne commencera par ne pas verser à la B. R. I., le 15 août 1932, la première mensualité à laquelle elle est tenue, et qui représente environ 144 millions de marks-or. Elle continuera ainsi, de mois en mois, tous les 15 de chaque mois, à laisser protester sa signature, aussi bien pour la part « non différable » de l'annuité, que pour la part différable. Et, de mois en mois, les protêts de la signature allemande s'accumuleront.

Que feront les puissances créditrices?

Elles peuvent, soit collectivement, soit séparément, recourir aux moyens fixés par l'article 15 de l'accord de la Haye, signé le 20 janvier 1930, où il est spécifié : « Tout différend, soit entre les Gouvernements signataires du présent accord, soit entre un ou plusieurs d'entre eux et la Banque des Règlements Internationaux au sujet de l'interprétation et de l'application du Nouveau Plan, sera soumis à un tribunal arbitral de cinq membres nommés pour cinq ans, dont un, qui remplira les fonctions de Président, devra être citoyen des États-Unis d'Amérique, dont deux devront être ressortissants d'États ayant été neutres pendant la dernière guerre et dont les deux derniers seront respectivement ressortissants de l'Allemagne et de l'une des puissances créancières de l'Allemagne. Pour la première période de cinq ans, à dater de la mise à exécution du nouveau plan, ce tribunal sera composé de cinq membres qui constituent actuellement le tribunal arbitral institué par l'accord de Londres le 30 août 1924... » Suivent les modalités de constitution et de fonctionnement du tribunal. Il est notamment prévu, au paragraphe 8 de cet article 15, ceci : « Le tribunal et l'arbitre sont seuls juges de leur compétence. Toutefois, au cas où dans un conflit s'élevant entre gouvernements, la question de compétence serait soulevée, elle sera, à la demande de l'une des parties, déférée à la Cour permanente de Justice internationale. »

Chacune des puissances créancières de l'Allemagne a donc le droit de la déférer, pour inexécution de ses engagements, à l'arbitrage d'un tribunal international et au jugement suprême de la Cour permanente de la Haye.

Est-ce tout?

En cas de rupture exceptionnelle et extraordinaire, provenant de l'une des parties, les accords de 1930 ont entériné un double échange de déclarations, signées collectivement par les représentants de la Belgique, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, du Japon, et les représentants de l'Allemagne, et dans lesquelles il est dit spécialement ceci : « Les gouvernements créanciers estiment indispensable de tenir compte de la possibilité que dans l'avenir un gouvernement allemand se laisse aller, manquant à l'obligation solennelle contenue dans l'accord de la Haye de janvier 1930, à des actes faisant apparaître sa volonté de détruire le nouveau plan. Les Gouvernements créanciers ont le devoir de déclarer au Gouvernement allemand que si un tel cas se produisait, compromettant dans ses fondements l'œuvre poursuivie en commun, une situation nouvelle serait créée en vue de laquelle lesdits Gouvernements créanciers doivent, dès maintenant, faire toutes réserves que de droit. Cependant, même dans cette hypothèse extrême, les Gouvernements créanciers, dans l'intérêt de la paix générale, sont disposés, avant d'entreprendre aucune action, à faire appel, pour la constatation et l'appréciation des faits, à une juridiction internationale d'une autorité incontestée. La ou les puissances créancières qui s'estimeraient intéressées soumettraient donc à la Cour permanente de Justice internationale la question de savoir si le Gouvernement allemand a commis des actes faisant apparaître sa volonté de détruire le nouveau plan. L'Allemagne déclarerait dès maintenant que, dans le cas de décision affirmative de la Cour, elle tient pour légitime que, en vue d'assurer l'exécution des obligations de la puissance débitrice telles qu'elles résultent du nouveau plan, la ou les puissances créancières recouvrent leur pleine liberté d'action. » A quoi les représentants de l'Allemagne répondirent : « Le Gouvernement allemand prend acte de la déclaration qui précède des Gouvernements créanciers, aux termes de laquelle,

dans le cas même où se produiraient, à propos de l'exécution du nouveau plan, des divergences de vue ou des difficultés, les procédures prévues dans le plan suffiraient à les résoudre... En ce qui concerne la seconde partie de ladite Déclaration et l'hypothèse qui y est formulée, *le Gouvernement allemand regrette que soit envisagée une éventualité qu'il tient quant à lui pour impossible.* Toutefois, si une ou plusieurs puissances saisissent la Cour permanente de Justice internationale de la question de savoir si des actes émanant du Gouvernement allemand font apparaître une volonté de détruire le nouveau plan, le Gouvernement allemand est d'accord avec les Gouvernements créanciers pour accepter que la Cour permanente statue et déclare tenir pour légitime, dans le cas de décision affirmative de la Cour, que, en vue d'assurer l'exécution des obligations financières de la puissance débitrice telles qu'elles résultent du Nouveau Plan, là ou les puissances créancières recouvrent leur pleine liberté d'action. » Tout cela était signé : CURTIUS, WIRTH, SCHMIDT, MOLDENHAUER, JASPAR, HYMANS, FRANCQUI, SNOWDEN, CHÉRON, LOUCHEUR, MOSCONI, PIRELLI, SUVITCH, ADATCI et HIROTA.

Le recours à l'arbitrage sera donc possible contre l'Allemagne si elle s'obstine à faire échouer la Conférence de Lausanne par la rupture de ses engagements et la répudiation de sa signature. Ce recours prendra nécessairement un certain temps. Il faut présumer quelques semaines, quelques mois peut-être, avant que le tribunal des cinq arbitres, puis la Cour de la Haye rendent leurs sentences. Que signifiera ensuite la « pleine liberté d'action » reconnue comme légitime, par l'Allemagne? Le Président du Conseil français en 1930, M. André Tardieu, l'a expliqué au Parlement français le 30 mars 1930 : « La France n'a pas l'habitude de signer des pactes internationaux sans peser leurs conséquences, et, si elle pèse ces conséquences, c'est parce qu'elle n'a pas l'habitude de penser que les pactes internationaux sont des chiffons de papier... Le texte que nous présentons est en parfait accord, en parfaite harmonie, en parfaite conformité avec le Covenant d'abord, avec le pacte Briand-Kellogg ensuite. » Il en résultait, comme l'avait fait remarquer le rapporteur de

la Chambre, M. Édouard Soulier, que « la liberté d'action devrait s'entendre dans le cadre du pacte de la Société des Nations et du pacte Briand-Kellogg ». Il ne peut donc s'agir de mesures unilatérales de contrainte ou de guerre, mais d'un recours aux articles 13, 15 et 16 du pacte (partie I du traité de Versailles).

Pendant que se dérouleront ces procédures, si jamais elles doivent se dérouler, que feront les puissances créancières de l'Allemagne restées débitrices des États-Unis d'Amérique?

Jusqu'au 15 décembre 1932 elles n'ont, en fait, aucun versement à effectuer. Mais, à cette date, faute d'un nouvel arrangement à Lausanne ou ailleurs, le moratoire Hoover étant expiré et non renouvelé, elles devront payer selon les termes des accords signés par elles à Washington avec les États-Unis d'Amérique.

Paieront-elles?

Aucune d'elles, assurément, n'envisage de répudier sa signature. La France moins que toute autre puissance. Le crédit de la France repose sur son respect des contrats en toutes circonstances. C'est là un trésor matériel et moral dont la France connaît tout le prix. Elle fera honneur à ses engagements, mais elle le fera dans la forme et sous les réserves où ces engagements furent contractés.

Quelle est cette forme? Quelles furent ces réserves?

Lorsque furent signés, en avril et en juillet 1926, les accords Mellon-Bérenger et Churchill-Caillaux, il s'agissait de fixer les bases de concordats pour le paiement échelonné des dettes de guerre contractées en 1917-1919, au nom de la France, par les Gouvernements Ribot, Painlevé et Clemenceau. Les concordats furent établis d'après la capacité de paiement de la France. Dans cette capacité de paiement, la créance de la France sur l'Allemagne fut à plusieurs reprises visée par écrit, soit à Washington, soit à Londres. A Washington, un memorandum imprimé fut distribué aux neuf membres de la Commission des Dettes, puis à tous les députés, sénateurs et ministres américains : ce memorandum contenait explicitement les passages suivants :

« RECETTES A PRÉVOIR DE L'EXÉCUTION DU PLAN DAWES

« D'après le rapport des experts, les recettes à prévoir de l'exécution du plan Dawes seraient les suivantes :

(a) *Période de moratorium.*	
(1) 1er septembre 1924-31 août 1925.	1 000 millions de marks-or.
(2) 1er septembre 1925-31 août 1926.	1 220 millions de marks-or.
(b) *Période de transition.*	
(3) 1er septembre 1926-31 août 1927. (plus un supplément possible de 250 millions.)	1 200 millions de marks-or.
(4) 1er septembre 1927-31 août 1928. (plus un supplément possible de 250 millions.)	1 750 millions de marks-or.
(c) *Année type.*	
Année commençant le 1er septembre 1928 . . . . . (plus un supplément possible basé sur l' « index de prospérité. »)	2 500 millions de marks-or.

« La quote-part de la France avait été fixée à 52 p. 100, mais depuis la Conférence de Paris de janvier 1925, ce pourcentage ne s'applique plus qu'au reliquat existant après déduction de certaines dépenses telles que le service des intérêts de l'emprunt de 800 millions de marks, les frais d'occupation et les frais généraux des diverses commissions. Pour l'année 1924-1925, la part de la France (y compris les frais d'occupation) s'éleva à 454 471 000 marks-or. Pour l'année 1925-1926, elle sera d'environ 590 031 000 marks-or. Après cela, le pourcentage de la France augmentera en raison directe du total des paiements effectués par l'Allemagne aux termes du plan Dawes. A partir de 1929, non seulement le déficit de la balance se trouvera comblé par les paiements de l'Allemagne, mais il resterait encore un surplus de plusieurs milliards.

» Ces paiements comprennent d'ailleurs, les réparations en nature, aussi bien que les versements en espèces. Or seuls les versements en espèces proprement dits peuvent procurer à la France des crédits à l'étranger. Les livraisons en nature nous dispensent de la nécessité d'effectuer des paiements à l'étranger mais les quantités pouvant être transférées d'après cette

méthode dépendent de la capacité d'absorption de l'industrie française.

» Quant aux paiements en espèces, ils peuvent être retenus par le Comité des transferts et risquent donc de rester improductifs entre les mains des dépositaires allemands. Si leur transfert en France est considéré impossible ou inopportun, il en sera de même pour les autres pays.

» *A tout prendre, on ne peut espérer que les paiements effectués par l'Allemagne jusqu'en* 1929 *fassent plus que de combler le déficit inévitable de la balance de nos comptes.*

» *Après cette date le transfert de sommes importantes à de tierces parties semble inévitablement lié au transfert des annuités allemandes.* »

Puis, lorsqu'un accord fut conclu entre M. Mellon et moi-même, avant de le signer, je lus à la Commission américaine des Dettes, et je fis enregistrer par elle la réserve suivante : « *Dans son plan de règlement, la France a tenu compte de sa situation financière actuelle et des créances qu'elle doit recouvrer en vertu des traités et conventions internationales en cours d'exécution.* » Ces traités et conventions, c'étaient le traité de Versailles, l'accord de Londres du 5 mai 1921, le plan Dawes et l'accord de Londres d'août 1924 fixant le capital réparations dû par l'Allemagne et le règlement des annuités consenties par elle.

Je fis enregistrer solennellement cette réserve écrite au dossier de la Commission américaine des Dettes. Elle y figure encore. M. Hoover ne l'a point contestée dans ses conversations avec M. Laval à Washington en fin novembre 1931. La Commission, que présidait M. Mellon, et dont faisaient partie MM. Kellogg, Hoover, Smoot et Crisp, tous encore en fonctions publiques à l'heure ou j'écris ces lignes, ne présenta aucune observation sur mes réserves ainsi faites et enregistrées.

Il ressort de là que *la France ne s'est engagée à régler les États-Unis que dans la mesure où sa capacité de paiement ne sera pas altérée par l'inexécution de l'Allemagne et celle d'autres États européens débiteurs de la France en vertu des accords du plan Dawes en* 1924.

Il en est de même pour l'accord Churchill-Caillaux, qui suivit de dix semaines l'accord Mellon-Bérenger. Le 12 juillet 1926, avant de parapher définitivement le concordat de nos dettes de guerre envers la Grande-Bretagne, M. Caillaux écrivit à M. Churchill une lettre qu'il fit, lui aussi, enregistrer au dossier, et où figure notamment la déclaration suivante :

« Je me trouve dans l'obligation de déclarer que, dans l'opinion du Gouvernement français, la possibilité d'assurer dans l'avenir le paiement et le transfert des sommes nécessaires pour remplir les engagements pris dans les règlements des dettes envers les États-Unis et la Grande-Bretagne, dépend indiscutablement dans une large mesure des sommes à recevoir de l'Allemagne conformément au plan Dawes. Si donc, et en dehors de la volonté de la France, ces recettes venaient à cesser, soit complètement, soit pour une part dépassant la moitié, une situation nouvelle serait créée et le Gouvernement français se réserve le droit, en telle occurrence, de demander au gouvernement britannique de discuter à nouveau la question à la lumière de toutes les circonstances alors présentes.

J. CAILLAUX. »

A quoi M. Churchill répondit le jour même : « Ainsi que je vous l'ai indiqué, le Gouvernement de Sa Majesté doit maintenir le point de vue d'après lequel le règlement auquel nous sommes arrivés de la dette de guerre de la France envers nous dépend, comme cette dette elle-même, de la seule responsabilité de la France. Vous voudrez bien concevoir que, dans l'hypothèse que vous envisagez, la Grande-Bretagne aura déjà à supporter une diminution de ses recettes provenant du plan Dawes, recettes dont nous avons tenu compte pour aboutir aux divers règlements des dettes de guerre, et ceci est un des facteurs qui devra être retenu dans le cas où le Gouvernement français désirerait que la question soit examinée de nouveau. Sous réserve de ces considérations, je ne fais pas d'objection à la déclaration que vous faites.

W. CHURCHILL. »

Ainsi, les deux accords de Washington et de Londres en 1926 avaient prévu expressément la carence possible de l'Allemagne, ou de tel autre débiteur européen de la France.

Par ailleurs, un droit de report, absolu et inconditionnel, d'une partie des annuités souscrites, a été inscrit en faveur de la France, pour trois ans, dans les deux accords de Washington et de Londres. Le droit de report, si la France veut l'exercer, lui permettra de ne payer en 1933, 1934 et 1935 que les sommes suivantes :

	A L'AMÉRIQUE	A L'ANGLETERRE	TOTAL (EN FRANCS)
1932-1933. . .	38 millions 1/2 $	6 millions 1/2 £	1 500 millions fr.
1933-1934. . .	38 millions 1/2 $	6 millions 1/2 £	1 500 millions fr.
1934-1935. . .	38 millions 1/2 $	6 millions 1/2 £	1 500 millions fr.

soit environ la moitié des sommes qu'elle aurait à payer si ces droits de report n'avaient pas été insérés aux concordats.

La France sera donc toujours libre, en toute indépendance, de faire jouer cette clause de report envers ses créanciers américains et anglais. Mais la question de droit international apparaît plus haute : depuis le plan Young, le moratoire Hoover et le rapport de Bâle contresigné par M. Walter W. Stewart, délégué américain, il est évident que les accords Mellon-Bérenger et Churchill-Caillaux ne peuvent plus être séparés de ces faits nouveaux. Ils ont été incorporés à un ensemble de conventions intergouvernementales d'où ils ne peuvent plus être détachés au gré de telle ou telle partie prenante. Ce n'est pas la France qui a demandé de suspendre le plan Young, mais bien le Président américain et le Congrès de Washington. Ils ont différé d'autorité les paiements de l'Allemagne à l'Europe en même temps que ceux de l'Europe à l'Amérique. A partir de 1931, une novation a été faite par les États-Unis à tous les contrats signés antérieurement. Cette novation réagit sur les accords de Washington et de Londres comme sur tous les autres. Tant que la dépression économique persistera, elle persistera pour la France comme pour tout autre pays. La France ne sera engagée que dans la

mesure où les autres pays le seront. L'interdépendance des signatures dominera les signatures elles-mêmes.

Ce rappel des contrats et circonstances autorise la France à publier qu'elle fera toujours honneur à sa signature dans l'avenir comme dans le passé, mais qu'elle ne s'est engagée à payer ses créanciers de guerre que dans la mesure où elle serait elle-même payée par ses débiteurs de guerre. Il n'a jamais dépendu d'elle que le plan Dawes d'abord, le plan Young ensuite, ne fussent respectés et exécutés. S'il ne l'ont pas été, c'est du fait d'autrui. La France entend rester loyale, mais elle n'entend pas devenir dupe. Si la « sainteté des obligations internationales » est vraie pour elle, elle l'est aussi pour les autres. Que chacun s'en souvienne en cette heure critique des finances du monde! Car ce n'est pas la France, pays d'économie et d'épargne, qui pâtirait le plus d'un écroulement généralisé des « plans », des paraphes et des contrats internationaux, intergouvernementaux, ou même intercontinentaux. La France ne refuse pas d'ajuster ces contrats aux nécessités nouvelles de la crise, mais elle refuse de porter seule une charge dont d'autres prétendent s'alléger par le fait du prince, ou plutôt du Président...

HENRY BÉRENGER

SOUVENIRS DU GÉNÉRAL COMTE DE PALIKAO

L'EXPÉDITION DE CHINE

(1860)

En juin 1858, le baron Gros, ambassadeur de France, et Lord Elgin, représentant l'Angleterre, avaient signé, à Tien-tsin, des traités de paix avec la Chine, contre laquelle les flottes des deux pays luttaient depuis l'incendie des factoreries européennes de Canton. Lorsque, un an plus tard, les chargés d'affaires, le comte de Bourboulon et M. Bruce, voulurent se rendre à Pékin, pour y échanger les ratifications, les navires de guerre qui les escortaient furent attaqués près de l'embouchure du Peï-ho et durent se replier sur Shang-haï.

Cet échec, s'ajoutant aux déconvenues causées par la non-exécution des traités de 1844, provoqua, à Londres et à Paris, une douloureuse émotion. Une action commune, que l'on voulait décisive, fut élaborée.

Notre corps expéditionnaire, composé de soldats d'élite et placé sous les ordres du général Cousin de Montauban, comprenait deux brigades dont les chefs étaient le général Jamin et le général Collineau. Auprès de lui, notre flotte était commandée par l'amiral Charner. Quant à l'armée britannique, elle fut confiée au lieutenant-général sir Hope Grant.

Embarquées à Toulon en décembre 1859, les troupes françaises, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, arrivèrent à destination cinq mois plus tard. Elles furent bientôt rejointes par les détachements anglais, puis par le baron Gros et Lord Elgin, munis, cette fois encore, des pleins pouvoirs de leurs cabinets.

En août 1860, après l'échec de décevants pourparlers diplomatiques, les forces franco-britanniques furent débarquées près du Pé-tang. Elles enlevèrent les quatre forts qui défendaient les bouches du Peï-ho et s'installèrent, le 26, autour de Tien-tsin.

De nouvelles négociations s'engagèrent, mais nos plénipotentiaires

se heurtèrent, une fois de plus, à la mauvaise foi chinoise. Il fallut cependant un guet-apens atroce pour leur ouvrir définitivement les yeux. Tout un petit groupe de Français et d'Anglais, attiré traîtreusement à Toung-tchéou, y fut fait prisonnier et livré aux supplices, en attendant la mort. Lord Elgin et le baron Gros se décidèrent alors à laisser la parole aux armes.

Le 17 septembre, les alliés se mirent en marche vers Pékin. Le 18, ils battirent l'armée ennemie à Tchang-kia-ouan.

Le récit du général de Montauban, créé quelques mois plus tard comte de Palikao, va nous permettre de suivre les derniers incidents de la campagne : le combat de Palikao (21 septembre), la prise du Palais d'Été (5 octobre), l'entrée dans Pékin (13 octobre) et la signature du traité de paix (25 octobre 1860).

LE COMBAT DE PALIKAO

J'avais appris que les débris de l'armée de Tchang-kia-ouan[1] étaient allés rejoindre une armée tartare à la tête de laquelle se trouvaient le fameux San-ko-lit-sin, l'auteur du guet-apens du 18 et le général Chen-Pao, qui passait pour leur meilleur chef militaire[2].

Ces armées, dont la force était évaluée à 30 000 hommes, étaient réunies dans la plaine en avant du pont de Palikao dont le nom signifie pont à 8 lis de distance[3], et, effectivement, la distance du pont à Toung-tchéou est de 8 lis ou 6 400 mètres, le li étant de 800 mètres environ.

1. Les alliés y avaient battu les Chinois le 18 septembre.

2. Le 13 septembre, le prince Tsaï, commissaire impérial, fit savoir aux ambassadeurs Gros et Elgin que son gouvernement était prêt à signer la paix à Toung-tchéou. Le général de Montauban, malgré ses appréhensions et sur les instances des diplomates, consentit à envoyer dans cette ville, pour rassembler des approvisionnements, une mission composée du sous-intendant Dubut, du colonel Foullon-Grandchamps, du capitaine Chanoine, des officiers d'administration Ader et Gagey et du missionnaire Duluc. Des officiers et des journalistes anglais accompagnèrent cette mission. Tous les Européens, à l'exception de Chanoine et de Gagey, qui purent rejoindre le camp français, furent traîtreusement attaqués à leur arrivée à Toung-tchéou par les Chinois, faits prisonniers et emmenés en captivité vers le Nord. Quant aux troupes chinoises, elles avaient profité du répit amené par les négociations pour prendre position en avant de Toung-tchéou dans une situation favorable. L'armée franco-britannique se heurta à elles le 18 septembre, près de Tchang-kia-ouan, et, malgré son infériorité numérique, les bouscula et leur prit 80 pièces de canon.

3. Le nom officiel de ce lieu est Pa-li-kiao. Ce fut Napoléon III, qui, lorsqu'il choisit ce nom pour en faire le titre du général de Montauban, le transforma, par raison d'euphonie, en Palikao. — En réalité, le li équivaut à 576 mètres.

Les troupes chinoises occupaient dans la plaine des positions bien choisies et avaient pour réserve la bannière tartare impériale, qui se tenait au delà du pont, garni d'une nombreuse artillerie; une cavalerie tartare, nombreuse et bien montée, était cachée dans un bois en avant du pont et prête à charger dès que l'artillerie et l'infanterie chinoise auraient jeté quelques désordres dans nos rangs.

J'avais eu les renseignements les plus précis sur les positions occupées par l'armée du Seng-ouan[1], et je me concertai avec le général en chef de l'armée anglaise, afin de déterminer la manière dont nous aurions à opérer.

Le lendemain, 21 septembre, nous quittâmes à 5 heures du matin, le bivouac de Koat-sun; nous traversâmes toute la ville de Tchang-kia-ouan, cantonnement de l'armée anglaise que, d'après la convention établie, l'armée française devait précéder ce même jour.

Très incertain sur le lieu précis du pont de Palikao, je fis prendre des Chinois qui devaient nous guider, et je me trouvai bientôt en présence de l'ennemi; mais j'abandonne ici mon récit pour lui substituer une lettre que j'écrivis le même jour au ministre de la Guerre, lettre écrite à la hâte, il est vrai, mais empreinte de l'esprit d'actualité sur l'événement qui venait d'avoir lieu.

Quartier Général de Palikao, le 22 septembre 1860.

... Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, monsieur le Maréchal, nous avons eu, le 18, une affaire très brillante à la suite d'une trahison infâme des Chinois qui, sous prétexte de traiter de nos approvisionnements, au moment de conclure la paix, ont fait prisonniers M. Dubut, le lieutenant-colonel Foullon-Grandchamps, et l'abbé Duluc, ainsi que plusieurs Anglais au nombre de 20.

Nous espérions que le succès bien éclatant du 18 aurait déterminé le gouvernement chinois à désavouer cet infâme guet-apens, mais, ne voyant venir aucune proposition et apprenant qu'un nombre considérable de Tartares des bannières (on appelle les bannières une espèce de garde impériale composée de l'élite de l'armée), se rassemblaient, nous résolûmes, le général Grant et moi, de concert avec les ambassadeurs, de nous porter sur les camps tartares, commandés par San-ko-lit-sin, ce fameux général que ni l'échec du Peï-ho, ni l'échec du 18, n'avaient pû faire disgracier. Hier 21, nous nous por-

1. C'est-à-dire le connétable, le chef des généraux.

tâmes sur le canal impérial qui conduit de Toung-tchéou à Pékin et sur lequel se trouvait, à 3 lieues de nous, un pont en pierre, magnifique et fortement défendu par l'armée tartare.

A une lieue de ce pont, toute l'armée tartare, qui pouvait compter 30 à 35 000 hommes, cavalerie et infanterie, vint au-devant de nous dans une belle plaine entrecoupée de bouquets de beaux bois. Nous étions convenus, le général Grant et moi, de notre plan d'attaque, et, comme c'était mon tour d'avoir le choix, je pris la position d'attaque du pont de pierre. Le général Grant devait passer le canal sur un pont de bois à une demi-lieue au-dessus dans la direction de Pékin.

L'armée anglaise était à ma gauche et j'avais placé le général Collineau, avec l'avant-garde, entre la brigade Jamin et les Anglais.

L'attaque commença très chaudement de la part des Tartares et leur cavalerie se groupa par fortes masses, depuis la droite jusqu'à la gauche de notre position. L'infanterie ennemie était placée dans des camps retranchés, couverts par de très grands bois et soutenus par des batteries de canons et de djingoles. La cavalerie tartare ne tarda pas à s'ébranler et arriva très résolument jusqu'à 50 mètres de ma ligne de tirailleurs, où elle fut reçue par un feu bien nourri, qui abattit bon nombre d'hommes et de chevaux.

Un moment, toute cette foule de cavaliers tourna la gauche du général Collineau, dont le général Grant s'était éloigné pour pousser une charge à gauche avec sa cavalerie et son artillerie, laissant à découvert le général Collineau.

Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence que, dans cette position assez critique, où il était attaqué de front et par le flanc, le général Collineau a fait face à tout; son artillerie de 4 a mitraillé la cavalerie chinoise à gauche et son infanterie a tenu bon sur son front, abattant tout ce qui était devant elle par un feu bien dirigé.

Pendant ce temps, le même mouvement était opéré sur la brigade Jamin, que la cavalerie tartare cherchait à tourner à droite, en même temps que l'artillerie nous lançait de front des boulets qui passaient par-dessus nous à une assez grande hauteur.

La brigade Jamin, sous les ordres de son digne chef, agit avec la même vigueur que la troupe du général Collineau, et je suis heureux de pouvoir citer particulièrement à Votre Excellence la conduite aussi calme que vigoureuse du colonel Pouget, placé à l'extrême droite avec son brave régiment, le 101e de ligne.

Les cavaliers tartares furent reçus à 50 mètres environ par un feu si bien nourri et en même temps si bien mesuré qu'ils commencèrent par perdre du monde et par hésiter beaucoup.

Ils défilèrent d'abord à droite et ensuite repassèrent à gauche sous le feu des tirailleurs. La batterie de 12, que je tenais en face de la position, commença, sur la cavalerie et sur l'artillerie tartare, un tir si juste et si vif. qu'il détermina le mouvement de retraite de toutes

les masses de cavalerie et d'infanterie qui étaient en face de nous dans les bois; le colonel de Bentzmann, comme toujours, s'est montré un artilleur habile et a été parfaitement secondé par ses officiers.

Un moment, la charge de cette masse de cavalerie paraissait s imminente que tous les officiers de mon état-major mirent le sabre à la main, mais je regardai toute ma ligne d'infanterie, et, à l'air déterminé de mes hommes, je vis bien que la charge n'arriverait pas jusqu'à eux; j'étais parfaitement tranquille.

Je fis sonner de suite en avant pour profiter de la confusion que l'artillerie avait jetée dans les camps tartares dont les troupes, cependant, se retiraient en ordre. Le général Collineau les tourna à gauche, les rejeta sur le pont de Palikao, but de notre opération, et la brigade Jamin marcha directement sur ce pont, à l'extrémité duquel était la bannière de San-ko-li-tsin.

Le pont, battu de flanc et de front par l'artillerie, fut enlevé au pas de course, et nous nous emparâmes de 10 pièces de canon qui le défendaient. Nous avons tué un grand nombre de Tartares de la bannière impériale, qui se défendaient avec bravoure et nous fûmes maîtres de la position.

Le 2e bataillon de chasseurs à pied s'est conduit admirablement comme toujours; toutes les armes ont fait preuve de grande énergie; nous avons jeté par terre environ 2 000 hommes de cavalerie et d'infanterie, dont les corps sont restés sur le champ de bataille; nous avons pris 17 canons en bronze, dont quelques pièces hollandaises fort belles, et plusieurs batteries de djingoles et petits canons de fonte, une bannière de San-ko-li-tsin, une quantité innombrable de fusils à mèche et de paquets de flèches et 10 000 kilos de poudre, abandonnés dans un grand magasin attenant au pont.

L'armée tartare a été tellement démoralisée qu'une reconnaissance, que j'ai fait faire aujourd'hui sur la route de Pékin, n'a rien trouvé à 3 lieues en avant, c'est-à-dire à 2 lieues environ de la capitale du Céleste Empire.

Je suis paré pour mes approvisionnements en vivres et munitions; j'ai organisé des transports par eau. Je ne crains rien. Je n'ai pas le temps de relire ma lettre; j'ajoute cependant que le combat a duré de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Je n'ai pas encore le chiffre de nos pertes, mais il est insignifiant.

Le soir du 21 septembre, jour de la bataille de Palikao, M. l'ambassadeur de France arriva fort tard à ce village avec la troupe que je lui avais laissée pour l'escorter. La journée du lendemain fut consacrée à l'établissement d'un hôpital, dans lequel furent reçus indistinctement les blessés chinois et français; nos officiers de santé prodiguèrent à tous les mêmes soins, ce qui surprenait beaucoup ces malheureux

Chinois, habitués par leurs mandarins à nous considérer comme des barbares sans pitié.

Les relations diplomatiques se renouèrent entre nos ambassadeurs et le gouvernement impérial. Je profitai du temps d'arrêt qu'elles apportèrent dans les opérations militaires pour me réorganiser en vivres et munitions que je fis venir de Tien-tsin, où je renvoyai les jonques vides.

J'avais été obligé de faire commander de nombreuses corvées de prisonniers chinois pour enterrer les cadavres de leurs camarades tués le 21 et dont le nombre s'élevait à près de 3 000; grande quantité de ces cadavres avait été jetée dans le canal, d'où il fallut les retirer; c'était un travail fatigant et indispensable par cette grande chaleur; cette triste besogne terminée, comme je ne pouvais nourrir un aussi grand nombre de prisonniers et que l'humanité ne me permettait pas de les laisser sans nourriture, je les renvoyai au mandarin de Toung-tchéou, en couvrant à ses yeux cet acte de nécessité du voile de la générosité.

Je prévoyais que les négociations diplomatiques pourraient encore aboutir à un résultat négatif.

La mauvaise foi, qui dictait les communications que recevait le baron Gros, me fit prévoir que notre marche sur Pékin serait indispensable pour trancher les dernières difficultés, et, dans cet ordre d'idées, je proposai au général Grant d'envoyer une grande reconnaissance des deux armées alliées jusque sous les murs de la capitale.

Cette marche d'une partie de nos troupes sur Pékin avait le double avantage de nous éclairer sur notre route à parcourir vers cette ville, de nous faire connaître les points attaquables et, en même temps, de déterminer le gouvernement chinois à céder enfin aux demandes des ambassadeurs.

Je donnai donc l'ordre à mon chef d'état-major[1] de faire partir, le 26 au matin, une forte reconnaissance sous les ordres du chef d'escadron d'état-major Campenon[2], officier très intelligent et très énergique. Cet officier supérieur, parti de grand matin, m'adressait, le même soir, de retour de sa mission, le rapport suivant :

1. Colonel Schmitz, plus tard général de division.
2. Plus tard général de division et ministre de la Guerre.

Palikao, le 26 septembre 1860.

Mon Général,

Conformément à vos ordres, j'ai quitté le camp ce matin à 5 heures, avec le bataillon de chasseurs à pied, un bataillon du 101e de ligne, une section de 4 et un peloton de 25 artilleurs; à 6 heures deux escadrons de Sikhes [1] se mirent en tête de la colonne française et nous suivîmes la chaussée dallée de Pékin dans l'ordre suivant : un escadron de Sikhes sur la chaussée, l'autre escadron divisé en flanqueurs à droite et à gauche; le peloton d'artilleurs également en flanqueurs; le bataillon de chasseurs à pied, la section d'artillerie, le bataillon du 101e. L'infanterie gardait également les deux côtés de la route.

A 8 kilomètres en avant de nos camps, je laissai un premier échelon, composé de la section d'artillerie et du bataillon du 101e, commandant Blot. Les deux pièces furent placées de manière à pouvoir enfiler la route et à battre en même temps le terrain à droite et à gauche. L'infanterie, embusquée dans des jardins, offrait à l'artillerie et au reste des troupes un appui solide, s'il devenait nécessaire de se replier.

Je continuai donc à marcher dans la direction de Pékin, avec les Sikhes, le peloton d'artillerie et le bataillon de chasseurs à pied.

A 4 kilomètres environ du premier échelon, mes flanqueurs de droite furent accueillis par un feu assez vif de mousqueterie. C'étaient les vedettes tartares qui, au dire du colonel commandant la reconnaissance anglaise, se repliaient dans la direction d'un camp que l'on supposait devoir exister à droite de la route vers le Nord de Pékin. Je fis arrêter le bataillon de chasseurs, après avoir défendu aux canonniers à cheval de répondre au feu des Tartares. Le commandant de la Poterie prit position au milieu d'un pâté de maisons, situées à droite et à gauche de la chaussée, et il attendit, dans de bonnes conditions de défense, des nouvelles de la cavalerie anglaise qui s'était portée en avant. Au bout d'une demi-heure environ, le major qui commandait les deux escadrons de Sikhes vint me prévenir que ses cavaliers étaient arrêtés près du faubourg de l'Est et me demander de faire avancer jusque-là un bataillon d'infanterie. Le commandant de la Poterie vint prendre dans les premières maisons du faubourg une position analogue à celle qu'il occupait précédemment en arrière.

Nous touchions donc enfin à cette ville si désirée, dont les murailles et les portes monumentales se découpaient à l'horizon à environ 1 200 mètres du point où nous nous étions arrêtés. Le colonel qui dirigeait la reconnaissance anglaise me demanda alors que le bataillon de chasseurs stationnât sur le point où il était placé, jusqu'à ce que les Sikhes eussent poussé deux reconnaissances, l'une vers le Sud de la ville, qui lui semblait peu importante, l'autre vers le Nord, où il pensait pouvoir constater la présence des camps tartares.

Tout en déférant à sa demande, je lui fis observer qu'il me paraissait non moins utile de chercher à voir de près l'enceinte même de la

1. Cavaliers hindous.

ville et je lui proposai d'entrer dans les faubourgs. Il me refusa net et partit avec sa cavalerie pour décrire un grand demi-cercle autour du point dont le bataillon de chasseurs formait le pivot.

Je résolus de mettre à profit le temps assez long nécessaire à cette opération, et, prenant avec moi le capitaine d'artillerie de Coatpont et dix artilleurs, j'entrai dans le faubourg. Nous traversâmes une rue large, bordée de maisons en bois, à façades richement sculptées. Deux arcs de triomphe monumentaux s'élèvent à peu de distance l'un de l'autre, environ vers le milieu du faubourg. Toutes les maisons étaient fermées et la population, en apparence indifférente mais très nombreuse, était tenue avec peine à distance. Nous marchâmes ainsi jusqu'à environ 100 mètres de la porte.

Cette porte, dont la hauteur dépasse environ de moitié celle du mur d'enceinte que j'évalue de 12 à 13 mètres, présente, à sa partie supérieure, quatre rangées horizontales de douze embrasures, chacune ayant la forme des sabords d'un bâtiment. Les pièces, s'il y en a, ne sont pas apparentes et aucun défenseur ne se montrait, ni dans cette espèce de caserne fortifiée, ni sur les murailles.

L'accroissement de la population et la présence de quelques cavaliers tartares sur nos derrières, dans la rue adjacente à la chaussée, me forcèrent à rétrograder. Je sortis du faubourg lentement, en bon ordre, sans avoir été inquiété; la reconnaissance des Sikhes rentrait en ce moment sans avoir rien vu dans la pointe qu'elle avait poussée vers le Sud, et se préparait à reconnaître dans la direction du Nord, mais le mouvement se faisait chaque fois en dehors du faubourg.

Je résolus donc de faire une seconde tentative pour approcher aussi près que possible du rempart. Je me dirigeai avec MM. les capitaines Foerster, Guerrier et quatre cavaliers sur un point situé entre les portes de l'Est et du Sud. En cet endroit le faubourg, beaucoup moins étendu, se compose de maisons abandonnées et de grands bâtiments au milieu desquels on peut circuler facilement.

Au bout de 7 ou 800 mètres environ, nous vîmes la muraille à découvert, mais, contrairement à ce qui avait eu lieu à la porte de l'Est, les créneaux se garnirent de défenseurs armés de fusils de rempart. Sur une espèce de tour carrée à notre gauche nous vîmes deux pièces de canon. La muraille, en bon état, paraissait avoir la même hauteur que celle de la porte de l'Est, et des constructions en ruines en cachaient le pied.

Nous nous avançâmes jusqu'à 40 mètres, sans que l'ennemi ouvrît son feu; cette longanimité de sa part était due à la répétition de la manœuvre qui m'avait forcé de quitter le faubourg, et nous dûmes nous replier assez vite devant le mouvement d'une quarantaine de cavaliers tartares qui essayaient de nous couper le chemin.

Je revins au bataillon de chasseurs et, la reconnaissance des Sikhes vers le Nord n'ayant trouvé qu'un parti de 200 cavaliers, qui prirent la fuite, là où l'on pensait trouver un camp considérable, nous rejoignîmes nos bivouacs.

En résumé, il résulte de la reconnaissance du 26 que la route est libre jusqu'à Pékin, que les camps tartares, s'ils existent, sont derrière la ville ou assez éloignés vers le Nord; qu'aucun soldat n'occupe le faubourg de l'Est, dans lequel on ne voit aucun préparatif de défense et que si l'on ne veut pas suivre jusqu'au bout la voie dallée qui aboutit à cette porte de l'Est, silencieuse et de mauvais augure, on trouve, en descendant un peu au Sud, un point d'où le mur se voit de loin à découvert; les maisons en ruines qui y conduisent semblent disposées pour abriter les tirailleurs qui feraient bientôt taire le feu des créneaux, et les constructions établies jusqu'au pied des remparts favoriseraient l'accès de la brèche.

Signé :

CAMPENON.

LA PRISE DU PALAIS D'ÉTÉ

J'ai dit que le général Grant et moi, nous avions arrêté, de concert avec les ambassadeurs, que, le 5 octobre, nous mettrions en marche vers Pékin les armées alliées.

Rien n'étant venu modifier cette décision, le 5 au matin je quittai Palikao, après avoir pris toutes les mesures de précaution nécessaires pour garantir ce nouveau point, qui assurait mes communications par eau et par terre avec Tien-tsin et qui était un nouveau dépôt pour mon ambulance et une partie de mon administration.

Je dus donc laisser à Palikao deux compagnies du 102e de ligne, après en avoir déjà laissé une du 101e à Tchang-kia-ouan et je me mis en marche avec environ 4 000 hommes; les Anglais n'en avaient pas davantage. C'est avec cette force de 8 000 hommes, que nous allions, à 6 000 lieues de l'Europe, faire le siège d'une ville qui renfermait 1 800 000 habitants et près de laquelle se trouvait une armée considérable de Tartares pour la protéger! Et cependant, après nos derniers succès, notre confiance était telle que nous n'avions pas hésité un seul instant.

Le baron Gros était resté en avant de Palikao, en attendant que je pusse lui faire savoir s'il pouvait venir rejoindre l'armée; il était placé, avec l'ambassade, dans une ferme que j'avais fait fortifier d'une manière suffisante pour résister aux attaques que quelques cavaliers tartares, répandus dans la campagne, auraient pu tenter.

En me portant en avant, je trouvai sur la route un village habité par des musulmans qui suivaient leur culte et qui parlaient arabe au milieu de toutes ces populations chinoises. Ils vivaient entre eux et occupaient ces lieux de temps immémorial, sans pouvoir dire d'où ils venaient et par quel hasard ils se trouvaient transplantés dans un pays dont ils ne partageaient ni les coutumes ni le langage; ils firent avec nous la conversation en arabe et nous montrèrent un Coran; ils étaient circoncis.

Un peu plus loin je fis bivouaquer les troupes dans un village qui se composait d'un grand nombre de tuileries très élevées, sur la plate-forme desquelles on montait par un chemin en spirale. L'armée anglaise s'était également arrêtée près de ce village, et nous plaçâmes des vedettes sur les points culminants des briqueteries. On nous dit, dans le pays, que ces établissements étaient la propriété de l'Empereur, et que les briquetiers étaient ses fermiers.

Je logeai avec tout mon état-major chez l'un d'eux, dans une maison de médiocre apparence, dont cependant les habitantes possédaient quelques bijoux, car des spahis s'étaient introduit chez elles et les dévalisaient. Attiré par leurs cris, je leur fis rendre ce qui leur avait été pris, et je crus devoir faire un exemple sévère des coupables, afin de rassurer les habitants du pays sur nos intentions.

Je reçus, ce même jour, une dépêche confidentielle du baron Gros qui m'écrivait du lieu où il s'était arrêté en quittant Palikao :

Route de Pékin, le 5 octobre 1860.

Monsieur le général.

Au moment où nous allons probablement entrer dans Pékin, soit en nous en emparant de vive force, soit par suite d'une capitulation, permettez-moi de vous rappeler qu'il se trouve dans cette grande ville plusieurs édifices où établissements religieux, construits autrefois aux frais de la France et confisqués depuis longtemps par le gouvernement chinois pendant les diverses persécutions dont le catholicisme a eu à souffrir dans l'Empire.

Lorsqu'en 1844, un traité fut signé entre la France et la Chine, le haut commissaire Ki-ling s'engagea au nom de l'empereur Tao-kouang, père du souverain actuel, à faire restituer ces édifices à leurs anciens propriétaires. La conquête ne nous donne-t-elle pas le droit de reprendre et de garder ce qui nous a été enlevé, il y a déjà quelque

temps, et que le sort des armes remet aujourd'hui entre nos mains? Et, si une capitulation a lieu, ne pouvons-nous pas y stipuler que ces édifices nous seront rendus? Quelques autres établissements du même genre ont été confisqués aussi dans les provinces, et peut-être serait-il utile, si cela est possible, d'obtenir en termes généraux la restitution promise par Tao-kouang de tous les établissements catholiques confisqués pendant la persécution.

Si nous entrons de vive force dans la ville, l'occupation par nous de ces édifices ou des sites où ils se trouvaient serait de droit, sauf à régulariser diplomatiquement ensuite la question de droit, pour éviter de nouvelles difficultés à l'avenir.

Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le général, que cette mesure pourrait n'être pas du goût de nos alliés, mais, puisqu'ils ont repris à Ta-kou les canons que les Chinois leur avaient enlevés en 1859, il me semble qu'ils auraient bien mauvaise grâce à ne pas trouver bon que nous reprenions, lorsque la force nous les donne, les établissements religieux que les Chinois avaient enlevé, autrefois, aux missionnaires français.

M. de Méritens, qui a eu l'honneur de vous voir, m'engage de votre part à aller m'installer demain matin dans la pagode que vous avez quittée pour avancer sur Pékin. Est-il bien prudent à moi de faire deux lieues avec une faible escorte de 30 hommes, je crois? Le commandant anglais du voisinage a des craintes pour la nuit; il parle de cavaliers tartares qui ont reconnu son camp hier, et m'engage, à la première alerte, à m'y réfugier, se trouvant dans l'impossibilité de faire sortir ses hommes pour me secourir si j'étais attaqué; il a espacé ses vedettes entre moi et Pékin. J'hésite un peu à ne pas attendre ici le message que vous m'enverrez, mais je me rendrai probablement à l'avis de mon entourage, qui préfère aller vous rejoindre demain au point du jour qu'à rester où je suis. Je partirai donc demain à 5 heures du matin pour aller vous rejoindre et je chercherai à vous faire parvenir cette lettre.

Signé :

BARON GROS.

P.-S. — Voici les noms de nos anciens établissements religieux dans Pékin, dans le cas où le silence absolu de nos missionnaires durerait encore :

Pé-tang : Église du Nord détruite; les habitations subsistent et existent dans la ville jaune, Nord-ouest du palais impérial. — *Nang-tin* : Cathédrale détruite dans la ville chinoise. — *Toung-tang* : Église de l'Est incendiée. — *Sy-tang* : Église de l'Ouest détruite. — *Cimetière Français.* — *Cimetière* de la cathédrale; les Russes l'ont à eux; ils le rendront. — *Cimetières* de Toung-tang et de Sy-tang.

Les missions étrangères tiennent surtout à avoir Pé-tang et Nang-tin et leurs cimetières.

On voit que notre ambassadeur escomptait un peu la prise de possession de Pékin, mais nous avions cependant encore quelques difficultés à surmonter avant de nous rendre maîtres de la capitale.

Le 6 au matin, je quittai la briqueterie, où, pour la première fois, j'avais vu, en Chine, de magnifiques raisins. Je demandai plus tard à des savants chinois pourquoi ils ne faisaient pas du vin de raisin au lieu de cette affreuse boisson qu'ils appellent samchou. Ils me répondirent que, dans la tradition, sept fois les Chinois avaient fait du vin de raisin, mais il paraît que, pour leurs palais blasés, il faut des alccools provenant du riz fermenté, le riz étant la production la plus abondante de ce pays.

Le général Grant et moi, nous fîmes une grande halte auprès de briqueteries plus rapprochées de Pékin, et nous montâmes sur la plus élevée afin de découvrir le terrain au loin. Alors apparut à nos yeux, pour la première fois, cette ville de Pékin, avec son immense muraille et ses tours carrées; nous n'en étions plus qu'à 2 000 mètres environ. Il est des émotions qu'il est difficile de décrire; telle fut celle que j'éprouvai à la vue de cette ville, que, dans ma jeunesse, j'avais reléguée au nombre des contes de fées et qui aujourd'hui m'apparaissait dans toute sa réalité.

Après un repos d'une heure, je vis quelques cavaliers tartares qui allaient et venaient sur la crête d'une redoute en terre placée en avant de la ville et qui paraissait être un grand camp retranché.

Je pensai que ce camp devait être celui où le chef tartare San-ko-li-tsin avait dû rassembler ses troupes pour tenter un dernier effort; nous en étions séparés par un bois assez épais qui me dérobait la vue de ce qui pouvait se passer au pied de cette redoute, et je ne voulus pas m'engager dans le bois avant de l'avoir fait fouiller.

Je fis venis M. le colonel d'état-major D... et je le chargeai d'aller, avec les 25 spahis qui me servaient d'escorte, reconnaître le terrain qui nous séparait du camp tartare.

Une demi-heure était à peine écoulée que le colonel D... revenait à toute bride, avec les spahis, me disant qu'un parti de deux mille cavaliers environ venait de le poursuivre; les

spahis, interrogés par moi, me dirent qu'ils n'avaient rien vu, et je suis encore à m'expliquer cet événement.

Je concertai avec le général Grant notre marche sur Pékin, et, dans le doute d'une rencontre avec l'armée tartare, nous nous partageâmes en quatre colonnes, traversant les bois à la même hauteur, en nous faisant éclairer par une ligne nombreuse de tirailleurs.

L'armée anglaise avait sa colonne d'infanterie à l'extrême droite; sa colonne de cavalerie, sous les ordres du brigadier Pattle, marchait entre cette infanterie et la colonne française du général Jamin, en tête de laquelle je me plaçai; la colonne Collineau formait l'extrême gauche de la ligne.

Nous avançâmes dans cet ordre de bataille en colonnes avec intervalles de déploiement, et nous parvînmes jusqu'à un village, situé au pied de la grande redoute en terre, sans avoir rencontré un seul ennemi. Le général Grant, qui se trouvait placé en face de ce village, ayant interrogé les habitants, me fit dire que ceux-ci affirmaient qu'une troupe d'environ 12 000 cavaliers avait évacué ce camp la veille au soir, et que les quelques cavaliers que nous avions encore aperçus le matin étaient, au nombre d'une douzaine, laissés pour surveiller nos mouvements. Le colonel D... avait donc été sous le coup d'une hallucination étrange!

Je montai avec Lord Elgin sur les remparts de la redoute et nous constatâmes qu'aucune troupe n'apparaissait au loin. Les paysans chinois interrogés avaient dit que les 12 000 cavaliers, qui avaient quitté la redoute, s'étaient retirés au Palais d'été de l'empereur de Chine, près d'un village appelé Yuang-ming-yuan, à 2 lieues au plus de l'endroit où nous nous trouvions. Nous résolûmes, le général Grant et moi, de détruire cette troupe avant d'établir notre camp devant Pékin, afin d'enlever ce dernier espoir de défense au gouvernement chinois. Après une courte halte, nous prîmes donc la direction de Yuang-ming-yuan, qui nous avait été indiquée par les paysans, mais nous avions à traverser un pays couvert d'arbres, sur des routes de sable qui se croisaient en tout sens, de telle sorte que le général Grant, qui était à la droite de sa cavalerie, comme je l'ai dit, l'ayant perdu de vue, se jeta trop à gauche et se rapprocha de Pékin avec son infanterie.

La cavalerie anglaise, continuant sa marche vers le Palais d'été, et ma colonne, se tenant toujours à sa hauteur et à sa gauche, suivaient naturellement la même direction. Nous fîmes dans cet ordre plusieurs contremarches qui nous éloignèrent et nous rapprochèrent successivement du but que nous cherchions à atteindre jusqu'à ce que nous ayons pu saisir deux Chinois du pays qui, par crainte d'un traitement sévère, nous conduisirent à un très beau pont qui faisait face au Palais d'été; il était sept heures du soir environ.

Le brigadier Pattle, ignorant ce qu'était devenu le général en chef de l'armée anglaise et l'infanterie de cette armée, vint me demander de s'établir près de nous, ce que je m'empressai de lui accorder.

Le pont de Yuang-ming-yuan était placé sur un très grand lac et reliait le village au palais, qui se trouvait en face de ce pont. Après avoir traversé celui-ci, une très large avenue, qui conduisait au palais, était bordée à droite de maisons destinées au logement des mandarins et employés de la Maison impériale, et, à gauche, par un bois de très beaux et grands arbres. Avant de faire placer mes troupes au bivouac, je fis reconnaître le palais, derrière lequel des troupes tartares pouvaient être cachées. J'envoyai deux compagnies d'infanterie de marine pour pénétrer dans l'intérieur, et je prescrivis à M. de Pina, lieutenant de vaisseau et mon officier d'ordonnance, de marcher avec ces compagnies afin de venir me rendre compte de ce qu'il aurait vu. J'ordonnai aux troupes de rester sous les armes et bien m'en prit, car une décharge d'armes à feu étant partie de l'intérieur du palais, plusieurs balles vinrent frapper quelques hommes.

Les compagnies envoyées pour explorer l'intérieur du palais avaient trouvé les portes fermées; le plus profond silence régnait dans l'intérieur; mon officier d'ordonnance, M. de Pina, et M. Vivenon, enseigne de vaisseau, firent apporter des échelles pour escalader les murs. A peine étaient-ils sur la crête du mur qu'ils reconnurent des Tartares armés de flèches, de fusils et de piques et qui paraissaient vouloir défendre l'accès de l'intérieur du palais. A la vue des deux officiers, ces hommes se retirèrent et M. de Pina franchit le mur afin d'ouvrir la porte d'entrée à la troupe. A ce moment

les Tartares revinrent sur M. de Pina, et il s'engagea entre lui et ces hommes un combat qu'il soutint bravement en tirant quelques coups de revolver. Il fut d'abord légèrement blessé à la main gauche dont le pouce fut traversé par une pointe de flèche, mais il reçut une blessure beaucoup plus grave au poignet droit, dont l'articulation fut profondément entamée par un coup de sabre.

Pendant cette courte lutte, les soldats d'infanterie de marine, qui avaient franchi le mur ou qui étaient entrés par la porte ouverte par le lieutenant de vaisseau de Pina, vinrent à son secours et à celui de M. Vivenon, leur officier, qui avait reçu un coup de feu dans le côté. Les Tartares, voyant toute résistance inutile, prirent la fuite en désordre, laissant derrière eux trois de leurs tués et emportant plusieurs de leurs blessés.

Le bruit de la fusillade m'ayant attiré, je fis venir le général Collineau avec sa brigade et je lui fis occuper la première cour du palais, ne voulant pas pénétrer plus avant, pendant la nuit, dans un lieu inconnu. Un peu de désordre s'était produit, et plusieurs balles, lancées du palais, avaient atteint quelques hommes ou chevaux. Le cheval de M. de Bouillé, mon aide de camp, dans ce moment près de moi, eut le chanfrein traversé par une balle. J'ordonnai aux troupes de ne pas faire feu et tout rentra dans l'ordre.

Sept ou huit cents Tartares, qui occupaient le palais, se retirèrent derrière les derniers murs donnant sur la campagne.

Je fis placer les troupes au bivouac en prenant toutes les mesures de sécurité que la circonstance exigeait, et la nuit se passa sans événement.

Le lendemain 7 octobre, je me rendis de grand matin au palais, accompagné des généraux Jamin et Collineau, de mon chef d'état-major, le colonel Schmitz, du général de brigade anglais Pattle, avec lequel étaient le major Sley, des dragons de la Reine, et le colonel Fowley; une compagnie d'infanterie nous précédait pour assurer notre marche, mais les palais étaient entièrement évacués par les Tartares. Je tenais à ce que nos alliés fussent représentés dans cette première visite du palais, afin qu'aucun doute ne pût germer

dans leur esprit au sujet de notre bonne foi à leur égard.

Après avoir visité des appartements d'une splendeur indescriptible, je fis placer partout des sentinelles et je désignai deux capitaines d'artillerie, MM. Schelcher et de Brives, pour veiller à ce que personne ne pût pénétrer dans le palais et que tout fût conservé intact jusqu'à l'arrivée du général en chef anglais, sir Hope Grant, que le brigadier Pattle fit prévenir de suite; le général Grant avait fait tirer plusieurs coups de canon pour rallier sa cavalerie, dont il s'était séparé la veille.

A 11 heures, le général en chef de l'armée anglaise arrivait au camp avec Lord Elgin, et ces messieurs pouvaient constater quelle avait été notre loyauté en voyant tout en place et dans le meilleur ordre. Il n'en avait pas été de même, quelques jours auparavant, le 18 septembre, à Tchang-kia-ouan où nos alliés avaient fait des prises importantes sans nous en faire part; on disait qu'ils avaient trouvé des thés pour des sommes considérables.

Chez les Anglais le plus grand ordre règne pour l'enlèvement des prises; celles-ci sont emportées par des corvées commandées par des officiers, déposées en lieu sûr et vendues à l'encan; le produit est partagé entre tous les capteurs. Malgré la surveillance apportée par les chefs à ce service, je pense qu'il doit se glisser beaucoup de contraventions; les Sikhes, comme nos Arabes d'Algérie, sont très rapaces et la grande quantité de coolies attachés à l'armée anglaise rend presque impossible cette surveillance.

Les chefs anglais arrivés, nous nous concertâmes sur ce qu'il convenait de faire de toutes les richesses renfermées dans le Palais d'été et, suivant les instructions que nous avions reçues, nous décidâmes qu'elles seraient partagées également entre les deux armées, sauf à ce que chacune de celles-ci en fît l'usage autorisé par les règlements. A cet effet, nous désignâmes, pour chaque armée, trois commissaires, qui furent chargés de faire mettre à part les objets les plus précieux comme curiosités, afin qu'un partage égal en fût fait; il eût été impossible de songer à emporter la totalité des objets; nos moyens de transport étaient trop restreints. Dans le choix des objets, fait par Lord Elgin,

j'ai tenu à ce que la reine d'Angleterre eût le premier choix : c'était un acte de galanterie de la France.

Lord Elgin choisit donc un bâton de commandement de l'empereur de Chine, en jade vert, que les Chinois estimèrent d'une haute valeur; plus tard, un semblable bâton ayant été trouvé fut destiné à S. M. l'empereur des Français. Le partage ayant été fait avec la plus grande loyauté, la part revenant aux Français fut placée sous la surveillance des trois commissaires désignés.

J'avais été prévenu que l'on avait aperçu, à peu près à 2 ou 3 lieues derrière le Palais d'été, une masse de cavaliers tartares; je montai de suite à cheval et je me fis accompagner par un peloton de 25 cavaliers d'artillerie pour me porter sur un point culminant, près du palais. Il y avait sur ce point une pagode magnifique, qui renfermait un Bouddha en bronze d'une hauteur de 70 pieds et qui avait 300 lames de sabre dans chaque main. Au milieu d'un lac, sur lequel il y avait plusieurs jolies gondoles, était une île artificielle, sur laquelle se voyait une très belle construction qui renfermait sans doute des objets précieux que l'on avait voulu mettre à l'abri de nos recherches.

Ce qu'il y eut d'assez curieux, c'est que M. le commandant Blot, envoyé en reconnaissance avec son bataillon, avait trouvé dans l'île dont je viens de parler une grande quantité de bouteilles de vin de Bordeaux; il m'en rendit compte le soir, en me disant qu'il y en avait en quantité suffisante pour faire une distribution le lendemain à tous nos hommes. Je chargeai le commandant Blot de retourner le lendemain matin pour s'emparer de ce vin, mais quantité de bouteilles cassées et la disparition des barques attestèrent qu'un déménagement très accéléré avait eu lieu pendant la nuit.

Me trouvant sur la pagode élevée dont j'ai parlé, je vis, dans la campagne, un mouvement d'un assez grand nombre de cavaliers, et je jugeai prudent de retourner au camp pour prendre les mesures convenables contre cette troupe. Au moment où j'arrivais près du palais, un planton me remit un mot du général Jamin pour me prévenir que l'on venait de découvrir une cachette que l'on pensait devoir renfermer le trésor particulier de l'Empereur. Le général, en m'atten-

dant, avait fait placer des factionnaires devant le lieu qui renfermait ce trésor.

Je m'y rendis et je vis à gauche, dans le fond de la seconde cour du palais, une petite porte basse, qui paraissait donner l'entrée à une espèce de caveau, recouvert de terre et de mousse. Il paraît que des Chinois avaient indiqué ce caveau que personne n'aurait pu soupçonner de renfermer des richesses.

Le caveau fut ouvert en présence des mêmes commissaires qui avaient fonctionné le matin dans le palais, et la porte enlevée donna accès à une très petite cour; à droite et à gauche de l'entrée se trouvaient, fermés par des doubles portes basses, deux caveaux dans l'un desquels on trouva de petits lingots d'or et d'argent pour une valeur d'environ 800 000 francs, plus des gaines renfermant des colliers de verroterie, de boules de jade et de perles, dit-on. On a prétendu que des officiers avaient fait fortune avec ces perles; la manière dont a eu lieu le partage de cette nouvelle trouvaille ne me permet pas d'ajouter foi à ces bruits. Les colliers trouvés étaient des cadeaux destinés par l'Empereur aux mandarins. Je n'ai jamais cru à leur valeur commerciale.

La commission m'ayant offert trois de ces colliers pour ma femme et mes filles, comme un souvenir de l'expédition, j'en ai fait faire pour S. M. l'Impératrice ce chapelet qui a fait tant de bruit[1].

Le partage de l'argent fut fait avec la même régularité que celui des objets, et il revint à chacune des deux armées alliées, environ 400 000 francs, ce qui produisit pour chaque soldat français une somme d'environ 80 francs[2]. Il fut nommé, pour cette distribution, une commission composée d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat de chaque corps : le général Jamin la présidait avec le général Collineau.

Le partage de l'argent ayant été fait, la commission consulta

1. Voir, dans le livre du général de Palikao : *Un ministère de la Guerre de vingt-quatre jours*, Paris, Plon, 1873, in-8°, p. 185, une note au sujet de ce chapelet qui, béni par Mgr Mouly, fut remis à l'Impératrice à Fontainebleau après le retour de Palikao en France.

2. C'est également le chiffre que donne le général Collineau : « Chaque soldat a reçu de 80 à 100 francs. » (*Notes et souvenirs du général Collineau, Carnet de la Sabretache*, mai-juin 1924, p. 311.)

les différents corps pour savoir de quelle manière on procéderait au partage des objets capturés. L'armée émit alors spontanément le vœu que tous les objets précieux provenant du palais impérial fussent envoyés en cadeau à S. M. l'Impératrice, qui avait placé sous son patronage l'expédition de Chine, qu'elle avait pourvue d'objets nécessaires au pansement des blessés ou des malades. Cette preuve de reconnaissance était digne des braves cœurs qui avaient montré tant de courage dans les périls de toute nature qu'ils venaient d'affronter.

Parmi tous les objets trouvés, quelques-uns furent mis à part pour être offerts, un à l'ambassadeur, baron Gros, au ministre de la Guerre, au général en chef et à chacun des généraux Jamin et Collineau, à l'amiral Charner et aux deux contre-amiraux Page et Protet, en tout huit objets; le reste fut emballé dans des caisses à destination de S. M. l'Impératrice, sous le couvert de l'Empereur. Un officier d'artillerie fut chargé d'accompagner jusqu'à Paris le don de l'armée.

Ce que l'on appelait le Palais d'été était un grand terrain carré d'environ 4 lieues de tour, planté de beaux arbres et arrosé par des cours d'eau qui, sur certains points, formaient quelques pièces d'eau sur lesquelles on pouvait se promener en bateau. Vingt palais destinés à divers usages existaient sur ce terrain, enceint d'un mur, dégradé sur quelques points. Ces vingt palais avaient des destinations diverses. Le premier, le plus important et le plus élégant, était destiné à l'habitation de l'Empereur. Un autre renfermait des paons et des oiseaux rares; il avait le nom de palais des paons. Un troisième renfermait des quantités nombreuses de pièces d'étoffe de soie; on m'a dit que chaque fabricant de soierie était obligé de faire hommage à l'Empereur d'une pièce de soie, d'une valeur déterminée; à voir ce que renfermait ce palais, on eût pu croire que l'Empereur fournissait de soie tous ses sujets. Je pense qu'en outre de l'habillement des gens de sa maison, ces étoffes étaient données par l'Empereur à ses principaux mandarins. Les pièces étaient d'une telle longueur et en si grande quantité qu'à défaut de cordes pour attacher nos chevaux au bivouac nous les employâmes

à cet usage. Elles nous servirent aussi à faire emballer tous les objets trouvés dans le palais; le reste fut abandonné aux Chinois qui suivaient l'armée.

Le palais des voitures renfermait deux magnifiques huit ressorts anglais, avec les harnais dorés et argentés pour huit chevaux. C'était l'un des cadeaux qu'en 1818 Lord Macartney, ambassadeur d'Angleterre en Chine, avait offerts à l'Empereur. Voitures et harnais étaient restés depuis le premier jour dans la même situation et tombaient en poussière. J'aime à croire que les Anglais avaient joint au cadeau des voitures, celui de huit chevaux d'attelage, car il eût été bien impossible aux Chinois d'employer leurs petits chevaux à tirer de pareils carrosses.

Je parlerai encore d'un palais dont je déplore le pillage; c'était celui qui renfermait les archives de la Chine, consistant en de nombreux tableaux carrés de cinquante centimètres de côté, avec un cartouche indiquant le sujet auquel se rapportait le dessin du tableau; l'histoire de la Chine devait se trouver tout entière dans cette collection de dessins dont les couleurs étaient encore aussi vives que s'ils venaient de sortir du pinceau. J'ai pu rapporter seulement quelques-uns de ces tableaux, et plusieurs officiers ont fait comme moi; mais la presque totalité de ce musée intéressant a dû être détruite par les pillards chinois.

Les faits et gestes de ceux-ci ont contribué à égarer l'opinion publique sur le rôle joué par l'armée dans le pillage et la destruction du Palais d'été. Je crois avoir dit déjà que l'armée était suivie, dans sa marche, par des bandes de Chinois, que l'on était obligé d'éloigner des campements à coups de fusil. Ces bandes s'étaient augmentées, aux approches de Pékin, de toute la populace inoccupée d'une grande ville, et quantité de ces misérables s'étaient introduits dans les jardins des palais par les brèches faites dans les murs. Ils avaient pillé plusieurs des maisons renfermées dans l'enceinte de ces murs, et ils emportaient dans de grands sacs les objets volés. Nos soldats, qui s'étaient aperçus de la manière de procéder de ces brigands, les attendaient aux diverses issues par lesquelles ils passaient et se saisissaient du butin qu'ils enlevaient; de là cette grande quantité d'objets que l'on a

supposé depuis, et à tort, avoir été pris par l'armée dans l'intérieur des palais. Ceux de ces Chinois qui parvenaient, la nuit surtout, à emporter le fruit de leur pillage allaient le vendre aux marchands de la ville de Pékin; ceux-ci, lorsque l'armée quitta cette ville, s'empressèrent de céder tous ces objets à des prix très inférieurs dans la crainte qu'ils ne fussent trouvés en leur possession. C'est ainsi que beaucoup d'officiers purent se procurer à très bas prix certaines curiosités, d'une valeur artistique très supérieure.

Après un séjour de quarante-huit heures au palais de Yuang-ming-yuan, je me préparai à quitter ce lieu avec l'armée pour rejoindre, devant Pékin, l'armée anglaise et la portion de l'armée française qui s'y était déjà rendue.

Au moment du départ, je fus prévenu que l'on avait trouvé, dans les maisons adjacentes au palais et destinées aux mandarins, les dépouilles de quelques-uns de nos compatriotes prisonniers. Je me rendis de suite sur les lieux et je trouvai dans l'une de ces maisons, parmi les effets de nos malheureux camarades, un uniforme de M. le colonel d'artillerie Foullon-Grandchamps, un carnet et une selle ayant appartenu à M. Ader, l'officier comptable, 15 selles provenant de cavaliers sikhes et divers autres objets reconnus par des officiers anglais comme propriété de ceux des leurs pris par suite de la trahison du 18 septembre. Des habitants du village me firent voir une cour dans laquelle ils prétendirent que le cadavre de M. Bawlby, correspondant du *Times*, avait été jeté et dévoré par des porcs.

Ces nouvelles découvertes portèrent l'exaspération dans l'esprit des soldats des deux nations, et rien ne put arrêter leur fureur; ils mirent, de concert, le feu dans ces maisons, témoins de crimes si odieux; la plus voisine du premier palais lui communiqua l'incendie, mais il fut le seul ce jour-là qui fût sacrifié à la vengeance des armées alliées. Plus tard, les Anglais la complétèrent par la destruction des autres palais.

Parmi les papiers qui me furent remis et qui avaient été trouvés dans le palais, il en est un très intéressant, que je fis traduire immédiatement. Il était écrit par l'Empereur lui-même, avec son pinceau et à l'encre rouge. Il faisait

partie de ses notes secrètes. En voici la traduction littérale :

La Chine est, de tous les empires du monde, le plus puissant, le plus civilisé. Elle vient cependant d'être mise en danger par l'ineptie et l'ignorance de ses fonctionnaires.

Il y a vingt-deux ans que l'Angleterre nous offrait la paix ou la guerre; on s'est trouvé entre deux difficultés, ce qui est bien regrettable. Vous autres, mes ministres, chargés de garantir la sécurité de l'Empire, vous devez viser à établir quelque chose de stable, agir selon les circonstances et désirer, avant tout, le bien de l'État.

J'ai longtemps pensé à tout cela; j'y ai pensé du soir au matin; mon cœur est plein de doutes; à quelle cause attribuer ce qui se passe? Enfin, Ta-kou était la clef de Tien-tsin. Puisqu'on l'a perdue, est-il besoin d'en dire plus long!

Malheureusement, la suite de ces réflexions avait dû se trouver perdue au milieu d'une foule d'autres papiers, dont les Anglais s'étaient emparés; j'ai cru, cependant, devoir reproduire ces quelques lignes qui prouvent l'amertume que l'Empereur avait éprouvée à la suite de la prise de Ta-kou et son peu de confiance dans ses ministres.

J'arrivai le 9 octobre devant Pékin, et je fis camper l'armée dans des baraques qui avaient dû servir de logement aux troupes tartares. J'occupai moi-même, avec mes officiers, une pagode d'un faubourg, près des casernes.

J'espérais en arrivant au camp recevoir des nouvelles des prisonniers français, car j'avais appris en route que, le matin même, M. d'Escayrac de Lauture[1] et 4 soldats avaient été renvoyés au général en chef anglais. Mais les prisonniers ayant été séparés les uns des autres, ceux-ci ne purent nous donner aucune nouvelle de leurs compagnons d'infortune.

M. d'Escayrac vint déjeuner au quartier général, mais il lui était impossible de se servir de ses mains. On fut obligé de le faire manger; ses poignets avaient été coupés jusqu'à l'os par les cordes qui les attachaient et qui, par un raffinement de cruauté digne de ces barbares, étaient fréquemment mouillées, afin qu'elles se resserrassent de plus en plus.

1. Le comte d'Escayrac de Lauture (1882-1868), connu par ses explorations du Niger, chef de la mission scientifique de l'expédition de Chine, avait précédé l'intendant Dubut à Toung-tchéou et avait été fait prisonnier en même temps que nos officiers.

Pendant longtemps ce malheureux homme a été privé de l'usage de ses mains et sa mort prématurée en France a dû être la suite des horribles traitements qu'il a subis.

La vue des prisonniers rendus me fit préjuger le sort ou l'état de ceux restés encore au pouvoir de ce misérable gouvernement! Ce ne fut que plus tard que je connus la réalisation de mes pressentiments et que nous eûmes les détails des atrocités commises contre nos infortunés compatriotes.

J'appris qu'après notre départ du Palais d'été, les brigands chinois avaient achevé de piller les divers palais et avaient mis le feu; mais, les Tartares étant survenus, plusieurs de ces bandits furent tués et le feu éteint. Il était malheureusement réservé aux Européens civilisés d'achever la destruction complète de ces chefs-d'œuvre de l'art oriental[1].

L'ENTRÉE DANS PÉKIN

Aussitôt après mon arrivée devant Pékin, je m'occupai de l'établissement d'une batterie de siège contre la ville et à 60 mètres de la muraille, vis-à-vis l'un des quatre grands temples placés sur chaque face de l'enceinte.

Je fis prévenir de cette disposition mon collègue d'Angleterre qui vint assister avec moi, le colonel d'artillerie de Bentzmann et le lieutenant-colonel Dupouët, du génie, au tracé de cette batterie. Elle devait être armée de canons de 12 qui n'auraient pas eu une bien grande action contre des murs d'une épaisseur de 17 mètres. Mon but était plutôt d'effrayer le gouvernement chinois que de tenter un siège, que les temps froids qui approchaient ne m'auraient pas permis de conduire jusqu'à la fin. On verra que j'avais bien calculé en comptant sur la peur de ce gouvernement, aussi faible devant l'audace qu'il est présomptueux et barbare devant la faiblesse.

Ce qu'il y eut de plus surprenant dans cette circonstance, c'est que le rempart était couvert de soldats chinois armés

1. Les Anglais, pour venger leurs morts, mirent le feu au Palais d'été le 18 octobre.

de fusils à mèche et d'arcs; et qu'aucun d'eux, à une aussi petite distance, n'envoya un seul projectile dans le groupe assez compact des généraux et des officiers qui étaient présents. Cette attitude inoffensive de la part de ces soldats ne m'étonna pas; le prince Kong[1] avait dû défendre toute attaque contre les Européens, dans la crainte de compromettre les préliminaires de la paix. Nous nous retirâmes cependant pour ne pas tenter trop longtemps la patience des Chinois, et je rentrai à mon quartier général pour préparer une lettre au prince Kong afin de le sommer de me livrer la porte de la ville en face de mon camp, sous peine de la voir assiéger.

Le baron Gros arriva devant Pékin le 11 et fut installé provisoirement dans une espèce de ferme, près du quartier général, qui occupait lui-même un logement aussi peu confortable.

J'avait fait surveiller toutes les issues de Pékin, avec ordre d'arrêter et d'amener chez moi tous les individus qui tenteraient de sortir de la ville ou d'y entrer. Ce fut par ce moyen qu'un courrier chinois sortant à cheval de Pékin fut saisi et me fut amené; il était porteur d'un sac de toile, rempli de lettres pour diverses destinations. Je fis traduire tous les papiers renfermés dans le sac, mais ils ne contenaient rien d'intéressant, à l'exception d'une lettre écrite par un petit mandarin militaire à sa mère. Il lui rendait compte de la bataille du 21 à Palikao et lui disait que l'armée chinoise avait perdu plus de 3 000 hommes; que le général Chen-Pao avait été blessé, mais que cela n'avait rien d'étonnant, les barbares étant plus de cent mille! On voit que la peur avait terriblement grossi nos forces aux yeux du mandarin! Toutes les autres lettres étaient des correspondances particulières, sans intérêt, et je ne jugeai pas convenable de les retenir. Je laissai aller le courrier; je n'étais même pas fâché que le bruit se répandît que nous étions très nombreux.

Je profitai de mon séjour devant Pékin pour faire traduire plusieurs papiers très intéressants qui avaient été trouvés dans l'appartement de l'Empereur, au Palais d'été, et que

1. Le prince Kong, muni des pleins pouvoirs de l'empereur de Chine, venait d'entamer de nouvelles négociations avec les ambassadeurs.

son départ précipité pour Gé-hol ne lui avait pas permis d'emporter. Ce sont les mémoires des différents ministres de l'Empire pour détourner l'Empereur de son projet d'abandonner la capitale. Il faut reconnaître que ces ministres, qui donnaient d'aussi sages conseils à leur souverain, étaient des hommes dévoués, car ils n'ignoraient pas que leurs têtes répondaient d'un acte aussi hardi. Malgré tous ces avis, l'Empereur déserta sa capitale, se retira au Palais d'été, d'où il s'enfuit vers le Nord à notre approche.

Je ne répéterai pas toutes les histoires que l'on a fait courir à cette époque sur l'empereur Tchien-fung, que l'on a accusé de s'être déguisé pour fuir et d'avoir abandonné ses femmes; on le représentait comme un homme débauché et perclus par suite de maladies honteuses. Il paraît que cet Empereur ne manquait ni de conduite, ni d'instruction; des missionnaires que j'ai consultés n'avaient pas de lui la mauvaise opinion dont je viens de parler; il ne fit certainement pas preuve de résolution dans la circonstance critique où se trouvait son empire, mais, dans l'appréciation de sa conduite, il faut tenir compte de l'éducation des souverains chinois.

Le baron Gros quitta, le 12 octobre, le camp devant Pékin pour venir occuper la lamaserie de Kouang-tsen, plus rapprochée de cette ville, et où il trouva une habitation plus convenable que celle qu'il abandonnait.

Moi-même, je vins me loger avec mon état-major dans une maison d'assez bonne apparence dans le faubourg qui avoisinait la porte Ngan-tin; le propriétaire de cette maison, riche négociant chinois, craignant les rebelles plus que les barbares, s'était réfugié dans la ville et fut très satisfait de voir sa maison occupée par moi.

Le respect que nous avions toujours pratiqué des propriétés particulières avait inspiré aux Chinois une entière confiance dans notre manière d'agir.

La lamaserie dans laquelle s'était établi le baron Gros était un immense bâtiment consacré au service des prêtres de Bouddha; il renfermait de grandes richesses et des objets d'art très précieux, tels que vases en bronze, minarets très élevés et kiosques, qui contenaient eux-mêmes des statues

et diverses représentations bizarres d'animaux, le tout en marbre très pur et toujours d'une seule pierre.

Les bonzes nombreux qui habitaient cette espèce de couvent, et dont le chef était un homme considérable, accueillirent avec empressement notre ambassadeur : sa présence parmi eux les rassurait contre les tentatives que les Sikhes, dont le voisinage les effrayait, auraient pu commettre pour s'emparer de leurs objets les plus précieux. La compagnie de garde que je faisais toujours placer chez M. le baron Gros avait pour consigne de ne laisser pénétrer aucun étranger dans l'intérieur de la lamaserie.

Le 13 octobre à midi, ainsi que je l'avais exigé du prince Kong, la porte Ngan-tin, nous fut remise. J'envoyai mon chef d'état-major général, le colonel Schmitz, en prendre possession avec un bataillon qu'il fit camper sur le rempart à gauche de la porte; les Anglais campèrent à droite avec une force égale; défense fut faite à nos hommes d'aller dans la ville et les mandarins donnèrent l'ordre aux habitants de ne pas s'approcher de la porte que nous occupions. Pour que cette consigne fût bien exécutée de part et d'autre, une forte corde fut tendue en avant de la porte à une vingtaine de mètres; les deux extrémités aboutissaient aux escaliers du rempart qui servait de chemin aux troupes des deux nations. Du côté des Chinois, de petits mandarins armés de knouts faisaient éloigner de la corde les curieux qui s'en approchaient trop. De cette manière l'ordre fut parfaitement établi.

LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX

Le 24 octobre, le baron Gros quitta la lamaserie et vint occuper sa nouvelle habitation dans la ville de Pékin; le même jour, Lord Elgin, accompagné de l'ambassade anglaise, se rendit au palais des Rites pour signer le traité de paix anglais; il avait déployé un luxe éclatant pour cette cérémonie.

Dans une lettre datée du 25 que j'adressai au ministre de la Guerre en rentrant de la cérémonie semblable qui venait d'avoir lieu pour nous, je rendis compte à Son Excellence de

tous les incidents de ces deux journées à jamais mémorables dans les annales de la Chine :

Quartier Général devant Pékin, le 25 octobre 1860.

Le 25 à 5 heures du soir. — Je rentre de la signature du traité; tout est terminé; le prince Kong a été fort gracieux pour l'ambassadeur et pour moi.

C'est un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, d'une figure douce et spirituelle; il paraît un peu fatigué du fardeau assez lourd que son frère lui fait porter depuis quelque temps[1]. Notre cortège, qui était vraiment fort beau, a traversé la ville dans le plus grand ordre au milieu d'une population plus compacte que celle de Paris pendant les jours de fête; cependant, il ne s'est pas passé le plus léger désordre. Les mandarins de tout grade faisaient écarter la foule, de manière à nous laisser libre le milieu des rues, qui ont, du moins celles que nous avons traversées, une largeur de 35 à 40 mètres. Elles sont remplies de poussière et, lorsqu'il pleut, elles doivent être impraticables. A part quelques débris de beaux monuments et surtout le mur d'enceinte bétonné à un mètre de profondeur et carrelé en briques magnifiques, Pékin est une ville assez sale.

Le rempart a 17 mètres de largeur et plusieurs voitures pourraient y circuler de front. La ville est immense; ainsi notre cortège, parti de la porte du Nord, que nous occupions, a mis une heure et demie sans s'arrêter pour arriver au Tsong-li-yamen[2] ou palais des Affaires étrangères, situé aux deux tiers de la ville.

La salle où le traité a été signé est très vaste; une foule de mandarins à boutons de toutes couleurs, ainsi que les ministres, étaient à la gauche de la salle en entrant et du côté du prince Kong; l'ambassadeur et moi, nous étions à droite, c'est-à-dire à gauche du prince Kong; en Chine, la gauche est la place d'honneur. L'échange des pouvoirs, leur ratification et la signature du traité de paix ont fait durer la cérémonie pendant une heure environ; tout s'est passé parfaitement. Au moment où le traité a été signé, j'ai fait tirer 21 coups de canon.

J'ai été extrêmement satisfait de tout mon monde. Officiers et soldats ont rivalisé de bonne tenue et de zèle pour que cette cérémonie puisse s'accomplir dans les meilleures conditions, et je puis affirmer à Votre Excellence qu'à la bonne tenue des troupes, on ne se serait pas douté qu'elles étaient à 6 000 lieues de la patrie, et que nous avions perdu les effets de remplacement.

Quant à leur santé, elle ne laisse rien à désirer, et comme elles ont une bonne nourriture et que je leur ai fait délivrer des criméennes et des habillements de peaux de mouton pour la nuit, qu'elles ont tous les jours du vin et de l'eau-de-vie, rien ne leur manque.

1. Le prince Kong était le frère de l'Empereur régnant.
2. Littéralement : Prétoire qui s'occupe des affaires de tous les pays étrangers.

Voici quelques détails que je n'avais pas jugé nécessaire de consigner dans ma lettre au ministre.

L'ambassadeur et toute sa suite étaient venus déjeuner à mon quartier général, ainsi que les généraux et leur état-major, et, après le déjeuner, nous nous dirigeâmes vers la porte du Nord, après que le cortège eut été formé dans le faubourg dans l'ordre suivant :

Une avant-garde de cavalerie; la musique du 101e; un peloton de toutes les armes, y compris les marins fusiliers; le 4e bataillon de chasseurs à pied, ayant sa fanfare; deux pelotons d'artilleurs à cheval; les officiers sans troupe à cheval; le colonel Schmitz, mon chef d'état-major général; les officiers de l'état-major général et les officiers d'état-major des différentes armes; le général en chef en grande tenue; à ma droite, le général Jamin également en grande tenue; à ma gauche, le général Collineau également en grande tenue; les chefs de service et les chefs de corps à cheval; mon état-major particulier; les spahis et les chasseurs d'Afrique par pelotons; la musique du 102e régiment; les trois drapeaux des 101e, 102e et de l'infanterie de marine; le traité de 1858, dans une magnifique couverture en velours bleu, parsemée d'abeilles d'or, enveloppé dans un coffret d'argent aux armes de l'Empereur et porté par 4 anciens sous-officiers décorés de l'armée de terre; l'ambassadeur en palanquin porté par 8 porteurs; le premier secrétaire d'ambassade également en palanquin. Les membres de l'ambassade, à cheval, entouraient les palanquins.

Le cortège était terminé par deux pelotons d'artillerie à cheval et, derrière ceux-ci, deux bataillons du 101e de ligne.

Ce cortège a passé au milieu d'une haie formée, depuis la porte du Nord jusqu'au palais des Rites, par le 102e de ligne et par le régiment d'infanterie de marine.

Un groupe de mandarins, armés de knouts, marchait en tête et dégageait le passage du cortège. J'avais donné l'ordre que les musiques et la fanfare des chasseurs joueraient alternativement pendant le trajet, afin de détourner l'attention des Chinois, mais un auxiliaire sur lequel je n'avais pas compté pour les distraire, ce furent les cantinières des divers corps.

Les Chinois regardaient, avec une curiosité stupéfiée, ces femmes avec des costumes mi-masculins, mi-féminins, partie civils, partie militaires, jeunes pour la plupart et marchant au pas du tambour comme les soldats. Ce fut ainsi que nous arrivâmes au palais des Rites, comme je l'avais écrit au ministre.

Lorsque nous fûmes assis, on servit le thé selon la coutume chinoise, mais j'étais toujours tellement en défiance contre la perfidie de mes hôtes que j'examinai attentivement si le thé que l'on nous servait provenait de la même théière que celui du prince Kong, et je ne me décidai à boire qu'après avoir vu le prince boire le premier.

De retour chez moi, après la signature du traité, je fus prévenu que huit porteurs à la livrée du prince Kong et conduits par un officier du prince étaient chargés de m'offrir un dîner, que m'envoyait S. A. Impériale. Ce dîner était transporté dans quatre grandes caisses en laque rouge, dorées et surmontées des armes du prince. Elles étaient accompagnées de deux grandes dames-jeannes remplies d'un samchou (vin de riz fermenté) de première qualité. Trois des caisses contenaient chacune un service, la quatrième le dessert.

Parmi les mets, j'en citerai quelques-uns peu connus en Europe, tels que des nids d'hirondelle comme potage, des œufs de vanneaux, des ailerons de requins, des espèces de vers de mer. Le reste ressemblait à quelques-uns de nos mets : dindon farci de marrons, canards, poulets, etc., poisson et gibier. Le dessert se faisait remarquer par une grande quantité de gâteaux de toute espèce et par des fruits excellents parmi lesquels le *letschi*, de la grosseur d'un abricot, qui contient une espèce de moelle d'un goût très fin.

Le plus curieux de ce dîner, ce fut la coutume établie pour le recevoir. L'officier du prince me présenta une grande carte de visite rouge, sur laquelle était écrit le nom du prince Kong en caractère chinois. Mgr Mouly [1], qui m'avait prévenu de cet envoi, m'avait indiqué ce que je devais faire pour répondre à un tel honneur. On doit remettre à la personne qui vient au nom du prince apporter sa carte, cette même carte sur

1. Évêque de Pékin.

laquelle on doit inscrire le cadeau en argent que l'on fait aux porteurs. Plus la personne qui envoie est élevée dans la hiérarchie sociale, plus la somme d'argent doit être élevée elle-même. Je fus donc obligé de remettre 10 piastres à chaque porteur, ce qui me coûta 80 piastres, soit environ 440 francs. Je pense que j'aurais fait un meilleur dîner au Café anglais pour le même prix; mais, enfin, c'était une question de convenance et je m'exécutai. J'invitai les généraux et mes officiers d'état-major à partager ce repas chinois, dont quelques mets furent trouvés très bons; il n'en fut pas de même du samchou, détestable liqueur qui ne peut être bue que chaude mais je la remplaçai par quelques bouteilles de Bordeaux que j'avais apportées de France et qui furent bues, ainsi que du champagne, au succès de nos armes, alors triomphantes partout!

Cette journée qui mettait fin à la guerre, si heureusement terminée, a été la plus belle de ma longue carrière militaire et je ne puis encore me la rappeler aujourd'hui sans une vive émotion.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES

Le 28 octobre, à 11 heures du matin, tout le cortège qui devait accompagner au cimetière les corps de nos compatriotes était réuni chez moi, au Quartier général.

Pendant toute la marche du convoi funèbre, qui dura près d'une heure, les musiques des régiments firent entendre des sons tristes et conformes à cette lugubre cérémonie; tout le monde était péniblement impressionné en pensant que ceux que nous allions confier à une terre étrangère laissaient dans la patrie des familles qui ne les reverraient plus et ne pourraient pas même déposer des regrets sur leurs tombes si éloignées! Pendant notre marche, tous les Chinois convertis qui se trouvaient sur notre passage nous saluaient en faisant le signe de la croix. C'était généralement ainsi qu'ils se faisaient reconnaître de nous. Après avoir suivi les murs de la ville, nous traversâmes un faubourg de l'aspect le plus misérable, au bout duquel s'ouvre la campagne, et, après quelques pas faits dans celle-ci, nous trouvâmes à droite le cimetière catholique.

Ce lieu est un jardin assez vaste, mais déjà occupé presque entièrement par les tombes de nos anciens coreligionnaires : tout était resté intact dans cette île funèbre, grâce au respect que le peuple chinois conserve pour les morts; cette pensée fut une consolation pour nous de l'abandon des restes de nos compagnons d'armes au milieu de ce peuple barbare à tant d'autres égards.

Une grande fosse fut creusée au-dessous de celles qui renfermaient les cercueils des missionnaires jésuites Ricci et Verbiest, dont le premier fut ministre et le second président du tribunal d'astronomie à Pékin.

Les prolonges défilèrent successivement et chacune, en passant, déposa son précieux fardeau; la terre recouvrit les 6 cercueils et Mgr Mouly répandit l'eau bénite sur cette terre et prononça les prières des morts. L'abbé Trégaro, aumônier en chef de l'armée, prononça un discours touchant sur les malheureuses victimes du crime du 18 septembre; le colonel de Bentzmann succéda à l'aumônier en chef, et je ne crus pas devoir quitter ces anciens compagnons de mes travaux sans leur adresser un dernier adieu.

Je quittai ce triste lieu, que je ne devais plus revoir, mais dont le souvenir me restera tant que je serai sur cette terre.

Je concertai ensuite, avec Mgr Mouly, les mesures à prendre pour la célébration de la messe qui devait avoir lieu le lendemain 29 dans la cathédrale restituée au culte catholique. La croix en fer qui surmontait le dôme de l'Église avait été enlevée peu de temps auparavant, et notre évêque avait su, par un prêtre chinois, qu'elle avait été transportée et cachée dans la maison de San-ko-li-tsin.

J'écrivis immédiatement au prince Kong qui fit restituer la croix le même jour, et, le soir, elle brillait de nouveau au faîte de l'Église. Celle-ci, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, avait été remise dans le meilleur état possible pour la cérémonie du lendemain.

Les Chinois chrétiens avaient apporté des tableaux et des tapis pour couvrir la nudité des murs, ainsi que les ornements de leurs chapelles particulières et tout ce qui était nécessaire pour la célébration du culte catholique. Des drapeaux aux couleurs françaises avaient été formés en faisceaux sur plu-

sieurs points, et donnaient à cette solennité l'apparence de la religion soutenue par l'armée. Tout le sol de l'église était recouvert de nattes et de tapis, et des fauteuils et des chaises avaient été disposés pour recevoir les autorités françaises civiles et militaires. J'avais fait acheter beaucoup d'objets manquants, et j'avais prié les aumôniers de l'armée de vouloir bien surveiller toute cette besogne. Tout fut donc prêt le 28 au soir dans la vieille cathédrale de Pékin.

Le 29 au matin, le bruit des cloches annonçait aux fidèles le service divin, et il faut avoir été dans la position où nous nous trouvions pour comprendre l'effet que produisit sur nous leur tintement.

M. l'ambassadeur dut se rendre à l'église avec MM. les membres de l'ambassade; de mon côté j'avais réuni au quartier général tout mon état-major et les officiers des diverses armes qui n'étaient pas de service et qui m'accompagnèrent.

Malgré une pluie incessante, nous traversâmes en ordre une partie de la ville. Les troupes disponibles étaient dans l'église avec les musiques des deux régiments d'infanterie. A notre entrée dans l'église, M. l'ambassadeur et moi, nous fûmes reçus par le clergé précédé de la croix, et, au même moment, les musiques jouèrent l'air national. Trois fauteuils avaient été préparés dans la nef pour l'ambassadeur, le général en chef et l'ambassadeur russe, représenté par le premier secrétaire d'ambassade. D'autres sièges avaient été disposés pour les diverses autorités civiles et MM. les officiers.

Le clergé catholique était au complet, et nous retrouvâmes à ce service les prêtres chinois que nous avions vus la veille au convoi de nos morts; quantité de Chinois chrétiens assistaient dans l'église, et paraissaient animés d'un zèle fervent; de jeunes cathéchistes, habillés comme nos enfants de chœur, desservaient l'autel.

M. l'abbé de Séré, aumônier de l'armée, commença alors la messe des morts à l'intention de nos infortunés compagnons d'armes enterrés la veille, et Mgr Anouilh, coadjuteur de l'évêque, donna l'absoute en bénissant le catafalque placé au milieu de l'église. Après le *Te Deum*, les musiques et les chœurs des régiments entamèrent le *Domine Salvum*

et les vœux d'une armée pour son Empereur, à 6 000 lieues de Sa Majesté, causèrent une profonde émotion à tous ceux qui étaient présents.

On put remarquer avec quelle hardiesse nos missionnaires parlent au milieu d'un peuple auquel ils sont étrangers, et avec lequel bientôt ils allaient se trouver seuls, n'étant protégés que par des traités qu'ils étaient habitués à voir violer.

Après que chacun de nous eut fait sa dernière prière dans la cathédrale de Pékin, nous nous retirâmes pour nous préparer au départ, qui, d'après mes ordres, devait avoir lieu le 1er novembre.

Mgr Mouly vint me voir pour me présenter une députation des prêtres catholiques de Pékin et des chrétiens chinois. Ceux-ci me remirent, au nom de leurs concitoyens, une très belle boîte en laque de Pékin, ornée d'agréments en jade, comme témoignage de reconnaissance de ce que je m'étais opposé à ce que les Anglais missent le feu à la ville; ils joignirent à ce cadeau deux allocutions en chinois, écrites sur papier rouge. Mgr Mouly fut chargé de me remettre, de la part du prince Kong, une belle boîte en palissandre remplie de beaux éventails, dont quelques-uns représentaient des quartiers de la ville de Pékin. Il joignit à ce don gracieux une demi-douzaine de très grands plans de Pékin, faits par des typographes chinois, avec les noms des rues, des monuments et des places de la ville; ces plans étaient sur du papier chinois excessivement fin, mais très résistant à l'action du temps. Je fis remercier le prince en lui faisant mes adieux et mes souhaits pour sa prospérité.

GÉNÉRAL COMTE DE PALIKAO

A PROPOS DU CENTENAIRE DU ROMANTISME

LE SUICIDE EN LITTÉRATURE

(1830-1930)

La fin retentissante du Roi des Allumettes, du Roi de la Photographie et du Roi du Rasoir viennent de témoigner au monde entier que le suicide, si fréquent dans les années de l'après-guerre, n'a pas cessé d'être envisagé comme un des remèdes proposés aux tourments de nos contemporains. Ces trois extraordinaires trépas pourraient s'expliquer à la lumière de la littérature et plus particulièrement d'un néo-romantisme. C'est pourquoi il ne me paraît pas inactuel de publier aujourd'hui cette étude sur le suicide, bien que je l'aie écrite il y a plus de six mois et qu'en six mois même la mort change de mode.

***

Le suicide est un des tristes privilèges de l'espèce humaine; pour se tuer, il faut d'abord savoir que l'on vit et que l'on vit mal. Les animaux ne me paraissent pas capables de cette connaissance objective de leur destinée; la mort volontaire, qui est la négation du plus puissant des instincts vitaux, ne peut secourir des êtres qui sont tout instinct. Certes, les amis des bêtes collectionnent de touchants récits de chiens ou de chats se laissant mourir de faim, ou, comme le chat du peintre Modigliani, sautant par la fenêtre pour ne pas survivre au

maître bien-aimé. Si même j'étais disposé à les accepter sans contrôle, je ferai, en tout cas, une réserve de principe. Il est une forme de suicide proprement humaine, apanage et gloire de l'homme : c'est le suicide sans motifs matériels, le suicide désintéressé, le suicide d'idées, en un mot, le suicide romantique. Mis à la mode il y a cent ans, tombé en désuétude depuis le premier Empire, il a repris après la guerre une nouvelle actualité.

Le cœur du romantisme bat, en effet, tout aussi fort et aussi dangereusement que jadis; la grande vague sentimentale qui nous vient du fond du XVIIIe siècle anglais et allemand, le flux qui submergea la France à la fois par Calais et par le lac de Genève, ne s'est pas retiré de nous. Fleuve verbal, tumultueux, excessif, charriant le beau et le laid, cataractes dominées par le château en ruines du Sublime, tout le romantisme, celui de Rousseau, celui de Chateaubriand, celui de Baudelaire, celui de Lautréamont, celui de Freud, va se perdre comme il y a cent ans dans les marécages de l'ennui et du « suicide beau ». « Pareille à la peste asiatique... écrit Musset, l'affreuse désespérance marchait à grands pas sur la terre... »

Ce « principe de mort » était d'ailleurs compatible avec la peur de la mort. « Personne ne croit à la mort », écrivait âprement Léon Bloy; et moins que quiconque, les suicidés. La distance est bien plus grande qu'on ne croit de l'idée de suicide à l'idée de mort. Il y a là-dessus une phrase de Nietzsche que j'aime pour son humour brutal : « La pensée du suicide est une puissante consolation, écrit-il. Elle aide à passer plus d'une mauvaise nuit. » On croit qu'on exorcisera son chagrin, qu'on ne tuera que son mal, et on se met à rêver complaisamment au suicide comme à une chose agréable, comme à un essai, à un poème, ou encore à un voyage; le suicide est une affirmation de vie; être dégoûté de la vie, c'est encore avoir foi en elle, c'est la croire une fête unique, à laquelle on n'a pas été invité, une table splendidement dressée d'où l'on a été chassé ayant faim. C'est pourquoi le suicide n'est jamais plus fréquent qu'aux époques où l'on croit au bonheur.

Rare pendant le sombre Moyen Age, rare encore dans les campagnes, où l'existence est si dure, le suicide, qui grandit

avec le confort et le plaisir, s'est surtout développé à partir du XVIIIe; si bien que ce siècle-là forgea le mot accueilli en 1779 par le Dictionnaire de l'Académie. Jusque-là on disait : occision, mort volontaire, homicide de soi-même; et ces mots compliqués montrent assez que la chose était rare. « Le suicide est la maladie des raffinés et des philosophes », écrit Saint-Marc de Girardin. « C'est la maladie des peuples corrompus », ajoute Chateaubriand, qui doit avoir bien des morts sur la conscience.

Il s'agit, je le répète, du suicide pour raisons intellectuelles ou morales; se tuer pour échapper à la maladie, à la faillite (du moins pour de petites sommes), ou même à un désespoir d'amour, cela n'a rien de romantique et ne rentre pas dans le cadre de cette étude.

En matière de suicide, il y a deux points de vue, celui de la société et celui de l'individu. L'antiquité se les est partagés. En Grèce, l'austère école du Portique honorait le suicide, comme témoignant d'un noble mépris de la vie. Les Romains aussi lui vouaient un culte de respect; mais les Juifs le punissaient comme un crime. La loi de Moïse privait de sépulture les suicidés. Le Christianisme suivit la tradition hébraïque; les Conciles et les Pères de l'Église anathématisèrent le suicide... « Évidemment, disait saint Augustin, lorsqu'on se tue, c'est un homme qu'on tue. » Saint Thomas d'Aquin estimait que le suicide présente un degré de plus de culpabilité que l'homicide ordinaire. Le Moyen Age inventa même de faire un procès en règle au cadavre...

Les grands monarques, qui sont aussi de grands consommateurs d'hommes, manifestaient une égale indignation, ils se fâchaient quand on prétendait leur détériorer leur matériel humain. Louis XIV confisquait les biens des coupables de suicide et Napoléon, ici encore nourri de ce Rousseau qui disait que « c'est un vol fait au genre humain », lança un ordre du jour célèbre où il était proclamé que tout soldat qui se tue est un soldat qui déserte. Mais, après Napoléon, la grande vague romantique qui nous charrie encore, et même plus que jamais, déferla sur l'Europe et fit prédominer l'individualisme, l'intérêt et les droits de l'individu sur ceux de la société. Du coup, tout homme fut reconnu maître

de son destin jusques et y compris sa mort. Le suicide échappa à toute loi pénale. Aussi le vit-on immédiatement se généraliser. Jusque-là rare et aristocratique, il devint commun, facile, entaché de démocratie, et tomba dans la littérature.

Aussi bien, le romantisme, c'est la littérature faisant irruption dans les mœurs. Elle va créer des types de néfastes et redondants inadaptés et les lancer sur de jeunes générations qui, déjà minées par l'épuisement et les déceptions des guerres napoléoniennes, admireront ces personnages jusqu'au trépas volontaire. Et des centaines de jeunes hommes se suicideront pour ressembler au gémissant Werther, à Chatterton, le poète maudit, à toute cette postérité de René qui porte en elle « la haine de la vie et l'amour de la mort ».

Comme tous les jeunes Français de son temps, René avait un portefeuille qui lui venait de famille, bourré des valeurs philosophiques du XVIIIIe siècle; ces valeurs s'effondrèrent avec le Premier Empire, le laissant nu et désespéré. Obermann, lui aussi, est une victime du rationalisme des Encyclopédistes qui remplacèrent la foi en Dieu par la foi en la beauté de l'homme. Trente ans de révolution, de massacres et de guerre leur donnèrent un terrible démenti. C'est pourquoi le pessimisme et la mélancolie s'implantèrent en Europe, d'où ils ne sont pas près de disparaître. On les retrouvera au cours de ces cent années successivement chez Amiel, chez Schopenhauer, chez les naturalistes, chez Barrès, et enfin chez nos contemporains.

Laissons de côté le suicide-dénouement, truc commode des écrivains dans l'embarras, magnifique *deus ex machina* destiné à les débarrasser en beauté de leurs personnages; les suicides plaqués, surajoutés au récit et non commandés par le caractère du sujet, comme dans *Ruy Blas* ou *la Bête Humaine*, ne nous retiendront pas.

Seul parmi les naturalistes, Flaubert a su traiter ce sujet; qu'on se rappelle la mort de madame Bovary, si sobre, décrite presque entièrement par le dehors. C'est avec « la sérénité d'un devoir accompli » qu'Emma Bovary sort de chez le pharmacien après avoir pris l'arsenic. « Qu'on n'accuse personne », dit sa dernière lettre. « Elle en avait fini, songeait-elle, avec toutes les trahisons, les bassesses et les innombrables

convoitises qui la torturaient. Elle ne haïssait personne... » Cette simplicité est belle; elle nous change des suicidés à la René qui, eux, haïssent tout le monde et dont le dernier soupir accuse le ciel et la terre! Vraie comme un fait divers, elle s'oppose au suicide romantique avec tous ses artifices, sa mise en scène et son obligatoire montage de coup. Tel est le suicide chez d'Annunzio; ses amants enlacés feront leur saut dans le vide avec cent ans de retard, mais ils le feront selon toutes les règles du genre; reconnaissez ce style : « George (qui va entraîner sa maîtresse dans la mort) sentait sa vie intense se désagréger, se décomposer... Toutes ces choses étranges, inextricables, heurtées et violentes, il les percevait vaguement, comme dans un demi-sommeil, tandis qu'un point unique de son cerveau gardait une lucidité extraordinaire et par une ligne rigide le guidait vers l'acte final. » Cette notation vraie sur l'état somnambulique de l'homme qui se tue me fait préférer de beaucoup cette scène du *Triomphe de la Mort* à l'autre suicide d'annunziesque, celui de Vana dans *Forse che si*, avec ses apprêts de mort, semblables à un tableau italien de mauvaise époque. Cet état second dans lequel les désespérés marchent à leur fin me semble fort bien indiqué par le fait divers récent que voici : un jeune Hongrois se jette dans le Danube et refuse tout secours. Un policier s'approche de lui, tire son revolver et s'écrie : « Sors de l'eau, ou je tire. » Comme « réveillé » (ce sont les propres paroles du « suicidé ») par cette étrange menace, le jeune homme nage vigoureusement et reprend pied sur la rive.

Un bien plus bel accent de dégoût sincère et non littéraire résonne dans l'appel de Zarathoustra. « Viennent les prédicateurs de la mort rapide; ce seraient eux les vraies tempêtes qui secoueraient l'arbre de la vie; mais je n'entends prêcher que la mort lente et la patience avec tout ce qui est terrestre! »

Jusqu'ici nous n'avons vu qu'un aspect du suicide romantique, celui que colore le *taedium vitæ*; pour des motifs plus ou moins sérieux, plus ou moins futiles, les héros se déclarent ennemis de la vie et la quittent en la maudissant. C'est chez eux un état, du reste affecté, de la sensibilité, une *gemütstimmung*; et je ne nie pas qu'en dernière analyse tout suicide ne relève d'un état de la sensibilité qui en est la cause première

invisible et profonde; mais les causes secondes, apparentes, les prétextes de l'acte qui, chez les anciens romantiques, étaient la révolte contre la société et la vie même, subiront une complète métamorphose à la suite d'un événement capital : l'apparition de Dostoïevski. De sensibles, elles deviendront intellectuelles et nous donneront le suicide métaphysique, celui de Kiriloff dans *les Possédés*. Dostoïevski était officier de carrière; jeune lieutenant dans le génie, il se nourrissait comme ses camarades de romans d'aventures imprégnés du romantisme chevelu et bruyant de son époque; il s'enthousiasmait pour *les Mystères de Paris* d'Eugène Sue, se promettait de les imiter et en fait, toute sa vie et à chacun de ses immortels chefs-d'œuvre, il crut n'avoir pas encore égalé son modèle. Il lisait aussi avec passion les *Waverley Novels* de Walter Scott et, parmi les grands classiques, sa prédilection allait à *Hamlet*. Ces influences littéraires lui feront dire de lui-même : « Je suis un enfant du siècle, un enfant de l'incroyance et du doute. » Mais la puissance de son génie devait le porter bien au delà de cette attitude à la Musset. C'est parce qu'en lui rien n'est affectation, insincérité, faux pathos, c'est parce que tout est authentique et atteint le cœur des choses que Dostoïevsky est le père de notre littérature contemporaine. C'est à lui qu'il faut remonter pour comprendre le suicide d'aujourd'hui, le suicide pur. Celui de Kiriloff, je le choisis parce qu'il me paraît représentatif. Kiriloff accomplit son acte pour des raisons abstraites. Il les expose dans son entretien suprême avec Verkhovenski.

— A ce qu'il me semble, — dit celui-ci, — vous prétendez m'écraser de votre supériorité parce que vous allez vous tuer?

Kiriloff n'entendit pas cette observation.

— Ce qui m'a toujours étonné, c'est que tous les hommes consentent à vivre.

— Hum! soit, c'est une idée, mais...

— Si Dieu n'existe pas, je suis Dieu.

— Vous m'avez déjà dit cela, mais je n'ai jamais pu le comprendre; pourquoi êtes-vous Dieu?

— Si Dieu existe, tout dépend de lui, et je ne puis rien en dehors de sa volonté. S'il n'existe pas, tout dépend de moi, et je suis tenu d'affirmer mon indépendance.

— Votre indépendance. Et pourquoi êtes-vous tenu de l'affirmer?

— Parce que je suis devenu entièrement libre. Se peut-il que, sur toute l'étendue de la planète, personne, après avoir supprimé Dieu et acquis ainsi la certitude de son indépendance, n'ose se montrer indépendant dans le sens le plus complet du mot? Je suis tenu de me brûler la cervelle, parce que c'est en me tuant que j'affirmerai mon indépendance de la façon la plus complète.

— Mais vous ne serez pas le premier qui se sera tué, bien des gens se sont suicidés.

— Ils avaient des raisons. Mais d'homme qui se soit tué sans motif et uniquement pour attester son indépendance, il n'y en a pas encore eu : je serai le premier.

— Je suis tenu d'affirmer mon incrédulité, — poursuivit Kiriloff en marchant à grands pas dans la chambre. — A mes yeux, il n'y a pas de plus haute idée que la négation de Dieu. J'ai pour moi l'histoire de l'humanité. L'homme n'a fait qu'inventer Dieu, pour vivre sans se tuer : voilà le résumé de l'histoire universelle jusqu'à ce moment. Le premier, dans l'histoire du monde, j'ai repoussé la fiction de l'existence de Dieu. Qu'on le sache une fois pour toutes! »

Cette incrédulité active, cette irréligion blasphématoire, on en connaît le fond. C'est ceile des grands athées du début du XIXe siècle, de Shelley, de Byron, de Musset, fils du XVIIIe siècle rationaliste; mais Dostoïevski lui prête son incomparable puissance dramatique, cette folie lucide, cette joie dans la destruction, qui n'existe que chez les Russes, ce don de la vérité profonde poussée jusqu'à ses plus dangereuses limites. C'est pourquoi il fut méconnu des hommes qui vécurent pendant et après lui; il a fallu vingt ans de catastrophe planétaire pour que l'âme humaine secouée jusque dans ses fondements comprenne Dostoïevsky en entier.

Mais, aux environs de 1900, la littérature en est encore au vieux romantisme sentimental et aigri. Barrès peut donner le change par sa sécheresse, sa précision, son éloignement de toute déclamation. Mais en fait, et surtout par ses premiers romans, il passera à la postérité comme le Chateaubriand

de 1900. Comme lui, il exerce une influence dangereuse sur des jeunes gens en état de moindre résistance morale. *Les Souvenirs* qu'Henri Massis vient de publier sur les années 1905 à 1911 nous montrent les progrès de l'idée de suicide chez Charles Demange, le propre neveu de Barrès. Aucun document n'éclaire mieux l'époque. Ce que Barrès porte en lui « d'inquiet, de dangereux, d'inassouvissable », voilà ce qui a détruit le jeune homme. Il a entendu l'appel de cette voix : « S'enfoncer dans le taillis, pour y mourir »... « Être annulé, étendu avant l'heure ». Barrès, protégé par une cuirasse de littérature, put se donner à une vie active, à la politique, au nationalisme intégral. Charles Demange ne pouvait que mourir. Il se troua la tempe et son suicide eut une grande influence sur une génération forte mais sacrifiée, nourrie de Bergson et de Durkheim, celle de Psichari, de Péguy, génération cernée par la mort et qui ne lui échappa dans la paix que pour la retrouver dans la guerre.

C'est la guerre, et surtout l'après-guerre, qui nous apportera la désespérance métaphysique exprimée par l'acte gratuit, dont le crime en général, et en particulier le crime envers soi-même, est le prototype. Influence de Gide et des *Caves du Vatican*. Écoutez cette description de suicide, par le surréaliste Aragon :

« Boulevard Bonne-Nouvelle, un jeune employé se rend hâtivement à son travail. Tout à coup, il s'arrête. Fou rire. Un témoin l'entend dire : « Si c'est une brune ». Une femme brune presque aussitôt les dépasse. Le jeune homme se tue. Dans sa poche, il y avait une lettre pour remercier d'une invitation à dîner. »

Donc, pas de préméditation. Dandysme de la vie jouée sur un coup de dés. Un des premiers Dadas, Jacques Vaché, se supprimait dès 1918. Sa mort fut pour ses amis une grande leçon. « Si l'on se tuait avant de s'en aller? » disait-il. Il y a tant de manières de se tuer plus subtiles que la Seine ou le poison! L'opium est un revolver silencieux; il fut l'arme de Vaché impatient d'en finir d'un coup. Mais l'on peut savourer longuement cette mort que nous ne cessons de nous donner sous des formes atténuées : l'ivresse, le sommeil même; et peut-être notre subsconscient réclame-t-il ces petits

décès successifs à mesure que diminue en lui par degrés le désir de vivre. Le corps, pensent les psychanalystes, est constitué pour vivre extrêmement longtemps, mais le vouloir vivre, en le quittant, nous tue. Ne serait-ce pas là qu'il faudrait chercher la raison de ce mystère : Pourquoi un pigeon vit-il deux ans? Pourquoi un perroquet, dont les organes sont presque identiques, vit-il cent ans? Quoi qu'il en soit, que nous mourions ou que nous nous suicidions, et quels que soient les motifs allégués, selon Freud, la cause profonde réside dans le subconscient; ne disons donc plus :

« *Ces héros excédés de malaises badins*
Vont ridiculement se pendre au réverbère! »

Il n'y a pas de malaises badins pour la psychanalyse. Il faut ranger parmi les suicides métaphysiques le célèbre suicide d'Otto Weininger, même si l'on passe sous silence l'explication qu'en a donnée le psychanalyste Svoboda. Weininger, jeune savant et philosophe allemand, fut amené à découvrir l'existence de la bisexualité chez les humains et à la démontrer dans un ouvrage intitulé *Sexe et Caractère*, qui fit dans mon adolescence un bruit énorme. Selon lui, il n'y a pas d'hommes ni de femmes complets, mais une juxtaposition en chacun de nous de cellules masculines et féminines; c'est la prédominance des unes sur les autres qui détermine le sexe (Proust d'ailleurs est arrivé à une théorie analogue). Ce livre était empreint d'une misogynie scientifique et glaciale; il déniait à la femme, — au principe féminin plutôt, — non seulement toute vertu, mais aussi tout droit à l'être. Il écrasait la femme sous un mépris total, la détruisait par une armée d'arguments invincibles. Si Weininger avait été un médiocre, ou un lâche, ou seulement un modeste, il aurait pu vivre tranquillement malgré ses théories; mais il avait du génie et son livre était à l'épreuve de tous les assauts; l'orgueil l'empêchait d'avouer l'erreur vitale où l'entraînait une pensée trop rigoureuse; son courage lui interdisait les compromis bienfaisants qui permettent aux hommes de ne pas vivre selon leurs idées; et son cœur tendre et affectueux ne pouvait pas supporter de haïr les femmes. Il prit conscience de son épouvantable dilemme : « Mon œuvre doit périr, dit-il, ou moi je dois périr. » Et il

se tua d'une balle de revolver au cœur. Déjà, trois quarts de siècle avant lui, un autre jeune penseur, du nom de Tabbe, dont on a réédité récemment le curieux *Album d'un Pessimiste*, s'était empoisonné à l'opium : « se hâtant, dit-il, de porter son doute aux pieds de l'Éternel, pour en obtenir la solution ». Plus proche encore de Weininger, est ce jeune intellectuel juif Maurice Léon qui se tua froidement parce que son raisonnement le menait à la tombe, et mérita ainsi l'approbation de Gide : « Pour beaucoup, dit celui-ci, l'intelligence suffit; si Léon est mort, c'est qu'elle commence à ne plus suffire; voilà pourquoi ce suicide est important; il y a peu de temps encore on ne se serait pas tué pour cela. »

Hélas, après la guerre, on se tuera de plus en plus « pour cela », dans la réalité comme dans les livres. Le suicide devient un sujet d'actualité; les Surréalistes ouvrent une enquête intitulée : « Le suicide est-il une solution? » au grand scandale des gens mûrs. « Vous êtes des assassins, leur crie Jammes... votre unique ressource est d'aller vous jeter dans un confessionnal. » Cela n'empêchera pas, plus tard, *la Revue Surréaliste* et *le Disque Vert* de Bruxelles de publier un numéro spécial exaltant cette liberté suprême qu'est l'auto-suppression : « Par le suicide, disent-ils, je me reconquiers, je réintroduis mon dessein dans la nature, je choisis ma pensée, la direction de mes forces, de mes tendances, de ma réalité. » Les revues célèbrent avec lyrisme la mort de trois cents jeunes Japonais qui se tuèrent après une conférence où l'impossibilité de toute certitude avait été proclamée. Cette aisance extrême-orientale de passer de vie à trépas, pour la moindre contrariété, est d'ailleurs une des caractéristiques de l'âme japonaise; elle obligea la police nippone à garder militairement la grande cascade de Chuchenji où les couples enlacés par leur large ceinture sautaient d'heure en heure dans le vide.

Du même type de suicidés est cet aventurier de l'au-delà, ce voyageur toujours prêt que nous décrit André Malraux dans *la Voie Royale*. Son héros s'exprime ainsi : « Toute ma vie dépend de ce que je pense du geste d'appuyer sur cette gâchette au moment où je suce ce canon. Il s'agit de savoir si je pense : je me détruis, ou : j'agis. La vie est une matière, il s'agit de savoir ce qu'on en fait, — bien qu'on n'en fasse

jamais rien, mais il y a plusieurs manières de n'en rien faire. Pour vivre d'une *certaine façon*, il faut en finir avec ses menaces, la déchéance et les autres : le revolver est alors une bonne garantie, car il est facile de se tuer lorsque la mort est un moyen... » Des livres comme celui-là peuvent avoir des effets graves.

C'est par un double suicide que Cocteau termine son dernier roman, *les Enfants terribles* :

— « Est-ce qu'il aime toujours le poison?... Le poison, c'est merveilleux. En classe, je rêvais d'avoir du poison... J'aimerais avoir du poison comme j'aimerais avoir un basilic, une mandragore, comme j'ai un revolver.

... Paul se suicide en avalant une boule d'opium. Sa sœur Élisabeth, le doigt sur la gâchette, attendait le spasme mortel de son frère, lui criait de la rejoindre, l'appelait par son nom, guettait la minute splendide où ils s'appartiendraient dans la mort. »

Il y a aujourd'hui interdépendance, interpénétration profonde de la littérature et de la vie : c'est la marque du romantisme que cette contamination des hommes par les livres. Nouveaux Dorian Gray, nous ressemblons de plus en plus à ces préfigurations que sont les héros des romans; et, à son tour, le roman emprunte à la réalité ses personnages. X... se suicide, et Drieu la Rochelle a écrit, peu après, un de ses plus beaux livres, *le Feu follet*.

« J'ai la vocation du suicide », écrit-il. « Alain, écrit Drieu, ne se confinait pas dans la méditation, ni ne rêvait. Il agissait, il se piquait, il se tuait. La destruction, c'est le revers de la foi dans la vie; si un homme, au delà de dix-huit ans, parvient à se tuer, c'est qu'il est doué d'un certain sens de l'action.

« Le suicide, c'est la ressource des hommes dont le ressort a été rongé par la rouille du quotidien. Ils sont nés pour l'action, mais ils ont retardé l'action; alors l'action revient sur eux en retour de bâton. Le suicide, c'est un acte, l'acte de ceux qui n'ont pu en accomplir d'autres.

« C'est un acte de foi, comme tous les actes. Foi dans le prochain, dans l'existence du prochain, dans la réalité des rapports entre moi et le prochain.

« Je me tue, dit Alain, parce que vous ne m'avez pas aimé,

parce que je ne vous ai pas aimés. Je me tue parce que nos rapports furent lâches, pour resserrer nos rapports. Je laisserai sur vous une tache indélébile. Je sais bien qu'on vit mieux mort que vivant dans la mémoire de ses amis. Vous ne pensiez pas à moi, eh bien, vous ne m'oublierez jamais! »

Le héros de Drieu se tue pour ne pas mourir.

Le suicide de X... ne fut pas le seul; d'autres suivirent aussi célèbres, c'est le peintre Pascin, s'ouvrant les veines dans son atelier de Montmartre, s'écriant : « Je veux une mort rigolote » et écrivant avec son sang sur les murs de son atelier le mot *Pardon*; c'est H. C., jeune poète américain fort connu à Montparnasse, trouvé mort aux États-Unis à côté d'une femme qui n'était pas même sa maîtresse et qu'il avait entraînée dans la mort par prosélytisme; il laissait sur sa table de nuit en guise d'épitaphe un *Hymne au Soleil*. C'est le dessinateur R. B., très répandu dans les milieux artistiques de New-York, qui se tuait il y a un an dans une chambre obscure, où il dormait le jour dans des draps de satin noir comme en 1830. D'autres encore, plus proches de nous...

***

Tous ces suicides sont réels. Du vrai sang a coulé. Et cependant ils sont littéraires, par l'influence qu'ils ont subie d'abord, puis à leur tour exercée; course du flambeau à rebours, transmettant la mort et non la vie. Dénouement de cette période d'inflation sentimentale de l'après-guerre, fin de cette série d'êtres malheureux, charmants, drogués, inadaptés, qui pendant dix ans nous offraient le spectacle de leurs plaisirs, de leurs désespoirs, de leurs vices, et qui n'ont pu survivre à l'époque actuelle; liquidation de l'ère du *Bœuf sur le toit*.

Un siècle après Musset, Hugo et Gœthe, ces morts qui parlent aujourd'hui par tant de livres nous replongent au centre de ce « mal du siècle » qui rongeait leurs ancêtres. Cette maladie cyclique des époques comblées, troublées, dégoûtées, cet « intolérable vide », cette volupté de la mélancolie nous tient depuis la fin du XVIIIe siècle et n'est même plus embellie comme alors par l'amour de la nature, la

croyance à un vague déisme, l'espoir d'une vie nouvelle en des régions sauvages où se réfugier. René choisissait comme suicide l'Amérique; aujourd'hui ce serait l'opium, ce voyage en Asie. Le désespoir moderne fuit le vague; il est devenu analyse exacte, précise et désespérée, sécheresse du cœur, schizophrénie, introversion, goût du sang et du crime. Mélancolie stérile, qui fait de tous les candidats au suicide et des romanciers qu'ils inspirent, — ou qui les inspirent, — les héritiers directs de Chateaubriand et de Byron, mais sans aucune des satisfactions lyriques et académiques qui sauvèrent ces grands prêtres de la littérature, et les empêchèrent de passer à l'action.

PAUL MORAND

ENFANCES DIPLOMATIQUES[1]

V

Si j'ai parlé, jusqu'ici, de la vie mouvementée que l'on menait en Grèce, avec les randonnées dans le pays, les réceptions, le va-et-vient des touristes, tout ce petit côté de la vie diplomatique — le seul aussi qu'un enfant enregistre dans sa mémoire — on pense bien que je ne prenais qu'exceptionnellement part à ce remue-ménage. Quand je suis arrivé à Athènes, je n'avais pas tout à fait dix ans. Je l'ai quittée à seize. J'étais donc un enfant pendant notre séjour en Grèce et j'avais une existence à part. Mais c'est aussi une existence à part que celle des fils de diplomates. Mes études? Je me demande comment je sais lire, écrire, compter. Jamais — jusqu'à la philosophie — je n'ai eu le même professeur pendant plus de six mois. Mes classes étaient coupées deux fois par an par un voyage de cinq jours qui comportait un déménagement au départ et une installation à l'arrivée. Chaque fois, je changeais de maître, c'est-à-dire de méthode. Régime incompatible avec un travail sérieux. Mes parents — Dieu sait pourtant s'ils étaient des parents soucieux du bien de leurs enfants! — ne s'occupaient qu'assez distraitement de mes études. Ils avaient trop de choses à faire. Mon frère aîné d'abord, qui fut un brillant étudiant et préparait le concours des Affaires étrangères, retenait leurs préoccupations universitaires. Puis, il y avait mes sœurs, leur éducation, leur

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 mai.

institutrice, leurs cours de musique, de dessin. Tout cela était déjà malaisé à organiser au milieu des déménagements perpétuels, des changements d'habitude et de climat. Mon père avait les affaires de la légation à diriger; il travaillait beaucoup par lui-même. Ma mère devait conduire une maison d'autant plus lourde qu'Athènes n'offrait qu'un minimum de ressources et qu'il fallait organiser un ravitaillement constant avec la France, jusqu'au beurre qui venait d'Isigny, aux volailles qu'on commandait en Bresse, et ainsi de suite. Aussi par moments, mes parents ressentaient la fatigue de cette existence. Ils cherchaient instinctivement à se défendre des tracas, des occupations qu'il leur était possible d'éviter. Mes études souffrirent de cet état de choses. On les organisa, vaille que vaille, sans trop se soucier de leur valeur. Je ne pense pas que mes parents se soient jamais demandé ce qu'ils feraient de moi, à l'âge d'homme. Et puis, j'étais le dernier enfant, le « petit ». Aux yeux de mes parents je suis toujours resté le « petit ». C'est le privilège, parfois dangereux, de ceux qui ferment la famille. Le « petit », on ne s'en sépare pas; on l'emmène partout; on le couve. Pour lui, les calculs d'avenir des jeunes parents sont épuisés. On n'échafaude pas sur sa tête : on la préserve. On ne lui dit pas : « Tu seras ceci, tu seras cela... » On lui dit : « Oh! mon petit, si tu pouvais toujours rester mon petit! » Car ce qui touche en lui, jusqu'à pleurer d'attendrissement — sur soi-même — c'est moins la force d'avenir qu'il apporte que la jeunesse dont il est le dernier moment. J'ai grandi ainsi dans la plus adorable atmosphère familiale qu'un enfant puisse rêver, choyé plutôt que gâté par mes parents, vivant avec eux, surtout avec ma mère, dans une intimité faite de tendresse et de confiance paisible. L'idée de me laisser en France dans un collège n'effleurait pas l'esprit de mes parents. Je travaillais donc tant bien que mal — et beaucoup plus mal que bien — un mois à Paris, puis six mois à Athènes et ainsi de suite avec des professeurs variés. Cette éducation cahotée avait pour résultat que je ne savais presque rien de ce que j'aurais dû savoir et que je savais, au contraire, bien des choses qui ne figuraient dans aucun programme. J'étais à peu près nul en grammaire, en déclinaisons latines, en arithmé-

tique. Mais, à douze ans, j'avais lu Eschyle, Sophocle, Euripide et je pouvais en réciter des pages; je savais Racine et Molière par cœur. Je nageais dans la mythologie. Je suivais jour par jour la politique. Bien entendu, je ne rêvais que de faire la guerre aux Anglais, car on était au lendemain de Fachoda. J'avais composé un « chiffre », dont j'avais confié le double à mes amis et je ne correspondais jamais avec eux qu'à l'aide de ces clés. Il fallait des heures pour composer ou pour traduire une invitation à goûter.

Je rédigeais aussi de longues dépêches diplomatiques sur le dos des communiqués de l'Agence Havas que mon père jetait le soir dans sa corbeille. Tantôt j'étais ministre des Affaires étrangères, et je donnais des instructions à mes agents (on voit bien qu'il s'agissait d'un jeu d'enfant!); tantôt j'étais ambassadeur et je rendais compte de mes négociations au « département ». Entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Allemagne (dans ce temps-là les États-Unis n'existaient pas), je menais ainsi de vastes parties stratégiques, échafaudant les alliances et les renversant, tel un Choiseul de café du commerce. Pour moi, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche étaient des abstractions en chair et en os. C'est ainsi que l'Angleterre m'apparaissait, sous les traits de sir Edwin Egerton, comme un personnage sourd, sans-gêne, lointain et bon enfant; l'Allemagne, tantôt congestionnée et mécanique, tel le comte de Plessen, tantôt sentimentale et exagérée comme « tante Fanny ». L'Autriche avait des favoris poivre et sel, un air distingué et hypocrite; la Russie, une grande barbe blanche, des lunettes d'or, et, derrière ces lunettes, un impénétrable regard bleu. Et tout ce monde se brouillait, se raccommodait, s'espionnait, se jouait des niches, médisait, trichait, mentait. C'était « le concert européen ». Tel Richelieu, je déjouais ces intrigues. Les plus obscures machinations n'offraient pas de mystère à mes yeux. J'écrivais à mes agents : « Vous observerez que l'Angleterre... ». — « Il ne vous échappera pas que l'Allemagne... ». La vie de l'Europe se transformait ainsi en une partie de cache-cache et il me semblait que chaque pays n'avait d'autre raison d'être ici-bas que de participer à ce jeu. Je n'oubliais qu'une chose : les peuples...

Un autre de mes passe-temps favoris était de créer des personnages imaginaires et d'établir entre eux des liens de parenté. Je choisissais leurs noms avec une extrême attention pressentant les liens invisibles qui attachent un homme à son nom et le prédestinent à telle ou telle situation. Ainsi des familles entières naissaient dans mon esprit. Il y avait des tribus d'austère bourgeoisie, où l'on était notaire et médecin de père en fils, des tribus de hobereaux aux cascades de noms de fermes et des tribus d'aristocratie parisienne où je dosais avec soin l'apport industriel, l'apport juif et — dans l'hypothèse la plus élevée — celle de l'élite étrangère. Je rédigeais alors des billets de faire-part de décès ou de mariage, m'ingéniant dans le choix des professions et des dignités. A force de m'occuper de ces personnages, j'en étais arrivé à les croire vivants. Il est bien certain d'ailleurs qu'ils vivaient. Tous les jours depuis vingt ans, je rencontre cette duchesse de Nevers-Châtillon, née Gromailles, ce baron Gaudin-Lambercier, régent de la Banque de France et président du Comité des Industries mécaniques, ce Dr Chamborel et ce colonel de Mérillac qui formaient les pivots de mes combinaisons funèbres ou matrimoniales.

Drôle de jeu! Vrai jeu de fils de diplomate! Il y avait du « Gotha » refoulé dans cette manie et les échos des listes d'invitations et de visites qui traînaient sur toutes nos tables. Rien ne m'irrite comme la forme de mémoire qu'un tel jeu m'a laissée. Alors que je me rappelle à peine ce que j'ai lu et que j'éprouve le plus grand mal à emmagasiner des résidus d'histoire dans mon cerveau, je possède une mémoire féroce pour tout ce qui a trait aux familles et aux parentés. Bien souvent, je connais mieux leurs origines et leurs alliances que les intéressés eux-mêmes. On m'a raconté qu'au lendemain de son mariage avec la fille de Lord Tennant, le jeune avocat Asquith — futur Lord Oxford — avait été invité à dîner dans une maison de la plus haute élégance où l'on n'avait pas été sans lui faire sentir le faible poids social qu'il pesait. Après le repas, lorsque les hommes étaient en train de fumer, la conversation roula sur les courses et les convives se disputèrent à qui mieux mieux au sujet du pédigree d'un cheval. « Il descend de « Scipion », disait l'un; « il descend de « Mirliton III », affirmait

l'autre et les têtes s'échauffaient dans la discussion. Profitant d'un moment de silence, M. Asquith glissa : « Vous faites tous erreur, messieurs. Ce cheval ne descend ni de « Scipion » ni de « Mirliton III ». Il est l'arrière-petit-fils de « Topinambour » et voici comment... » Et l'avocat, sans une hésitation, établit la filiation exacte de l'animal. Du coup, les lords regardèrent Asquith avec une curiosité émerveillée. « Mais il est stupéfiant... murmuraient-ils... il est délicieux... il est remarquable!... » et déjà le choix de Lady Margot apparaissait sous un tout autre jour.... « En vérité, vous possédez la plus extraordinaire mémoire que je connaisse », dit le maître de maison en tournant vers Asquith un visage pénétré de considération. « Oui, répliqua ce dernier, mais le malheur est que je n'ai de mémoire que pour les choses qui n'ont pas d'importance. »

Pour moi, je me console en lisant Proust. Mon jeu d'enfant ne lui eût-il pas causé un plaisir extrême? Dans l'un de ses premiers volumes j'ai trouvé toute une dissertation sur les noms où, passant en revue les diplomates, Proust cite le nom de mon père — qu'il n'avait jamais vu — et tire des « ormes » d'Ormesson, des « bouleaux » de Laboulaye et des « aulnes » d'Aunay de subtiles considérations diplomatiques et sylvestres. Une telle page, c'est pour moi une réhabilitation...

Mon goût pour la poésie et le théâtre m'avait incité à solliciter de mes parents la permission de suivre le cours de diction que l'excellent sociétaire de la Comédie-Française, Jules Truffier, vint donner à Athènes. Truffier avait été chargé, par la direction des Beaux-Arts et sur la demande du gouvernement hellénique d'organiser un « Conservatoire » destiné à former des artistes dramatiques. A côté de cet enseignement professionnel, il avait ouvert un cours pour « amateurs » qui fut tout de suite brillamment fréquenté. Que de bonnes heures j'ai passées à déclamer les auteurs classiques sous l'experte direction de Truffier! J'ai appris, je crois, à peu près tous les rôles de « jeune premier » du « répertoire ». Au cours de cet hiver, Silvain passa par Athènes. Mes parents avaient profité de la présence de ce grand comédien pour organiser à la légation une soirée à laquelle la famille royale fut conviée. Silvain, Truffier et un comparse dont je ne me rappelle plus le nom

devaient jouer le premier acte du *Misanthrope*. Au dernier moment, le comparse tomba malade. Il devait représenter Philinte. Désastre. Les programmes étaient imprimés. Tout était prêt... « Qu'à cela ne tienne, m'écriai-je, je sais le rôle... » On ne doute de rien à quatorze ans... Le soir, au pied levé et sans le moindre « trac », je tenais ma place entre les deux illustres sociétaires de la Comédie-Française. Plus tard, quand j'allais voir Silvain entre deux actes au foyer du Théâtre-Français, il se précipitait toujours sur moi, ruisselant de sueur, et m'embrassait en m'appelant : « Mon petit Philinte... »

Si je savais des milliers de vers, dès l'âge de dix ans, j'essayais aussi d'en composer. Ma première élucubration poétique fut une sorte de déclaration interposée — à la manière de Cyrano et de Christian. Mon ami, Charles de Wimpffen — on l'appelait : Pouloulou — fils de l'attaché militaire de la légation, m'avait vanté les charmes d'une petite fille avec laquelle il avait joué et pour laquelle il avait conçu une grande passion. Cette Roxane de sept ans se nommait « Ismène ». « Écris-moi donc des vers pour elle » — m'avait dit Pouloulou. Bien que je n'eusse jamais vu l'objet de mon inspiration, je composai en son honneur ces strophes boiteuses qui sont restées dans ma mémoire :

Avec tes beaux yeux bleus, ta gaieté éternelle
Et ton petit cou blanc enfoui sous la dentelle,
Tes cheveux d'un or pur, ta bouche souriante
Quoique petite encore, Ismène, tu es charmante.

Tu es comme la fleur encore à peine éclose
Mais exquise déjà, petit bouton de rose.
Tu souris à la vie. Elle sourit au soleil,
Poupée de la nature au teint frais et vermeil.

Tes cheveux sont si blonds et tes yeux sont si bleus
Que tout passant s'arrête et s'en va tout heureux.
Un sourire de toi, c'est un rayon d'or fin,
C'est un soleil qui tombe, c'est un bonheur sans fin.

Et pour récompenser ma muse de ces vers
Qui voudraient célébrer, sans pouvoir le faire,
La beauté de tes traits, le charme de tes dires,
Je te demande, Ismène, un de tes chers sourires.

« La rime n'est pas riche et le style en est vieux » comme me disait Silvain-Alceste lorsque je jouais avec lui le premier acte du *Misanthrope*. Mais, pour un enfant de onze ans, la déclaration à Ismène se tenait encore assez bien sur ses seize pattes. Charles de Wimpffen montra le poème à ses parents. On poussa des hauts cris. Du jour au lendemain je fus sacré « poète ». C'est un baptême qui ne pardonne pas.

J'avouerai tout. Un peu plus tard, je tombai moi-même amoureux d'une petite fille blonde aux yeux bleus et qui, certes, était mille fois plus adorable que l'insensible Ismène que je n'ai jamais vue. Or, coïncidence providentielle, son nom rimait avec l'héroïne de mon premier poème. Elle s'appelait « Hélène » et n'était autre que la fille aînée du prince héritier. Mon amour pour elle était immense. Il était aussi paresseux. Je ne cherchai donc pas d'inspiration nouvelle. Je changeai simplement « Ismène » pour « Hélène ». Du moins, mes vers ne s'adressaient-ils plus à une ombre! Que de rames de papier j'ai noircies à cet âge bienheureux où règnent les adjectifs! Que de tragédies, de nouvelles, de ballades, de stances, de sonnets j'ai gribouillés! J'en possède encore des cartons pleins. J'avais écrit à Kiphissia, à l'âge de dix ans, une sorte de conte, renouvelé des *Métamorphoses*, qui s'appelait « Les Mémoires d'un Bambou ». Ma tante Forestier, qui me gâtait toujours, me fit la surprise de le faire éditer. La brochure tomba sous la main d'un rédacteur du *Gaulois* qui lui consacra un petit article en première page. J'étais sacré « Benjamin de la Littérature française ». On devine ma fierté!

Mais je ne vivais pas seulement au milieu des rimes, des tragédies, des fées, des héros romantiques et des dieux de l'Olympe. Je vivais aussi dans la musique. Ma sœur Yolande révéla toute jeune un magnifique don musical. Elle jouait du piano à ravir et, pleine d'imagination et de sensibilité — au lieu de s'en tenir aux acrobaties que lui imposaient ses professeurs — elle se lançait, à mains perdues, dans Wagner qui représentait à cette époque le mouvement le plus hardi de son art. Elle faisait aussi beaucoup de musique de chambre avec violon, violoncelle, alto. Grâce à ces continuelles auditions, je puis dire que mon enfance a baigné dans la musique.

Je l'aimais tant que, le soir, quand il fallait que j'allasse me coucher, je laissais la porte de ma chambre entr'ouverte sur le hall où jouait ma sœur. Je m'endormais ainsi, bercé par les arpèges du choral de Franck ou par la chevauchée des Walkyries. Plus que tout au monde, j'aimais la rêverie de Hans Sachs au crépuscule et le chant de l' « Aube vermeille » qu'entonne Walter dans le tournoi. Mais mon émotion montait à son comble quand ma sœur attaquait les accords de la mort d'Ysolde. Alors il me semblait défaillir, succomber. Je n'étais plus moi-même, j'étais Tristan et je souffrais de mille morts jusqu'à ce que ma vieille bonne allemande s'aperçût que je ne dormais pas et vînt fermer la porte en me dégrisant d'un mot rude.

Je jouais aussi. Fort mal. Tout de même assez pour suivre ma sœur Yolande cahin-caha sur le clavier. Avec quelle gentillesse elle se prêtait à cet attelage où c'était elle qui tirait tout! Le soir, après le dîner, nous nous mettions au piano. Nous étudiions une par une les symphonies de Beethoven, de Haydn ou de Mozart. Les joues en feu, mordant ma langue, je tenais la basse comme je pouvais. Jamais je ne serai assez reconnaissant à ma sœur des plaisirs que je lui dois en assistant aux concerts dominicaux, où la musique classique est remplie pour moi de ces souvenirs familiers. Telle phrase me rappelle les sentiments de joie ou de tristesse qu'elle m'inspirait; telle autre un événement de ma vie auquel elle était liée; celle-ci fait surgir dans mon esprit un paysage, une lumière, une couleur; celle-là, un visage, une expression, une attitude, toujours les mêmes. Par une sorte de correspondance mystérieuse la musique éveille en nous tout un monde d'images et la joie musicale, c'est cette féerie qui se joue au plus profond de notre être, pour lui seul.

Jeunesse romantique! Eh! sans doute! Ma génération marque la fin d'une certaine forme du romantisme. Nous ne nous occupions ni d'automobile, ni de T. S. F., ni d'aviation. Nous n'avions pas l'esprit sportif. Quand nous avions dit « rêver », nous avions tout dit. Rêver? On ne savait trop de quoi. Le mot ravissait par lui seul. Il signifiait une aspiration vers l'idéal, l'amour de la musique, de la poésie, le goût surtout de s'analyser, de chercher des attitudes devant

la vie, d'être original et distingué. Il y avait dans notre cas un mélange de « Rolla », de « Mal du siècle », de Julien Sorel et aussi de la comique révolte flaubertienne contre le bourgeois. Il y avait aussi une déplorable attirance pour la forme primaire du mysticisme. *Sagesse et destinée* était un livre qui nous enchantait... De toutes les influences qui nous régissaient, c'est pourtant celle de Musset qui l'emportait. On n'imagine pas de quels sortilèges il avait bercé notre génération. Voilà certes un aveu qui vieillit, qui classe irrémédiablement ma jeunesse dans un autre âge. Une de mes élucubrations favorites n'était-elle pas de comparer le « sentiment du désespoir » dans la « Tristesse d'Olympio », la « Lettre à Lamartine » et le « Lac »? Le sentiment du désespoir! Moi qui étais l'enfant le plus heureux de la terre! Qu'est-ce que le « désespoir » pouvait donc représenter à mes yeux? Et pourtant, quand je disais :

> O toi qui sais aimer, réponds, amant d'Elvire
> Comprends-tu qu'on se quitte et qu'on se dise adieu...

quelque chose se déchirait en moi; je palpitais d'une émotion qui n'était pas feinte, je souffrais. C'est que nous étions sentimentaux et passionnés. Toute ma jeunesse, je n'ai cessé d'être amoureux. Je brûlais de doux feux pour des petites amies brunes ou blondes dont j'effleurais parfois la main en tremblant. Il arrivait même que je ne les connusse que de vue, que je ne leur eusse jamais parlé. Je les aimais pourtant. Leurs visages se mêlaient à ceux de Camille et de Lucie. Je les attendais en rêve, accoudé à la margelle d'un puits; au clair de lune, je regardais leurs doigts errer sur le clavecin. Il m'est arrivé, pendant des mois, d'écrire chaque jour une lettre à l'une de ces douces bien-aimées. Mes lettres ne sont jamais parties. Elle est morte toute jeune. Adieu Perdican!...

Un jour où je récitais la « Nuit d'Octobre » dans un salon (imagine-t-on, aujourd'hui, un garçon de treize ou quatorze ans récitant la « Nuit d'Octobre » dans un salon? Rien que cette idée fait pouffer de rire!) un ami de mes parents qui m'écoutait murmura à l'oreille de son voisin : « C'est extraordinaire, on croirait vraiment que cet enfant sent ce qu'il dit! » Ce propos ne m'échappa point. Il me plongea à la fois dans

une grande colère contre ce béotien (et ce n'était justement pas un béotien) et, en même temps, m'inonda de joie. Ainsi, j'étais incompris, — ô délices! — je portais en moi toute la douleur du monde et personne ne le soupçonnait! Que mon âme me semblait seule et que cette solitude était belle!... — Tout cela était pur, naïf, charmant.

Aujourd'hui les garçons et les filles parlent de la coupe Davis, du championnat de natation, de Bobby Jones et du « job » le plus avantageux. Ils n'aiment la musique qu'en conserves. Je ne prétends pas qu'ils aient tort. Je ne prétends pas que nous avions raison. Les générations se suivent et ne se ressemblent pas. Tout change, Dieu merci! Mais qu'on ne me fasse pas dire que je regrette mon éducation romantique. Je vois bien quels étaient ses tares, ses inconvénients : le mauvais goût, la facilité, le faux-semblant, le cliché, l'adjectif, que sais-je? et j'accorde qu'on ne se débarrasse pas aisément de cet attirail d'opéra. Quand le romantisme n'est qu'un goût, le cas, certes, est désespéré. Mais quand il est un sentiment, ah! faites attention avant de crier haro! Car le goût romantique passe. Mais le sentiment romantique demeure et c'est bien lui qui tisse le fond d'une âme.

***

Qu'on ne croie pas cependant que ma vie se passait dans ces divagations littéraires. J'avais aussi des amis de mon âge avec lesquels je jouais, en bon gamin. D'abord Charles de Wimpffen — le soupirant d'Ismène — Pouloulou. Son père, le capitaine de Wimpffen, était l'attaché militaire de la légation. Mon père avait pour lui la plus vive amitié et le tenait en une estime particulière. Le cas vaut d'être cité, car il est, somme toute, assez rare qu'un attaché militaire s'entende avec son ambassadeur ou son ministre. Avec ce superbe dédain qu'ont tant de militaires pour les « civils », il arrive, en effet, la plupart du temps, que l'attaché militaire s'ingénie à prendre le contre-pied de la politique de son chef de mission et tire à boulets rouges dans ses jambes. Pauvre Pouloulou! Une implacable maladie l'obligea à s'aliter dès l'âge de seize ans. Elle eut raison de lui après

des années de souffrances héroïquement supportées. Nous jouions beaucoup, lui et moi, à l'École française d'archéologie avec les deux derniers enfants de M. Homolle, Délie — on l'avait appelée ainsi en souvenir de Délos — et Marcel. Que de parties de cache-cache nous avons faites en nous dissimulant derrière les moulages de l'Aurige et de la Victoire de Pœonios! J'avais aussi des amis grecs, comme la charmante Sofica Roïdis devenue Comtesse des Isnards, comme mon vieux camarade Georges Skousès, Pœonios dont le père dirigea longtemps, avec une haute distinction, le ministère des Affaires étrangères. Les Skousès possédaient la maison la plus hospitalière, la plus occidentale d'Athènes. Ils joignaient la grâce de l'hospitalité à celle de l'esprit et du cœur. C'est aussi à Athènes que j'ai connu mon ami Constantin Photiadès dont le talent musical m'émerveillait et que je considérais à juste titre comme une sorte de prodige, puisque, à vingt ans, la *Revue de Paris* venait de publier son premier roman. Enfin, je jouais presque chaque jour dans le jardin royal qui se trouvait vis-à-vis de la légation avec le prince Christophore de Grèce, dernier fils du Roi. Il était la simplicité, la gentillesse mêmes. Excellent musicien, nous nous entendions à merveille. Nous faisions ensemble de la gymnastique ainsi qu'avec ses neveux — qui étaient presque du même âge — les enfants du Prince royal : le prince Georges, devenu le roi Georges II; le prince Alexandre, vif et charmant, que les hasards de la guerre firent monter sur le trône et qui mourut à la fleur de l'âge, de la façon la plus stupide. Il y avait enfin, partageant nos jeux, l'adorable petite princesse Hélène. Tel Ruy Blas, je me desséchais d'amour en la regardant. Mais si ma passion restait muette, elle n'était pas dissimulée. Le cœur battant à se rompre, je lui offrais des petits cadeaux que j'allais acheter en grand mystère chez « Pallis et Kotzias » en vidant, jusqu'au dernier lepta, ma tire-lire. O merveille! A son tour, elle m'en remit en souriant. Nous échangeâmes ainsi des présents ingénus, minuscules animaux de porcelaine ou petits personnages en carton-pâte. J'ai longtemps conservé un certain canard recouvert d'un duvet soyeux. Ce canard, était-ce un symbole? Sur le moment, l'idée ne m'avait pas effleuré et ce cadeau m'avait plongé dans des océans de

délices. Je le regardais sans cesse et le soir je le mettais sur ma table près de mon lit. La radieuse princesse, dont la beauté méritait plus de bonheur, me pardonnera-t-elle ces tardifs aveux?

Le toit de la légation formait une terrasse magnifique. Sur cette terrasse, nous construisîmes mes amis et moi un cuirassé de haute mer en utilisant les innombrables caisses qui attendaient le prochain déménagement. Il y avait, dans ce cuirassé, jusqu'à des cabines où l'on pouvait se tenir debout. Les petits princes reçurent les hauts emplois de mon navire. J'ai même conservé un document par lequel le futur Georges II s'engageait à conduire le bâtiment avec honneur. Il commençait ainsi : « Je serai toujours un vaillant amiral... »

***

Quand je dresse le bilan de ces longues années, je suis frappé par l'unité heureuse qui s'en dégage. Notre vie, avec son mouvement perpétuel, ses perpétuels changements de décor et de milieu, ne laissait jamais un instant d'ennui. La Providence nous conserva tous sains et saufs. Mes grands-parents étaient morts avant ma naissance ou lorsque j'étais en bas âge, si bien que je n'avais jamais vu disparaître l'un des miens. Plus encore. Je n'avais jamais vu un mort! C'est à la guerre que je me suis trouvé pour la première fois devant un corps inanimé... Nous étions unis les uns aux autres par la plus intime tendresse. Je ne pense pas que jamais parents aient pu inspirer à leurs enfants plus de confiance, et en même temps plus de respect, que nous n'en portions aux nôtres. C'est qu'en eux tout était pur et tout était vrai. Ils créaient une atmosphère de naturel autour d'eux qui dépouillait la vie des apprêts, des conventions, des hypocrisies dont on la charge si souvent. Mon père animait notre foyer de sa claire intelligence; il l'enrichissait de son expérience, de son interprétation si humaine des choses. Ma mère l'ensoleillait d'un esprit qu'elle avait gardé prodigieusement jeune et vif. Sa bonté rayonnait sur nous. Nous vivions simplement et gaiement, sans prétentions, sachant goûter la beauté, l'intérêt des lieux où nous passions, l'esprit ouvert à tout ce qui le

cultivait, sans nous perdre dans des dissertations intellectuelles et dans des attitudes pédantes. Le signe de cette éducation familiale était l'honnêteté. Honnêteté, c'est-à-dire, sens de la mesure. Car il y avait beaucoup de mesure dans la part que faisaient mes parents au plaisir et au devoir, au superficiel et au sérieux. Peut-être l'harmonie grecque exerçait-elle son influence? Toujours est-il que lorsque j'évoque notre vie passée, mon père, ma mère, mes sœurs et mon frère réunis autour de la table de famille, c'est toujours dans la maison d'Athènes que je les vois.

VI

Je m'étendrai peu sur notre séjour en Belgique. D'abord parce qu'il fut court — à peine dix-huit mois. Ensuite, parce que l'existence que l'on menait à Bruxelles était si semblable à celle de Paris qu'il n'y aurait aucun pittoresque à l'évoquer.

Quand nous arrivâmes à Bruxelles, le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, grand ami de la France, qui avait passé sa vie à réunir une admirable collection balzacienne — qu'il légua à l'Institut — venait de mourir, laissant à notre pays, pour qu'il devînt la résidence du ministre de France, son bel hôtel du boulevard du Régent. L'État français — chose à peine croyable, étant donné les liens spéciaux qui unissaient déjà France et Belgique — ne possédait aucun immeuble à Bruxelles pour y loger son représentant. Aussi les ministres vagabondaient-ils de maison en maison. Le prédécesseur de mon père, M. Gérard, qui menait une vie de cénobite, occupait un trop petit logement pour que nous pussions l'utiliser. Par ailleurs, les formalités inhérentes à la succession de M. de Lovenjoul empêchaient de prendre possession du nouvel immeuble. Aussi mes parents louèrent-ils une grande maison meublée rue de la Loi. Elle était toute proche de cette rue de l'Activité, où il ne passe certainement pas deux voitures par jour.

A vrai dire, le séjour de Bruxelles offrait pour nous d'autant plus d'agrément que nous nous y trouvions en famille. Mon père avait peu de proche parenté en France. Tout au contraire, la Belgique en ruisselait. Mon grand-père

d'Ormesson avait, en effet, épousé une belge, Marie-Philippine de Namur d'Elzée, qui, avec son frère et ses quatre sœurs, formait l'ultime génération de la maison des comtes de Namur, qui régna souverainement sur la région qui s'étend de Namur à Charleroi et dont la branche des vicomtes d'Elzée et de Dhuy — à laquelle appartenait ma grand'mère — constituait le dernier rameau.

Ainsi, bien avant notre installation à Bruxelles, nous avions déjà fait de fréquents séjours en Belgique. Nous y comptions quantité de parents et d'amis. Quand nous entrions dans un salon, la moitié des gens était « cousine Louise » ou « cousin Amédée ». Si l'on ajoute à cela, l'amabilité naturelle à la société belge, son hospitalité, la situation, dont jouit là-bas le corps diplomatique, on comprendra l'agrément qu'offrait pour nous la vie de Bruxelles et le prix des amitiés que nous y nouâmes.

Et quelle vie plantureuse, quiète, aisée l'on menait, dans ce temps béni, en Belgique! Talleyrand a parlé de la « douceur de vivre » qui précéda la Révolution française. On pourrait parler de la douceur de vivre qui précéda la grande guerre. Ah! certes, les problèmes de la « civilisation bourgeoise » et de la « sauvegarde du capitalisme » ne se posaient guère à l'esprit! On vivait dans une prospérité confiante, aussi naturellement que l'on respirait l'air autour de soi.

Rien de comparable entre l'existence de Bruxelles et celle de Copenhague, de Lisbonne, ou d'Athènes. Bien qu'il y eût une cour — et même, au sommet de cette cour, l'un des plus grands souverains de notre époque — les choses ne gravitaient pas autour d'elle. A vrai dire, le roi Léopold II était fort âgé. On le voyait rarement. Il vivait surtout à Laeken ou à Ostende. Très autoritaire, chacun s'effaçait devant lui. Le prince Albert, son neveu, héritier de la couronne, qui devait jouer un tel rôle sept ans plus tard, ne tenait qu'une place secondaire dans la vie publique. La seule période où l'on approchait le roi Léopold était celle des grands dîners qu'il offrait au corps diplomatique et des bals de la cour.

Ces réceptions avaient grand air. Les bals de la cour débutaient par un cercle diplomatique. Dès sept heures du soir — la vie mondaine commençait tôt à Bruxelles — les chefs

de mission, leurs secrétaires et les étrangers qui devaient être présentés au souverain par leurs ministres se réunissaient dans un salon spécial. Quand tout le monde était là, une porte s'ouvrait à deux battants et, tandis que chacun se figeait à son rang, le grand Maréchal de la cour se présentait sur le seuil et annonçait, dans le silence : « Le Roi. » Alors apparaissait Léopold II. Rien ne peindra jamais la majesté de ce vieux monarque. La tête un peu courbée par l'âge, mais le corps svelte et droit, il marchait lentement, appuyé sur une canne. Sur son uniforme de lieutenant général, la fameuse barbe blanche s'étalait comme un ordre de chevalerie. A peine entré dans le salon, Léopold II s'arrêtait, jetait un regard circulaire sur le cercle chamarré de ses hôtes et répondait par une large inclination de tête aux révérences des dames et aux saluts de leurs époux. Et puis, clopin-clopant, suivi des autres membres de la famille royale, il s'avançait vers le doyen du corps diplomatique et commençait le cercle officiel.

Il est impossible, je crois, de montrer, dans l'office de Roi, plus de grandeur que n'en dégageait Léopold II. Toute sa personne était royale. Mais elle était royale naturellement, sans morgue, sans affectation, sans hauteur. Les grandes manières de ce souverain faisaient de lui l'homme le plus poli du monde. Ses yeux bridés pétillaient de malice. L'esprit du Roi, ses répliques cinglantes étaient d'ailleurs célèbres. Il était simple, mais n'admettait pas qu'on fût indiscret envers lui. Un jour, le doyen d'Ostende, brave homme plein de ferveur et de hardiesse, crut de son devoir d'adresser quelques remontrances au Roi, dont la liaison avec madame de Waughan ne passait pas inaperçue. Recevant Léopold II à Ostende, le doyen, dans un discours alambiqué, se mit à gémir sur certains bruits qui étaient parvenus à ses oreilles... « Et quels sont ces bruits qui vous chagrinent tant? » interrogea le Roi, en regardant l'abbé dans le blanc des yeux. Celui-ci sentit son courage faiblir et commença à bafouiller : « Mon Dieu, Sire, mon Dieu Sire... on prétend que... » — « Mais quoi, monsieur le doyen, mais quoi? Que prétend-on? Veuillez préciser, je vous prie. » Alors, rassemblant ses forces, le brave curé lança d'un trait : « On prétend que Votre Majesté

a une maîtresse... » — « On m'a dit la même chose de vous, monsieur le doyen, répondit placidement le roi des Belges, mais je ne l'ai pas cru. » Et laissant là son interlocuteur hébété, Léopold II fit un salut et passa son chemin.

Au bal de cour où — bien que fort jeune (j'avais dix-neuf ans) — j'eus l'honneur d'être présenté au roi Léopold, le Roi me demanda à quelle carrière on me destinait. J'accomplissais alors un stage dans une banque de Bruxelles et je le dis au souverain. Sa figure s'illumina. « Oh! comme c'est bien, fit Léopold II, et comme je vous félicite de choisir cette voie. A l'époque où nous vivons, il faut gagner de l'argent. Je vous souhaite d'en gagner beaucoup dans votre vie... » Et sur ces mots, le roi-banquier me fit un charmant salut... Que ses souhaits ne se sont-ils réalisés! Léopold II se trompait en croyant avoir devant lui un homme d'affaires en herbe. Il n'avait qu'un méchant publiciste et décidé, pour comble d'infortune, à rester le maître de sa pensée... C'est dire qu'en me faisant balayeur de rues ou marmiton, j'eusse davantage répondu au vœu du vieux roi.

L'un des petits incidents qui animaient l'existence mondaine, assez uniforme, de Bruxelles, était la première rencontre du prince Victor-Napoléon, chef de la Maison Bonaparte et du ministre de la République Française. A cette époque, le prince Napoléon était, en effet, le seul « prétendant français » qui résidât à Bruxelles.

Mgr le prince Napoléon menait à Bruxelles une existence très digne, assez retirée. C'était un homme de cabinet, qui lisait beaucoup et se plaisait à enrichir ses admirables collections. On disait déjà sous le manteau que la princesse Clémentine et lui nourrissaient des sentiments réciproques, mais que le vieux Roi s'opposait à leur mariage. Craignait-il vraiment d'indisposer le gouvernement français? Je ne puis croire qu'une telle considération ait pu l'arrêter, ni surtout que le gouvernement français eût pris le moindre ombrage d'une alliance si naturelle. Toujours est-il que la princesse Clémentine n'épousa le prince Napoléon qu'après la mort de son père. Bien qu'il sortît peu, ne parût jamais à la cour, le prince Napoléon dînait à Bruxelles dans quelques maisons et même dans plusieurs légations étrangères. Il lui arrivait, dans ces

réceptions, de rencontrer le représentant de la France. Aussi, pour tourner la difficulté, avait-on imaginé un protocole assez particulier. Il était bien évident que le ministre de France pouvait difficilement « se faire présenter » au prince Bonaparte. Il n'était pas moins évident que le prince Bonaparte ne pouvait, de son côté, faire la première démarche. La solution de ce cercle vicieux était simple. Il n'y avait pas du tout de présentation. Le prince Napoléon et le ministre de France devaient agir comme s'ils s'étaient toujours connus, et, la première fois qu'ils se rencontraient, s'avancer spontanément l'un vers l'autre et se serrer la main. C'est ce qui se produisit pour mon père, chez le baron Lambert Rothschild. Le scénario était réglé d'avance. Le prince Napoléon avait dîné chez les Lambert. Mes parents vinrent après le dîner. Dès qu'ils eurent franchi le seuil du salon, le prince Napoléon, averti par un clin d'œil du maître de la maison, se dirigea vers eux. De leur côté, mes parents s'avancèrent vers le prétendant impérial et l'on se dit aimablement bonjour, avec révérence et saluts, comme si l'on s'était quitté la veille. Pendant notre séjour en Belgique, le prince Napoléon se montra particulièrement gracieux pour ma mère. Il n'ignorait certes pas qu'elle avait le fond du cœur bonapartiste. Il lui rappela qu'il avait été élevé sur les genoux de son oncle, le vicomte de la Guéronnière, sénateur et ambassadeur de l'Empire, familier des Tuileries, qui, dans des brochures célèbres à l'époque, se faisait volontiers l'interprète de l'Empereur. Ma mère avait gardé de sa jeunesse un fidèle attachement aux Bonaparte. Elle professait un culte pour l'infortuné Prince impérial qu'elle avait connu tout enfant. Le prince Napoléon sut évoquer ces souvenirs avec cœur et avec tact. C'était un homme plein de dignité et qui inspirait le respect. Le lendemain du jour où il rencontra ma mère pour la première fois, il lui fit dire — par une amie — le regret qu'il avait eu de n'avoir pu saluer en elle une « ambassadrice de l'empire ».

***

La vie mondaine que l'on menait à Bruxelles était fort animée et brillante. Pendant la saison qui — plus logique-

ment qu'à Paris — commence tôt, mais finit tôt, on recevait presque chaque soir. Bien que la société fût nombreuse, elle était homogène. Il n'arrivait jamais dans un salon belge ce qui arrive quotidiennement dans un salon parisien : c'est que des gens, appartenant au même milieu, ne se connaissent pas. A Paris, ce qu'on appelle « le monde » est fait d'îlots qui vivent à côté les uns des autres, sans guère communiquer entre eux et qu'on ne trouve guère rassemblés que dans les défilés de sacristie — et cela dépend encore pour quel enterrement ou quel mariage. C'est qu'il y a dix sortes de « monde » à Paris et un provincial, même si ce provincial est lui-même parisien (car il y a aussi dix sortes de provinces à Paris) ne parviendra jamais à comprendre pourquoi tel milieu, bien que composé de gens porteurs de noms authentiques et titrés, n'est pas « du monde »; pourquoi tel autre, qui tient pourtant le plus haut rang, n'est pas « élégant »; pourquoi tel autre, bien que déjà plus « élégant », n'est pas « parisien »; pourquoi tel autre, tout en étant « élégant et parisien », reste « à côté »; pourquoi, enfin, même quand on pénètre dans le saint des saints, il y a, dans ce saint des saints, des compartiments, des chapelles, des nuances. Et ce coin-ci, où c'est la politique qui a le pas sur la littérature; et ce coin-là, où c'est la littérature qui a le pas sur la politique; et cette coterie où l'on chasse, et cette coterie où l'on danse et cette coterie où l'on se costume. Plus on avance, dans ce dédale de salons, moins on y rencontre de Français. Le véritable « cocktail parisien », est celui où l'on malaxe de grandes Américaines qui furent passagèrement ladies, des Italiennes que l'on appelle par leurs prénoms, de trop bleus Argentins et de trop blonds Nordiques avec des couturières, qui refusent d'être duchesses et des duchesses qui ne refusent pas d'être couturières. En fait, la géographie de Paris est la plus compliquée qui soit au monde. A Bruxelles, rien de tout cela. Toute la société se connaissait, participait au même genre de vie. Elle se divisait, si je puis dire, en trois classes. Il y avait d'abord le « salon bleu ». C'étaient les cinq familles ducales ou princières — Arenberg, Ligne, Cröy, Mérode, Ursel — dont les membres étaient reçus au palais pour les fêtes de cour dans un salon spécial tendu de damas bleu. Venait ensuite

une poignée de familles, qui, sans tenir un rang ducal, jouissaient cependant d'une situation spéciale en raison de l'illustration de leur nom, de leurs alliances, des fonctions qu'elles occupaient à la cour. Puis c'était la « société » proprement dite. Cette intimité créait des conditions de vie pleines de gentillesse et de gaieté. Elle offrait aussi des inconvénients. Il était impossible d'éternuer à Bruxelles, sans que toute la « société » vous déclarât enrhumé. Or il est des rhumes qu'on préfère souvent garder pour soi.

Il y avait aussi des salons « littéraires ». Ceux de la vicomtesse de Spœlberch et de la vicomtesse de Soussberghe étaient les plus en vue. Ces femmes charmantes avaient le goût des lettres, des arts et se plaisaient à réunir les beaux esprits de l'endroit. On rencontrait chez elles les écrivains, les conférenciers étrangers de passage à Bruxelles. On jouait la comédie, on récitait des vers. On faisait de la musique de chambre. Le salon le plus curieux était celui de mademoiselle Bénard.

Mademoiselle Bénard appartenait à une bonne famille de la bourgeoisie bruxelloise. La fortune l'avait dotée de magnifiques revenus. En hiver, elle habitait un hôtel de la place Royale, à Bruxelles; en été, un cottage à Uccle, aux portes de la capitale. Soixante années de son existence s'écoulèrent sans que mademoiselle Bénard sentît en elle le don qui devait la rendre presque célèbre. Puis, un jour, déjà vieille, elle s'amusa, avec quelques amis, à « lire » une pièce du répertoire classique et elle tint sa partie avec tant de verve que tout le monde se pâma d'aise. Dès lors, elle avait trouvé sa voie. Sa situation mondaine et son âge lui interdisant l'accès des planches, mademoiselle Bénard allait créer un genre nouveau, elle « lirait » des pièces et ferait du théâtre en ne quittant ni son salon ni son fauteuil. A soixante ans sonnés, mademoiselle Bénard se mit à prendre des leçons de diction, d'articulation, de lecture. Puis elle assembla autour d'elle quelques professionnels, quelques amis et son salon s'organisa.

Chaque mardi, lorsque trois heures sonnaient, elle s'installait dans son fauteuil, mettait ses bésicles sur son nez, frappait trois coups de ses petites mains grasses et annonçait

qu'on lirait aujourd'hui telle pièce de tel auteur. D'abord, ces réunions hebdomadaires ne comportaient qu'un public restreint. On venait là, sans la moindre cérémonie, passer deux ou trois heures agréables. Les dames apportaient leurs ouvrages; on tricotait au rythme des vers ou des tirades... Peu à peu, le talent de mademoiselle Bénard perça les murailles : la réputation des séances du mardi franchit le cercle d'initiés... tant et si bien qu'un second groupe d'élus s'installa et que le salon s'emplit, contenant mal toutes les chaises nouvelles...

La maîtresse de céans prit du goût aux applaudissements plus sonores. Dans la société belge, la renommée de mademoiselle Bénard s'infiltra. Alors, ce fut un rush vers son salon. Tout le monde voulait avoir accès aux matinées du mardi; on quémandait une invitation, on « travaillait » son admission avec autant de zèle que l'exige l'adhésion d'un club très fermé. Bruxelles, qui — injustement d'ailleurs — n'a pas l'étiquette d'une ville littéraire, se découvrit brusquement un penchant inné pour les choses de l'esprit...

Cependant, une lutte s'engageait au sein même du salon. Les amies de la première heure voyaient, d'un œil jaloux et méfiant, les nouveaux arrivants envahir la maison. « Le clan des tricoteuses » — on les appelait ainsi — était absolument outré : Comment! Ne fallait-il pas abandonner les crochets, fermer les sacs, plier les étoffes? On n'avait plus la place de coudre!... Pour obtenir un siège, il fallait se disputer vingt minutes; parfois, même, on était obligé de rester dans la salle à manger, debout, en n'entendant rien! Et ne fallait-il pas, en plus, devenir élégant!... De jour en jour, les toilettes se faisaient plus soyeuses, les chapeaux plus empanachés!... Le clan des tricoteuses s'émut de la situation qui lui était faite : on résolut de dévoiler l'étendue du désastre à mademoiselle Bénard et de lui prouver que son salon se perdait... Mais — ô douce philosophie des choses humaines! — à quatre-vingt-trois ans, mademoiselle Bénard était devenue snob! Snob, au point qu'elle ne s'inquiéta plus du tout du clan des tricoteuses et que ses attentions, ses sourires se portèrent uniquement vers les premiers rangs de l'auditoire, où se pressaient de brillantes admiratrices!

Mademoiselle Bénard était toute petite, rondelette, avec un teint frais, et des yeux clignotants et malins qui donnaient à sa physionomie une vie extraordinaire.

Le trait distinctif de son talent était le naturel. Elle lisait avec une simplicité, une vérité surprenantes. Il lui arrivait même de jouer des tours à ses auditeurs. Quand, dans le rôle qu'elle tenait, elle demandait qu'on fermât une fenêtre, une porte, il était fréquent qu'une personne se levât pour obéir. Elle disait bien les vers, mais elle n'avait pas l'esprit porté vers la poésie. Son triomphe, c'était le rôle bourgeois : M. Jourdain, madame Pernelle, M. Poirier, M. Perrichon... Sans jamais élever la voix, sans efforts, sans la moindre « ficelle », elle était vraiment d'un comique irrésistible et rien n'était plus réjouissant que la jeunesse, l'entrain de cette petite personne de quatre-vingts ans sonnés, qui, se démenant dans son fauteuil, tenait sa partie avec une telle passion qu'il lui arrivait souvent de ne pas laisser à ses partenaires le temps matériel de lui répondre.

***

Le va-et-vient constant entre Bruxelles et Paris offrait aussi de bien grands avantages. De nombreux compatriotes de passage défilaient à la légation. C'est là que j'ai eu l'honneur d'être présenté à monsieur et madame Raymond Poincaré. M. Poincaré était venu en Belgique pour faire à Liége et à Anvers des conférences sur la littérature belge d'expression française. Une grande réputation le précédait. Aussi ces conférences, admirablement documentées, remportèrent-elles un vif succès. Mon père organisa à la légation un déjeuner en l'honneur de M. Poincaré. Ce déjeuner donna même lieu à un incident qui marque bien la différence qui sépare l'époque où nous étions de celle d'aujourd'hui, et qui donne aussi la mesure du sens politique de Léopold II. Mon père avait voulu réunir à sa table, pour rencontrer monsieur et madame Poincaré, des notabilités de la politique, du barreau et des milieux littéraires, sans distinction d'opinions. C'est ainsi qu'il avait convié deux ministres catholiques, le leader du parti libéral, un sénateur socialisant et des

hommes de lettres catholiques et libéraux comme Henri Davignon ou Iwan Gilkin. Quand Bruxelles eut connaissance de ce déjeuner, ce fut un beau scandale! On ne se fit pas faute de commenter sans bienveillance le geste de mon père et la presse de droite se fit l'écho de cette indignation. Le roi Léopold en fut instruit. Précisément, peu de jours plus tard, le Roi devait rencontrer le corps diplomatique dans je ne sais quelle cérémonie. Dès que Léopold II aperçut mon père, il se dirigea droit vers lui, et, d'une voix forte, pour que personne n'en perdît une syllabe, il lui dit : « Monsieur le Ministre, je tiens à vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez eue de grouper, autour de M. Poincaré, d'éminentes personnalités belges. Ce déjeuner m'a causé le plus vif plaisir et je vous en remercie bien sincèrement. » La leçon royale porta et les étourdis rentrèrent leurs langues.

Les affaires diplomatiques ne présentaient pas un grand intérêt en Belgique. En ce temps-là, l'heureux petit pays se croyait protégé par sa neutralité et encore qu'il y eût dans les hauts cadres de l'armée belge un mouvement de sympathie non dissimulée vis-à-vis de l'Allemagne et une sorte de froideur méfiante vis-à-vis de la France — on voit combien ces sentiments étaient clairvoyants — personne, en Belgique, ne songeait à l'éventualité d'une guerre, et encore moins d'une invasion allemande. Il y a même un fait que l'on n'a pas suffisamment rappelé. Les Allemands, pour tenter de se laver du parjure qu'il ont commis en violant la neutralité belge, ont fréquemment soutenu la thèse que cette neutralité n'était plus qu'un mythe, que le temps, qui transforme tout, en avait usé l'effet et, qu'elle avait cessé depuis longtemps d'être un dogme de la politique européenne. Ils n'oublient qu'une chose. C'est qu'en août 1900, lorsque des volontaires belges se constituèrent en corps pour se joindre aux troupes françaises, allemandes, russes, anglaises, qui allaient, sous le commandement du maréchal von Waldersee, mater l'insurrection chinoise, le cabinet de Berlin, arguant de la « neutralité belge » opposa son « veto » à la participation des volontaires belges à l'expédition de Chine. Les puissances garantes de cette neutralité ayant reconnu le bien-fondé de la réclamation allemande, on licencia le corps belge. C'est

ainsi que, selon les besoins de la cause, la neutralité de la Belgique existait ou n'existait pas. C'est ce qu'en matière de politique extérieure, les Allemands appellent du « dynamisme »...

Mais s'il y avait peu d'affaires proprement politiques à traiter à Bruxelles, en revanche, les questions économiques qui se posaient tous les jours entre la France et la Belgique étaient considérables et le trafic de la frontière, les conventions spéciales, les échanges de populations riveraines — en outre les intérêts coloniaux — donnaient lieu à beaucoup de travail. Le moindre souci de mon père n'était pas la colonie française, très nombreuse en Belgique et naturellement divisée. Quand il arriva à Bruxelles, les esprits de nos compatriotes étaient à ce point excités les uns contre les autres qu'une véritable guerre se poursuivait entre eux. Il y avait deux chambres de commerce françaises, deux sociétés de bienfaisance, etc... Si dix Français se trouvaient réunis dans une île déserte, au bout de huit jours, il y aurait une « droite » et une « gauche » et dans la gauche, une aile gauche et une aile droite, et dans la droite, une aile droite et une aile gauche. Tout cela, d'ailleurs, n'a qu'une importance relative et celui qui prend ces chinoiseries au tragique n'est qu'un niais. Car s'il y a trente-six façons d'habiller en France la politique, le mannequin reste toujours le même.

Mon père estima que son plus pressant devoir était de mettre fin à ces querelles. Il y réussit pleinement et, sous son influence, la colonie française de Belgique retrouva sa cohésion. Peut-être cet arbitrage fut-il le meilleur résultat de la besogne qu'il accomplit durant son séjour à Bruxelles.

Pour moi, je menais à Bruxelles une vie qui me plaisait fort. J'y passai les trop courts moments qui séparent les servitudes universitaires des servitudes militaires. Le stage que je faisais dans un établissement de crédit m'occupait une partie du jour. Le reste du temps, j'étais tout à la joie de voler de mes propres ailes, d'endosser mon premier habit et ma première jaquette et je profitais largement de la charmante hospitalité des Belges.

J'allais au bal. Délicieuse découverte!

Les bals « blancs » sont une des choses les plus attendrissantes que je connaisse. Cette jeunesse si fraîche, si pure, si

rose, qui semble à peine dépliée d'un beau carton!... Visages lisses, veines sans acides, cœurs qui appellent, tout est neuf, tout est innocent. On danse mal; on s'écrase les pieds; on se bouscule. Qu'importe!... Jamais musiques verseront-elles plus d'enchantement que ces orchestres minuscules, au son desquels jeunes gens, jeunes filles initient leurs corps maladroits à la douceur de se presser?

Même l'œil méchant des mères, qui épient leurs filles et fusillent les débutantes, ajoute à ces délices. Car on les fuit. On use de stratagèmes arabes pour attirer dans l'ombre l'amie d'un soir qui vous a plu. Quand s'ouvrent les portes du buffet, on respire enfin, on est tranquille. Les matrones vont s'y incruster. Crispé par les veilles, leur estomac s'apaise aussi mal que leur jalousie.

— Mademoiselle, mademoiselle, aimez-vous la musique?

— Mademoiselle, comme vous avez une jolie robe!...

Bals de tulle de mes vingt ans! « Valses bleues » et « Sourires d'avril », les accents de vos cadences pommadées flottent encore dans mes souvenirs!

Je jouais aussi la comédie dans les salons et, parfois, non sans fierté, tenais ma partie chez la vieille mademoiselle Bénard.

Pendant les quelques mois que nous passâmes en Belgique, nous circulâmes dans tous les sens. Si j'ai apprécié la beauté des villes, le charme des vallées ardennaises, la puissance grise du Hainaut, tout mon cœur allait vers les dunes — le pays blanc des dunes — que Verhaeren a chantées. Terre âpre et fière, comme la race qu'elle a façonnée, il faut, de Nieuport à Zeebruge, parcourir dans la brume, ces grèves, ces déserts de sable, ces villages... « serrés par tas comme des bêtes »... pour comprendre la farouche grandeur des Flandres. La vie est comme ramenée à ses principes essentiels sur ce sol battu par les houles, battu par les vents...

O vous, les vents qui accourez du bout des mondes
Les vents, les vents hurleurs, les vents sifflants
Portant la grêle dans vos frondes...

Je ne pense pas qu'il y ait de strophes mieux accordées avec les climats qu'elles évoquent que ces grands rythmes de Verhaeren que je scandais, à gorge déployée, en me promenant sur les dunes. Et je ne pense pas, non plus, qu'il y ait

de poème plus émouvant à lire aujourd'hui que celui dédié par le barde flamand, en 1907, aux tours de Nieuport, de Lisweghe et de Furnes.

Quand la guerre battait l'Escaut
De son tumulte militaire
Les tours semblaient darder là-haut
La rage en flamme de la terre.
Quand on tirait de ferme en bouge,
Pêle-mêle vieux et petits,
Les tours jetaient leurs gestes rouges
En supplique, vers l'infini.
Depuis,
La guerre,
Au bruit roulant de ses tonnerres,
Crispe, sous d'autres cieux, son poing ensanglanté;
Et d'autres blocs et d'autres phares
Armés de grands yeux d'or et de cristaux bizarres,
Jettent, vers d'autres flots, de plus nettes clartés.
Mais vous êtes, quand même
Debout encor, au long des mers,
Debout, dans l'ombre et dans l'hiver,
Sans couronne, sans diadème,
Sans feux épars sur votre front lourd;
Et vous demeurez là, seules au vent nocturne,
Vous, les tours, les tours gigantesques, les tours
De Nieuport, de Lisweghe et de Furnes...

Hélas!... Depuis la guerre... « est revenue tendre son poing ensanglanté » sur la Flandre. Ces dunes, ces grandes dunes silencieuses, que j'avais parcourues, en me grisant de leur solitude, de leur odeur mouillée et de leurs vents, ont subi l'injure de l'invasion. Je ne devais les revoir qu'en hiver 1916, alors que le minuscule îlot belge que la bataille n'avait pas submergé était le plus grand pays du monde... J'eus même l'honneur de présenter mes hommages au roi Albert et à la reine Élisabeth dans cette petite villa de la Panne dont aucun palais n'égalera jamais la majesté.

Ah! les Allemands ivres d'orgueil et de force, n'avaient-ils donc pas vu, n'avaient-ils donc pas compris...

Rien qu'en longeant nos grèves taciturnes
Rien qu'en posant le pied sur notre sol glacé,
Quel vieux peuple rugueux vous leur symbolisez
Vous les tours de Nieuport, de Lisweghe et de Furnes!

VII

... Dès son départ d'Athènes, mon père — qui avait dû, pour raisons de santé, refuser l'ambassade du Japon — ne s'était guère fait d'illusion sur les chances qui lui restaient d'obtenir une ambassade d'Europe. A peine venait-il d'être nommé à Bruxelles qu'une nouvelle occasion se présenta. Cette fois encore elle lui échappa. Le marquis de Reverseaux représentait la France à Vienne depuis dix ans. Il y jouissait d'une situation privilégiée. Quand sa mission fut à la veille de prendre fin, l'empereur François-Joseph lui demanda, non sans méfiance, qui pourrait bien lui succéder. M. de Reverseaux nomma spontanément mon père, comme étant l'homme qui lui paraissait le plus désigné. François-Joseph accueillit l'idée avec faveur. M. de Reverseaux, qui était un ami de mon père, mit en œuvre l'influence dont il disposait pour que ce projet se réalisât. De Vienne, on fit savoir au Quai d'Orsay que la désignation de mon père serait particulièrement bien accueillie. Aussi le Quai d'Orsay s'empressa-t-il de nommer M. Philippe Crozier, ministre à Copenhague. C'est qu'aussi bien l'humeur de M. Clemenceau avait tourné. Le Président du Conseil n'était-il pas entré dans une grande colère en apprenant que mon père avait assisté officiellement avec le personnel de la légation à une messe célébrée par la Croix-Rouge de Bruxelles pour le repos des âmes des victimes du *Iéna*? Sous l'impulsion de sa fureur antireligieuse, le Tigre — qui embrassait en pleurant les bonnes sœurs des Cyclades — voulait même « révoquer » mon père sur l'heure. S'il ne le fit pas, c'est qu'il apprit que M. Barrère avait pris la même initiative à Rome. Dès lors Clemenceau hésita. Il ne voulait pas frapper M. Barrère pour une telle vétille et ne pouvait cependant châtier à Bruxelles ce qu'il pardonnait à Rome. Il se contenta donc d'envoyer un absurde télégramme à mon père et de le rayer de ses papiers. Une fois de plus, mon père pouvait dire avec Montaigne : « Aux Guelfes j'étais Gibelin et aux Gibelins j'étais Guelfe. » Un jour, mon père reçut à Bruxelles un message de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères. Il lui offrait, au Quai d'Orsay, la direction des Affaires administratives et consulaires. La plaisanterie

était amère. C'était une manière de lui dire : « Veuillez vous en aller. Nous avons besoin de votre place. » Le gouvernement désirait, en effet, que le poste de Bruxelles devînt libre. M. *** qui était gouverneur général de l'Indo-Chine, commençait à s'ennuyer à Hanoï. Il avait déjà été ministre en Chine. Il désirait rentrer dans la carrière diplomatique. En attendant une ambassade, il convoitait Bruxelles, en raison de la proximité de Paris. M. *** avait une famille officielle qui ne lui servait à rien, mais disposait de puissantes amitiés. Du jour où mon père apprit que le gouverneur d'Indo-Chine était candidat à sa succession, il sut à quoi s'en tenir et fit ses préparatifs de départ. Dans la carrière diplomatique — du moins en France — il n'y a qu'un seul moyen de parvenir à de hauts postes. C'est de détenir un emploi que guigne un personnage disposant de plus d'influence que vous. Mais cette loi comme toutes les lois, comporte ses exceptions. Il arrive aussi qu'un diplomate occupe une place convoitée, mais qu'il devienne, non le bénéficiaire, mais la victime de cette convoitise. Si cet agent ne dispose pas de solides appuis, on se débarrassera de lui en lui colloquant un poste de disgrâce et en l'invitant à le rejoindre sans délai.

En refusant la direction des Affaires administratives et consulaires, mon père, jugeant toute insistance inutile, fit savoir qu'il comptait demander sa mise en disponibilité, puis sa retraite. Toutefois, il fit observer que se retirant de son plein gré et bien que les règlements lui donnassent le droit de prolonger la durée de service actif, il lui paraissait équitable que l'on en usât envers lui comme l'on en avait usé, dans des circonstances analogues, envers plusieurs de ses collègues et que le gouvernement s'entremît pour lui faciliter l'entrée du conseil d'administration d'une grande affaire où l'État avait son mot à dire. M. Pichon fit savoir à mon père que telle était bien son intention.

***

Sur ces entrefaites la tragédie de Lisbonne éclata.

Le samedi 1er février 1908, le roi don Carlos, la reine Amélie et leurs deux fils, le duc de Bragance et le duc de Béja, sui-

vaient, en landau ouvert, le chemin qui mène du débarcadère du Tage à Lisbonne au Palais des Néussidadès, lorsque, au coin de la place du Commerce et de la rue de l'Arsenal, une fusillade crépita. Le Roi s'affaissa, déjà mort. Dans un geste sublime, la Reine se dressa pour protéger de son corps ses deux fils. Elle seule ne fut pas atteinte. Le duc de Bragance expira quelques instants plus tard. Le duc de Béja fut lui-même blessé à l'épaule. La veille du crime, le Roi avait reçu à Villa Viciosa, où la Cour séjournait, un membre du gouvernement portugais venu pour présenter à la signature du souverain le décret qui restreignait encore les libertés constitutionnelles. En signant ce décret, don Carlos avait dit au ministre : « Je me demande si je ne signe pas en ce moment ma sentence de mort. Mais qu'importe? »

Le Gouvernement français décida aussitôt d'envoyer une ambassade extraordinaire à Lisbonne pour porter à la malheureuse Reine et au jeune Roi le témoignage de la sympathie de la nation et pour représenter la France aux obsèques royales. On se rappela que mon père, pendant sa mission en Portugal, s'était attiré les bonnes grâces de la famille régnante. Le gouvernement pensa que l'infortunée souveraine serait peut-être sensible, dans ces circonstances, au choix d'un messager dont elle connaîtrait les sentiments personnels. C'est ainsi qu'il désigna mon père pour prendre la tête de la mission envoyée en Portugal et qu'il lui conféra la dignité d'ambassadeur. Mon père partit sur-le-champ pour Lisbonne, accompagné du contre-amiral de Percin et de M. Guiard, secrétaire d'ambassade. On devine combien furent émouvants les quelques jours qu'il passa à Lisbonne. La ville était encore sous le coup du drame qu'elle venait de vivre. Mais la situation politique restait confuse. Le ministre dictatorial Franco, que l'on avait reproché au roi don Carlos d'imposer à la nation, avait été obligé de fuir. L'horreur du régicide n'avait pas suffi à purger l'atmosphère des passions qui l'empoisonnaient. On redoutait presque que des attentats se reproduisissent au passage du cortège funèbre. De grandes précautions avaient été prises pour protéger le jeune Roi et les autres membres de la Cour. Les obsèques se déroulèrent néanmoins dans le calme; mais sans que la population mani-

festât l'émotion que les circonstances eussent commandée. Le prince Arthur de Connaught représentait l'Angleterre; le prince Eitel de Prusse, second fils du Kaiser, l'Allemagne, le comte de Turin, l'Italie et l'infant don Fernando, l'Espagne.

La veille de la cérémonie, mon père fut reçu en audience particulière par la reine Amélie. Audience tragique. Dès qu'elle vit mon père, la Reine prit sa tête dans les mains et se laissa aller à la douleur qu'elle était obligée de réprimer. Mon père avait du mal à contenir sa propre émotion. Qu'on mesure ce que pouvait être l'état d'âme de cette princesse, qu'un miracle seul avait épargnée du carnage, devant les cercueils de son époux, de son fils aîné, et tandis que son second fils, à peine âgé de dix-huit ans, montait sur le trône dans une crise déjà lourde de révolution.

***

Quand mon père revint à Bruxelles, il demanda spontanément sa mise en disponibilité, préface de la retraite qu'il allait prendre par anticipation. La fin de sa mission — et de sa carrière diplomatique — devint bientôt officielle. M. Pichon lui écrivit une lettre pour le remercier de ses longs services. Un post-scriptum, de la main du ministre, renouvelait la promesse faite par le gouvernement de mettre en œuvre son influence pour lui faciliter l'accès du conseil d'administration d'une grande affaire. Cette promesse n'a jamais été tenue.

Si je constate ces faits pour mettre en évidence l'ingratitude et l'iniquité dont l'État fait parfois preuve à l'égard de ses meilleurs serviteurs — alors qu'il comble souvent des fantoches de faveurs et de distinctions — il ne faudrait pas croire que mon père en conçut du dépit. Pas plus qu'il n'était homme à se faire quémandeur, il n'était homme à récriminer. Les procédés dont on usa envers lui ne le remplirent pas d'aigreur; ils le peinèrent. Jamais je ne l'ai vu céder à un mouvement de mauvaise humeur, ou tenir à l'endroit de certaines personnes, qui les eussent cependant mérités, des propos désobligeants. Il se contentait de hausser les épaules et de sourire...

Quarante ans après qu'il eut débuté dans la carrière à Bruxelles, mon père quitta la même ville au mois de juil-

let 1908. Cette fois notre déménagement s'effectuait sans fièvre, sans imprévu. C'était le retour dans la patrie dont une existence errante nous avait quelque peu déracinés. Songeant à leur fatigue, à leur repos, mes parents disaient : « ouf ». Mais ils ne le disaient pas sans mélancolie. Un mot de mon père — dont je n'oublierai jamais l'expression — me fit pénétrer dans le fond de son être, où, sans le montrer, quelque chose était brisé et souffrait. De Bruxelles, nous nous étions rendus à Berlin voir mon frère, qui était troisième secrétaire de l'ambassade. Berlin était vide. M. Jules Cambon en congé. Le lendemain de notre arrivée, mon père conscient de son désœuvrement — l'agitation des derniers jours bruxellois était tombée — s'était enfermé dans sa chambre à l'hôtel. Affalé dans un fauteuil il ne voulait pas bouger. « Venez donc avec moi à l'ambassade, je vous la ferai visiter », dit mon frère. De la tête, mon père fit signe qu'il n'en avait point envie. Pensant bien faire, mon frère insista. Alors, d'une voix altérée — en s'efforçant de sourire — mon père répondit doucement : « Tu devrais bien comprendre pourtant que cela me serait très pénible. » Il n'en dit pas davantage. Mais toute son âme sensible et discrète était dans ce mot. On y sentait passer le deuil de l'avenir, la résignation devant l'achèvement de ce qui avait été l'effort de sa vie... Si jeune que je fusse et malhabile à pénétrer des sentiments dont l'âge seul fait goûter l'amertume, je me souviens combien cette simple phrase de mon père me bouleversa. Brusquement, j'acquis cette notion de l'irréparable, que la prime jeunesse — ô bienheureuse ! — ne soupçonne pas. Je compris ce que signifiait le mot « fini » et qu'il vient un temps ou l'on meurt petit à petit tous les jours. La vie d'une homme se passe à décliner le verbe avoir. A vingt ans on dit : j'aurai. A quarante : j'aurais. A soixante : j'ai eu... Tout cela est vain. L'homme sage est celui qui dit : « J'ai ».

Mais l'homme sage n'existe pas. Peut-être faut-il s'en réjouir, car il mourrait d'ennui plus vite encore que tous ces fous...

WLADIMIR D'ORMESSON

MANET

J'ai toujours pensé que les premières places ne se donnent pas, qu'elles se prennent. MANET

On peut dire que Manet n'a rien préféré à la peinture. Il n'est pas le seul, évidemment. Qui s'étonnera, d'ailleurs, qu'un artiste soit passionné pour son art, surtout quand cet art est la peinture, qui est devenue dans l'âge moderne une maîtresse de plus en plus chérie et de plus en plus exigeante, et qui a étendu son empire sur des provinces et des âmes nouvelles? Mais le cas de Manet est celui d'un peintre chez qui le don de peindre et le plaisir de peindre sont si vifs et si puissants qu'ils étouffent presque en lui toute autre curiosité, même celles qui, prenant leurs racines dans les limbes les plus secrets de la vie intérieure, commandent, chez la plupart des grands artistes, et alimentent les sources profondes de l'inspiration.

Cette forme particulière de son amour pour la peinture ne l'a pas empêché, loin de là, d'imprimer sa marque personnelle dans ses œuvres. Peu de peintres même ont eu à un si haut degré ce privilège. Une toile, un dessin, une eau-forte de Manet, quel qu'en soit le sujet, quelle qu'ait été l'intention de l'auteur, sont de ces choses qui se décèlent au premier coup d'œil et ne ressemblent à aucune autre. Et l'on peut dire qu'il en fut ainsi depuis le début jusqu'à la fin. On s'est jadis demandé, les uns, si la partie vraiment originale de l'œuvre

de Manet ne commençait pas avec sa conversion à la peinture claire et à l'impressionnisme sous l'influence supposée de Claude Monet, les autres, s'il ne fallait pas, au contraire, regretter que Manet eût renoncé à partir d'une certaine date aux vertus, que l'on jugeait plus solides, plus classiques, de ses premières œuvres. Vaines distinctions! Qu'il peigne sombre ou clair, c'est toujours le même Manet; il est tout entier, et il n'y a que lui, dans le *Déjeuner sur l'herbe*, *Olympia*, la *Femme au perroquet*, le *Repos*, *Argenteuil*, ou *Jeanne*.

La peinture réduite, pourrait-on dire, à l'état pur et dépouillée de toutes les efflorescences adventices, magnifiques, fascinantes ou délicieuses qu'elle reçoit ailleurs, se prête-t-elle mieux à subir la domination d'une personnalité réduite elle-même à quelques larges traits simples, d'un être normal, sain, chez qui la sensibilité et l'intelligence se font parfaitement équilibre, prédestiné pour jouir, en le portant au plus grand développement, de tout ce que lui offrent la vie et sa propre nature? De quoi il résulterait aussi que, si la passion de Manet pour la peinture fut telle qu'on ne saurait en imaginer de plus vive, elle n'a entravé en rien l'exercice naturel de ses facultés d'homme.

Nous avons de nombreux témoignages d'amis sur sa personne physique et morale. Les plus précieux et sans doute les plus véridiques viennent de ceux qui l'ont le plus sincèrement aimé : c'est son camarade d'enfance et de jeunesse, Antonin Proust, qui le suivit à l'atelier Couture et lui resta dévoué jusqu'à la fin; c'est la charmante femme qui fut son élève, son admiratrice, parfois sa sage conseillère et qui, ayant épousé Eugène Manet, devint sa belle-sœur, Berthe Morisot, cette grande artiste qui, par un scrupule de modestie et de réserve, ne voulut signer ses œuvres que de son nom de jeune fille; enfin, pour les années de début, c'est Baudelaire et c'est Zola.

Un petit volume d'Antonin Proust et les lettres de Berthe Morisot sont pour nos légitimes curiosités les sources de renseignements les plus abondantes et les plus riches. Il faut y joindre la brochure de Zola intitulée : *Édouard Manet*, ainsi que quelques pages et deux ou trois lettres de Baudelaire. Mais on ne négligera pas non plus ce que nous disent deux

peintres, dont l'un est peut-être plus écrivain encore que peintre, et qui ont écrit leurs souvenirs, l'Irlandais George Moore et l'Italien Joseph de Nittis.

N'y a-t-il aucune discordance entre des témoins si divers? S'il en était ainsi on tiendrait le fait pour presque miraculeux. Qu'on se rappelle les femmes célèbres en l'honneur desquelles ont rivalisé les plus habiles pinceaux de leur temps! Or, quand nous regardons leurs portraits, nous ne savons plus si elles avaient l'œil bleu ou noir, la chevelure blonde, rousse ou brune, l'air impérieux ou languissant, la stature de Vénus ou celle de Junon. Pour Manet, comme pour les belles de jadis, aux descriptions littéraires s'ajoutent les portraits peints, dessinés, gravés. En sommes-nous plus avancés? Savons-nous seulement si Édouard Manet était grand ou s'il ne l'était pas? Toutefois, il n'y a que Zola qui l'ait vu « de taille moyenne, plutôt petite que grande ». Même si un chiffre brut lui donnait raison, il ne me persuaderait pas contre les impressions adverses, car, en dépit des apparences, la taille d'un homme ou d'une femme ne se mesure pas strictement en centimètres. C'est affaire de proportions, de maintien, de contenance, d'allure, que sais-je? J'accorderai donc ma confiance à ceux (et c'est tout le monde, à part Zola) qui nous ont parlé de taille élancée. L'auteur de *l'Assommoir* et de *la Faute de l'abbé Mouret* a vu Manet comme il a vu toutes choses, et sa vision n'est pas complètement fausse, mais elle n'est jamais de cette justesse qui suppose finesse et subtilité.

L'accord est unanime, sans en excepter Zola, sur l'élégance de Manet, sur sa distinction, sa vivacité, l'expression railleuse de ses lèvres, son tour d'esprit moqueur. Tout cela doit être tenu pour vrai sur la foi de témoins aussi différents que Zola, Proust, Bazire, George Moore, de Nittis et Stéphane Mallarmé. « La bouche relevée aux extrémités était railleuse », dit Proust. « Cette bouche ressemblait à celle d'un satyre », répond Moore. Il est naturel que l'auteur de *l'Après-midi d'un Faune*, poème qui fut illustré par Manet, souligne à sa manière cette vision faunesque de Manet : « Chèvre-pied, dit-il, au pardessus mastic, barbe et blond cheveu rare, grisonnant avec esprit. » Mais qu'on ne taxe

pas ce railleur de méchanceté. De Nittis, en quelques mots charmants et qu'on sent profondément justes, le défend de cette accusation : « Raillerie joyeuse, limpide, âme ensoleillée ».

Maintenant, nous avons, je crois, tous les éléments pour nous faire un portrait physique et moral d'Édouard Manet, tel qu'il apparaissait entre 1865 et 1870 à ses amis et à tous ceux qui n'avaient pas de parti pris (ils n'étaient pas, hélas! très nombreux alors). Peu d'hommes ont été aussi séduisants, tel est le refrain de ses portraitistes. Sa parfaite distinction, son élégance naturelle, la grâce aisée de tous ses mouvements éclatent dans la toile que Fantin-Latour peignit en 1867, et c'est bien la force de la vérité qui s'imposait à cet artiste, plus fait pour traduire avec une sympathique gravité l'honnête et bourgeoise intimité d'une famille Dubourg que pour faire luire les soyeux reflets d'un chapeau haut de forme, le contraste cherché d'un veston bleu marine et d'un pantalon délicieusement clair et beige, le geste des mains gantées qui tiennent la canne de jonc horizontale. Fantin a regardé ces choses comme s'il avait été le peintre attitré des gandins de Tortoni. Mais, Dieu merci, il a vu aussi ce qui appartenait en propre à Manet et le différenciait des pauvres gens du monde qui ne sont que des gens du monde : il a vu, dans ce visage encadré par une chevelure blonde un peu rare, mais soyeuse et fine comme des cheveux d'enfant, et par cette barbe blonde bien soignée, il a vu les ailes du nez qui palpitent, les yeux mobiles, perçants, et remplis de douceur, où il y a à la fois de l'audace et de l'inquiétude. Et c'est ainsi qu'ayant affaire à un modèle d'exception, à un être chez qui les apparences de l'homme du monde accompli, les grâces de l'homme d'esprit et tout le singulier, l'imprévu et le capricieux du génie forment un amalgame comme on n'en a pas rencontré souvent dans l'histoire de l'humanité, il a eu l'honneur de nous donner le portrait le plus vivant, le plus saisissant de Manet, et, pour ma part je n'en doute pas, le plus vrai.

Degas, suivant sa propre pente, a cherché plus avant dans les secrets du fond intime. Il a vu surtout l'inquiétude, la nervosité, l'irritabilité. Pour ce dernier trait, dont il n'aurait pas dû tenir rigueur à Manet s'il s'était interrogé lui-même,

il en fit au moins une expérience peu banale. Un jour, madame Manet était au piano devant son mari et Degas. Celui-ci aimait la musique et appréciait le talent de la musicienne. Manet de même. N'était-ce pas sous les auspices de Mozart, de Beethoven ou de Chopin qu'il avait connu mademoiselle Suzanne Leenhoff, jeune Hollandaise venue à Paris pour donner des concerts et des leçons, et qui avait, en effet, été son professeur sur le piano de la sévère maison paternelle? Mais, ce jour-là, il était plus nerveux que d'habitude et, vautré sur un canapé, il écoutait. Évoquait-il le vers de son grand ami Baudelaire :

Le violon frémit comme un cœur qu'on affige...

Non, il avait l'air plutôt agacé, impatient, en proie à un accès de mauvaise humeur contre les autres ou peut-être, qui sait? contre lui-même. Mais probablement il ne s'en rendait pas compte. Aussi, quand il vit le tableau de son ami Degas qui avait saisi tout cela avec son ironie perçante et son sens du drame psychologique latent, il fut surpris. La vérité lui parut une trahison. Madame Manet ne se trouvait pas satisfaite non plus de son personnage. Tant et si bien que la toile fut condamnée à une peine sévère. Condamnée par le peintre ou par sa femme? On peut supposer ce qu'on voudra. Il n'y eut que demi-destruction. Manet, grand artiste, sentait bien que son portrait, même avec cet air souffrant et irrité qui ne lui plaisait pas trop, était une chose belle et d'une qualité rare. Il respecta donc cette partie de la toile et, par une fantaisie bizarre, il coupa sa femme en deux. Ce fut le tour de Degas de ne pas être content. Il en résulta une brouille regrettable entre les deux amis qui, d'ailleurs, se réconcilièrent plus tard.

Pour clore le débat sur l'humeur variable de Manet, revenons à Berthe Morisot. L'amitié et l'admiration chez une femme de cette qualité ne font qu'aviver la clairvoyance. Après le Salon de 1869, où Manet avait exposé *le Balcon*, c'est-à-dire une composition dont la principale figure est un portrait de Berthe Morisot, elle écrit à sa sœur, madame Pontillon : « J'ai trouvé Manet le chapeau en soleil, l'air ahuri; il m'a priée d'aller voir sa peinture parce qu'il n'osait s'avancer.

Jamais je n'ai vu une physionomie aussi expressive. Il riait, avait un air inquiet, assurait tout à la fois que son tableau était très mauvais et qu'il aurait beaucoup de succès. Je lui trouve décidément une nature charmante qui me plaît infiniment. » Ce vif et sympathique croquis ne fait-il pas écho au joli mot déjà cité de Joseph de Nittis? Oui, Manet avait une âme ensoleillée; mais le soleil parfois se voile de nuages.

***

Il était né dans un milieu distingué, plutôt sévère, presque rigide. Son père, Auguste Manet, était magistrat et occupa de hautes places dans l'administration. Le père de celui-ci, Clément Manet, possédait à Gennevilliers d'assez grands biens qui se trouvaient dans les mains de sa famille depuis deux siècles. Il était lié avec les hommes de la Révolution et aurait pu, assurait son petit-fils, jouer un rôle politique. Il préféra ses modestes fonctions de maire de sa commune, mais il les remplit avec autant d'intelligence que de dévouement : il prit l'initiative de grands travaux qui, par l'endiguement de la Seine, eurent pour effet l'assainissement de la région. Il mourut en 1814. Bien longtemps après, on se souvenait encore de son activité salutaire. En 1899 on donnait son nom à une rue de Gennevilliers. C'est ainsi que, pour la première fois, ce nom, qui, aujourd'hui, signifie pour nous une des plus grandes gloires de l'empire universel des arts, reçut un hommage public dans une ville qui ne comptait certainement pas parmi les plus illustres ni les plus peuplées de la France. Que l'on ne croie pas, d'ailleurs, que le retentissement d'une œuvre originale et puissante fût pour rien dans cet acte de justice. Seize ans après la mort de l'auteur d'*Olympia* et d'*Argenteuil*, nul personnage officiel, ni à Paris, ni à Gennevilliers, ni ailleurs, n'admettait qu'une plaque bleue au coin d'une rue pût étaler sans absurdité ou inconvenance les syllabes de ces deux noms : Édouard Manet.

Sans se hasarder à des investigations indiscrètes et qui, d'ailleurs, risqueraient d'être vaines, on peut dire qu'Édouard Manet fut un bon fils, éprouvant les sentiments les plus normaux d'affection et de respect pour ses parents. Ses

lettres de jeunesse en sont la preuve indiscutable, et c'est ce qui en fait pour nous le prix, particulièrement de celles qu'il écrivit pendant les quelque six mois où il fut apprenti marin. Mais il y eut certainement une nuance entre ses deux affections filiales, plus de tendresse d'une part, plus de respect de l'autre et même de crainte. Cela éclate à propos de l'événement le plus grave qui ait marqué la vie intime de Manet, son mariage, et l'on voit en cette circonstance, comme dans toutes les autres, la nature honnête et bonne de notre peintre. Il est bien jeune lorsqu'il rencontre celle qui devait être un jour sa femme. Son idée du devoir et l'affection qu'il ressent lui interdisent d'hésiter. Il sait que l'opposition de son père sera irréductible, mais qu'il peut compter sur sa mère. En 1862, son père meurt. Quelques mois après a lieu le mariage, qui fut bien accueilli par les amis de Manet. Baudelaire écrit alors à Carjat : « Manet vient de m'annoncer la nouvelle la plus inattendue... Il a cependant quelques excuses, car il paraît que sa femme est belle, très bonne et très grande musicienne. Tant de trésors dans une seule personne, n'est-ce pas monstrueux? » Ces trésors furent, en effet, les bases d'une constante affection qui demeura même après que les attraits extérieurs eurent disparu. Lorsque Édouard Manet mourut, sa mère, qui lui survécut deux ans, se retira à la campagne et prit avec elle la veuve de son fils. Que tel eût été le désir de Manet et que, d'autre part, les deux femmes, belle-fille et belle-mère, aient pu y obéir sans arrière-pensée, c'est tout à l'éloge des uns et des autres.

Au moment du terrible drame national qui fut la grande épreuve des caractères pour les hommes de sa génération, la réaction d'Édouard Manet témoigne de la même simplicité et de la même honnêteté. Lorsqu'il devint évident que Paris allait être assiégé, Manet fit comme son presque contemporain Degas, il s'engagea dans l'artillerie. A la fin de la guerre, il se trouvait lieutenant dans l'état-major de la Garde nationale avec Meissonier, qui avait le grade de colonel, pour chef. L'entente n'était pas des meilleures entre ces deux peintres différemment galonnés. La femme et la mère de Manet avaient quitté Paris dès les premiers mauvais jours et s'étaient réfugiées à Cloron-Sainte-Marie. Les lettres de

Manet, aussi bien que son attitude en face de la guerre et des désastres de la patrie, traduisent, sans aucune affectation ni pose, les sentiments les plus naturels. Tristesse de la maison vide, de l'absence, du manque de nouvelles, sinistre vision des champs de bataille, désolation de la grande ville assiégée, coupée du reste du monde, angoisse du dénouement, tout cela est dit et senti avec une sincérité sans phrases que l'on préfère à bien des morceaux plus ou moins fameux de littérature.

En 1866, Émile Zola, jeune écrivain inconnu, qui faisait ses débuts dans le journalisme, donne à l'*Événement*, journal très lu alors, dirigé par Villemessant, un article très élogieux où il raconte sa visite à l'atelier de Manet et expose les idées du jeune peintre, explique son caractère, parle avec chaleur de son originalité et de son talent. L'année suivante, nouvelle campagne non moins vive; mais le jeune audacieux a été forcé de quitter l'*Événement*, son apologie d'un peintre si révolutionnaire ayant fait scandale. C'est à la *Revue du XIX*e *siècle* qu'il a transporté son écritoire, et le scandale l'y suit. Mais il ne se laisse pas intimider par ce déchaînement de fureur. On peut même croire qu'il y prend un certain plaisir et qu'il en tire quelque fierté, pensant d'ailleurs sans doute que, vilipendé par les uns, loué par les autres, tout compte fait, son nom est désormais entré dans la mémoire des hommes. Rien ne doit diminuer à nos yeux l'heureuse initiative de Zola. A quarante ans de distance, elle renouvelle le cas d'un autre jeune ambitieux en l'honneur d'un autre grand peintre à ses débuts, Thiers prophétisant, à propos du Salon de 1822, que le jeune auteur de la *Barque du Dante* sera un homme de génie. On s'est demandé d'où venait à Thiers une si remarquable clairvoyance dont il n'a guère fait preuve ensuite. D'autres se sont posé la même question au sujet de Zola, et Antonin Proust fait observer que, si l'auteur de *l'Assommoir* a parlé de Manet « avec courage et éloquence, » ce fut sans tout à fait comprendre ce qu'il y avait de puissant et de rare dans la personnalité du jeune artiste. Nous inclinons maintenant à le croire, en effet, et l'attitude de Zola plus tard et après la mort de Manet ne fait que nous confirmer dans cette impression. Peu importe : intuition, hasard ou influence heu-

reuse, il reste à Thiers et à Zola l'honneur d'avoir jeté le premier rayon de la gloire sur les noms d'Eugène Delacroix et d'Édouard Manet. Imitons d'ailleurs ces deux grands peintres qui n'ont jamais oublié leur dette de reconnaissance. Manet y eut quelque mérite, car, en juillet 1879, Zola publia dans le *Messager d'Europe*, de Saint-Pétersbourg, un article où il faisait les plus grandes réserves sur l'impressionnisme et sur Manet lui-même. On pouvait y voir presque une rétractation des anciens éloges ou au moins l'aveu d'une déception. On y trouvait les mots qui devaient sonner le plus cruellement à l'oreille d'artistes qui étaient encore si contestés. Qu'on imagine l'effet de phrases comme celles-ci :

Pour être un homme de talent, il faut qu'un homme réalise ce qui vit en lui, autrement il n'est qu'un pionnier. Les impressionnistes sont précisément, selon moi, des pionniers. Un instant ils avaient mis de grandes espérances en Manet; mais Manet paraît épuisé par une production hâtive; il se contente d'à peu près; il n'étudie pas la nature avec la passion des vrais créateurs. Tous ces artistes-là sont trop facilement satisfaits. Ils dédaignent à tort la solidité des œuvres longuement méditées. C'est pourquoi on peut craindre qu'ils ne fassent qu'indiquer le chemin au grand artiste de l'avenir, attendu par le monde.

N'était-ce pas répandre sous la plume d'un prétendu ami et défenseur les principaux griefs ressassés par la critique hostile? Et comment excuser Zola qui ne pouvait ignorer comment travaillait Manet et les cinquante séances de pose qu'il demandait parfois à ses modèles? Cet article incroyable fut d'abord connu par un résumé qu'en avait donné le *Figaro*, avec quelques commentaires plutôt ironiques. Zola, inquiet, prit les devants et écrivit à Manet. Nous avons la correspondance échangée à ce sujet. On y voit Zola épiloguant sur une prétendue inexactitude de la traduction et assurant Manet de sa fidélité, et Manet répondant avec franchise et simplicité : « Je vous avoue que j'avais éprouvé une forte désillusion à la lecture de cet article et que j'en avais été très peiné. » Que pensa-t-il, hélas! lorsqu'il lut, deux jours après, dans le *Figaro* les observations peu flatteuses du rédacteur à qui il avait envoyé la lettre de Zola? Le prétexte de la traduction fautive dissimulait mal une mauvaise conscience. A nous qui connaissons la préface que le même Zola écrivit après la mort de Manet

pour le catalogue de l'exposition posthume et qui y retrouvons, un peu adoucis, les mêmes arguments qu'on ne peut plus supposer mal traduits du russe, le doute n'est pas permis. Or, Manet ne semble pas avoir gardé rancune à Zola, ou plutôt, dans son incapacité à concevoir ce double manque de loyauté, il a cru sans doute aux protestations de 1879. Sinon comment supposer qu'après sa mort sa famille eût souhaité ou seulement toléré la signature de Zola pour patronner devant le public l'œuvre du grand peintre mort prématurément?

Je vous remercie, mon ami, écrit Manet en 1882 à Albert Wolff, des choses aimables que vous me dites à propos de mon exposition, mais je ne serais pas fâché de lire de mon vivant l'article épatant que vous me consacrerez après ma mort.

Hélas! hélas! cet article « épatant », il ne l'aurait trouvé sous la plume ni de Wolff, ni de Zola, ni même d'un jeune écrivain qui débutait alors, qui allait devenir l'un des champions de l'impressionnisme auprès du grand public et qui fut l'ami de Claude Monet, Gustave Geffroy. Tous ont l'air de se passer de l'un à l'autre un mot d'ordre. Ce n'est pas « l'importance des toiles de Manet prises en elles-mêmes » qu'il faut, selon ces infaillibles juges, considérer. Ils ne voient pas, ils ne consentent pas à voir l'auteur de chefs-d'œuvre, de quelques-uns des plus éclatants chefs-d'œuvre que compte la peinture française, mais ils veulent bien saluer en Manet un homme qui, ayant eu un tempérament de peintre et n'ayant pas su s'en servir pour arriver à des réalisations accomplies, aura sa place dans l'histoire comme un précurseur et un initiateur.

Pour compléter la figure vivante que l'on voudrait faire surgir des quelques traits épars rassemblés ici, n'est-il pas nécessaire de se demander comment s'est formé cet Édouard Manet, qui nous offre un exemple si rare et d'autant plus attachant, l'exemple d'un homme parfaitement naturel dans ses sentiments et dans sa façon de les exprimer, qui montre dans toutes les circonstances de la vie une intelligence vive, un tour d'esprit amusant, mais qui n'est pas un intellectuel et qui a du génie?

Or, deux traits principaux, à mon avis, ressortent des

détails, des faits, des anecdotes que l'on peut recueillir sur l'enfance et la jeunesse de Manet, et ces deux traits semblent d'abord contradictoires : d'une part, le caractère très tranché, la tournure d'esprit que tout le monde verra en lui plus tard apparaissent déjà nettement dessinés dans sa figure d'enfant et d'adolescent. Il a été un enfant vif, turbulent même, adroit et plein de gentillesse. D'autre part, tout en ayant manifesté de très bonne heure sa vocation d'artiste, son aptitude et sa facilité, il a, dès que la décision irrévocable fut prise, exercé sur lui-même un contrôle sévère, prolongeant au delà des bornes habituelles, malgré l'ennui qu'il en ressent, son apprentissage sous un maître autoritaire et ennemi de toute indépendance, de toute nouveauté, détruisant d'ailleurs une grande partie de ses premiers essais. On ne peut pas ne pas voir là les signes d'une volonté lucide et ferme, d'une volonté qui connaît son but et qui, bien décidée à l'atteindre, ayant d'ailleurs confiance dans ses forces et aussi dans son étoile, ne négligera rien pour perfectionner ses armes et les rendre plus efficaces et plus sûres. Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est que la méthode inventée et appliquée par Manet pour sa peinture est exactement calquée sur ce programme général de conduite.

Après un passage dans une pension dirigée par un prêtre, l'abbé Poiloup, le jeune Édouard entra au collège Rollin, où il fit toutes ses études. Si l'on en croit les notes du proviseur qui ont été conservées, notre futur grand peintre ne travailla pas beaucoup et montra un caractère peu docile. Il est même accusé « d'une grande indifférence pour les études classiques ». Antonin Proust, cependant, qui était son condisciple, après nous avoir dit que, parmi les différentes matières de l'enseignement, Édouard ne daignait s'intéresser qu'au dessin et à la gymnastique et qu'il y était de première force, ajoute qu'il lisait parfois en classe des livres, mais non pas ceux qui étaient au programme; leur principal attrait leur venait même, sans doute, d'être des livres défendus. Quoi qu'il en soit, une de ces lectures à la dérobée fut l'occasion d'une remarque curieuse, presque prophétique, et que nous devons remercier Proust d'avoir recueillie. Édouard lisait un jour les *Salons* de Diderot, — choix significatif en lui-même, —

et il tomba sur cette phrase : « Lorsque le vêtement d'un peuple est mesquin, l'art doit laisser là le costume. » « Voilà qui est bien sot, dit à son ami le jeune lecteur, il faut être de son temps et faire ce qu'on voit. »

Où donc pouvaient conduire le jeune Édouard ses goûts presque exclusifs pour le dessin et pour la gymnastique? La gymnastique n'allait-elle pas l'emporter sur le dessin lui-même? Toujours est-il qu'il déclara qu'il voulait être marin. C'était en 1848. Il avait seize ans, il échoua aux examens du *Borda*. Mais il ne renonça pas pour si peu à ce qu'il croyait alors sa vocation et, courageusement, résolu à bénéficier d'une année supplémentaire, comme le permettait le règlement, pour se représenter à l'École navale, il s'embarqua en qualité de pilotin sur un navire qui allait à Rio de Janeiro. Cet épisode singulier de la jeunesse d'un grand peintre a excité la verve facile de quelques biographes. Manet lui-même leur a peut-être fourni quelques prétextes pour leurs récits humoristiques. Aujourd'hui nous avons des documents plus incontestables, les lettres publiées par monsieur et madame Ernest Rouart, lettres écrites par le jeune Édouard à ses parents au cours de sa navigation. On y voit qu'il avait pris le métier fort au sérieux. La chance des examens mit un terme à cette expérience maritime. Reste que Manet a failli être marin de par sa volonté et qu'il ne l'a jamais oublié.

Il y a là une petite énigme psychologique sur laquelle il est permis de rêver un peu. Comment se fait-il que Manet, que tout appelait vers la peinture, ait pu accepter l'idée d'être officier de marine? Que dis-je? Il fait plus qu'accepter cette idée, il s'y jette avec élan. Remarquons d'abord que le cas n'est pas unique dans le siècle; un grand poète, son aîné, Baudelaire, un peintre original, son cadet de seize ou dix-sept ans, Gauguin, ont passé par la même aventure. Certes, on peut trouver certaines affinités entre Baudelaire et Manet. Ils ont été amis, malgré la différence d'âge, et ils ont eu l'un et l'autre dans leur destin de soulever contre eux des hostilités inexpiables, de surexciter les sots, de scandaliser les bonnes gens. Ceci dit, cependant, les différences apparaissent plus nombreuses. Quant à Gauguin, demi-sauvage et demi-esthète, rien, ou presque, ne le rapproche du produit essentiellement français

que représente la personne de Manet. Faut-il croire qu'il y a dans la mer et dans la vie aventureuse du marin un attrait qui trouve des échos dans quelque case secrète d'une nature d'artiste? Peut-être. J'inclinerais, d'ailleurs, à combiner cette explication avec une autre assez voisine. C'est que la jeunesse est par elle-même disposée à tenter des voies différentes. L'avenir lui apparaît avec une sorte d'élasticité indéfinie et les engagements qu'elle prend lui semblent plus ou moins provisoires. Enfin, la jeunesse d'un artiste est plus sujette encore que toute autre au phénomène de la double vocation, de la vocation de rechange. Car il y a dans la psychologie de l'artiste, ou au moins de certains artistes, à la fois un besoin de confession et un besoin du masque et de l'alibi, et l'inquiétude qui est presque fatalement inhérente à la nature du poète ou de l'artiste pousse cette nature avant l'acte irrévocable à des espèces de feintes qui rappellent la course affolée et les crochets de l'animal sauvage poursuivi par les chiens dans la forêt. Il y a donc lieu, à ce qu'il me semble, d'admettre chez certains artistes l'existence de deux vocations d'inégale force. *Homo duplex.* C'est vrai de tous les mortels. Mais combien plus de l'artiste et du poète!

Quant à Manet, devenu libre, enfin, de suivre sa vocation majeure de peintre, il ne cessa pas d'aimer la mer et toutes les choses de la mer. C'est en peintre assurément qu'il l'aime désormais; il l'aime aussi en marin, il la voit, il voit ses plages, ses ports, ses navires avec un œil de marin. Il y a, d'ailleurs, deux grandes nations d'hommes sur la terre, celle qui a sa patrie idéale dans la montagne, celle qui reconnaît son habitacle prédestiné là où la terre finit et où commence l'énorme masse liquide, multiforme et inépuisable, flux et reflux de rêveries roulant avec les flots de ces océans qui couvrent les deux tiers de la surface de notre globe. Sans contester ce qu'il y a de noblesse, de pureté, de grandeur et d'énergie chez les amants des cimes et des glaciers, disons que les poètes et les artistes naissent volontiers dans la vaste tribu des Thalassiens. Manet a au plus haut degré le type physique et moral de ceux-ci. Que l'on considère son œil clair, son poil blond, son teint blanc et rose, son air aventureux et inquiet, et même son élégance, qui est bien celle du

marin et non celle de l'officier de terre, cette élégance où il y a du laisser-aller et de la souplesse comme il en faut pour garder son équilibre au milieu du tangage et du roulis, et que l'on dise si, génie mis à part, ce type d'homme ne se trouve pas répandu à des milliers d'exemplaires le long des deux rives de la Manche et même sur les côtes plus lointaines d'où sont venus tant de conquérants de la mer, Nordiques aux yeux fixés sur le Sud!

***

Le jeune artiste, qui, de sa courte carrière de marin, devait garder une si forte empreinte, avait obtenu peu après son retour que son père ne s'opposât plus à sa véritable vocation. Sur le chemin de la peinture, il retrouva son camarade du collège Rollin, Antonin Proust. Tous deux cherchaient un maître. Ils se mirent d'accord en faveur de Couture, l'auteur alors célèbre des *Romains de la décadence*, qui avait un atelier très bien achalandé.

Ils y entrèrent le 11 septembre 1850. Tout le monde a raconté les démêlés du jeune homme avec un maître impérieux et cassant. Quelques-uns des incidents et des mots qu'on nous rapporte sont fort amusants, et ce qui, à mon avis, est plus intéressant et plus curieux, c'est que Manet qui, dès les premiers jours, disait : « Je ne sais pas pourquoi je suis ici; quand j'arrive à l'atelier, il me semble que j'entre dans une tombe, » a montré, en dépit de querelles incessantes, une patience extraordinaire. Il est resté six ans et demi chez Couture.

Dès ce temps-là, cet aimable garçon, si gai, si spirituel, gamin de Paris, mais toujours gentleman, prend au sérieux tout ce qui touche à l'art et ne tolère pas là-dessus la plaisanterie. Il est intraitable, ses convictions sont irréductibles. Il n'admet ni la contradiction, ni même la discussion. Les propos que Proust a conservés ne diffèrent en rien de ce que le même Manet aurait pu dire vingt ans plus tard dans sa pleine maturité. « Le passage immédiat de l'ombre à la lumière, nous dit Proust, était sa constante recherche. » Tout Manet, vision et technique, n'est-il pas dans cette déclaration :

« Il n'y a qu'une chose vraie : faire du premier coup ce qu'on voit. Quand ça y est, ça y est. Quand ça n'y est pas, on recommence; tout le reste est de la blague. »

On peut méditer sur l'exemple de sagesse donnée par ce jeune turbulent. Manet, conscient de sa personnalité, savait qu'il ne risquait rien et qu'il pouvait apprendre quelque chose en se soumettant — avec quelles intermittences, d'ailleurs! — au contrôle d'un maître, d'un homme expérimenté dans son art.

Les paroles transmises par Antonin Proust ne sont-elles pas à rapprocher de celles que M. Georges Jeanniot recueillit de la bouche même de Manet dans les derniers temps de sa vie? Ces deux déclarations constituent une véritable profession de foi, très simple sans doute, mais très nette et très franche, la seule en tout cas qui soit sortie des lèvres d'un homme qui n'avait aucun penchant pour les théories ni pour l'esthétique, mais qui savait très bien ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait.

La concision en art, dit Manet, est une nécessité et une élégance. L'homme concis fait réfléchir, l'homme verbeux ennuie. Dans une figure, cherchez la grande lumière et la grande ombre; le reste viendra naturellement; c'est souvent très peu de chose. Et puis cultivez votre mémoire, car la nature ne vous donnera jamais que des renseignements. C'est comme un garde-fou qui empêche de tomber dans la banalité... Il faut tout le temps rester le maître et faire ce qui amuse. Pas de pensum! Ah! non, pas de pensum!

Après avoir quitté son maître, il avait beaucoup travaillé à une toile qu'il appela le *Buveur d'absinthe*. Il n'en était pas mécontent. Il alla chez Couture et sollicita sa visite. Le terrible patron vint, mais de ses lèvres ne tombèrent que des paroles peu encourageantes, lesquelles, à vrai dire, visaient le sujet plutôt que la peinture : « Mon ami, il n'y a ici qu'un buveur d'absinthe, celui qui a peint cette sottise. »

Le *Buveur d'absinthe* fut refusé au Salon de 1859, malgré, dit-on, une intervention favorable d'Eugène Delacroix. En 1861, Manet eut deux tableaux reçus : *Portrait des parents de l'artiste* et *Espagnol jouant de la guitare*. Ce début obtint un succès presque unanime. L'écrivain alors le plus illustre parmi ceux qui parlaient des arts dans la presse, Théophile Gautier, emboucha sa trompette pittoresque en l'honneur de ce jeune inconnu.

Manet, enchanté, crut bonnement que le monde était à lui et que les jours allaient succéder aux jours, tous pareils dans le bonheur et la gloire. Hélas! L'homme qui presque chaque année montrera au public une ou deux œuvres d'une beauté nouvelle et d'une originalité saisissante ne devait plus jamais revoir un pareil succès, sauf en 1873, avec le *Bon Bock*, on ne sait pourquoi, si ce n'est parce que cette toile, d'une exécution si brillante, contient moins que d'autres de ces choses qui, par le dessin, la couleur ou le sentiment, sont des aveux de ce qu'il y a de plus personnel chez l'auteur. Le *Bon Bock*, c'est du Manet, de l'excellent Manet, mais un peu adouci, sans ce je ne sais quoi d'abrupt qui surprend presque toujours les contemporains dans les chefs-d'œuvre qu'admirera le plus la postérité.

Le *Buveur d'absinthe* annonçait déjà une sorte d'affinité naturelle entre notre jeune artiste et les grands Espagnols du XVIIe siècle. L'attraction subie est avouée plus ouvertement dans le *Guitarrero*.

Avec l'incompréhension qui se remarque trop souvent chez les artistes, même les plus grands, à l'égard de leurs rivaux ou héritiers, Courbet, en voyant le *Christ insulté par des soldats* (1865), s'écria : « Il ne faut pas que ce jeune homme nous la fasse à la Vélasquez! » Cette boutade est un aveu. Tous, amis ou ennemis, ont senti cette vocation espagnole de Manet. Mais il n'y a pas imitation, c'est affinité profonde, par le sentiment de la grandeur, et même d'une certaine grandeur mystique, dans le réalisme.

Il est assez curieux que le même phénomène d'une affinité espagnole qui ne s'explique pas par des influences directes se soit produit dans l'histoire de la peinture de notre pays, à plus de deux siècles d'intervalle, et cela chez des artistes qui peuvent passer pour des types excellemment représentatifs de l'esprit et du goût français : Louis Le Nain et Édouard Manet. Rien ne nous permet de supposer que Louis Le Nain ait connu l'Espagne. Or, dans la France de son temps, où aurait-il pu voir de la peinture espagnole? Manet, lui, n'avait qu'à se rendre au Louvre, chose qu'il faisait souvent; on sait son admiration pour les *Petits cavaliers*, qu'il copia deux fois. N'oublions pas qu'avant la Révolution de 1848 le Louvre

contenait l'admirable collection espagnole du roi Louis-Philippe. Manet avait seize ans. Cette année-là ou l'année précédente, il avait pu déjà voir bien des choses, un de ces dimanches où le colonel Fournier, son oncle, le menait au Musée.

Pendant plusieurs années, de 1860 à 1865, l'influence espagnole se traduit par le choix des sujets, parmi lesquels il en est peu encore à cette date qui soient empruntés à la vie courante. La *Musique aux Tuileries*, qui est de 1862, montre toutefois Manet déjà capable de s'attaquer à la réalité quotidienne jusqu'alors dédaignée et du premier coup d'en tirer des thèmes propres à inspirer les plus grands artistes. En 1861, une compagnie espagnole attirait à l'Hippodrome par ses représentations de danse et de chant la curiosité du public, et plus encore celle des littérateurs et des artistes. Théophile Gautier et Baudelaire l'applaudirent aussi passionnément que Manet lui-même. Manet peignit d'ensemble le *Ballet espagnol* et, sur des toiles séparées, les deux premiers sujets de la troupe, *Don Mariano Camprubi* et *Lola de Valence*.

Un an après l'*Enfant à l'épée*, charmante réussite, brillant début, mais où la personnalité ne se marque pas encore, *Lola de Valence* est le premier chef-d'œuvre de Manet. Aujourd'hui nous n'avons pas de mérite à voir du premier coup d'œil en quoi cette œuvre, qui a un accent si nouveau et si personnel, se relie aux maîtres du passé, et c'est pour cette double raison que nous la jugeons classique. Mais les contemporains, habitués à des colorations alourdies par l'abus des tons intermédiaires entre la lumière et l'ombre, toujours d'ailleurs suivant des formules apprises, crièrent à la barbarie devant ce qui leur semblait être la suppression du modelé, et ils ne surent pas reconnaître, chez ce jeune peintre si merveilleusement doué par la nature, l'autorité et la décision du dessin ainsi que la faculté de camper un personnage dans une attitude saisie sur le vif en dehors de toute convention. Le beau métier, facile, franc et large, qui faisait l'admiration de ses camarades à l'atelier de Couture et qui lui valut tant d'algarades du maître, Manet en joue déjà magistralement. Nous admirons comme il manie les noirs et les gris auxquels des blancs presque purs s'opposent et comme il fait éclater sur cette basse robuste et

profonde quelques notes hautes et claires, stridentes même, de vert ou de jaune, tandis qu'un rose subtil, qui en lui-même est pourtant vif, joue dans ce concert le rôle de la douceur. Il inaugure ainsi ces accords qui sont une des caractéristiques les plus saisissantes de sa peinture, ces accords toujours rares, toujours inattendus et comme personne n'en avait inventé avant lui, accords qui, en amenant une brève apparition de clarté sur une large harmonie profonde en gris et noir, nous fait penser à la surprise d'un chant pur venant à nous au travers de la nuit. Ce sont de tels enchantements que connaissait bien Baudelaire quand, dans sa fameuse lettre de 1865, il parlait du « charme irrésistible » de Manet. Il les goûtait déjà en 1862, lorsqu'il dédiait au jeune peintre de *Lola* ce quatrain qui est à jamais inséparable de l'œuvre elle-même :

Entre tant de beautés que partout on peut voir,
Je comprends bien, amis, que le désir balance :
Mais on voit scintiller en Lola de Valence
Le charme inattendu d'un bijou rose et noir.

Ce dernier vers, qui est du meilleur Baudelaire, dit plus que bien des savants commentaires et projette un rayon magique jusque dans ce réduit secret où toutes sortes de causes inconnues élaborent les manifestations du génie. *Manet et manebit*, c'est la devise tranquillement orgueilleuse qu'un jeu de mots avait suggérée à Manet en réponse à tant d'insultes et de sarcasmes. « Le charme inattendu d'un bijou rose et noir » pourrait plus subtilement servir d'épigraphe à l'œuvre même de ce grand peintre.

Bijou rose et noir, *Olympia*, bijou rose et noir ces deux admirables figures de femme qui s'appellent la *Femme au perroquet* et le *Repos*; bijou rose et noir, *Berthe Morisot à l'éventail*; bijou rose et noir, le *Portrait de Nina de Callias*. Plus tard, cependant, sans supplanter le rose et ses subtiles modulations, le bleu prend de préférence la place de la note haute dominant l'harmonie des gris et des sombres. C'est un changement qu'explique la conversion de Manet à la peinture claire. Mais, même dans les œuvres antérieures, apparaissait déjà, au moins par intermittence, un appel de bleu : depuis les *Parents de l'artiste* de 1861 jusqu'au *Balcon* en passant par le *Christ aux anges* et le *Déjeuner sur l'herbe*. Au temps d'*Argenteuil*, d'*En*

bateau et de *Jeanne*, Manet joue du bleu comme personne n'en a joué avant lui ni depuis, lui demandant ici de la douceur, de la fraîcheur, là de l'éclat, de l'éblouissement, de l'aveuglant même.

J'ai essayé ailleurs d'indiquer le rôle que joue le bleu dans l'art français. Pourquoi? Qui sait? Il est permis de rêver sur le thème de l'azur héraldique de France, du royaume voué au bleu et au blanc, *regnum Mariae*. Toujours est-il que les plus peintres de nos peintres ont rarement été des coloristes à la Rubens. On ne citerait que Watteau, Delacroix et Renoir. Il est vrai que ce sont des exceptions d'importance. Ce qui caractérise la couleur chez les héritiers plus ou moins directs du grand peintre de la *Descente de croix* et du *Coup de lance*, c'est que le rouge y chante un chant triomphal. Ni Watteau, ni Delacroix, ni Renoir, certes, ne méconnaissent cette valeur chantante de la pourpre. Mais notons déjà une différence. Chez les vrais Flamands, l'accord fondamental repose sur les complémentaires rouge-vert; chez Delacroix et, dans une certaine mesure, chez Watteau et chez Renoir, au vert se substituent des bleus savamment choisis. Ainsi ce bleu, qui est peu employé dans les autres écoles ou, en tout cas, dont s'abstiennent ou se méfient dans ces écoles les purs coloristes, est mis en honneur même par les plus rubénistes des Français. Et aux autres il fournit la note dominante d'harmonies originales à base de gris et de noir.

Quant au rouge, si ces peintres en usent, ce n'est pas un rouge de coloriste, c'est-à-dire lié à des couleurs concertantes, soutenu ou exalté par des appuis ou des contrastes. C'est un rouge froid et une note isolée, comme si elle tombait d'une autre planète, tel le petit bonnet rouge du pêcheur sous les saules de Corot, au milieu d'une toile harmonisée en gris, bleu et noir. Le rouge de Louis Le Nain est aussi de cette sorte, quoique moins subtilement jeté. Corot, l'homme qu'on peut comparer à Manet, parce qu'il était, en dépit de multiples différences, aussi incapable que Manet de faire autre chose que ce qui lui plaisait à lui-même, et aussi parce qu'il est peut-être, avec Manet, le plus purement français de nos grands peintres du XIXe siècle, le divin bonhomme Corot est un chantre du bleu, lui, le paysagiste qui a peint tant de verdures

frissonnantes et de frais gazons et qui n'avait pas de vert sur sa palette. Ce qui n'empêche que parfois, dans ses figures, il n'a pas ignoré, plus que Manet, les charmes du « bijou rose et noir ». Mais Manet reste le maître des variations éclatantes, étincelantes ou suaves, que l'on peut tirer de toutes les nuances de l'azur.

C'est seulement en 1865 que Manet fait le voyage d'Espagne, un peu pour se consoler des innombrables avanies que lui a values son tableau d'*Olympia*. Le grand poète, son ami fidèle, alors réfugié en Belgique et bien près de sa fin prématurée, avait beau lui écrire avec émotion des choses sages et fortes. Rien n'y fit. Manet partit. Or, à part quelques toiles sur les courses de taureaux exécutées sur des souvenirs peu après le retour du peintre, on pourrait presque dire que ce voyage marque la fin de l'influence espagnole. Ce n'est pas qu'il ait été déçu par les grands maîtres qu'il était venu honorer dans leur pays natal. Nous avons une assez longue lettre qu'il écrivit de Madrid à Fantin-Latour et où il dit fort bien toute son admiration pour Vélasquez. Mais qu'y faire? Il s'ennuie. Il ne se donne pas la peine d'accomplir tous les pèlerinages d'art qu'on lui avait impérieusement recommandés. Les artistes sont ainsi. Sans peut-être se le confesser à lui-même, Manet préférait à ces réalités magnifiques, mais plus ou moins obnubilées par tout ce que comporte d'aride et d'ingrat la vie que mène un voyageur, son Espagne de naguère, celle qu'il avait imaginée. Peut-être même devant les merveilleux chefs-d'œuvre de l'auteur des *Fileuses* et des *Ménines*, allait-il jusqu'à regretter ces *Petits cavaliers* du Louvre qui, d'après nos modernes érudits, ne sont même pas de Vélasquez. Il ne pense qu'à regagner son Paris. Car Manet fut un de ces Parisiens, dont la descendance est désormais éteinte, qui ne concevaient guère qu'une journée pût se passer sans une station plus ou moins longue au perron de Tortoni.

Sans doute était-il ainsi fait que les spectacles, même les plus pittoresques, vus en voyage touchaient moins sa sensibilité et son imagination que telle rencontre fortuite sur un tréteau parisien d'un exotisme que le contraste entre la scène et la salle fait à la fois plus étrange et plus poétique. Et voilà pourquoi Lola de Valence, applaudie à Paris, a plus

passionné et a mieux inspiré un Manet qui ne connaissait pas encore l'Espagne que toutes les gitanes et ballerines qu'il put voir en 1865 au sein de la plus authentique couleur locale.

Il ne paraîtra pas déplacé d'évoquer ici le souvenir de ce Baudelaire qui eut pour Manet une immédiate sympathie que nous avons mille raisons de croire fondée sur une affinité profonde. « Nous nous plaisons à assimiler la belle *Olympia* glacée et argentine à un sonnet baudelairien ». Cette charmante phrase du subtil analyste qu'est M. Jacques-Émile Blanche, je ne l'appliquerai pas seulement à la célèbre toile qui suscita tant de tumultes. Elle évoque ce mystère poétique qui nous apparaît aujourd'hui dans l'œuvre de Manet là où, chose pour nous incompréhensible, les contemporains ne prétendirent voir que réalisme bas, provocant et vulgaire! Baudelaire et Manet n'ont-ils pas dans leur jeunesse entendu presque le même appel de l' « Invitation au voyage » et n'ont-ils pas réagi presque de la même façon à la réalité du voyage? Cette croisière aux îles de la mer des Indes qui marque de son ineffaçable enchantement la vie et l'œuvre du poète, nous pouvons nous en faire maintenant une idée positive sur des témoignages assez précis. Que vit Baudelaire dans l'île Bourbon? Bien peu de chose, semble-t-il, et rien ne parut retenir son attention. A l'île Maurice on dit même qu'il ne daigna pas descendre à terre. Mais on se tromperait fort si l'on en concluait que le voyage fut inutile. Le poète et l'artiste n'ont que faire de collectionner les observations et de prendre des notes à la manière des érudits. Dans leur âme, il suffit d'un choc initial minuscule : des ondes indéfinies se propagent, ou bien une source jaillit dans les profondeurs et y demeure longtemps cachée, jusqu'au jour où, reparaissant à la lumière, elle forme un fleuve aux eaux magnifiques.

Manet est mort à cinquante et un ans au milieu des souffrances d'une longue maladie qui l'humiliait dans sa force, dans son ardeur de vivre et de peindre. Cependant, tout ce qu'il produit jusqu'à la fin respire la jeunesse. La fatigue ne le fait pas renoncer complètement aux grandes toiles. Le *Pertuiset* du Salon de 1881 en est la preuve, et surtout le

Bar des Folies-Bergère, qui est sa dernière grande œuvre, l'*Enseigne de Gersaint* de ce Watteau d'une autre espèce. C'est un des tableaux auxquels il a le plus travaillé, qu'il a le plus repris. Peut-être y a-t-il moins sévèrement appliqué sa méthode favorite du grattage, cette méthode qui se refuse à laisser sous l'aspect définitif de l'œuvre des dessous déjà empâtés dont le jeu pourrait attaquer la légèreté et la fraîcheur des touches finales. On sent ici à peu près sur toute la toile une épaisseur inusitée chez Manet. Mais, pour l'honneur du peintre et pour notre plaisir, il en est résulté cette fois une matière singulièrement homogène et précieuse, blonde et argentée, qui convient on ne peut mieux à tout ce qu'il y a ici de compliqué et à tout ce qu'il y a de réussite dans le tour de force. Le sujet, comme celui de l'*Enseigne*, n'en est pas un ou du moins n'apparaît pas d'emblée. L'idée et la composition, si ingénieuses et si simples à la fois, parurent étrangement paradoxales; mais ce paradoxe s'impose bientôt comme la seule manière poétique de voir la réalité que le plus banal détour d'un lieu de plaisir avait mise un jour sur le passage du peintre.

Une jolie fille blonde, taille de guêpe, ruban noir au cou, corsage de velours bleu largement échancré sur une blanche poitrine qui se penche, encadrée d'une bordure de dentelles et d'un bouquet de roses, est là, dans son amabilité professionnelle et son inépuisable indifférence, derrière une longue table de marbre chargée d'une profusion de verres, de bouteilles, de porcelaines, de liquides multicolores, de fruits dorés. Mais ce n'est pas assez de cette merveilleuse nature morte ni du miroitement des cristaux. Manet veut que cette Hébé de Montmartre, servante du premier qui demandera une coupe de champagne, nous apparaisse aussi, retranchée derrière ses remparts de victuailles, comme une semi-divinité dispensatrice de rêves et d'illusions. Il n'y a qu'un étroit espace entre le comptoir que domine cette mélancolique jeunesse fardée et parée et le mur auquel il est presque adossé. Mais ce mur ne ferme rien. Au contraire, il ouvre des perspectives indéfinies. Une glace l'occupe entièrement et nous montre les images réfléchies de ce que nous ne voyons pas en figures réelles : d'abord c'est le dos de la jeune fille et un personnage de face

qui cause avec elle : nous ne le soupçonnions pas, mais nous comprenons maintenant qu'avec un peu plus de recul nous l'aurions vu de dos arrêté devant la table de marbre. Puis c'est toute la profondeur de la salle, vision brillante et confuse, de spectateurs pressés, de loges, de balcons où s'accoudent hommes et femmes, de colonnes, de lustres aux pendeloques étincelantes, de globes lumineux. Ainsi, autour d'une apparition féminine se multiplie d'une façon magique, et qui cependant obéit à la plus stricte réalité, une féerie qui dépayse le regard et l'entendement, ce que Barrès aurait appelé « mystère en pleine lumière ». Et l'on ne sait plus d'où viennent tant de rayons croisés dans cette lutte amoureuse entre les réalités et les reflets : éclair des diamants qui brillent aux oreilles de la belle, médaillon d'or suspendu au velours noir du cou, cercle d'or au bras nu, capsules d'or des bouteilles de champagne, feux jetés par les facettes des cristaux, scintillements du lustre, chatoiement des soies, des velours, des plumes et des fleurs. Tout brille et rien ne se précise si ce n'est que la jolie blonde semble surgir au milieu d'un firmament nocturne et pourtant sans ombres, tout en constellations.

Même dans les derniers mois, ceux qu'il vécut dans l'année 1883, l'énergie ne cessa pas de briller comme ces flammes qui, par moments, jaillissent d'un foyer que l'on a cru éteint. A la fin de février, il peignit des lilas qu'on lui avait apportés; le 1er mars, un bouquet de roses. La femme de chambre de Méry Laurent venait tous les jours prendre de ses nouvelles, lui faisant mille recommandations qui l'amusaient. Il esquissa au pastel le visage de cette bonne Élisa. Il était bien toujours l'homme qui avait dit peu auparavant à un jeune visiteur et admirateur : « On n'est pas peintre si l'on n'aime pas la peinture plus que tout. »

Après une consultation de plusieurs chirurgiens, l'amputation de la jambe fut décidée. Elle ne servit à rien. Le 30 avril, cette tête, encore pleine de chefs-d'œuvre qui demandaient de venir au monde, s'obscurcit tout à coup : la lutte suprême de la vie et de la mort ne dura que quelques heures.

PAUL JAMOT

L'UKRAINE[1]

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'UKRAINE 1917-1920

Le coup de tonnerre d'août 1914 provoque la même crise psychique en Autriche et en Russie; il met en rumeur les millions d'allogènes soumis aux Habsbourg et aux Romanoff. Mais cette effervescence reste imperceptible, au milieu de la grande tempête, dans le fracas des canonnades échangées au long de fronts gigantesques. Les minorités des deux empires, incertaines de l'issue du drame, ne savent trop sur quel tableau placer les enjeux de leur liberté; elles ne peuvent guère, au reste, laisser percer ouvertement leurs intentions, dans les premiers mois de la guerre, par suite des rigueurs de l'état de siège et des sévérités de la censure; de plus, en Russie, leurs journaux ont été suspendus, et leurs principaux leaders expédiés dans des camps de concentration. Comme ailleurs, il règne en terre ukrainienne un vif désarroi. Les habitants obligés de combattre les uns contre les autres, dans les rangs des armées adverses, hésitent à fixer leur choix. Les uns veulent unir leur destin à celui des puissances centrales, et reconstituer leur nation, sur les ruines de l'empire tsariste, avec l'aide de Vienne et de Berlin; les autres, par esprit de solidarité slave, veulent faire encore une fois confiance à la Russie, et remettre après les hostilités la lutte pour les réformes et l'autonomie.

Ce dernier parti l'emporte, grâce, dit-on, à Petlura; les Ukrainiens du Dniéper servent avec fidélité dans les divisions

1 Voir la *Revue de Paris* du 15 mai.

du grand-duc Nicolas; et leurs frères de Galicie accueillent en libérateurs les premières troupes du tsar qui pénètrent dans leur pays, lors de l'offensive de 1914. Ces sentiments ne tardent pas à changer. La façon dont le comte Bobrinsky, nommé gouverneur de Léopol, traite ses administrés, laisse présager ce que sera plus tard le régime moscovite appliqué à l'ensemble du pays ruthène. Les populations, rudoyées et chargées de taxes, regrettent bien vite la paternelle administration autrichienne, malgré ses lacunes, malgré la lutte contre le polonisme, les troubles de 1908, et le procès de Marmarosz Sziget intenté à leurs dirigeants, la veille même des hostilités. Elles voient avec soulagement s'éloigner les masses russes, disloquées par les coups que leur portent les Centraux; et, quand l'Empire chancelle, quand le géant moscovite donne des signes de défaillance, toute l'Ukraine comme les autres peuples non-russe des possessions tsaristes, commence à s'agiter, à songer de nouveau à l'indépendance; et il y aurait sans doute un curieux livre à écrire sur la cause profonde des défaites et replis imprévus, des catastrophes mystérieuses comme l'explosion d'Arkhangel, des débâcles accompagnées de la capture de tant de canons et de prisonniers, qui précédèrent l'effondrement final du front russe, à la satisfaction silencieuse des groupes séparatistes.

Finalement, les grondements sourds que seuls des observateurs attentifs percevaient sous le sol de la Finlande, des Pays baltes, de la Pologne, de l'Ukraine, du Caucase et du Turkestan, c'est-à-dire le long de l'immense cratère, se terminent par l'explosion retentissante de mars 1917. Dès l'arrivée au pouvoir de MM. Kerensky, Terestchenko et Tseretelli, le caractère franchement ethnique de cette nouvelle révolution se précise. Tandis que chez les Grands-Russes prévaut le désarroi social et que le bolchevisme en profite pour creuser hâtivement ses parallèles de départ, chez les minorités au contraire, les esprits sont tendus vers un but unique : la conquête de l'autonomie ou de l'indépendance.

Cette tendance est nette en Ukraine. Les dirigeants du pays ont favorisé la chute du tsar en soulevant un des régiments de la garde, formé de leurs compatriotes; leur but atteint, ils se sont hâtés de former une Rada à Kiew, et

d'entamer des négociations avec le gouvernement provisoire sur les statuts de leur future constitution. Mais les discussions s'éternisent, confuses, tortueuses, violentes, malgré la visite de M. Kerensky, dont le socialisme reste encore imbu du vieil esprit impérialiste. Au moment où il semble encore possible d'arrêter le radeau russe à la dérive, de rajuster au moyen de liens fédératifs ses planches disjointes, Pétrograd ne se départit pas de ses vieilles méthodes; cherchant le plus possible à gagner du temps, à restreindre les concessions, à opposer les unes aux autres les minorités; offrant de partager les terres ruthènes en plusieurs provinces, dans le but de susciter des antagonismes locaux et des querelles d'intérêts; laissant d'un côté le champ libre à la réaction qui se prépare avec Korniloff, de l'autre au bolchevisme qui se répand en promesses envers les paysans et les allogènes de toutes races. Et, dans cette course entre ultras de droite et ultras de gauche, pareille à celle qui se déroule sous nos yeux en Allemagne entre Hitlériens et Communistes, ces derniers, plus audacieux, plus disciplinés, plus énergiques, l'emportent en octobre 1917, favorisés sans doute par les souffrances de la guerre et les appels démagogiques à la démobilisation et au partage des terres, mais aussi grandement secondés par ces minorités qui vont d'instinct au nouveau maître, Lénine, confiantes dans ses déclarations répétées sur leur droit de disposer d'elles-mêmes et « de tout revendiquer, y compris le séparatisme ».

Au début, le régime soviétique, incertain de l'avenir, ne répudie pas d'une manière ouverte ses engagements. Il laisse les différents peuples s'organiser un peu à leur guise, tout en leur prêchant les bienfaits du régime marxiste; et, le 20 novembre 1917, la Rada ukrainienne profite de ces bonnes dispositions pour constituer « la République autonome Ukrainienne », sans rompre néanmoins les liens avec le pouvoir central. Un gouvernement est créé sous le nom de Secrétariat général, nommé par la Rada.

Mais le nouvel État se trouve aux prises avec un mondede difficultés. Malgré la dislocation des fronts et la démobilisation spontanée des régiments, la guerre n'est pas terminée officiellement. Des comités de soldats, étrangers ou autochtones, dictent leurs décisions aux autorités de la capitale et des

provinces. Il faut se conformer à leurs exigences, restreindre le droit de propriété, partager les grands domaines, instaurer la journée de huit heures, « étatiser » la production, etc... bref, donner des gages au marxisme; pendant que les Soviets, contrairement à leur promesse, cherchent en sous main à installer dans la ville de Kharkov une Rada concurrente dirigée par leurs agents.

Au milieu de l'anarchie régnante, manquant de ressources, de police et de troupes sûres, le nouveau gouvernement doit aussi, contre le gré de certains de ses membres, suivre les bolchévistes à Brest-Litovsky et mettre fin aux hostilités qu'il est hors d'état de mener à lui seul contre les Centraux. Il s'applique à réorganiser le pays, à créer des écoles, à répandre l'enseignement du ruthène, à nouer des relations diplomatiques avec les Puissances de l'Entente, qui lui ont envoyé leurs représentants M. Bagge et le général Tabouis; puis il proclame l'indépendance du pays le 22 janvier 1918. Mais sa tâche est brusquement interrompue au printemps. Les Rouges, intervenant cette fois ouvertement, envoient leurs divisions en Ukraine et chassent la Rada de la capitale. Le cabinet de Vinnitchenko est contraint de démissionner. Le ministère Holoubovitch le remplace; et, en désespoir de cause, on fait appel aux Centraux qui envoient à Kiew, 150 000 Autrichiens et Allemands commandés par les maréchaux Böhm Ermolli et d'Eichhorn, qui installent un gouvernement à leur dévotion sous la présidence du général Paul Skoropadsky, proclamé hetman de l'Ukraine (29 avril 1918).

L'Ukraine reste ainsi sous le protectorat germanique jusqu'à l'armistice et ses ressources sont amplement mises à contribution par les Centraux. En novembre, les garnisons allemandes évacuent le pays et abandonnent à son sort l'hetman Skoropadsky. Privé d'appui, celui-ci doit abdiquer, le 14 décembre, à la suite d'un soulèvement du parti nationaliste dirigé par Petlura; et un Directoire exécutif est constitué sous la présidence de Vinnitchenko qui nomme un gouvernement composé en majorité de socialistes. Il doit aussitôt faire face à un double danger. D'un côté, les Rouges rentrent en scène, encouragés par le départ des détachements bavarois. De l'autre, les Blancs de Dénikine refusent de reconnaître la

légalité d'un gouvernement local, et le représentent à l'étranger comme une entreprise de factieux.

Une armée organisée à la hâte, et commandée par Simon Petlura, s'efforce en vain de disputer la possession du sol ukrainien à ces deux adversaires. Manquant de fusils, d'approvisionnements et de munitions, sans appui matériel et moral, démunie de numéraire, elle ne peut que se replier pas à pas vers la Pologne après avoir remporté quelques succès partiels.

L'imbroglio de cette situation rend les Alliés perplexes. Faute d'imposer leur médiation, ils laissent les éléments antibolchevistes se combattre sans trêve sur le Boug, la Vistule et le Dniéper, sans discerner quels services pourrait leur rendre la carte du nationalisme dans la partie engagée contre Moscou. L'ataman Petlura, au milieu des chauvinismes déchaînés, a le rare mérite d'imposer à ses compatriotes certains renoncements, et de s'assurer ainsi l'appui de la Pologne. Cet intellectuel se révèle organisateur de mérite, et diplomate avisé. Le 21 avril 1920, il signe une convention avec Varsovie grâce à laquelle les divisions ukrainiennes Bezruczko et Udowiczenko reconstituées reprennent l'offensive, de concert avec les troupes de Pilsudski, et rentrent dans Kiew.

Succès éphémère. Il faut bientôt évacuer la capitale, se replier vers le Boug; et quand les Rouges, arrêtés sur la Vistule après leur contre-attaque, signent avec la Pologne la paix séparée de Riga, pour reporter toutes leurs forces du côté de la Crimée et écraser Wrangel, les contingents petluristes abandonnés à leurs seules forces doivent renoncer à la lutte, battre en retraite sur Tarnopol et abandonner à leurs adversaires les derniers districts de leur territoire national.

En novembre 1920, la République démocratique d'Ukraine cesse en fait d'exister; et sur ses décombres, Moscou bâtit un nouvel État, en ciment marxiste, pourvu d'une autonomie, illusoire. Mais le gouvernement légal, réfugié à l'étranger, ne renonce pas à des droits auxquels les Soviets ont substitué celui, plus ancien mais moins légitime, de la conquête. Il décide de laisser fonctionner son organisation « au ralenti »; il prend soin d'attiser la flamme ardente du patriotisme ruthène; il fonde des œuvres de propagande, des instituts, des écoles, des comités, à Paris, Berlin, Toronto et surtout à Prague qui

devient son vrai quartier général. Son activité, ses démarches auprès de la Société des Nations et des chancelleries, ses publications et son influence grandissante en Ukraine soviétique inquiètent bientôt Moscou, qui se préoccupe de « dépêcher » quelques-uns de ces adversaires gênants, comme on disait au bon vieux temps des spadassins.

Au début de 1926, le commissaire Tchoubar, se faisant l'écho des appréhensions de ses collègues, déclare ainsi dans un discours : « Le prestige de Petlura constitue un danger grave pour la domination bolcheviste en Russie méridionale. » Déclaration singulière que le destin, toujours favorable aux grands prêtres de Karl Marx, se charge de préciser en les débarrassant à point nommé de l'ennemi signalé dans leurs mandements. Trois coups de revolver éclatent rue Racine. Un homme se débat à terre et, pendant qu'il agonise, son agresseur achève froidement de vider sur lui les balles de son chargeur.

Simon Petlura vient d'ajouter son nom au long martyrologe des patriotes et des confesseurs d'une foi, rejoignant dans l'éternité ses prédécesseurs les grands atamans Chmelnitzki, Mazeppa, Dorochenko, défenseurs de l'indépendance ukrainienne. Après un séjour en Pologne, il était venu se fixer à Paris et il menait au quartier latin la vie effacée et studieuse de ces proscrits qu'un hasard meilleur a faits, plus tard et en si grand nombre, présidents du conseil ou ministres de leur pays. Et les passants qui s'en vinrent le relever, dans cette rue paisible, ne parurent guère se douter que ce bourgeois modestement vêtu était le personnage le plus considérable d'un peuple de 40 millions d'habitants.

Son meurtrier, Israélite de Russie à l'identité incertaine, expliqua son geste en disant qu'il avait voulu punir le responsable des pogroms, au cours desquels périt sa famille six ans auparavant. Cette thèse, défendue avec chaleur par un avocat prestigieux, fut admise par le jury qui acquitta le prévenu, suivant une jurisprudence devenue presque courante en matière de crime politique; et ainsi Paris devint une fois de plus l'endroit choisi, où, sans grand risque, on peut satisfaire à sa vengeance, même quand les griefs, comme c'était le cas, remontent à des années. En l'espèce, les explications

fournies par l'inculpé paraissent peu conformes au caractère généreux et doux de la victime; lui imputer les crimes commis de 1917 à 1920 dans un malheureux pays, parcouru en tous sens par les troupes blanches, rouges, jaunes et bleues, allemandes et polonaises; saccagé par les bandes de maraudeurs et les irréguliers de Makhno; sans parler de détachements de villageois exaspérés qui battaient l'estrade en imputant leurs maux à leurs concitoyens, voilà qui *a priori* semble contraire à la saine impartialité.

Simon Petlura, d'autre part, loin d'être antisémite, comptait dans son propre entourage d'éminentes personnalités israélites, entièrement dévouées à la cause de l'Ukraine : MM. Silberfarb, Zarchi, Koulischer, Goldelman, ministre du Travail, et Margoline, sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, ministre à Londres et sénateur. Malgré le respect dû à la chose jugée, le mystère du drame demeure donc entier, tel celui de la disparition de Koutiépoff ou de la mort d'un autre adversaire des Soviets, le général ukrainien Oskilko, assassiné en Pologne à la même époque.

Après la mort de leur chef, dont les funérailles furent l'occasion d'une émouvante manifestation de solidarité, les proscrits ukrainiens élurent son remplaçant, M. André Livitzky, président du conseil des ministres, comme l'indiquait leur constitution de 1920; et le gouvernement poursuit sa tâche, reconnu par la majorité des clans politiques formés à l'étranger : conservateurs, démocrates radicaux, démocrates sociaux, etc., représentant 50 000 Ruthènes éparpillés dans le monde (dont 4 000 en France environ). Quant aux dissidents, ils se groupent sous les bannières de l'hetman Paul Skoropadsky, favorable à une entente avec la Russie; du révolutionnaire bolchévisant Chapoval; des pan-ruthènes ou ultras, qui, au risque de compromettre le succès de la cause, revendiquent les domaines linguistiques et ethniques de la nation, même les plus lointains, etc..., minorités peu importantes, qui néanmoins contrecarrent parfois les efforts du gouvernement régulier, empêchant de constituer dans l'exil le front commun indispensable aux émigrés, évoquant ces fâcheuses tendances à la division qui furent si néfastes jadis aux slaves de Pologne, cette humeur indépendante et

cet individualisme exaspéré qu'on trouve en des contrées bien différentes, chez les Arabes et les Berbères, et qu'on nomme « desmigajamiento » en Catalogne.

LA RÉPUBLIQUE SOVIÉTIQUE D'UKRAINE 1920-1931

Après la Russie proprement dite, la République soviétique d'Ukraine est l'État le plus important de cette U. R. S. S. qui, malgré son nom au parfum fédératif, constitue un gouvernement plus centralisateur que celui des tsars. Son territoire couvre une superficie de 451 584 kilomètres carrés; et au recensement de 1926 sa population comprenait 23 220 000 Ukrainiens; 2 675 000 Grands-Russes; 1 580 000 Israélites; 475 000 Polonais; 395 000 Allemands; etc... au total : 29 millions d'habitants.

A ces 23 millions de Ruthènes, il y a lieu d'ajouter ceux qui habitent les autres pays de l'Union, surtout le Kouban et la vallée du Don, ceux de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Roumanie : ce qui donne pour tout le groupe ukrainien un total d'environ 38 millions inégalement répartis sur une aire de 800 000 kilomètres carrés, partagée en deux parties à peu près égales par le Dniéper.

Avec ses terres noires prodigieusement fertiles, ses richesses minières de Krivoï Rog et du Donetz, sa population relativement dense, ses artères fluviales formant des canaux naturels, ses ports bien outillés sur une mer libre de glace, l'Ukraine soviétique est pour le bolchevisme un atout maître dans la partie décisive engagée contre le monde capitaliste, avec le plan quinquennal. D'après les statistiques moscoutaires, elle a fourni en 1930 à l'économie marxiste : 50 millions de tonnes de charbon, 10 millions de tonnes de minerais divers, 7 millions de tonnes de fonte, 15 millions de tonnes de sucre, 22 millions de tonnes de céréales : ce qui la classe au quatrième rang des pays miniers d'Europe, au second des producteurs de sucre. Récoltant 600 kilogrammes de froment, seigle, orge et avoine par habitant (France, 400; États-Unis, 500), elle est susceptible d'en fournir bien davantage; car le rendement est très faible (10 quintaux à l'hectare), comparable à celui de l'Afrique du Nord, et l'emploi des engrais chimiques à peu près inconnu.

Elle peut ainsi, à bref délai, approvisionner de traits aigus la baliste du dumping soviétique et l'aider à démanteler un des bastions les plus ébréchés de l'économie mondiale : celui du marché des grains.

Quoique sa superficie atteigne à peine 4 p. 100 du territoire soviétique (Sibérie comprise), la population de cette terre de Chanaan représente 20 p. 100 de l'ensemble des habitants; elle produit 70 p. 100 des minerais de l'Union, 40 p. 100 de son manganèse, 12 p. 100 de son pétrole, 75 p. 100 de sa fonte, 70 p. 100 de son acier, 85 p. 100 de son sucre, 44 p. 100 de ses pommes de terre, 60 p. 100 de son maïs, 50 p. 100 de son froment, etc.; et, retenons-le, elle est parvenue à ces chiffres, après avoir connu pendant six ans toutes les formes de la guerre extérieure, civile et sociale; après avoir été piétinée sans relâche durant cette période par toutes les variétés d'amis et d'ennemis, de troupes régulières et de batteurs d'estrade, telle l'Allemagne durant la guerre de Trente ans; donnant par cette merveilleuse vitalité quelque créance aux légendes de jadis concernant ses richesses et les trésors de Mazeppa.

Quand ils évoquent la situation de l'Inde vis-à-vis de l'Angleterre, les journaux soviétiques usent complaisamment de l'épithète de vache à lait. Les feuilles dites bourgeoises pourraient se servir du même terme en observant ce qu'est l'Ukraine pour la Russie bolcheviste. Sans les ressources agricoles des terres noires et minières du Donetz, la firme Staline serait, selon toute vraisemblance, obligée de déposer son bilan. En échange des avantages qu'elle recueille auprès de ses ressortissants ruthènes, leur ristourne-t-elle certains bénéfices, leur assure-t-elle quelques bienfaits positifs, une situation plus enviable qu'autrefois? En ce qui concerne le gouvernement et l'administration, nous sommes fixés; les méthodes tsaristes inaugurées avec l'édit de 1876 apparaissent d'un libéralisme extrême à côté du régime actuel. En ce qui concerne l'instruction publique, les droits linguistiques et comme on dit « culturels », l'antienne est autre, il est juste de le reconnaître.

Le bolchevisme dispense, certes, l'enseignement à sa manière, et maintient très bas le niveau intellectuel des

classes. Il n'y admet que les enfants des travailleurs manuels à l'exclusion des fils de kourkouls; et il consacre à l'étude des doctrines léninistes un temps qui pourrait être utilisé d'une manière plus judicieuse. N'importe, par le fait seul qu'il facilite la diffusion de l'idiome national, il rend, bon gré mal gré, un précieux service à la cause de l'émancipation ukrainienne; et il lui advient, en répandant l'instruction, les mêmes mésaventures qu'aux États occidentaux dans leurs possessions d'outre-mer.

Comme aux Indes, en Indochine, en Malaisie, en Égypte, en Afrique du Nord, la jeunesse couvée dans les Universités du conquérant moscovite, nourrie de ses sucs, élevée dans le respect et le culte de ses principes, ne songe plus, arrivée à l'âge d'homme, qu'à renier ces idées et à former les cadres de la future armée d'émancipation. Sa méthode éducatrice, quoi qu'il pense, ne le rend maître ni des cerveaux ni des cœurs, pas plus que celle des tsars et de l'ancienne monarchie française n'a façonné au tour officiel l'esprit des Conventionnels et des Bolchevistes. Il suffit de noter les réactions qui se produisent au sein même de ses disciples préférés. Les communistes ukrainiens de la période héroïque, les « vieilles barbes » de 1917 ont disparu des rangs du Parti. Il en reste à peine 2 p. 100. On les a remplacés par des jeunes, triés avec minutie, instruits avec amour; on les a mis à l'essai, soumis au banc d'épreuve pendant trois ou quatre ans. Malgré ces précautions, ils ne donnent point satisfaction. La *Pravda* le constate avec amertume. Ces néophytes montrent un zèle médiocre, une foi marxiste très tiède; en demandant à faire partie de la phalange sacrée, ils obéissent à des préoccupations terre à terre qui ont seulement de lointains rapports avec l'idéal collectiviste. A chaque instant, des commissions disciplinaires doivent procéder à de sérieuses épurations.

Ensemencées, cultivées, soignées avec foi et constance depuis quatorze années dans des conditions introuvables ailleurs, les doctrines de Lénine ne donnent ici que des plants médiocres pour la plupart desséchés à peine sortis du sol, comme les événements de 1930 l'ont montré encore une fois. Koulaks et batraks, riches et pauvres, fermiers et valets ont lutté ensemble avec la même obstination, et durant

des mois, contre la mise en vigueur du système des kolkhoses et des sovkhoses. En aucun point des pays russes proprement dits, on n'a vu pareille résistance à la collectivisation des terres, pareille défense farouche de la propriété individuelle. Le récit des attentats, incendies, actes terroristes, représailles sanglantes aux frontières de l'Empire (80 exécutions capitales au mois de juin en Ukraine) a, durant des semaines, empli des colonnes entières de la *Pravda* et des *Izvestia*; et au mois de juin 1931, à Kharkov, le Guépéou a procédé à l'arrestation de nombreux étudiants qui répandaient des tracts dans les campagnes, annonçant la chute prochaine du régime communiste et l'émancipation des pays ruthènes. Dans l'armée, les éléments ukrainiens demeurent plus que jamais suspects. En 1929, lors du procès intenté à l'académicien Efrémov et à quarante de ses collègues, on dut, le jour du verdict, procéder en hâte au changement de la garnison de Kharkov. Depuis, le Guépéou a remanié à plusieurs reprises les cadres des divisions stationnées à Kiew et Odessa, arrêté quelques douzaines d'officiers et expédié les soldats ruthènes aux quatre coins de l'Empire, en faisant garder leur pays par des troupiers grands-russes, bachkirs et tchouvaches. Il a même en ces derniers temps proposé d'adjoindre à chaque régiment un bataillon composé exclusivement de communistes, qui auraient seuls leurs armes en permanence.

L'UKRAINE VUE DE L'EUROPE

Au mois de février 1869, Casimir Delamarre, régent de la Banque de France, présentait au Corps législatif une pétition « en faveur d'un peuple de quinze millions d'habitants, oublié devant l'histoire... et qui, aidé des Polonais et des Lithuaniens, supporte depuis sept siècles l'effort sans cesse renouvelé des Asiates et des Moscovites qui menacent l'Europe et sa civilisation... »

Ce plaidoyer en faveur de l'Ukraine eut le sort de l'anticipation de Michelet, concernant « le géant ivre qui marche sur l'Occident ». Il tomba dans l'oubli, et il fallut la consécration des faits et l'avènement du bolchevisme pour mettre en relief l'intérêt primordial de son argumentation. Encore

se garde-t-on, ayant reconnu son bien-fondé, d'en tirer les conclusions logiques. La création aux frontières Sud-Est de l'Europe d'un État tampon, analogue aux marches militaires de Rome, apparaît bien comme un des moyens rationnels et rapides de barrer la route au communisme envahisseur et de colmater la digue de la civilisation. Mais cette vérité se heurte à un monde d'obstacles, quand il s'agit de doubler le cap difficile qui sépare de nos jours la théorie de l'exécution.

Les abstractions généreuses, les fortes généralités, les préoccupations économiques ou bancaires priment aujourd'hui les concepts d'ordre pratique, susceptibles de résoudre nos difficultés. On n'aime point à s'aventurer sur la haute mer des réalisations; on préfère rester au port et s'en remettre au temps du soin d'arranger les choses, en comptant sur l'avènement tant attendu du règne de la sagesse humaine; et, dans l'examen de ce problème, vital pour l'avenir du monde, qu'est aujourd'hui la question russe, on ne recourt point aux procédés de nos aînés, c'est-à-dire aux jumelles à prismes de la psychologie et de l'histoire pour essayer de percer les brumes de l'avenir.

Pourtant, c'est ainsi que Delamarre, Michelet, Viquesnel, Noailles, Henri Martin, Brûlé et tant d'autres écrivains du siècle passé ont discerné les traits caractéristiques de la psychologie du peuple qui a donné naissance au bolchevisme et brossé le panorama de ses dangers avec une netteté prophétique. Sur la toile de leurs ouvrages, il se détache avec son trait essentiel : le messianisme. On le voit incorporant, à partir de Pierre le Grand, des nations entières : les terres baltes, la Lithuanie, la Finlande, l'Ukraine, la Pologne; s'emparant de leur nom, de leur civilisation, de leur langue, de leurs territoires à la façon d'un butin; assemblant le tout pêle-mêle comme les ancêtres, les cavaliers de Bogoloubsky le « Chinois », attachaient leurs prises à l'arçon de leur selle; s'arrêtant pour reprendre haleine au bord de quelque fleuve nouveau, et repartant, poussé par une force invincible comme les disciples d'Allah au temps du prophète Omar, au galop sous l'étendard du panslavisme comme sous les bannières de l'Internationale; hanté par le désir de rassembler des terres

ou des âmes, d'apporter de gré ou de force le bonheur aux pays conquis; plaçant hier son idéal dans le servage, aujourd'hui dans la lutte des classes, mais toujours avec la même foi, le même élan, le même mépris des contingences; considérant comme caducs les engagements pris avec l'Ukraine en 1654, la Géorgie en 1774, la Crimée en 1783, les pays caucasiens en 1920, si le sort de l'Idée, c'est-à-dire la loi suprême, est en jeu.

« Dans un siècle l'Europe sera républicaine ou cosaque. » La boutade napoléonienne représente l'état d'esprit qui régnait il y a un siècle, chez ceux qui, observant la Russie, discernaient son irrésistible besoin de conquête matérielle ou spirituelle. Cette appréhension disparut après la guerre franco-allemande. On lui substitua une autre mystique : celle du charme slave. On ne connut plus que les qualités merveilleuses d'une grande nation, qui fut pour la France le partenaire fidèle des bons et des mauvais jours et manifesta au cours de la guerre son esprit chevaleresque et sa généreuse bravoure. Chacun lui garda sa sympathie après ses infortunes émouvantes, continuant à la voir à travers le prisme de l'amitié et les déclarations de ses anciens dirigeants; n'imaginant point que le patriotisme de ces derniers fût susceptible de déformer de bonne foi les événements et les vraies raisons de ses catastrophes.

D'une appréhension peut-être exagérée, on tomba ainsi dans un excès de confiance; et, prenant exclusivement les avis des Grands-Russes émigrés, on se fit de la Révolution de 1917 la même idée que les compagnons des exilés de Coblentz se faisaient de la Révolution de 1789. On se fia au jugement de ceux qui étaient à la fois juges et parties; on regarda l'unité ethnique de l'Empire comme un dogme, la question des minorités comme inexistante, l'Ukraine comme une invention d'illuminés et Petlura comme un chef de factieux.

Ces erreurs furent à la base des déceptions de 1919 et 1920. Les généraux tsaristes, laissés libres de porter leur effort en Russie méridionale, s'épuisèrent à vouloir faire rentrer dans leurs rangs les populations ruthènes, en même temps qu'ils combattaient les bolchevistes; et, aujourd'hui encore, les chefs de l'émigration se perdent en polémiques avec les

gouvernements constitués à l'étranger par l'Ukraine, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, etc., au lieu d'envisager avec eux les bénéfices d'une action commune, sans laquelle rien n'est possible. Bien peu admettent, avec le prince Galitzine comte Ostermann, la nécessité d'adapter la future constitution russe aux nécessités du temps, de réduire les frontières de l'État aux territoires purement moscovites et d'octroyer aux autres une part véritable d'autonomie et d'indépendance.

Notre documentation sur les affaires russes présente ainsi tous les inconvénients de celles qui sont puisées à une source unique. Dans la question des nationalités, on possède bien, il est vrai, les plaidoyers des intéressés. Mais il y en eut tant depuis l'armistice! Les déclarations wilsoniennes ont suscité un tel concert d'appels, de réclamations et de doléances qu'on ne prête plus guère attention à ce genre de requêtes, et que le bureau spécial de la S. D. N. submergé de placets est tenté de ranger dans les mêmes tiroirs celles d'un grand peuple comme les Ruthènes et celles de groupes, lointains comme les Assyro-Chaldéens, voire fictifs comme les Poldèves. L'Ukraine! Le mot ne parle pas à l'esprit. Il n'évoque nulle image nette et forte comme les noms de Grèce, de Pologne et d'Irlande. Il manque ainsi de ce pouvoir magique qui jadis, faisait descendre à tire-d'aile du haut de l'Olympe la muse d'un Byron ou d'un Victor Hugo, au moment de la guerre d'indépendance hellénique, ou déclenchait l'apostrophe cinglante et impolitique d'un Thiers devant le tsar à propos de la patrie de Kosciuszko. Chez l'« homme de la rue » le terme éveille l'image d'une province russe pareille aux autres, avec des isbas, des moujiks et des coupoles dorées; il ne donne pas l'impression d'une nationalité cohérente, comme la Bohême ou la Serbie, possédant le blason d'une épopée prestigieuse et les titres de noblesse de longues traditions comme la Pologne.

Et puis, l'heure est passée où l'on s'intéressait à la cause des peuples luttant pour leur liberté, aux exploits d'un Canaris, aux actes d'abnégation des faucheurs de la mort; des phalanges de volontaires ne s'assemblent plus pour s'en aller par delà les océans défendre la cause des opprimés, émanciper l'Amérique ou libérer le Parthénon; une révolte comme celle

des Boers ne provoquerait même pas l'émotion causée il y a trente ans; l'insurrection de la Géorgie en 1924 a laissé le monde indifférent et l'on ne prend plus souci des peuples caucasiens dont on a reconnu l'indépendance en 1920.

L'opinion européenne, inattentive aux drames qui se jouent dans les coulisses du théâtre soviétique, au travail de termites que les allogènes accomplissent dans les fondations de l'Empire, contraste par son attitude avec le public bolcheviste tenu, lui, quotidiennement en haleine par les récits des tragédies vraies ou fausses, qui se produisent dans les colonies du monde capitaliste

Elle laisse ainsi inutilisé l'élan patriotique des allogènes ukrainiens, caucasiens, uzbecks, au lieu de l'employer à contrebattre la propagande communiste en Afrique du Nord, en Indochine, aux Indes Néerlandaises, etc...; et cependant cette force occulte rend à l'Europe bien des services méconnus. Pareille à ce nationalisme polonais, dont Gustave Le Bon a mis en évidence le rôle dans les victoires remportées par les armées de la Convention, elle empêche les Soviets de s'engager trop à fond en Occident, dans la crainte de voir se déclencher une insurrection dans leurs propres domaines, en arrière du front de combat. Elle leur interdit de chercher du côté de Varsovie et de Bucarest le remède classique des dictatures dans l'embarras, de reprendre vers la mer et les aventures la course interrompue, sans envisager des éventualités redoutables à Kiew, à Tiflis, à Bakou, à Kazan, à Tachkent, etc., sur les territoires de toutes ces Pologne asservies qui guettent le moment de secouer la tutelle de leur conquérant comme autrefois les habitants de Varsovie se tenaient prêts à redresser leurs bannières tombées avec Kosciuszko. Manœuvres déjà tentées et réussies en 1919, comme l'a si souvent indiqué Lénine, quand les allogènes de toutes races rendirent aux Soviets désemparés l'immense service de se révolter en arrière des lignes tenus par Koltchak et Dénikine, mais appelées cette fois à se renouveler au détriment de ceux qui ont rompu leurs engagements et assujetti leurs peuples à un régime nouveau, autrement plus rude que l'ancien.

Que ce mouvement d'émancipation, si mal connu, réussisse tôt ou tard à atteindre son but, c'est, semble-t-il, la seule

anticipation à laquelle on puisse se livrer sans crainte d'erreur, dans le chaos confus et immense des événements contemporains. Lierre tenace, le nationalisme moderne ne se laisse point arracher du tronc qu'il embrasse, et, même coupé à la racine, il vit et se propage par ses rameaux. En disant jadis que l'Ukraine tenait à sa liberté, Voltaire émettait une appréciation sans grande portée; les gouvernements pouvaient, à leur gré, pousser une nation comme un troupeau dans une bergerie quelconque sans s'inquiéter de ses préférences, disons même de ses bêlements. Il suffisait de se concilier les bonnes grâces de quelques pâtres avec des places, honneurs et prébendes et de les attacher ainsi à la fortune du nouveau souverain. De nos jours, tout est changé. Les masses ne sont plus aussi dociles; et de nombreux conducteurs ont pris la place des quelques bergers d'autrefois. Au lieu de l'élite aristocratique des hobereaux, des seigneurs et des hetmans, il y a maintenant l'élite intellectuelle des universitaires, la foule des avocats, des publicistes, des tribuns, ardente, enthousiaste, passionnée, férue de liberté comme ses prédécesseurs étaient férus de gloire, ne vivant que pour un but : émanciper la patrie, et conciliant cet idéal élevé avec d'autres mobiles plus intéressés et attachés à la prise du pouvoir. Caste toute-puissante, qu'il est vain de chercher à gagner comme celle d'autrefois, qui arbitre en fait les destinées des jeunes peuples, fomente toutes les révolutions, de Barcelone à Kiew, de Dublin à Tiflis, et achèvera tôt ou tard de reconstituer l'Europe à son gré après avoir jeté bas il y a trois lustres les vieilles monarchies des Hohenzollern, des Habsbourg, des Romanoff et d'Othman.

Quand on observe son action dans un très vieux pays comme l'Espagne où des provinces, soudées les unes aux autres par des siècles d'histoire commune, se lèvent à sa voix et revendiquent des libertés régionales, comment penser qu'en une contrée où les peuples sont assemblés à la hâte depuis quelques générations à peine, elle ne réussira pas à accomplir son œuvre de dissociation? Comment douter qu'en cet Empire de l'U. R. S. S., hétérogène comme l'ancien État austro-hongrois, elle n'amènera pas l'émancipation des 60 millions d'êtres humains qui appartiennent aux minorités?

Les journaux de Moscou nous apportent les échos de

cette lutte sourde mais formidable, qui se livre sous sa direction entre les éléments russes et non-russes des immenses possessions bolchevistes, au sein même des Présidiums, des soviets locaux, des coopératives et des associations ouvrières; partout où les autochtones et les conquérants sont en contact et où se manifeste, malgré les adjurations de la *Pravda*, l'esprit impérialiste des uns et l'esprit « petit bourgeois » des autres.

Antagonisme dramatique, dont les feuilles de l'émigration suivent, elles aussi, avec un intérêt passionné les péripéties aux côtés de leurs compatriotes marxistes, encourageant discrètement leurs efforts dans ce combat pour l'unité de la patrie et affichant au besoin leur admiration pour leurs travaux qui portent dans l'univers la gloire du nom russe, pour ce plan quinquennal, qualifié dans le *Times*, par le grand-duc Alexandre Mikhaïlovitch, d' « œuvre de génie, digne de Pierre le Grand, et susceptible de transformer l'Empire en un puissant pays industriel et agricole ».

Solidarité naturelle, qu'aucun patriote n'aura le cœur de blâmer; admiration instinctive, pareille à celle du comte d'Artois et de ses compagnons de Coblence pour les victoires napoléoniennes; mais aussi conjonction préoccupante pour l'avenir et la paix de l'Europe, car elle est la notation d'un état d'âme dont il faut bien prévoir les réactions, le jour où, les Soviets disparus, l'impérialisme grand-russe reparaîtra dans tout son éclat et dans toute sa force, débarrassé de l'entrave marxiste, qui, dans une certaine mesure, arrête son élan et refrène ses ambitions territoriales.

Notre sentimentalisme et nos sympathies pour un peuple si longtemps ami et allié ne peuvent nous cacher le fossé profond, creusé maintenant entre l'ancien Pétersbourg et Paris par les traités conclus de 1917 à 1920. Les frontières assignées par ces conventions aux anciens domaines du tsar, il n'est pas un Russe digne de ce nom qui les admette au fond du cœur, pas un qui ne songe à replacer la nation à son rang d'autrefois dans la splendeur de sa robe immaculée! Et pour la réalisation de ce rêve, au travers duquel s'interposent les États créés ou agrandis, de la Baltique à la mer Noire, il n'est selon toute apparence, comme au moment des

partages polonais, qu'un seul moyen efficace : la coalition avec le monde germanique. Qu'on le veuille ou non, la résurrection de la patrie de Kosciuszko a complètement modifié l'échiquier diplomatique d'avant-guerre et mis fin à l'idylle nouée jadis à Kronstadt et à Tzarskoé-Selo; et, dans les réajustements qu'elle entraîne, il faudra bien se résigner à prendre un parti, à suivre la fortune d'un camp, à en revenir à cette politique tant décriée des contrepoids, seule susceptible de maintenir l'équilibre d'une Europe en butte plus que jamais, malgré les abstractions pacifiques, au jeu cruel des passions et des intérêts.

Il faudra bien par suite se pencher sur ce grave problème des minorités russes, lui assigner une solution, susceptible, comme au temps de Richelieu et des petits princes allemands, de parer aux dangers d'une nouvelle Maison d'Autriche; s'intéresser aux progrès du nationalisme chez ces mêmes Tartares et Mongols de Kazan et de Tachkent, qu'une documentation défectueuse représente comme un danger pour le monde occidental et qui, en réalité, participent à la croisade antibolchevique et rêvent de fonder un État indépendant sous les plis de la bannière orange de Gengis; chez ces Caucasiens de Batoum, de Tiflis et de Bakou, qui s'efforcent pieusement de reconstituer leurs humbles foyers, brutalement dispersés en 1920 à coups d'étrivières par les cavaliers de Boudienny; et, surtout, chez ces Ukrainiens ou Ruthènes qui peuplent la région la plus délicate, la plus instable de l'Europe Orientale, aux vraies frontières de l'Occident, au carrefour de toutes les invasions et en butte à toutes les infortunes de la mouette imprudente, qui, dans la chanson de Mazeppa, eut la témérité de faire son nid au bord des grands chemins.

ROGER LABONNE

JACQUES PIOU

L'homme, que ceux de ma génération ont bien connu dans leur jeunesse, avait un charme infini. Grand ,les traits fins, affable, avec un don de parole incomparable, il était resté l'avocat chaleureux du barreau de Toulouse. Sa famille était d'ancienne bourgeoisie. Son grand-père, ingénieur des Ponts et Chaussées, avait sous le Premier Empire présidé à d'importants travaux. Son père, magistrat, avait été premier président de la Cour d'Appel de Toulouse, et député, en 1871, à l'Assemblée nationale. Lui-même, après ses premiers succès d'avocat, au civil et au criminel, était entré dans la vie politique. Il devait y apporter la générosité de cœur qu'il avait mise à plaider. N'est-ce pas lui qui, ayant sauvé de l'échafaud un criminel qui eût dû payer de sa vie, et étant allé le voir au Mont Saint-Michel, où se faisaient encore les travaux forcés, s'écriait : « Le malheureux! je l'ai condamné à une vie pire que la mort! »

En 1885, il fut élu député de la Haute-Garonne sur une liste conservatrice. Sa vie politique commençait dans des circonstances singulièrement troublées. Depuis dix ans, l'Église de France était engagée dans un conflit anticonstitutionnel, et la politique républicaine dans une direction antireligieuse. La querelle avait éclaté en 1876. « Ce qui caractérise les élections, avait dit cette année-là Gambetta, c'est la répudiation de l'esprit clérical au dedans et au dehors. » A la fin de la session il avait conclu un discours par ces mots : « Le cléri-

calisme, c'est l'ennemi. » Naturellement le clergé avait répondu : « La République, c'est l'ennemie. »

Les élections de 1877 furent nettement une victoire de la Franc-maçonnerie. Les loges de Paris la célébrèrent dans un bulletin triomphal, qui annonçait le programme suivant : instruction obligatoire, gratuite et laïque, laïcisation des écoles communales, suppression des écoles congréganistes libres. — La lutte commença par l'expulsion des religieux, par l'enlèvement des crucifix dans les écoles, par le renvoi des sœurs attachées aux hôpitaux, par la suppression du nom de Dieu dans le serment judiciaire, enfin par la loi scolaire, qui proclamait l'école neutre avec un enseignement qui devait être spiritualiste, parce que l'immense majorité du pays, disait Jules Ferry, appartenait aux doctrines spiritualistes.

Déjà le pape Léon XIII voyait le danger de confondre la politique avec la religion et de donner à l'opposition catholique la forme d'une lutte contre la république. A la veille des élections de 1881, il avait fait demander au comte de Chambord d'inviter les candidats à s'abstenir de déclarations monarchiques. Le prince avait refusé de souscrire à cette abdication. En fait les élections marquèrent une inflexion vers la gauche. Cette législature comporta cependant pour la gauche une double épreuve : Gambetta se retira à Ville-d'Avray, où il mourut; Jules Ferry, son frère d'armes, fut brutalement renversé. A la veille des élections de 1885, la vieille concentration républicaine était rompue. Les radicaux essayèrent de rajuster le bloc brisé avec du ciment anticlérical. Quatre-vingts d'entre eux, Clemenceau en tête, firent un appel aux libres penseurs de France, où ils demandèrent la séparation de l'Église et de l'État. Mais les opportunistes, Jules Ferry en tête, refusèrent de les suivre. « Maintenons le Concordat, disait Jules Ferry à Lyon, maintenons-le tant que l'ennemi conservera un reste de force. Sans le Concordat, nous ne serions jamais parvenus à doubler les deux terribles caps des tempêtes : l'expulsion des religieux et la laïcisation scolaire. »

Le comte de Chambord venait de mourir. Le comte de Paris, que sa jeunesse passée en Angleterre et en Amérique avait familiarisé avec les institutions parlementaires, et qui, habi-

tant la France depuis treize ans, connaissait l'opinion, avait donné à ses partisans la liberté de se conformer aux désirs et à l'intérêt du pays. « Qu'ils n'agitent aucune question monarchique; qu'ils n'attaquent ni directement, ni sourdement le régime établi, qu'ils parlent et agissent en bons citoyens, jaloux d'assurer à leur pays, avec les bienfaits de la liberté, le respect de ses croyances, tel était leur devoir. » Ainsi parle M. Piou lui-même, rappelant ces débuts de sa vie politique. Le résultat de cette sage politique fut que 200 conservateurs passèrent au premier tour contre 67 gouvernementaux. Un tel succès grisa les impatients, qui jetèrent le masque et enterrèrent d'avance la République. Cette imprudence et le danger commun réconcilièrent opportunistes et radicaux. Au second tour, les conservateurs n'eurent que 27 sièges : les gouvernementaux plus de 200.

Les radicaux arrivaient au pouvoir très irrités et prompts aux représailles : il y avait 2 323 écoles publiques desservies par des Frères de la Doctrine chrétienne, et 10 951 par des sœurs; il fut décidé qu'elles seraient pourvues en cinq ans d'un personnel laïque. Les séminaristes furent envoyés à la caserne. Les princes furent proscrits. L'aventure du boulangisme, qui survint à ce moment, laissa la droite divisée et compromise. Un des chefs royalistes, M. Cazenove de Pradines, écrira plus tard : « J'ai vu la Monarchie s'encanailler dans le Boulangisme et le parti monarchique se désorganiser. » Aux élections de 1889, les conservateurs furent écrasés.

M. Jacques Piou avait été réélu. Parmi les monarchistes, il voyait les uns se grouper autour de leur drapeau, mais beaucoup d'autres n'oser ni avancer jusqu'à la République, ni reculer jusqu'à la Royauté, et former, dans une espèce de *no man's land*, un parti neutre appelé l'Union des droites. Quant à lui, il se demandait, avec plusieurs autres, ce que gagneraient les conservateurs à la prolongation d'un conflit sur la forme du gouvernement. « Pendant ces quinze dernières années, les républicains s'étaient prévalus de cette attitude pour leur faire une guerre sans merci, ravir à l'Église ses plus précieuses libertés, s'emparer des enfants du peuple, organiser l'irréligion d'État. Laisser dans leurs mains l'arme meurtrière de la défense républicaine, c'était s'exposer à de

nouvelles épreuves, livrer ce qui restait des libertés religieuses au radicalisme maçonnique. »

Accepter la République, mais changer cette constitution de 1875 qui n'avait été conçue que comme un expédient provisoire et qui ne garantissait ni les droits de la nation, ni ceux de l'individu, tel était le programme. M. Piou confia ces sentiments à un rédacteur du *Soleil*, M. de Kerohant. L'interview parut le lendemain et fit grand bruit. Autour de M. Jacques Piou, du prince d'Arenberg, du général de Freschéville, du baron Hély d'Oissel, se forma à la Chambre un nouveau groupe, celui des *Indépendants*. Ils s'interdisaient de combattre la République : « Les députés indépendants, disait leur programme, n'ayant pas soulevé aux élections la question de forme gouvernementale, ne la soulèveront pas davantage devant le Parlement. Les institutions existantes sont légalement établies, ils ne les mettront pas en question. » — En revanche ils ouvraient de larges perspectives d'action sociale : « En toutes circonstances, les députés indépendants resteront fidèles au mouvement démocratique de ce siècle. Ils le jugent définitif, et, loin d'en être effrayés, ils y voient un gage d'union et de progrès. »

Cette double politique concordait avec celle du pape Léon XIII, préoccupé lui aussi de résoudre dans un sens chrétien les questions sociales. Le 12 novembre 1890, dans un banquet qu'il offrait dans son palais d'Alger à l'amiral Duperré et à l'état-major de la flotte, le cardinal Lavigerie déclarait : « Lorsque la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme du gouvernement n'a rien de contraire aux principes qui peuvent faire vivre des nations chrétiennes et civilisées, lorsqu'il faut pour arracher le pays aux abîmes qui le menacent l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite. En parlant ainsi, je suis sûr de n'être désavoué par aucune voix autorisée. »

Il était aisé de reconnaître la pensée de Léon XIII. Le cardinal Rampolla donna officiellement son adhésion au discours du cardinal Lavigerie. La France avait alors pour ambassadeur auprès du Saint-Siège M. Lefebvre de Behaine. Un neveu de celui-ci, M. Henri Lorin, fit savoir à M. Piou que le

pape le recevrait volontiers. « Vous avez une idée juste, dit Léon XIII au président des Indépendants; il faut que les catholiques s'unissent sur le terrain légal pour défendre les idées de conservation et de religion. Je le dis depuis longtemps aux hommes de votre pays qui viennent me voir, que les royalistes gardent leurs espérances, s'ils le veulent, mais qu'ils n'en parlent pas. La forme républicaine est acceptée dans votre pays; il ne faut pas aller contre sa volonté, on ne pourrait rien faire d'utile. » — Enfin le pape rendit public son sentiment dans l'encyclique du 16 février 1892. « Le pouvoir vient de Dieu. Quand de nouveaux gouvernements sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé par la nécessité du bien social. » — C'est à la suite de cette encyclique que vint à la droite indépendante la plus brillante de ses recrues, le comte Albert de Mun.

On sait quelles résistances rencontra la politique du ralliement, comme on l'appelle, en France. Les monarchistes appelaient avec dérision les ralliés ou, comme ils se nommaient eux-mêmes, les constitutionnels, les surnuméraires de la République. Des femmes pieuses faisaient des prières pour obtenir la conversion du pape. Quant au gouvernement, il se méfiait. Quand vinrent les élections de 1893, le président du Conseil, Charles Dupuy, déclara au Nonce que le gouvernement n'appuierait qu'un petit nombre de ralliés considérés comme sincères et que M. Piou n'en était pas. Combattus par le gouvernement, abandonnés par leurs amis d'hier, M. Piou et M. de Mun ne furent pas réélus. Il est vrai que celui-ci, battu dans le Morbihan, fut recueilli par le Finistère. Quant à M. Piou, il fut réélu en 1897, à Saint-Gaudens.

Sur ces entrefaites l'affaire Dreyfus amena un classement nouveau des partis. La lutte des partis avait eu jusque-là pour objet la forme du gouvernement et le statut religieux de la France. Désormais les partis de droite allaient se préoccuper surtout de questions nationales. L'Action française, la Patrie française se fondaient. D'autre part la question religieuse, un moment apaisée, ne tardait pas à renaître. Qu'allait devenir le parti qui, depuis dix ans, combattait sur ce terrain? Le groupe constitutionnel vota en 1902 le principe d'une association qui devait rayonner sur le pays entier, et qui s'appela

l'Action Libérale Populaire. C'était assez hardi, car la loi interdisait les associations de plus de vingt membres. Celle-ci en compta rapidement 250 000.

Ce n'était pas un parti catholique à l'imitation du Centre allemand. Je crois que M. Piou eût désiré au fond quelque chose de ce genre. Mais on dit, d'autre part, et de très bonne source, que le pape y était opposé. Le programme de l'Action Libérale était, dans le cadre de la République, la revendication des libertés nécessaires. Le mot avait été inventé sous l'Empire par les libéraux de 1863. L'idée était : liberté pour tous, égalité devant la loi, droit commun, amélioration du sort des travailleurs.

Mais la sécheresse d'un programme ne fait pas comprendre ce qu'il y avait de générosité, de chaleur de cœur dans la jeunesse qui se rallia autour de M. Piou, et de liberté de pensée aussi. Il s'est fait depuis trente ans un mouvement puissant dans le sens de la tradition, de l'autorité, de la politique de conservation sociale et d'égoïsme national. Mais, entre 1890 et 1900, les jeunes gens qui appartenaient aux partis de droite pensaient tout autrement. Si l'on relisait les travaux de la Conférence Olivaint, par exemple, une des « jésuitières » de ce temps-là, on y verrait une étude très sévère sur le militarisme; une autre sur Tolstoï après laquelle un illustre historien russe, le P. Pierling (un jésuite) déclara que l'homme européen était né, et fit du briandisme avant la lettre. L'École des Sciences politiques publiait un projet d'États-Unis d'Europe. Mais surtout le devoir social hantait tous les esprits. Des apôtres ne désespéraient pas de donner au peuple, dans l'esprit des vieilles croyances, un état meilleur. De jeunes bourgeois inscrivaient sur la couverture d'une nouvelle revue : Il faut aller au vrai avec toute son âme. Et cette revue, d'abord littéraire, devenait bientôt *Le Sillon*.

C'est ce grand désir de liberté et de justice qui est le fond de l'Action Libérale Populaire. Le mouvement a été assez puissant pour inquiéter le gouvernement et M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, demanda en 1906 l'arrestation de Piou sans l'obtenir.

Cette année-là Jacques Piou, qui avait été battu aux élections de 1902, fut élu député dans la circonscription

de Mende, qu'il représenta jusqu'en 1919. Membre de la commission du budget, il en fut bientôt nommé vice-président. A plusieurs reprises, pendant la guerre, il fut chargé de missions aux armées. Jusqu'aux derniers instants l'activité de son esprit resta étonnante : il y a peu de jours les lecteurs de cette Revue ont pu l'apprécier en lisant sa belle étude sur le Boulangisme. Ce n'était qu'un fragment du livre de souvenirs *D'une guerre à l'autre* qui vient de paraître[1].

Les luttes que le Ralliement a fait naître appartiennent aujourd'hui à l'histoire. La mouvante « actualité » a amené au jour d'autres pensées qui servent d'autres intérêts. Mais j'imagine que ceux qui nous suivront garderont quelque sympathie pour ce temps de luttes passionnées au nom d'une foi et d'un principe, et pour la grande figure qui disparaît aujourd'hui.

HENRY BIDOU

1. Chez Spes.

ANNA[1]

Peu de chose à voir, peu de chose à lire... De la terre remuée, quelques grilles rompues, et l'herbe. Sur un des écriteaux blancs et noirs Anna déchiffra ou crut déchiffrer le nom de Bournazel, mais elle n'en était pas sûre. Elle arracha quelques fleurs de ciguë et un coquelicot au talus désordonné. Elle ne sentait ni tristesse ni regret, mais comme un écrasement. Elle voyait enfin les traces terrestres de ce rêve dont elle avait vécu, et elle regrettait vaguement d'avoir fait cette expédition sentimentale : il aurait fallu une course pieuse, des gestes éplorés, une dalle noire, avec une urne, pour embellir ces décombres, ces dépouilles. Il n'y avait rien, qu'un coin sale de banlieue, un nom tout froid, mal peint sur du bois, et trop de réalité encore qui se confrontait durement avec les images vagues et nobles de la légende.

Elle revint machinalement. Elle dit à la mère Bournazel :

— Il n'y a pas de fleurs, de vraies fleurs. Attendez-moi; je vais à la grille en acheter.

Elle rapporta un gros bouquet qui lui coûta quatre francs, et qu'elle dénoua sur la terre. Elle garda une seule fleur, un œillet, pour souvenir; et puis elle le jeta à son tour et reprit le coquelicot. Il se fanait, elle le froissa dans ses paumes.

La vieille disait en redescendant :

— Ah! il ne me faudrait pas souvent des émotions pareilles! Ça me fait penser tout de même que M. Pujade a acheté le terrain pour cinq ans. Qui est-ce qui le rachètera après?

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 avril, 1er et 15 mai.

J'ai besoin tout de même d'un coin tranquille pour aller rejoindre mon Gustave!

A la grille, elle dit :

— Est-ce qu'on va trouver une voiture?

— Je n'ai plus d'argent, — dit Anna. — Nous devrons aller jusqu'au tramway. Allons, vite, madame Bournazel!

La vieille la regarda de travers :

— Mais alors, c'est pour me tuer que vous m'avez amenée jusqu'ici! Je prendrais bien encore quelque chose. Je n'ai pas le cœur en place, voyez-vous.

— Non, non, rentrons d'abord, — dit Anna.

Elles attendirent fort longtemps, sans se parler. La foule des promeneurs assaillait le tram jaune. Il y eut bousculade et bagarre. Il y eut de la sueur, des cris et des chansons, le fracas des vitres et du timbre. En passant devant la caserne, il était déjà six heures.

Anna embrassa sur la place, en hâte, madame Bournazel. Celle-ci avait l'air indigné et offensé. Elle se laissa toucher la joue et dit :

— Vous savez, Gustave ne m'aurait pas abandonnée comme ça dans un état pareil. Je suis bouleversée. J'ai du cœur, moi; j'ai besoin qu'on s'occupe de moi.

Alors Anna lui donna ses dernières pièces blanches, sans les compter. Et l'autre s'en alla, d'un pas lourd, remettre sa camisole et reprendre les causeries du dimanche sur le perron où les voisines étaient amassées en se grattant la tête avec leurs aiguilles à tricoter.

***

Madame Chantiran trouva, elle aussi, ses voisines sur le pas de leur porte. Une femme pâle lui dit :

— Ah! que vous voilà! Votre mari qui est rentré. Et même qu'il est reparti. Il vous cherche!

Elle ouvrit la porte d'un grand coup. La clé qu'Édouard, contre son habitude, avait laissée dans la serrure, tomba. Elle ôta son chapeau, changea de robe. Elle était en corset quand son cœur, qui se calmait, se remit à battre : elle sentait l'homme qui arrivait. Puis ses oreilles l'entendirent. Il entra, l'œil allumé :

— C'est comme ça que tu es au lit, pendant qu'on se promène?

— J'ai pris l'air, — disait-elle. — Je vais mieux.

— Ah! tu vas mieux! — cria-t-il.

Il lui envoya sa main en pleine figure. Elle se protégeait le visage : sa main et son oreille reçurent le choc. Il se promena de long en large. Les lignes de bambou, rangées dans un coin, tombèrent et tremblèrent sur le sol. Elle se pencha pour les ramasser. Il cria de nouveau :

— Je te défends de toucher mes affaires. Entends-tu?

Il avait l'air si menaçant, et pourtant si incapable de parler, qu'elle se mit à l'abri derrière la table ronde. Elle eut l'idée d'ouvrir la fenêtre, pour que les voisins pussent entendre la scène et que le scandale empêchât Édouard de trop crier.

Elle n'osait pas le regarder, parce qu'il la fixait à présent avec ses yeux gris, ses yeux terribles. Il ne s'approchait pas d'elle. Il la figeait sur place, il la clouait comme un papillon. A la fin, il dit :

— Est-ce que c'est vrai, tout ça? c'est vrai?

— Quoi, mon Dieu?

— Ce que disent les autres, Monteil, et les femmes... Ce qu'ils disent sur toi, sur moi!

Il arriva à lui saisir brusquement le poignet. Et il reprit :

— Est-ce vrai, oui ou non?

— Mais quoi, mon Dieu? — murmura-t-elle.

— Que tu es une salope, et que tu...

Alors, depuis si longtemps anéantie par cette journée morose, par ces émotions, par ces désillusions, par ce coup de foudre, elle eut un éclair d'allégresse et de courage. Pour affirmer son bonheur secret, sa vie...

— Est-ce que c'est vrai? est-ce que c'est vrai? — hurlait-il tout près d'elle.

— Oui, — lui dit-elle en face tout simplement.

Par ce mot, elle se crut délivrée.

Il rompit d'un pas, ses doigts se tordaient, il ne quittait pas Anna des yeux. Il leva les bras pour dégager un peu ses poignets et ses coudes de sa lourde tunique. A ce moment elle recula terrifiée. Elle heurta des reins la barre d'appui qui traversait la fenêtre; et son corps bascula. En une seconde

elle eut plusieurs impressions nettes : une fatalité presque douce, le sang au cerveau, un abandon vertigineux...

Et, d'un coup, tout se brisa.

DEUXIÈME PARTIE

I

Édouard, à l'autre bout de la pièce, se trouva tout seul avec ses gestes commencés : l'élan de sa menace tomba; il fallut qu'il fît effort pour avaler de la salive et pour respirer.

Ensuite il courut jusqu'à la fenêtre, heurtant la table. Il cria : Anna ! Anna ! et sa voix ne rendit aucun son. Il se pencha sur la cour; il aperçut sur le pavé quelque chose de blanc qui ne ressemblait à rien de connu. Instinctivement il se retourna, comme si Anna eût pu reparaître derrière lui, dans la chambre... Le vide, le silence !... Il rentra la tête dans les épaules. Il y avait, jetée sur le plancher, la robe d'Anna, à pois bleus, et sur le lit, le chapeau, un canotier blanc avec une mouette beige qui étendait les ailes.

Brusquement, il eut la sensation qu'Anna n'avait jamais existé. Il ne percevait plus ni colère, ni stupeur : c'était un peu comme si toutes les choses étaient soudain annulées; plus de couleur, plus de poids à rien, plus de temps, plus de tic-tac dans la pendule.

Et puis une fatigue terrible, parce qu'au fond de lui il savait bien que la situation allait être beaucoup trop compliquée pour lui. Il avait déjà cessé de la comprendre. Il renifla.

Il regarda aussi ses mains, qui étaient pâles, bizarrement pâles, mais où les veines restaient gonflées. Ses manches de tunique, encore retroussées, il les fit tomber jusqu'au poignet. Il agrafa son col, se boutonna. Et il sortit, l'œil fixe, la bouche ouverte. Mais il oublia son képi, son épée. Dans l'escalier, qu'il descendait lentement, l'idée lui en vint; elle lui parut accablante. Il n'avait pas la force de remonter.

Il avait peur, si grand'peur, qu'il s'arrêta. Il pensa vague-

ment : « Si je cassais maintenant la barre d'appui? Elle est vermoulue. On ne pourrait pas dire que...» Et il se vit nettement revenu à la fenêtre, rompant le doigt avec ses doigts, se faisant saigner sur une écharde. Et surtout regardant, une fois encore, dans la cour, vers le fond où il ne fallait plus regarder.

A cet instant, il entendit dans le logement des sabotiers les enfants qui piaillaient, et une boîte à musique qui jouait le *Carnaval de Venise.* Il connaissait l'air, sans savoir le titre. Il comprit qu'il avait déjà passé le second étage. Il eut envie de frapper. Ses doigts étaient occupés à sa moustache, et, ma foi, sous ses yeux qui pleuraient de grosses larmes, sans qu'il en eût conscience.

D'un seul coup, il se mit à crier pour de bon. Il sauta, il rebondit, jusqu'au rez-de-chaussée, il se jeta dans la cour et il hurla. Pour un peu il eût buté dans l'objet horrible qui encombrait ce puits; du blanc, le jupon de pilou rouge qui faisait paraître le sang tout noir, et des cuisses que seul il connaissait, dont l'impudeur marquait bien que tout était fini des convenances, des règles, de la vie...

Il hurlait, et sa voix, non pas lui-même, disait « Au secours! » Il hurlait parce qu'il fallait pour cela relever le cou et regarder plutôt vers les murs, vers le ciel. Il hurlait parce que c'était une occupation pour son corps. Il voyait, là-haut, la porte du grenier à fourrage, et la poulie cassée.

Il ne reconnut pas les gens qui débouchèrent dans la courette; leurs cris se mêlaient au sien, puis le relayèrent. On parlait patois. Un homme à grosse moustache rousse remuait la dépouille d'Anna. Une femme soufflait avec un bruit de forge. Une autre avait les mains aux hanches; et, dans le corridor puant, quelqu'un disait très fort : « Pas les enfants! Empêchez les enfants. Té! Té! que ce n'est pas un spectacle pour les enfants, voyons! »

L'homme roux, agenouillé, se retourna, se releva et dit : *Foutudo la piritto...* Et puis, en français :

— Qui c'est-il qui a fait ça?

— C'est le sergent, pardi! — fit une autre voix.

Mais, en même temps, dans le couloir, des bruits de souliers, de sabots, et on ne sait qui, répétant : « C'est un sinistre,

c'est un sinistre! Pauvre dame, que voulez-vous? un sinistre!

Le voisin mit sa main sur l'épaule de Chantiran, et dit :

— Voyons, vous n'avez pas l'air si mauvais; faut pas pleurer conne ça. Vaudrait mieux vous expliquer...

Mais les femmes crièrent : « Assassin! assassin! »

C'étaient des femmes en sarrau gris, des porcelainières qui avaient repris la livrée de leur servitude pour faire la cuisine, ce dimanche soir. Elles criaient aussi « A bas l'armée! vendu! » L'une expliquait déjà : « Non, on les fusille, les militaires, c'est une loi à part... » tandis que des bavards tenaient déjà des discours interminables : « Il paraît qu'on a le temps de revoir toute sa vie, pendant qu'on tombe. Oui, c'est la tête qui porte la première, *ségur*! Et quand on pense que les chats, toujours sur leurs pattes!... Tenez, le mien, du toit, il était tombé; et c'est plus haut que leur troisième! »

Des gens se poussaient encore; les premiers reculant pour ne pas toucher à la malheureuse Anna, par pitié, par dégoût, les autres tenant à prendre leur part de l'horreur, quittes à refluer aussitôt, à colporter la nouvelle dans la rue : « Une vraie bouillie! Pauvre misérable! une si jolie petite femme! Oui! qu'il l'a jetée, son mari!.. Il pleure, si vous le voyiez pleurer... C'est un jeune, avec de la moustache noire, et des yeux gris. Un fort garçon, on ne peut pas dire... S'ils se disputaient? Vous pensez bien! Toute la journée, mon pauvre! Et des gifles! et des menaces!.. Ne poussez pas, voyons!... Où il est, cet assassin?Je veux voir, quoi!.. Moi, au moins, je suis chez moi, j'habite l'immeuble!... » Et dans une seconde de silence, on entendit passer dans le faubourg Montmailler une voiture mal graissée, avec la voix d'une marchande qui hurlait comme d'habitude : *Châtaigna chauda!*

Le voisin roux était un colosse, une sorte de guerrier gaulois. Il fendit la foule, avec Édouard derrière lui, et une suite d'officieux qui, maintenant, voyaient l'intérêt déplacé. On se trouva sur le trottoir, et on fut surpris de voir, qu'en somme, le drame n'avait pas amassé plus de vingt personnes. Aux tournants de rues, les passants ordinaires continuaient leur chemin; le soleil paisible glissait encore sa lumière oblique sur les façades les plus hautes. Un gamin revint, en criant : « J'ai pas trouvé le docteur. Il est pas chez lui ».

C'était un soir de dimanche comme bien d'autres, un peu plus intéressant pour le quartier, voilà tout.

— Il faut venir avec nous au commissariat, — dit l'homme roux.

Le sergent Chantiran, sitôt dehors, avait cru sortir d'un rêve. Ses yeux virent de nouveau les choses, ses oreilles entendirent les bruits, il recommença d'être le sergent Chantiran, et regardant le pékin de sang-froid :

— Pas du tout, — dit-il, — vous ne savez pas à qui vous parlez. Je vais rendre compte à mes supérieurs, un point, c'est tout : exécution!

Il ajouta :

— Qu'on *la* porte là-haut, chez moi!

Il y eut quelques protestations :

— Il veut ficher le camp! Ça serait trop commode!

Mais malgré tout, on avait confiance en lui, dans son uniforme. Il dit au gamin :

Monte, et ramène-moi mon képi, mon ceinturon. Je ne suis pas en tenue pour sortir dans la ville!

L'enfant trouva la commission bien amusante et flatteuse. Il dut recruter des aides sur sa route, car toute une bande redescendit à grand fracas, qui s'embarrassa dans l'épée, culbuta... Une matrone distribua des torgnoles. M. Chantiran s'équipa, peigna du doigt ses épaulettes et répéta :

— Je m'en vais à la caserne. On verra bien ce qu'on verra.

Les gens l'accompagnèrent le long du faubourg, jusqu'à la place; en voyant qu'il tournait à gauche, ils se mirent à le suivre à distance; puis ils se dispersèrent, d'autant plus qu'il faisait soif. De loin ils le voyaient encore, marchant d'un pas ferme, saluant deux officiers de cavalerie qui achetaient leurs journaux. Des tramways descendaient en grinçant, chargés de gens qui revenaient du cimetière, ou de plus loin, avec des bouquets. Une demi-heure plus tôt, Anna était arrivée par une de ces voitures. Il y avait des cafés bruyants, des terrasses qui sentaient l'absinthe, un sergent de ville, mal vêtu, aux grosses mains rouges, se promenait près de la statue d'un tribun en redingote; il n'était pas convenable que ce pauvre homme poussiéreux arrêtât un sous-officier tout en rouge et or.

Celui-ci allait d'un pas ferme pour montrer sa bonne conscience. Il avait d'ailleurs cessé de réfléchir et la vie lui paraissait de nouveau simple et naturelle, parce qu'il n'avait pas l'habitude de penser longtemps. Il avait chaud. Ses mouvements, sa tenue l'occupaient. Il rencontrait déjà des soldats qui le saluèrent, et à qui il rendit dignement son salut. L'un, que menaient trois camarades, avait l'air ivre, ricanait, poussait des coassements; ils le firent taire quand Chantiran passa. Ceux-là rentraient déjà à la caserne, mais d'autres en sortaient, y ayant attendu la soupe. C'étaient les plus pauvres, les paysans, c'étaient les plus respectueux. Aux fenêtres, des consignés fumaient leur pipe et tâchaient d'apostropher les femmes seules.

Déjà il longeait le mur et la grille de la caserne. Il arriva devant le corps de garde, où personne ne le remarqua. Il traversa la vaste cour, et machinalement s'aperçut qu'il allait à son bureau comme d'habitude. Il lui fallut un petit effort pour se détourner, pour entrer dans la salle des rapports.

Là, un planton était couché tout de son long, sur un banc, les genoux en l'air, et tenant au-dessus de sa figure un petit journal rose, avec des gravures galantes.

— L'adjudant de semaine? — cria Chantiran. — Allez lui dire que le vaguemestre le demande.

— Bien, sergent. Mais je crois qu'il est à votre mess.

— Il faut que je lui parle ici.

L'homme se ceintura et sortit. On l'entendit qui lançait des injures énormes et cordiales à des prisonniers en bourgeron qui promenaient leurs paillasses. M. Chantiran resta seul dans l'immense salle enduite de goudron et de chaux, sous les tableaux de service, les écriteaux calligraphiés et les gravures sous verre qui présentaient les faits d'armes de ce glorieux régiment : la Moskowa, Traktir, Palestro, Champigny. Il faisait frais. Sur la table des cercles rouges indiquaient que le planton s'y était installé pour boire du vin, au mépris des tomes jaunes du Bulletin Officiel et des registres.

L'adjudant arriva. C'était un nommé Padovani, grand et maigre personnage qui affectait un ton distingué, des manières de presque officier.

— Eh bien! sergent, — dit-il avec un aimable sourire, —

qu'est-ce qui vous prend de venir ici un dimanche? Vous êtes service, mon ami, rudement service!

Chantiran s'était mis au garde-à-vous, et comme il avait préparé sa phrase, elle sortit à peu près facilement de ses lèvres :

— Mon adjudant, c'est pour vous rendre compte que ma femme, Anna, est tombée par la fenêtre, à six heures quinze, faubourg Montmailler où on est logé tous deux... Et alors, les gens, n'est-ce pas? ils pourraient dire que c'est moi qui l'ai jetée.

— Vous, Chantiran? mais c'est épouvantable, — nasilla Padovani.

— Ah! ça n'est point vrai, mon adjudant. Je lui avais seulement fait peur; alors elle a reculé, et puis basculé dans la cour. C'est la barre d'appui qui était trop basse. On m'avait bien dit que ces fenêtres sont dangereuses comme tout; même que si on voulait attaquer le propriétaire...

L'adjudant s'était assis majestueusement à la table, et avait pris son porte-plume pour bien indiquer sa gravité. Il releva les yeux :

— C'est un horrible malheur, Chantiran, mais, dites-moi un peu, est-ce que vous croyez que ça me regarde?... Je vous adresse mes condoléances les plus émues.

— Merci, mon adjudant, — dit l'autre, avec tout le respect possible.

— ... Allez voir la police, et expliquez-vous avec elle!

— C'est que, mon adjudant, les gens du quartier sont tous ameutés contre moi, et ça crie après l'armée, je vous jure.

— Oh! Oh! — fit Padovani en fronçant les sourcils. — Mais dites-moi, qu'est-ce qu'il y avait entre votre dame et vous?

— Rien, mon adjudant. La pauvre petite, elle était comme un agneau. Elle brodait, elle cousait, elle ne sortait jamais. Ce matin, elle avait été malade, et j'ai été à la pêche sans elle avec Monteil, le fourrier, et Mayéras, de la 5e compagnie... Je suis rentré avant eux; ils doivent encore être à Panazol, en train de compter leurs gardèches. Moi, je m'étais dit : il est cinq heures et demie, Anna s'ennuie au lit, il faut que j'aille la surprendre. Je l'ai surprise. Ça lui a fait peur, elle est tombée, voilà!

L'adjudant mourait d'envie de retourner au mess, d'abord parce que la partie du cantinier était commencée, et ensuite parce qu'il allait rapporter une nouvelle; quelle nouvelle! il y en aurait des oh! et des ah!

— Écoutez, — dit-il, — moi, je n'ai pas qualité pour recevoir votre rapport. Je peux bien vous le contresigner, et vous garder ici. Mais à quoi cela servirait-il? Le mieux serait d'aller voir le commandant-major. A cette heure, il est chez lui, sûrement... Mais qu'est-ce que prendra le planton s'il va le déranger! Tenez, à votre place, j'irais moi-même lui faire ma déposition : lui seul, il peut décider. Et encore, voyez-vous, ces cas-là, je ne crois pas que cela regarde le conseil de guerre.

Ce mot foudroya M. Chantiran à qui les termes de la justice civile ne disaient rien, que ne touchaient pas les menaces d'un monde inconnu. Il resta hébété. Il entendit l'adjudant qui disait :

— Je vais faire appeler Monteil, qui est garçon, dès qu'il aura réintégré le quartier, et je ferai chercher Mayéras chez lui. Ça fera des témoins de la première heure. Des amis à vous, n'est-ce pas?

— Oh! tout ce qu'il y a de bons copains.

— Bien, et en attendant, vous êtes en tenue? bon, parfait! Allez voir le commandant-major, il reste rue du Chinchauvaud, 24; la villa où il y a des boules en verre. Au revoir, mon ami. Vous me rendrez compte après.

Il vit s'éloigner Chantiran, qui semblait tituber. Il se demanda une seconde si le vaguemestre n'était pas saoul. Mais il se détrompa vite. Par habitude, il se renfrogna. « Pas d'histoires! et en voilà des histoires, une semaine que je suis de service! » Enfin la joie de savoir un si prodigieux événement l'emporta. Il courut vers la cantine, en sautant presque. Il s'était promis de poser des questions en façon de devinettes, et de se faire payer l'apéritif une fois l'énigme résolue.

Le sergent sortit de la caserne sans plus de cérémonie qu'il n'y était entré, à ceci près que la sentinelle le vit, et rectifia la position. Il salua. La vieille marchande de fruits et d'échaudés somnolait le long de la grille, la tête coiffée d'un journal. Mais elle ne dormait jamais pour de bon, et elle dit au vaguemestre

quelque chose qu'il n'entendit pas. C'était : « Votre dame va bien? »

Il ne pensait toujours rien, rien du tout. De temps à autre, une vague image le traversait pourtant; celle d'Anna qu'on avait dû coucher sur le lit, avec des linges blancs, celle de la chambre en désordre, du logement saccagé par les pieds de tous ces intrus, le parquet perdant sa cire. Et aussi l'idée qu'il ne savait même pas où aller manger la soupe, ce soir-là!

La rue du Chinchauvaud longeait une tranchée de chemin de fer, ornée de fusains et de palissades grossières. Elle n'avait pas de trottoir; de grands jardins, des bornes y propageaient la campagne, et le soleil était tout doré, allongeant les ombres.

Il sonna à une grille; une petite bonne en coiffe, avec une chaîne d'argent sur la poitrine, lui ouvrit. Elle avait des yeux gris comme Anna, la même taille, à peu près; mais plus dodue, et des joues de paysanne. Pendant qu'il attendait, il vit les boules de verre suspendues à une charmille. Dans une allée que les massifs lui cachaient, on entendait rire des joueurs de croquet. Le commandant recevait du monde, il mettait le comble à la fête en ouvrant le jet d'eau : il était descendu dans le minuscule bassin; assis sur les rochers de meulière, il tournait à grand'peine la clé rouillée. L'eau commençait à jaillir sous ses doigts quand la servante l'appela.

— Un sergent qui demande Monsieur : le sergent des lettres!

— Dites-lui qu'il m'embête et qu'il revienne demain!

— C'est que je l'ai déjà fait entrer.

— Tonnerre! je m'en vais l'arranger, moi, votre vaguemestre!

Il se précipita, tout rouge, son cou suant sortait d'une tunique de toile jaune; il avait un chapeau blanc, indigne d'un officier supérieur.

— Quoi! Quoi! — s'écria-t-il, sitôt que Chantiran eut rendu compte, — et c'est pour ça que vous venez me trouver! Tâchez de retourner tout droit à la caserne. Demandez à l'adjudant qu'il vous donne une chambre, celle des arrêts de rigueur... Et attendez un peu demain, que j'en réfère au colonel. C'est insensé, votre histoire! Insensé! Est-ce qu'on tombe par la fenêtre!.. Dites-moi un peu, quelle âge avait-elle, votre femme?

— Vingt et un ans, mon commandant, — dit le sous-officier.

Le commandant réfléchit bizarrement : « Comme ma fille Ernestine qui ne trouve pas à se marier! » Il eut un peu honte de cette pensée. Et comme Chantiran avait tourné les talons, faisait tinter la grille, il lui cria :

— J'oubliais, Chantiran; je prends bien part à votre deuil, vous savez...

Il retourna près du croquet, évita une boule qui courait sur le sable, et il lui revint encore une idée tardive. Il sacra, il galopa à la grille, il héla le sous-officier qui revint, salua, claqua des talons.

— Demain, de toute façon, vous remettrez à un autre vos consignes de vaguemestre. Si vous êtes inculpé, vous ne pouvez garder votre emploi, bien entendu.

Alors Chantiran s'éloigna, et, cette fois, il sentit peser sur lui l'accablement de la détresse et de la terreur.

II

Il passa une nuit atroce. On lui avait monté le dîner du mess, dans un panier cylindrique où s'entassaient les assiettes couvertes. L'adjudant fit chercher son brosseur, qui fut introuvable jusqu'à minuit. La chambre était une vraie cellule, avec un râtelier d'armes, un lit, un escabeau, et des murs festonnées de trous de souris. Le dernier locataire, un fourrier qui, depuis, fut cassé pour vol, avait écrit sur le mur, d'une fort belle main, ces vers philosophiques :

On ne sait jamais ce qui peut arriver :
Peut-être, ce soir, je serai consolé.

Mais le sergent Chantiran ne nourrissait pas tant d'espoir; car la solitude fut terrible. Il n'eut pas plus tôt mangé, fait son lit, que le clairon sonna l'appel, puis l'extinction des feux, et la nuit n'était pas encore complète. Il voulut allumer sa lampe, dont le verre fêlé lui creva entre les mains. Il s'était remis à pleurer, et ses larmes l'attendrirent au point qu'il sentit un sentiment nouveau l'envahir : il pensait à la pauvre Anna. Ce n'est pas qu'il fût de force à s'imaginer la mort, ni

ce que deviennent les défunts, ni même à se représenter l'horreur d'une dépouille, déjà en lambeaux, qui va se défigurer davantage. Il se sentait surtout privé de compagne, de ménage, et il sentait Anna privée de mari, de société, d'ouvrage en même temps que de vie... Personne à qui parler de sa tristesse. Par habitude, il avait besoin de dire quelque chose, de brutal peut-être, mais la brutalité, c'est une espèce de confidence. Et si Anna eût été vivante, il lui eût soumis l'accident d'Anna...

Il entrecoupait ce vrai chagrin de petits accès de rage. Non pas contre elle, puisqu'elle était punie : là, tout était régulier. Elle avait été en défaut, elle avait eu son compte... Mais contre Monteil, contre la femme de Mayéras, contre les racontars, les mauvaises paroles, et surtout contre les gens, les civils en général, qui en voulaient au sergent Chantiran de paraître l'assassin de son épouse.

Comme il était très orgueilleux, d'un orgueil animal et naïf, il ne songeait pas du tout à des infortunes conjugales. Il avait d'Anna une image simple, qu'il n'aurait su remplacer par une autre ni compliquer. Puis il ne se concevait pas comme susceptible de ridicule : il avait toujours été le roi de sa maison, tyran et protecteur; Anna, une pauvre petite fille qui lui devait son nom, son argent, son toit, n'avait pu être autre chose aux yeux de personne. Les souvenirs qu'il avait d'elle, faute d'être troublés par la rancune, devenaient trop touchants. Il laissait couler ses larmes avec cette espèce de volupté qu'y mettent les hommes qui n'ont jamais l'occasion ni la permission de pleurer. Il pleurait, lui, sur le passé d'Anna et non sur le présent.

Il se voyait présenté à la petite par le ménage Lavaur, à Tulle, le facteur et sa femme chez qui il avait l'habitude de venir le soir faire la manille avec un camarade. Lavaur avait été sous-officier et aimait encore fréquenter l'armée; il avait, d'ailleurs, un uniforme; il buvait trop de vin, mais c'était un gaillard. Sa femme, pourtant, embarrassée de trois enfants, faisait des journées chez les bourgeois et laissait ses gosses à la crèche municipale : elle revenait le soir avec des quatre francs, des cent sous. On se payait du café et des petits-beurres. Les Lavaur avaient la vocation mondaine, ils aimaient mieux

travailler plus que recevoir moins. On appelait la femme Élisabeth, ou mère Lavaur, bien qu'elle n'eût pas plus de trente ans. C'était une noiraude du Cantal, avec de larges et belles dents; aussi aimait-elle à rire. Le camarade, — eh! mais c'était déjà Monteil, alors simple caporal au bureau et qui rêvait de rengager dans la paperasse... — le camarade pinçait un peu Élisabeth et offrait à boire au mari, mais en tout bien tout honneur. Quelquefois les militaires apportaient une demi-bouteille de rhum, pour payer l'écot; les gains du jeu allaient à une tirelire, que l'on cassait à Noël, à Pâques et au 14 juillet, avant le départ en manœuvres.

Un jour, la femme du facteur avait dit à Chantiran : « Vous devez avoir une bonne solde. Pourquoi ne vous mariez-vous pas? Vous auriez encore une indemnité de plus! » Cette idée l'avait d'abord laissé bien froid, mais il se souvint des discussions que tenaient ses camarades à table, où l'on ne parlait que d'ancienneté, de hautes-paies et de primes. Lui, il ne gagnait pas plus de trois francs par jour, mais il se trouvait riche d'orgueil : il s'était engagé à dix-neuf ans, sans avoir eu en propre un mouchoir ni des souliers : il était venu à la caserne en blouse de garçon de ferme, avec un foulard qui contenait ses affaires et un almanach où il inscrivait ses quinzaines : dans la Creuse, on vit très bien sans lire le journal, en ne buvant du vin que les jours de foire, et en couchant dans l'étable les nuits d'hiver; encore n'est-ce pas de la paille, mais de la fougère qui y est jonchée. Depuis ce temps de misère, il était devenu un monsieur, il se lavait au savon, il se faisait raser, il avait un brosseur, une chambre à lui, et de l'or après ses vêtements. Le colonel aimait que ses sous-officiers fussent mariés, parce qu'ils vivaient moins avec la troupe et qu'ils ne se saoulaient plus dans les débits de la ville basse. Enfin il vit la petite Anna Chavanoux, et elle était très plaisante; menue, timide, pâlotte et roussotte, mais bien faite, et sans coiffe, pas du tout comme une fille de la campagne. Elle savait se servir de ses doigts; elle avait appris un peu de tout chez les sœurs de Limoges. Elle n'avait pas de famille gênante; elle ne demandait qu'à servir un homme au lieu de servir tous les bourgeois, patrons ou clients. La mère Lavaur

avait été très maligne avec sa protégée; elle lui avait dit : « Brode un mouchoir pour M. Chantiran, c'est sa fête bientôt! » Et elle avait donné elle-même le cadeau en murmurant : « Vous savez qui est-ce qui a fait ça?... Ah! mais, minute, vous ne la fréquenterez que pour le bon motif! »

Un dimanche, on était allé tous en bande, au bord de la rivière, goûter sur un rocher fameux qui forme une falaise et domine les taillis, une anse pleine d'eau claire. On l'appelle Roche-bêche. Chacun avait apporté du manger, les Lavaur un poulet, Anna une corbeille de fraises, Édouard un pâté qu'il avait payé plus de cinquante sous. Il y avait eu des accidents très drôles pendant le repas: un serpent avait donné l'alerte, fait retrousser des jupes. Les hommes s'étaient baignés dans la Corrèze et Monteil avait fait le pari de manger crues des grosses moules qu'on trouve dans le sable; il s'était exécuté stoïquement, il n'avait pas été incommodé. Les dames avaient amené leur ouvrage; en revenant, Édouard avait porté le sac en tapisserie d'Anna. Il était resté en arrière, près d'elle, et il lui avait fait sa déclaration derrière un gros châtaignier plein de mousse jaune, en regardant les punaises des bois qui grouillaient sur l'écorce. La petite s'était laissée embrasser, elle avait un petit corsage blanc, les bras nus, duvetés, elle sentait la sueur... Après, il avait fallu attendre deux mois; on avait fait la demande pour un logement réglementaire, avec mobilier. On avait commencé à bêcher le jardin bien avant d'être en possession de la baraque. Plus tard, on avait déménagé pour habiter rue d'Alvergne, au milieu des civils. On avait eu un lit à soi, des casseroles, des assiettes, un chat... Les collègues venaient à leur tour prendre le café; mais pas les Lavaur qui étaient retournés dans leur pays avec un bon poste. Et l'image la plus nette qu'Édouard Chantiran gardait de lui-même, c'était le souvenir des siestes qu'il avait faites au jardin près du treillage, dans un vieux fauteuil canné où tombaient parfois les chenilles des poiriers, tandis qu'Anna lessivait sous la pompe en chantant :

« *J'avais un oncle naguère,*
Mais il est parti pour la guerre
Et depuis n'est pas revenu... »

Dans sa chambre, à peu près noire, le sergent en avait presque l'hallucination maintenant, et comme il était, malgré tout, humilié de pleurer, il mêlait des larmes furieuses aux larmes douces. Il se trouvait, cependant, très malheureux, très abandonné, et il regrettait Anna autant qu'il pouvait faire, car il se disait avec pitié pour lui-même : « Qu'est-ce que je vas devenir maintenant, bon Dieu de bon Dieu? »

Il se rassurait un peu en respirant l'odeur de caserne, de cuir et de soupe aigrie qui l'entourait, en palpant la couverture militaire sous ses cuisses; il y avait déjà des cris pointus de rats, l'ombre sinistre de la croisée à petit carreaux (l'ancien couvent avait gardé ses fenêtres) ressemblait à celle de barreaux, mais il se sentait bien protégé contre le monde, contre les gens du faubourg Montmailler. Il était soldat parmi les soldats, soumis à une autre loi que les civils, que rien ne protège contre les gendarmes et l'opinion publique. Dans un escalier aux marches bordées de fer, il entendait parfois claquer des sabots, rire à mi-voix des hommes de garde dans la cour, et il y avait quelque part des ronflements si forts, dans une chambrée, que l'écho en parvenait jusqu'à la carrée des arrêts de rigueur.

Brusquement une lanterne hésita dans les couloirs, s'arrêta près de sa porte; une voix chuintante et nasillarde annonça l'adjudant Padovani.

— Vous dormez, Chantiran? — dit cet homme distingué. — Pas encore couché? Vous vous faites des soucis? C'est bien naturel, mais il faut vous reposer. Personne ne peut venir vous déranger, mais, moi... avant d'aller me coucher, je suis venu vous dire que demain matin, le sergent Blessat viendra : je l'ai désigné pour vous remplacer jusqu'à nouvel ordre. Il prendra au bureau vos registres et vous lui passerez vos comptes arrêtés; tâchez de préparer ça dès le réveil, il faut bien qu'il aille à la gare et à la poste dès l'heure ordinaire.

— Mon adjudant, — soupira Chantiran dans l'ombre, — je suis absolument innocent et j'aimais bien ma pauvre femme.

— Mais tant mieux, tant mieux, mon ami. Je n'en doute pas, — répéta Padovani. — D'abord, n'est-ce pas, sans l'ordre du commandant, je ne vous retiendrais pas ici. Il serait

beaucoup plus indiqué que vous passiez la nuit chez vous.

A cette idée, Chantiran frissonna pour de bon. Il s'était réfugié là pour échapper aux pensées, aux obligations naturelles en pareil cas.

— Ah! mon adjudant, c'est dur, allez! J'aimerais mieux être fusillé tout de suite!

Et il renifla de plus belle. Padovani s'éloignait en hochant la tête. Il avait déjà vu le brosseur de Chantiran, rentré à onze heures et signalé au corps de garde. Il avait questionné cette brute qui n'avait presque pas la parole articulée et qui, d'ailleurs, puait le vin. L'autre, terrorisé, ne répondait rien que *Sabé pas, sabé pas*! Et il était parti sans éclaircir si le sergent brutalisait sa femme, si la femme faisait des paillons au sergent, ni s'il était repassé dans le logis de la rue des Anglais où l'attendait un bien curieux spectacle...

Au matin, dégrisé, l'homme vint réveiller Édouard que le clairon n'avait pas tiré d'une torpeur épaisse. Il apportait un seau d'eau, où nageait un peu de paille coupée, et un bout de savon. Il revint avec une gamelle entière de café, premier choix, dont il espérait bien sa part.

— Dis donc, — fit le sergent, — qu'est-ce que tu as appris en ville? Est-ce qu'on t'a parlé de moi?

— Oh! non! — dit le brosseur.

— As-tu été voir la dame sur son lit? Est-ce que le médecin est venu pour la constatation?

— Oh! non!

— Est-ce que tu comprends ce que je dis, bougre d'âne?

— Oh! non, sergent!

Et il emporta les souliers sur son cœur, comme une chère proie. Au fond de lui-même, il savait vaguement que le sous-officier était puni ou en mauvaise posture, et il pensait seulement : « Qui est-ce qui me donnera encore quinze sous par semaine, si celui-là n'y est plus ? » Il tirait des plans compliqués, torturait sa lourde cervelle. Il essayait déjà de vivre, comme si Chantiran était avec sa femme dans le pays des taupes, des feux follets. La mort, pour ce bûcheron des hauts plateaux, c'était quand on est par là-dessous, dangereux pour les vivants qui pensent encore à vous, prêt à revenir

la nuit taper à leur porte, mais inoffensif pour ceux qui savent oublier. Et il savait oublier, lui; il cirait avec ardeur les bottines à élastique, les bottines de son maître. Et il se disait, avec une avidité obscure : « S'il m'en laissait une paire comme ça, quand il sera condamné! »

Dans les chambres on parlait déjà du vaguemestre comme ayant zigouillé sa femme en douceur, comme devant passer au falot, et finir au moins devant un peloton d'exécution. Ceux qui s'étaient attardés en ville racontaient mille détails controuvés et pittoresques; ceux qui avaient subi des attrapades de Chantiran assuraient qu'ils avaient prévu le coup. On s'accordait, généralement, au lavabo, ou en dépliant les lits, que la pauvre défunte femme était la bonne amie de trois lieutenants, d'un gros commerçant et d'un architecte. C'était la matière de plaisanteries énormes, et, au total, l'affaire semblait fort réjouissante, comportant un mari trompé. Quelques farauds se vantaient d'avoir souvent corrigé leur maîtresse au village, d'avoir fessé la Jeanne avec du noisetier devant dix autres garçons, ou d'avoir mis la Maria tremper dans la mare, ses jupes comme un ballon, jusqu'à ce qu'elle criât : « Bonne SainteVierge! au secours! » Des appels, des sonneries dispersèrent tous ces entretiens, et l'histoire de Chantiran n'intéressa plus personne.

Édouard reçut la visite de son suppléant Blessat, puis il attendit. Il essayait de préparer une déclaration nette et ordonnée pour le commandant. Il avait un carnet quadrillé et un crayon; il écrivit quelques mots, mais il s'embrouilla vite. Jamais il n'avait eu un rapport si difficile à rédiger. Il se sentait d'ailleurs la tête beaucoup plus lourde que s'il eût fait la bombe la veille au soir. Il s'étendit de nouveau sur le lit, après l'avoir refait... Pour combien de jours encore? Le clairon l'éveillait de temps à autre; la visite médicale, la distribution des lettres, qui lui retentit dans le corps, la soupe des hommes enfin. Il n'avait pas de montre, mais la journée était si bien réglée qu'il suivait la marche des heures. Il fut bientôt midi. Le soleil parut éclatant au dehors. Les officiers étaient repartis chez eux. Que signifiait le silence, l'abandon où on laissait Chantiran?

L'après-midi passa aussi vide et décevante. Chaque fois que des pas se rapprochaient dans le couloir, il sautait debout et s'apprêtait à saluer ou à répondre. Mais, chaque fois, les pas s'éloignaient. Les sections repartirent pour l'exercice, revinrent en martelant le sol. Les armes posées et reposées firent un bruit sourd de machines métalliques. Les élèves clairons coassaient dans le lointain, la musique répétait un air dansant dans l'ancien gymnase, et cet air arrivait par bouffées, avec des cris aigrelets ou de sombres borborygmes. Et le sergent, qui avait très chaud dans sa cage, se disait :

— Avec cette température, on ne *la* gardera pas longtemps. Et on l'enterrera sans moi!...

Cette honte lui semblait plus terrible que le reste. Elle le mettait au ban de la société. Elle lui faisait sentir qu'il était désormais une espèce de monstre. Et, ne comprenant rien au présent, ne concevant rien de l'avenir, il avait peur, peur à claquer des dents... Il se versait des quarts d'eau, qui sentaient le fer et ne le désaltéraient pas. Quand le jour baissa de nouveau, il s'assoupit, sans quitter ses angoisses. Dans le demi-sommeil, toutes les choses lui paraissaient faciles, même les plus monstrueuses. Il se représentait entouré d'une garde, jugulaire au menton, qui le ramenait à son logement, le faisait agenouiller sur le lit, embrasser Anna toute déchirée, souillée de sang et qui n'avait plus figure humaine. Il y avait dans la chambre un personnage bizarre, une sorte de prêtre en soutane, pas rasé, mais coiffé d'un shako noir avec des gourmettes d'argent en travers, et qu'il n'arrivait pas à reconnaître. A la fin, il y parvenait : cette figure était celle d'un vieux bonhomme d'Aigurande, son village, chez qui il volait des prunes quand il était tout petit, et qui poursuivait les maraudeurs avec une trique. Le père Fournoux, on l'appelait; un rentier, un retraité des chemins de fer. Mais le père Fournoux avait eu une casquette à oreillettes et point de shako... Le fantôme regardait Chantiran avec des yeux terribles... Le coupable tombait à genoux et voulait crier : *C'est pas moi! C'est pas moi!* comme dans son enfance de galopin; mais aucun son ne sortait de son gosier. Et quelqu'un disait auprès de lui : « Il a eu la voix

cassée en tombant; il est tombé sur au moins huit mètres! »

A force de contracter sa gorge, il gémit, et le bruit qu'il fit le réveilla du cauchemar. Il crut pourtant que le supplice continuait, car un grand bruit se fit entendre dans le couloir. Un planton arriva, s'effaça devant Padovani, et celui-ci dit pompeusement :

— Sergent (ne savait-il plus son nom?) sergent, on m'envoie vous chercher. Descendez avec moi dans la salle de rapports. Tous ces messieurs sont là, et veulent vous voir.

Chantiran sauta sur ses pieds, encore bouffi de son mauvais sommeil, dépeigné; il arracha sa tunique du porte-manteau : c'était toujours sa belle tunique de fantaisie, où tenaient les épaulettes. Il l'eut à peine boutonnée qu'il fut en bas; il se trouvait déjà au milieu de tout un tribunal, qu'éclairaient deux grosses lampes à pétrole, parce que le ciel, au dehors, était sombre : un ciel d'orage, violet, des coups de vent brusques, l'attente de la grosse pluie qui allait tomber. Un crâne chauve s'épongeait, c'était celui du colonel lui-même, assis devant des paperasses. A côté de lui, il y avait, debout, son adjoint, et le commandant-major, et, alignés au fond, une dizaine de sous-officiers qui avaient pris un air de gravité servile, se tenaient tous bien droits, comme des gens qui peuvent passer trois heures d'horloge sans seulement penser ni se friser la moustache.

Le colonel se leva à son tour :

— Sergent Chantiran, — dit-il, — j'ai ordonné de réunir ici vos camarades de grade et vos supérieurs, à la suite de l'enquête qu'a menée diligemment toute la journée le commandant, ici présent. Vous savez de quoi il est question. Je n'en dis pas plus long... Chantiran, l'armée est une grande famille, et, subsidiairement, le 80e d'infanterie, dont les fastes et exploits sont gravés sur ces murs en lettres de feu, comme dans la mémoire des historiens les plus... enfin les plus réputés.

» Nous avons appris trois choses. *Primo* : c'est que l'horrible drame qui mérite ici nos condoléances émues, et qui pourrait sembler demander aussi des sévérités de la loi, est en quelque sorte un affreux malentendu. N'est-ce pas? une de

ces erreurs qui... Le médecin légiste a fait ses constatations sur la regrettée défunte. Aucune trace de violences préalables, ni de sévices antérieurs. Et une déplorable configuration de la fenêtre et du balcon! J'ai là le rapport. Tout à fait concluant, le rapport...

(... Il regarda son papier déjà froissé, en clignant d'un œil, car il était myope et il n'aimait pas mettre son lorgnon, un instrument de petdeloup devant ses hommes.)

»Bref, on peut admettre que, malgré les racontars, une harmonie parfaite régnait dans le ménage. *Secondo* : le sergent Chantiran est un excellent serviteur, dévoué et courageux, n'a jamais encouru de punitions, depuis le grade de soldat de première classe. Donne toute satisfaction pour sa moralité et son dévouement. Je n'en voudrais pas d'autres dans le corps que j'ai l'honneur de commander. Tout soupçon sur lui serait injurieux, à l'avis de ses chefs, vu qu'il a rempli ponctuellement l'emploi de vaguemestre depuis son arrivée à la portion centrale, et autrefois les commandements dont il a été chargé, soit dans le service intérieur, soit en manœuvre. *Tertio* : la population civile des environs est nonobstant excitée contre ce sous-officier, malgré que sa femme fût une excellente et digne ménagère, à la fleur de l'âge, et digne de l'estime générale, malgré, enfin, les rapports de bon voisinage que les témoins sont obligés de reconnaître. Questionnés par le commissaire, les sieurs Frey, Moufle, Dupuy, Chabrol, ont dû avouer qu'ils n'avaient jamais aperçu de scènes violentes de quelque nature que ce soit. Ils avaient vaguement su que la dame Chantiran était bien brave, et bien méritante, et, qu'en surplus, ils ne sont pas du tout ennemis de l'armée, comme on pourrait croire. Au sujet de quelques cris malsonnants, et même subversifs qu'ils auraient poussés après l'accident, ils ont nié tous en être les auteurs responsables. Il n'en est pas moins vrai que, dans une époque troublée comme la nôtre, où la politique se glisse partout fâcheusement, on doit soupçonner des éléments louches de vouloir exploiter l'affaire, la déplorable affaire. Aussi, Messieurs (... les sergents se redressaient, pleins d'orgueil...) il importe de conclure, d'accord avec l'autorité civile qui n'a, d'ailleurs,

rien à voir ici, et à la satisfaction de tous. J'ai prié des amis et camarades de Chantiran, de venir devant les sous-officiers réunis, dire leur sentiment sur la chose... Monteil, sergent-fourrier Monteil?

— Présent, mon colonel!

— Témoignez.

Monteil apparut devant les yeux brouillés d'Édouard. Il avait bonne mine, avec sa petite moustache, son air malin, qui s'efforçait d'être un air bien sage et bien zélé. Il détournait cependant le regard, et contemplait plutôt les officiers, par politesse, d'abord, et aussi parce que, la veille, il avait causé, au bord de l'eau, à Panazol, la prise de bec entre les pêcheurs; d'ailleurs, il parlait si bien!

— Je témoigne, — dit-il, — que madame Anna, madame Chantiran, était une femme tout ce qu'il y a de sérieuse, et que jamais je n'ai pu croire qu'elle ait été victime de son époux (il se rappela Chantiran qui partait furieux, ses longues lignes sur l'épaule, en criant : « Je rentre chez moi, j'en ai plein le dos de vos histoires! » Il avait eu peur obscurément : Si ça faisait du vilain? Mais bah!...

Le sergent Mayéras, grisonnant, avec une face bouillie et ridée, s'avança ensuite :

— Je témoigne, — bredouilla-t-il, — qu'il n'y a rien à dire du tout sur madame et monsieur Chantiran, des bons copains tout à fait, et, si ma femme était là, elle pourrait dire que...

C'était sa femme qui, la veille, avait causé la querelle, assise sur l'herbe, avec son corsage ouvert comme une camisole, tricotant acariâtre parce qu'elle n'avait pas pu se payer un chapeau, parce que le café froid avait suinté hors de la bouteille, parce que son homme avait l'air d'un vieux débonnaire, sans avenir devant le jeune Monteil, tout couvert de galons, et devant le petit Chantiran, qui suait d'orgueil... « Il y en a qui feraient mieux de surveiller leur femme! » avait-elle crié.

— C'est pour moi que vous dites ça?

— Pour vous, comme pour les autres!

Elle en voulait aussi à Anna à cause de ses petites robes,

de sa jeunesse, et elle la jalousait d'être sans enfant, tandis qu'elle-même avait trois gosses à qui on ne pouvait acheter assez de souliers, et qui, le dimanche, pleurnichaient avant d'aller au patronage, quand on ne leur donnait pas de sous...

— Qui avez-vous en vue? — avait redit Chantiran avec son air terrible.

— Renseignez-vous vous-même! — disait la mère Mayéras.

Et elle avait même ajouté :

— Le chat parti, les souris dansent, voilà ce qu'on dit par chez moi!

A ce moment-là, Chantiran n'était pas jaloux; mais outré de l'injure, il avait hurlé à Mayéras :

— Tu me laisses insulter par ta femelle?

— Pas plus femelle que la tienne! — répliqua Mayéras pour le principe. D'ailleurs, il était sur une souche et regardait son bouchon. Mais sa mégère criait de plus belle. Les paniers à poissons bayaient sur l'herbe, elle donna un coup de pied dedans. Monteil ramassa le butin et le lui offrit. Elle eut un beau geste et rejeta à l'eau les gardons déjà durcis, et les feuilles de fougères. Elle vit Chantiran s'éloigner en maugréant, en sacrant, et parce qu'il fallait avoir le dernier mot, elle lui cria :

— Il y en a des plus malins que toi, qui le sont... eh! facteur! — c'était une allusion aux fonctions du vaguemestre.

Le brave Mayéras en avait encore honte, à distance, et c'est pourquoi il témoignait avec vigueur, pour mieux réparer... Il avait giflé sa femme en rentrant, laquelle avait giflé ses petits, mais quand il avait su la mort d'Anna, il avait regretté ses gifles, pris peur, lui aussi. Et madame Mayéras, triomphante, s'écriait :

— Jette-moi aussi par la fenêtre, bandit! Tue tes enfants!

Sur le fond de l'affaire, il n'avait aucune opinion. Surtout, devant des officiers supérieurs, qui le priaient de donner un avis conforme aux convenances.

Le colonel dit enfin :

— Chantiran, votre déposition est également indispensable.

Vous allez jurer sous la foi du serment, et devant le corps réuni de vos camarades, n'est-ce pas? que vous désirez être mis hors de cause.

Le vaguemestre prit courage et dit :

— Je jure, sous la *loi* du serment, que je désire être mis hors de cause.

— Mais, bons dieux, — s'écria le colonel! — ce n'est pas ce que je vous demande, mon ami. Attestez, quoi! votre innocence sur l'honneur militaire. Hors de cause, pardi! n'importe qui, même coupable, souhaiterait être mis hors de cause.

— Je jure sur l'honneur militaire que je suis innocent, et que je regrette beaucoup ma défunte femme, qui était...

— ... L'ange de votre foyer, — souffla le commandant-major.

— L'ange de mon foyer, — reprit Chantiran en soupirant d'aise.

Sitôt qu'il eut fini, il y eut un brouhaha. Il se sentait délivré et purifié. Il cherchait des regards d'amitié, des mains à serrer, mais il n'en trouva pas. Le colonel, rangeant ses papiers, répétait :

— ... A la satisfaction générale, en somme, à la satisfaction générale!

Tout le monde se pressait de sortir, car il était huit heures et demie.

Avant de passer la porte, le colonel dit encore :

— Je compte que les obsèques auront lieu après-demain avec le concours de tous les chefs directs et de tous les amis de notre sous-officier.

Chantiran osa demander à Padovani :

— Et mon affectation, mon adjudant? est-ce que je pourrai reprendre mon service?

— On verra ça après, — dit l'autre. — Pour l'heure, vous aurez le droit de régler vos affaires, les cérémonies, l'héritage...

— Mais c'est que la petite n'avait rien; et même tout notre argent est dans l'armoire de chez nous, oui, dans une boîte à biscuits. Il faudrait que j'aille le chercher. Demain,

au jour. La nuit, ça me ferait trop de deuil, surtout que...

L'adjudant comprit :

— Mais, mon cher, votre femme n'y est plus, voyons, on a transporté sa dépouille à l'hôpital. L'enterrement devra partir de là-bas.

Cette notion soulagea et désorienta Chantiran : c'était comme si Anna eût définitivement quitté ce monde. Il allait falloir penser à elle soigneusement, activement, pieusement, puisqu'elle était si loin, et plus du tout menaçante.

Il passa une excellente nuit, après avoir été boire un champoreau dans la cantine fermée, chez le cantinier qui lui promit de suivre le cortège et d'y amener sa femme. Le cantinier n'aimait pourtant guère les ménages de sous-officiers en ville, qui ne dépensaient rien chez lui, mais il pensait que la clientèle du veuf allait lui revenir.

Au matin, Chantiran fit envoyer par son successeur une dépêche à sa sœur Berthe, l'institutrice de Beaulieu. Et avec son brosseur, il alla rue des Anglais. Il avait pris cette escorte pour mieux affronter les lieux et les hommes. Ceux-ci étaient absents, au travail.

Il ne rencontra personne de connaissance. Quant à la chambre, elle semblait parfaitement paisible, sauf que la fenêtre n'avait pas été fermée encore; l'orage de la veille avait un peu mouillé le plancher, et un des rideaux portait des déchirures. Une vague odeur de phénol régnait dans la pièce : les infirmiers de la ville ayant tout arrosé pour signaler leur passage. L'armoire était intacte, le trésor aussi, qui se montait à treize cent quatorze francs en pièces. Mais il y avait aussi des chemises brodées, attendrissantes, une boîte à ouvrage, du fil qui tomba, et une autre petite boîte où Édouard Chantiran trouva sept francs six sous, amassés secrètement par sa jeune femme pour la mère Bournazel; un petit sifflet de cuivre, relique du commis-voyageur. Quant à la photographie du séducteur, elle dormait sous le papier jauni qui tapissait les rayons, et comment Édouard eût-il été jaloux d'un soldat en tenue de 1875, avec une barbiche cirée et un hausse-col fictif, peint en blanc par l'artiste-photographe?

Le brosseur ne dit rien pendant cette visite; il suivait des yeux son maître, afin de se modeler sur ses sentiments. Il prit un balai de sa propre initiative, et le promena sur le parquet : c'était sa façon de rendre à la défunte les honneurs, funèbres. Il avait mis la poussière épaisse sur une pelle et jeta ses ordures dans le vide. Il s'approcha lentement de la fenêtre où était tombée Anna. Sur les murs de la cour, il y avait le même crépi, les mêmes tuyaux de gouttière que d'habitude, et tout au fond, en se penchant bien (mais avec précaution, diable!) on pouvait apercevoir l'endroit où le corps s'était écrasé; un chat y était assis, lissant ses pattes... *Salo bêtio!* lui cria le soldat. L'animal regarda, se mit en alerte, puis il reprit son travail, parce que l'ennemi était loin. Et à ce même instant, Chantiran disait d'une voix rude :

— Qu'est-ce que tu fiches-là? ferme la fenêtre, et descendons.

Il était bien aise de se fâcher, cet homme, car vraiment ce logis sans mémoire, déjà rangé, déjà propre, avait de quoi l'attendrir. Il était si difficile de penser qu'il n'y était presque plus chez lui, et que la ménagère n'y coudrait plus, n'y ferait plus la soupe, ne s'y promènerait plus le matin, les bras nus, avec ses cheveux tirés sur son cou blanc! Le malheur, il faut tout un travail d'esprit pour le bien comprendre, mais la solitude, le vide, il suffit de quatre murs pour vous en imposer la réalité.

Ensuite, ils allèrent tous deux jusqu'à l'hôpital. Il fallut traverser toute la ville. Un concierge en bras de chemise les fit attendre dix minutes. Quand le sergent Chantiran s'était nommé, il l'avait regardé avec curiosite. Il ramena un jeune homme en blouse et toque blanches, à qui il montra le visiteur, et qui dit :

— C'est celui-là? Ah! tiens, tiens!

Le concierge expliqua à Édouard en baissant la voix :

— Vous n'avez pas de chance. On a mis le corps en boîte depuis hier. Oh! vous savez, ça valait autant pour vous, parce que le spectacle n'était pas beau, même pour un militaire. Peut-être qu'en donnant la pièce au garçon du dépôt, vous pourriez... Mais je ne vous le conseille pas. Si vous vouliez

saluer votre dame, tout de même, il fallait venir plus tôt! Après tout, moi je n'y peux rien, ça n'est pas mon service.

Chantiran fit demi-tour avec son acolyte. Ce quartier lointain était plein de dragons qui ne connaissaient pas les fantassins, et il fallait marcher d'un pas digne, échanger des saluts. Le brosseur marchait un peu en arrière, et regardait d'un air bestial les paysannes qui passaient sur des voitures à âne, abritées sous un parasol bleu, les blanchisseuses déhanchées et dépoitraillées, quelques filles sordides qui sortaient des ruelles du Canard, en clignant les yeux, faute d'habitude du soleil. Plus loin, dans les rues élégantes, circulaient déjà des groupes d'officiers qui ne prêtaient pas plus d'attention à Chantiran qu'à un chef de corvée quelconque. Le veuf pensait : « Dès que je serai à la caserne, j'irai voir le tailleur pour qu'il me couse un brassard noir. Pas trop haut, sur la manche. » Il ne fallait pas cacher son beau cor de chasse, l'insigne des bons tireurs... Malgré tout, il avait honte de n'être pas encore en deuil et cette irrégularité pesait sur sa conscience plus que le deuil; c'était plutôt une forme de son deuil, que ce pauvre remords-là.

Il passa aussi à la cantine, où ses collègues avaient leur mess. Il se fit servir un vin blanc par la patronne, il en offrit même un à son « ordonnance », qui avait bien mérité cet honneur. Ils trinquèrent gravement, sentant bien que cela faisait un rite solennel, ce jour-là, une espèce de libation. Puis, tandis que l'homme courait à la soupe, le sous-officier resta debout près du comptoir. Bien que les journaux fussent interdits en ces lieux, il en découvrit tout un paquet froissé sur une chaise. *La Tribune du Centre* était le plus mal famé de tous, antimilitariste, pour tout dire. Il y vit son nom soudain, en bas de la première page, et il déchiffra : « Le drame du faubourg Montmailler. Le cas d'un rempilé... » Il assemblait lentement les lettres, mais la colère lui montait aux joues plus vite que les idées au cerveau. Il secouait avec haine cette gazette, et profitant de ce qu'on ne le regardait pas, il la mit en boule négligemment, la fourra dans sa poche, et l'y broya d'un poing terrible. Il aurait voulu la réduire à un noyau, à

un petit pois; il retira sa main toute noircie par l'encre. Et saisi d'une envie brutale d'être seul, de se cacher, il remonta dans la chambre d'arrêts.

Le soir même mademoiselle Chantiran arriva, poussiéreuse, mais en grande toilette, vêtue de taffetas noir, avec son ombrelle, et une magnifique chaîne dorée où pendait son lorgnon; elle portait sur sa lourde figure le contentement de jouer un grand rôle dans une grande affaire. Elle prit la tête des opérations, régla les obsèques, courut marchander chez l'entrepreneur du cortège. Elle avait voyagé tout le jour, elle était d'assez mauvaise humeur, mais elle sentait que les circonstances étaient à l'attendrissement. Quand elle revint, elle se jeta dans les bras de son frère, frotta son visage contre ses joues rêches; elle s'écria :

— La pauvre petite! c'est comme les enfants : il aurait fallu tout le temps la surveiller... Ah! je l'avais bien dit, que ça finirait mal...

Dans son école, pénétrée d'être responsable de tous les accidents qui menaçaient ses élèves, elle ne laissait personne ni monter aux arbres de la cour, ni introduire un bâton, les bâtons pouvant crever un œil, ni un cache-nez, les cache-nez pouvant étrangler... Elle avait toujours méprisé Anna à cause de sa jeunesse; mais, cette fois, elle triomphait, en femme sage, en éducatrice, en vieille fille.

Elle aurait bien voulu qu'Anna ne passât point par l'église, espérant gagner ainsi la faveur de l'inspecteur primaire et de l'administration. Mais, Chantiran, quoique malpensant, protesta. Les officiers, y songeait-elle? auraient été furieux, et la cérémonie ridicule, sans messe, sans musique, sans pompe!.. Elle se rallia à ces raisons. Elle alla même prévenir, dans un quartier perdu, près de la Vienne, les sœurs dont l'ouvroir avait élevé Anna orpheline. La supérieure se souvenait un peu de la gamine timide qui les avait quittées dix ans plus tôt. Elle promit d'envoyer quelques cornettes, d'autant plus que le malheur était notable dans toute la ville, et que les accidents lui paraissaient voulus et machinés par Dieu lui-même pour attirer sur lui l'attention des incroyants.

Grâce à ces mesures, Anna Chabanoux, épouse Chantiran,

eut, le lendemain, un enterrement sensationnel. D'abord elle traversa toute la ville avant de gagner des bénédictions; derrière elle, il y eut un commandant, deux capitaines en tenue de service, vingt-trois sous-officiers de tous grades, revêtus de leurs plus beaux atours, trois sœurs de charité en coiffes blanches, les familles de plusieurs sergents, avec des gosses, bien qu'elle fût disparue sans descendance. Le temps était beau, à peine un peu voilé; avec un grand vent de l'ouest qui finit par secouer les nuages. Édouard Chantiran avec brassard et cor de chasse, ne fut jamais si honoré. La cérémonie ressemblait, pour lui, à une réparation et à une apothéose.

On monta la côte de Louyat, et quand il osa se retourner, il vit le troupeau civil et militaire qui se pressait derrière lui, sur plus de soixante mètres... Le cimetière avait tout l'air des collines avoisinantes, qu'on découvrait de là avec leurs files de chênes dégingandés et leurs prairies bien fraîches. L'enfant qui, jusqu'au bout, porta son petit seau d'argent et la grande croix, avait été rarement à si belle fête, et ne regrettait pas du tout sa partie de billes. Les riverains des rues où l'on passa furent touchés d'admiration pour un cortège si pittoresque. Il y avait des commères aux fenêtres, des gamines qui accouraient de toutes parts et s'appelaient les unes les autres. Le tramway jaune lui-même s'arrêta un moment pour laisser passer. Et sur la place Dussoubs, au pied de l'homme de bronze, quelques habitants de la rue des Combes vinrent se planter. Ils décrivirent le soir à la mère Bournazel les funérailles de cette petite, vous savez, qui avait tombé par la fenêtre, et dont on a parlé sur le journal... Elle ne se douta jamais que cette humble victime fût l'épouse mystique de son fils, la grande dame qui avait honoré son pauvre défunt Gustave, et qu'elle ne revoyait plus depuis quelques jours : « Un peu pimbêche! celle-là, en somme. Elle n'avait plus apporté de rhum ni de douceurs. Mais peut-être que sa famille la surveillait... »

Quand Anna eut disparu pour toujours, le sergent Chantiran s'arrêta dans une allée, près de la pompe, justement à dix mètres de la tombe de Gustave Bournazel. Il avait

recouvré le don des larmes, que sa sœur trouvait bien opportun, mais un peu ridicule. Il serra le bras de son voisin qui était, par hasard, le vieux Mayéras, et lui dit en reniflant :

— J'ai trop de deuil, je ne me remarierai jamais.

Il enleva ses gants blancs de filoselle, découvrit sa main droite qu'avaient serrée messieurs les officiers, il s'essuya les yeux, et il répéta avec une voix d'enfant :

— J'ai trop de deuil, non! j'ai trop de deuil!

Et il cracha par terre pour mieux jurer devant lui-même, devant les hommes.

ANDRÉ THÉRIVE

(*A suivre.*)

RÉCEPTION
DU GÉNÉRAL WEYGAND
PAR M. JULES CAMBON

Devant une salle comble, — les travées académiques étaient occupées à droite comme à gauche du bureau et les tribunes regorgeaient, — M. Jules Cambon, directeur, prononça d'abord un hommage à la mémoire du Président Doumer. Chacun se leva et ce fut devant une assistance dressée et silencieuse que M. Jules Cambon acheva son adresse. Puis chacun se rassit et la parole fut donnée à M. Weygand pour la lecture de son remerciement. « Monsieur » Weygand apparaissait là dans un autre uniforme que celui de son état et il le portait avec aisance, toute sa personne gardant cet aspect de simplicité et de netteté qu'on allait retrouver dans ses paroles. Il chaussa des lunettes d'écaille sur un visage un peu pâli par une récente convalescence. Les traits sont ramassés, dans ce visage, concentrés, comme si toute la vie tendait au regard, à l'observation. Nulle passion, aucune houle sur le front. Un homme qui semble voué aux jugements, aux décisions réfléchies; un homme qui paraît plus habitué à considérer les événements qu'à déchiffrer le secret des êtres. C'est ainsi d'ailleurs que se précisera son discours, au fur et à mesure qu'il le lira : le récit documenté d'une carrière, l'exégèse impartiale d'une bataille. L'élément purement psychologique fournira peu à ces pages. Joffre, auquel succède le récipiendaire, Joffre dans sa personne affective, dans sa bonhomie légendaire, dans son calme un peu

mystérieux, ce Joffre-là n'apparaîtra que peu; ni le soldat, dans sa personnification humaine — ce soldat de la Marne qui sut héroïquement découvrir la guerre, souffrir le recul, reprendre l'offensive et vaincre. La voix est claire, volontairement maintenue dans un registre qui ne comporte pas d'effets. Le général Weygand lit comme il nous parlerait, et quand, à deux ou trois reprises, il sera applaudi longuement et d'enthousiasme, il s'arrêtera, ému, certes, mais étonné que des choses simples, et qu'il prononçait simplement, produisent un si vif effet. Puis il poursuivra sa lecture, du même timbre clair et rassurant.

Nous écrivons ce mot de rassurant et nous concevons en l'écrivant son exactitude absolue appliqué au général Weygand. Il y a, dans l'attitude d'esprit, dans la forme, que précisent ce texte et cette lecture, la force rassurante de ce qui est justement observé, pensé, écrit. Cet hommage à Joffre devait comprendre une historique de la bataille de la Marne, et c'était peut-être la dernière fois que nous allions à l'Académie française en entendre le récit par un témoin mêlé à l'événement au point sensible. Le récit d'une opération aussi longue, pour si objectif qu'il soit, comporte un élément d'appréciation, voire de critique. Et nous savons bien quelles critiques la guerre a déjà fait naître dans les camps de ceux qui l'on dirigée, ici et là-bas. Nous ne les écoutons qu'en profane, bien incapable de nous déterminer. Et d'ailleurs s'il y a dans le discours du général Weygand l'affirmation d'une doctrine, cette affirmation a été faite avec tant de tact qu'elle émerge à peine. Il est assurément partisan de l'offensive, mais il sait reconnaître combien l'offensive à tout prix peut-être périlleuse et déraisonnable; partant, il rendra à Joffre un hommage précieux, celui d'avoir su « se dégager sans retard d'une idée offensive trop simpliste ».

Ici, le portrait de Joffre brossé par le général Weygand est excellent. Il se dresse sur les faits en traits de couleur, comme dans ces tableaux où le personnage se détache dans le ciel et domine toutes les perspectives. Il montre Joffre impassible et d'une sérénité sans brisure. « Qu'y a-t-il sous cette impassabilité? » Un matin, au rapport quotidien, l'ensemble des renseignements parvenus dans la nuit est particulièrement déplo-

rable; une armée a reculé après un engagement malheureux; dans une autre, la fatigue est extrême, il faut envisager le transport en chemin de fer de certaines unités; ailleurs on frise la catastrophe, c'est un effectif important menacé d'être coupé. Joffre écoute parler les officiers sans faire aucune réflexion. Chaque fois que l'un d'eux a terminé l'exposé concernant l'armée dont il est chargé de suivre les opérations, Joffre le remercie d'un seul mot : « Bon. » Ce calme inquiète les officiers qui se demandent si leur chef comprend la gravité de la situation. L'un d'eux n'y tient plus. « Mais, mon général, vous ne voyez donc pas que nous allons à la catastrophe, que si cela continue nous ne pourrons pas nous rétablir, que... » Joffre l'interrompt d'un coup de poing brutal qui fait trembler tous les objets de sa table, et d'un ton qu'il prenait rarement, mais que l'on n'oubliait pas lorsqu'on l'avait une fois entendu : « Et vous, monsieur, vous ne croyez donc pas à la France? »

Le portrait est saisissant comme la scène qu'il relate. On peut croire celui qui la peint, car il n'y met aucune touche de faveur et de complaisance. Il sait qu'un chef n'est pas infaillible et que dans un état où l'on a une chance sur deux de triompher, comme dirait avec une ironie simpliste Paul-Louis Courier, cette chance de victoire ou de défaite comporte une infinité de décisions, que dictent le caractère et le talent. On peut se tromper et montrer précisément son génie dans la connaissance immédiate de l'erreur, de la leçon qu'elle comporte. Joffre a donc pu se tromper, mais quelle faculté de calme et de redressement devant l'erreur : « Des lacunes ont pu lui échapper dans l'établissement d'un plan, travail du temps de paix, dans lequel l'imagination a sa part. Mais dans le corps à corps avec les faits, avec ce qu'ils apportent d'énigmes et d'obstacles, ses facultés de juger juste, de bâtir solide et de vouloir inébranlablement trouvent l'occasion de leur plein emploi. Joffre est alors vraiment lui. Homme d'action, c'est dans l'action qu'il doit être jugé... »

On voit de quelle façon simple, et forte cependant, le général Weygand rend hommage au vainqueur de la Marne. Sur la victoire même il faudrait citer un morceau de ce discours qui a été fort applaudi, celui où le récipiendaire rappelle

comment il reçut l'événement de la victoire et quel calme heureux l'envahit après cinq semaines d'incertitude ou de revers : « Le 9 septembre, à la fin de la journée, la victoire s'affirme à la 9e armée devant laquelle l'ennemi cède enfin. Le général Foch s'est retiré après m'avoir dicté l'ordre de poursuite. Quant à moi, l'intensité de mon bonheur m'enlève tout désir de repos. La nuit est admirable, et je décide d'aller porter moi-même ses instructions au corps d'armée le plus voisin. Ah! la belle heure! Elle suffirait, à elle seule, à justifier qu'il est bon d'avoir vécu. Tandis que la voiture découverte glisse doucement dans le calme étoilé de cette nuit d'été, troublé à peine par le bruit de plus en plus lointain du canon, je me livre tout entier aux sentiments dont mon âme est remplie : d'émerveillement devant la première leçon que je viens de recevoir de Foch sur ce que peut la volonté d'un homme; et de gratitude envers le chef suprême, qui a ramené la victoire sous nos drapeaux et nous a donné la joie de réaliser le rêve de notre existence de soldat. »

L'orage était passé. Plus tard le ciel de Joffre se couvrit encore : la disgrâce l'atteignit et il fut écarté du commandement qu'il avait rempli. Le général Weygand a cru rencontrer la politique parmi les motifs de cette disgrâce ou tout au moins l'action brouillonne de la politique. Il est difficile de déterminer la mesure où le pouvoir n'agit pas selon l'intérêt du pays. Tel de ses actes paraît inopportun qui conduira cependant à une solution favorable. Foch se rencontrait au terme de ces variations et de ces confiances successives. Il n'y a pas que divinité ou hasard dans ces déterminations. Et M. Jules Cambon, répondant finement au général Weygand sur le chapitre des commissaires aux armées, répliquera à son tour que le Directoire avait bien un peu raison de s'inquiéter d'un Bonaparte chevauchant sur la route de Campo-Formio...

Au surplus, la part de critique dans le discours du général Weygand fut-elle mince. S'il insista sur la retraite de Joffre, ce fut pour montrer l'extrême dignité de son attitude, sa réserve d'homme qui ayant accompli une grande chose pouvait accepter d'être tenu à l'écart d'une mission qu'il avait lui-même glorieusement remplie. D'ailleurs il ne cessait

d'avancer dans la gloire. La légende s'emparait de sa personne et, vivant, l'immortalisait. Le général Weygand l'a montré par une charmante anecdote où une petite fille tendant un bouquet à Joffre lui dit : « Monsieur le Maréchal, je suis bien heureuse de vous revoir. — Me revoir, où m'as-tu déjà vu? — Mais dans mon histoire, monsieur le Maréchal... » Cette histoire, à laquelle le général Weygand a ajouté quelques jolies pages académiques...

Après ce témoignage et cet hommage précis la parole de M. Jules Cambon domina les faits et les hommes. Il parlait appuyé sur le bureau de l'Académie, sur quatre-vingt-sept années d'expérience humaine, sur une carrière illustrée par les victoires de la paix. M. Jules Cambon, et son frère M. Paul Cambon, ont été les artisans d'une politique qui permit à la France de ne pas se trouver seule au moment du danger. Comment ne se fût-il pas rappelé les heures difficiles où il devait protéger les intérêts de son pays et sauver, en même temps, la paix de l'univers? Il montra les hésitations, les découragements possibles du diplomate placé devant un adversaire qui n'apporte pas, comme lui-même, une volonté de maintenir le droit et d'éloigner les guerres.

Dans les quelques paroles qu'il prononça sur un passé qui lui était personnel, on sentit chez l'orateur la conviction et la générosité de l'esprit. Il est un des derniers représentants de ces générations libérales qui, entre 1850 et 1870, furent l'honneur de la France intellectuelle. Le libéralisme, cette modération, cette volonté d'accomplir tout le possible pour écarter le pire ne peuvent-ils s'allier à un sentiment juste et vigilant des réalités? L'exemple de M. Jules Cambon prouve le contraire. Il n'a jamais failli à sa tâche et la parole qu'il lançait, hier, de cette tribune, était tout imprégnée de réalisme et de patriotisme authentique. Entre des souvenirs qui marquèrent le début de son discours et la péroraison qui l'acheva M. Jules Cambon prononça l'hommage particulier du nouvel académicien. Il loua Weygand général, Weygand défenseur de la Pologne, organisateur en Syrie, écrivain, enfin panégyriste de Turenne. Chaque étape de cette carrière signale une réussite : M. Jules Cambon fit valoir ces réussites par le moyen d'un discours très fin et très émouvant. Au point de finir l'orateur

donna quelques précieuses formules sur les rapports de la force et de la sécurité, sur le patriotisme vraiment pacifique de la France.

Quand il en arriva à affirmer l'unanimité de la nation dans l'amour du pays, M. Jules Cambon ne contint plus son émotion. Il avait parlé jusqu'alors avec une grande sérénité, celle que donnent l'âge, une longue expérience de la vie. Les mots qu'il prononça alors le troublèrent infiniment : « Ah! monsieur, on peut parfois s'inquiéter des querelles qui nous divisent; on peut voir de brillants esprits s'éprendre de chimères; on peut douter de tout, on peut tout craindre; mais les Français, malgré leur dissidence, ont au fond de l'âme une foi commune... » La voix de M. Jules Cambon baissa, se brouilla de sanglots contenus. Et tous les mots, si souvent usés par un patriotisme de circonstance, par l'éloquence sans foi, reprirent une virginité, une vertu souveraine pour être passés par un cœur vrai.

GÉRARD BAUËR

QUE FERA
LA NOUVELLE CHAMBRE?

Dans un article écrit au lendemain même des élections et publié dans la dernière livraison de la *Revue de Paris*, M. Marcel Lucain analysait avec beaucoup de finesse et de pénétration les hypothèses que lui suggéraient les premières statistiques et il concluait plutôt en exprimant un souhait qu'en formulant une prévision. Avouons avec franchise que les deux semaines qui se sont écoulées depuis le 8 mai ne nous ont pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux d'appréciation et que nous ne prétendons pas, dans une étude qui paraîtra le jour même où s'ouvrira la quinzième législature, faire œuvre de prophète.

Lorsqu'un enfant naît, le cercle de famille lui trouve tout de suite de merveilleuses ressemblances avec tel ou tel parent, et chacun de ses gestes ou de ses cris est commenté et interprété comme une précieuse indication sur son caractère. Les augures de la politique se penchent de même sur le berceau de la nouvelle Chambre et croient reconnaître dans ses traits à peine ébauchés ceux de l'oncle Cartel, ceux de la tante Union Nationale, qui avait laissé un si bel héritage, — ou même ceux d'une cousine lointaine, qui s'appelle, dit-on, Concentration, mais que nul n'a souvenance d'avoir vu entrer au Palais-Bourbon.

Ce sont là d'aimables divertissements, Eugène Lautier et Sénatus y font assaut d'esprit et de bonne humeur, mais, en fait, il est impossible de dire ce que fera la nouvelle Chambre,

parce que la nouvelle Chambre elle-même n'en sait rien, et qu'il n'est déjà pas si facile de dire ce qu'elle va être.

Essayons-le cependant, en prévenant nos lecteurs que notre esquisse ne sera pas plus suggestive que les signalements qu'on lit sur les passeports des voyageurs, et en insistant sur l'absurdité qu'il y aurait à vouloir tirer des conclusions trop précises de l'arithmétique des groupes.

On assure que M. Tardieu, au matin du 8 mai, croyait encore au succès de ses amis. Une telle erreur de jugement ne peut s'expliquer que par une absence paradoxale d'information, ou par la volonté de ne pas tenir compte des renseignements parvenus à l'Intérieur en dépit de l'optimisme préfectoral. Je verrais assez volontiers en M. Tardieu une victime de la presse et de la T. S. F. La presse d'abord. L'homme d'État qui, pendant trois ans, a inspiré les grands journaux, se trouve insensiblement amené à l'oublier, et à prendre pour des manifestations spontanées le concert de louanges qu'il a lui-même orchestré. La presse parisienne a appliqué depuis quelque temps aux hommes politiques les procédés publicitaires qui étaient jadis réservés aux vedettes du théâtre ou du sport, mais le public attache plus d'importance à une élection qu'à un spectacle et se laisse moins guider. M. de Kérillis et M. Coty ont cru que des affiches quadruple colombier convenaient aussi bien à la propagande politique qu'au lancement d'une marque nouvelle d'automobiles ou de parfums. En matière électorale, un stage de trois mois dans une de nos sous-préfectures aurait été plus utile au chef du « Centre de Propagande des Républicains Nationaux » que ses voyages en Angleterre. Quant à la T. S. F., elle a joué un autre mauvais tour à M. Tardieu. Dans son bureau de l'avenue de Messine, il a parlé devant le micro; sans doute, deux ou trois cent mille auditeurs étaient-ils à l'écoute, mais le micro n'a rien transmis de leurs réactions à l'orateur. La bonne vieille méthode des réunions publiques, renouvelée de la campagne des banquets de 1848, est plus fatigante, mais elle a permis à M. Herriot, qui la pratique depuis plus d'un an chaque dimanche, d'être mieux averti des sentiments réels de l'électorat français.

Il n'était pas difficile de prévoir que le pays voterait à gauche et que la majorité Tardieu-Laval serait décimée. Cette

majorité avait donné un curieux spectacle de discipline dans l'inconséquence. Discipline dans les votes, abandons continuels de doctrine. Élue sous le signe du poincarisme, c'est-à-dire de l'économie et de la rigueur financière, non seulement elle a cédé à toutes les surenchères de l'opposition, mais parfois même elle les a devancées. L'antithèse des milliards de M. Chéron et du coffre vide de M. Flandin faisait une trop saisissante image d'Épinal. Les droites ont déchiré depuis trois ans leur meilleur atout : la carte de l'ordre financier. J'ai entendu dans une réunion publique un de leurs orateurs rappeler la chute du franc en 1926, c'était l'argument-massue de la campagne électorale de 1928. En 1932, l'effet n'était plus le même, et je vérifiais une fois de plus qu'en politique les élections de 1928 avaient été faites beaucoup moins sur un programme que sur le nom d'un homme. La retraite à laquelle sa santé a condamné M. Poincaré a enlevé son drapeau à la majorité sortante, car il est bien évident qu'en dehors de Paris le prestige d'aucun de ses chefs ne pouvait se comparer à celui de M. Poincaré.

Ce n'est pas tout. M. Poincaré appartenait par ses origines et par sa doctrine à ce centre gauche, dont M. Thiers disait si justement qu'il représente l'opinion moyenne du pays. Du temps de l'Union Nationale, M. Poincaré s'était toujours efforcé de maintenir la liaison avec le parti radical, et, après le congrès d'Angers, le seul souci de garder une couverture à gauche lui avait fait prendre plusieurs ministres dans le groupe insignifiant des républicains socialistes. Après la retraite de M. Poincaré et la chute du cabinet Briand, ces précautions ont été de plus en plus négligées; la majorité, en même temps qu'elle prenait conscience de sa force parlementaire, oubliait sa faiblesse électorale et le concours exceptionnel de circonstances auquel était dû son succès. « Ce n'est pas tous les quatre ans que l'on peut se recommander du grand nom de Poincaré et du franc sauvé, ce n'est pas tous les quatre ans que la tactique du maintien des communistes au second tour permet d'être élu avec 30 p. 100 de voix, enfin, la chance d'avoir affaire à un parti radical coupé en deux risque de ne pas se reproduire en 1932. » Ces réflexions, bien peu de membres de la majorité

d'hier se les sont faites. L'un d'eux, M. Mandel, a bien senti le danger, mais le remède qu'il a imaginé par son projet de suppression du second tour était pire que le mal. On y a vu en effet un moyen de se sauver *in extremis*, et la part prépondérante qu'a prise le député de Lesparre dans ce long débat a fait croire au public qu'il était devenu le véritable chef de la majorité. Tel est le sort de toute coalition qui va d'une extrémité de la Chambre au centre : peu à peu, l'aile impose sa manière de voir au gros de l'armée. Les socialistes ont soufflé aux radicaux la plupart de leurs erreurs de 1924; de même, l'échec de la majorité élue sous le signe de M. Poincaré est imputable au fait qu'elle n'a pas su, ou pas voulu faire le pas à gauche auquel cette Revue l'invitait à dix reprises durant ces quatre ans, et deux fois notamment par la plume de son directeur, M. de Fels. Certains députés du centre l'avaient compris, qui souhaitaient de voir le cabinet Steeg durer jusqu'au jour inéluctable où les socialistes l'abandonneraient. Aussitôt, un véritable chantage a été exercé sur eux par l'extrême droite, et l'on est allé jusqu'à couvrir tous les murs de leurs circonscriptions d'affiches menaçantes. Ils n'ont pas osé passer outre, de même qu'ils n'ont pas su favoriser la constitution du cabinet Painlevé, qui était pourtant la certitude du salut pour quarante députés des groupes centristes. Le glissement à gauche que tant d'esprits sagaces conseillaient aux parlementaires ne s'étant pas effectué au Palais-Bourbon, le corps électoral, qui ne s'embarrasse pas des nuances, a répondu par le dévalement d'une avalanche.

***

Comme il arrive souvent, c'est le centre qui paie les erreurs de la droite. L'Union républicaine démocratique ne perd que 10 sièges sur les 86 qu'elle détenait, tandis que les républicains de gauche, l'action démocratique et sociale, le groupe Franklin-Bouillon et la gauche radicale tombent de 190 à 135. Si l'on préfère des noms, en voici : dans la Gironde, M. Mandel est réélu, mais M. Jean Odin est battu, dans le Nord, M. Coutel se tire d'affaire, tandis que M. Millot, qui

avait fait partie du cabinet Steeg, reste sur le carreau. La gauche radicale enregistre d'autres pertes, parmi ses meilleurs éléments : un communiste remplace M. André de Fels, un nouveau venu bat M. Landry en Corse. En 1928, le même phénomène s'était produit, au grand dam du parti radical qui avait fait tout seul les frais d'un mécontentement dans lequel les socialistes avaient une fière part de responsabilité. Il y aurait là matière à penser pour les partis moyens, à qui les extrêmes dictent une politique qui ne leur plaît pas et qui ne leur rapporte que des désagréments. Mais la vie politique laisse si peu de temps à la méditation que les hommes du centre continueront longtemps encore à servir d'otages aux extrêmes, et à recevoir, de par leur position même, la plupart des coups qui s'échangent entre la droite et la gauche.

A gauche, tous les partis sans exception progressent, mais dans des conditions et des proportions assez différentes.

Les communistes perdent des voix, mais ils gagnent quatre sièges. Ce résultat paradoxal d'apparence tient à ce que la Troisième Internationale a moins éparpillé ses efforts qu'en 1928 et aussi au fait que, dans plusieurs circonscriptions, les socialistes unifiés se sont désistés pour le candidat de Moscou. Notons du reste que les communistes seraient plus nombreux sans la scission des *pupistes*, qui ont enlevé dans la région parisienne un nombre de mandats sans rapport avec le chiffre des suffrages qu'ils avaient obtenus.

Les socialistes unifiés passent de 112 à 130, gain de 18 sièges qui porte leur groupe parlementaire à un effectif qu'il n'avait jamais atteint. Malgré les cris de triomphe où M. Léon Blum force quelque peu sa voix, nous ferons deux observations : la première, c'est que le parti S. F. I. O. avait gagné 12 sièges en quatre ans à la faveur des élections partielles, et que ce rythme de succès avait fait concevoir à certains de ses membres l'espoir d'un progrès encore plus grand. La seconde, c'est que les unifiés gagnent en 1932 environ 170 000 voix, mais que, si l'on additionne les suffrages communistes et les socialistes de 1928 et qu'on les compare aux suffrages des trois partis « prolétariens » en 1932, on trouve pour 1928 2 706 000 voix et pour cette année 2 684 000 voix seulement, soit une diminution de 22 000 voix, alors que le nombre des

votants a augmenté dans le pays. L'apparente avance des socialistes ne signifie donc à aucun degré un progrès des idées marxistes dans le pays, et l'extrême gauche n'a nullement mordu sur la gauche.

C'est le parti radical-socialiste qui enregistre les gains les plus significatifs : de 109, ses élus passent à 160, soit un gain de 51 sièges, à ne tenir compte que des candidats régulièrement investis avant les élections, mais on annonce que plusieurs nouveaux députés élus comme indépendants ont sollicité leur admission au groupe radical dont l'effectif dépassera sans doute le chiffre de 170 membres. Un tel chiffre est d'autant plus remarquable que le parti radical-socialiste n'avait présenté de candidats que dans 320 circonscriptions sur 615, tandis que les socialistes unifiés ont mis en ligne 600 candidats. Ce détail a sans doute échappé à M. Renaudel qui tire nous ne savons quelles conclusions du nombre sensiblement égal des suffrages obtenus par les radicaux et par les socialistes, alors que, dans sa circonscription, il ne serait probablement pas arrivé en tête au premier tour si un radical lui avait été opposé.

Comment s'explique pour le parti radical un succès qui contraste si vivement avec tant de prophéties pessimistes?

Si le parti radical retrouve exactement ses effectifs de 1924, c'est d'abord une preuve nouvelle de la stabilité politique des campagnes françaises qui ont retrouvé peu à peu leur équilibre dans leur horizon familier. C'est ensuite que le scrutin d'arrondissement favorise le parti dont les cadres locaux sont les plus puissants. C'est enfin parce que les électeurs des villes ont voté contre un gouvernement dont la crise des affaires est venue démentir les déclarations optimistes, tandis que les électeurs des campagnes exprimaient leur défiance instinctive pour un ministère qui leur paraissait trop éloigné de leur façon de voir et de sentir et qui leur donnait l'impression, sur le plan de la politique pure, d'une régression trop marquée. On ne soupçonne pas dans les milieux parisiens combien le goût des controverses de pure doctrine est resté vif aux champs. Pour s'en rendre compte, il faut avoir entendu, dans un village du Centre ou du Midi, les conversations des bons vieux, retraités ou petits propriétaires, qui ont consacré la matinée à lire leur journal et qui passent

l'après-midi à le commenter, tout en se chauffant au soleil qui achève de manger les affiches électorales de l'an passé, sur le mur de la mairie. Essayez d'en faire accroire à des gens qui vous réciteraient sans broncher le résultat de toutes les élections dans leur département depuis le 16 mai!

Quant à prétendre que l'électorat radical a voulu le cartel, c'est solliciter les faits bien tendancieusement et nous reviendrons sur ce point tout à l'heure. En fait, le radicalisme signifie de plus en plus une politique de juste milieu bien conforme aux opinions des terriens et des petits bourgeois qui forment le gros de ses effectifs.

***

Comment vont se composer dans la Chambre de demain les forces que nous venons de passer en revue?

Un fait est indéniable : le retournement total de la majorité. Depuis deux ans, la coalition qui allait de l'extrême droite au centre s'était stabilisée et jouissait d'une supériorité numérique de cinquante voix environ. Le cabinet Laval avait obtenu, le jour de sa présentation devant la Chambre, 309 voix contre 258, le second cabinet Tardieu 316 contre 263, vingt autres scrutins confirment ces deux scrutins types. Or, en examinant les résultats des élections du 1er et du 8 mai, on constate que la coalition qui soutenait les cabinets Tardieu-Laval est tombée à moins de 240 voix, cependant que les effectifs de l'ancienne opposition montaient à 370. Si l'on ramène ces chiffres théoriques à ceux d'un scrutin réel, en défalquant les absents par congé, les abstentionnistes et les sièges vacants (il y en a déjà un, par la mort du respecté doyen, Gaston Thomson), on peut admettre que M. Tardieu, s'il s'était présenté en juin devant la Chambre, y aurait été renversé par 355 voix environ contre 230. Le mouvement vers la gauche est donc sensiblement de la même ampleur qu'en 1924, et si la Chambre de 1932, sur le papier, est plus « à gauche » que celle de 1924, c'est pour la raison bien simple que les radicaux et les socialistes étaient plus nombreux en 1928 qu'en 1919, et qu'ils avaient à remonter un handicap moins lourd.

Est-ce à dire que les 355 voix qui se seraient comptées contre le cabinet actuellement chargé d'expédier les affaires courantes vont former la majorité sur laquelle s'appuiera le gouvernement de demain? Évidemment non, car plusieurs corrections s'imposent, dont la première, qui peut être faite *a priori*, consiste à retrancher les 12 communistes, hostiles par principe à tout gouvernement non investi par Moscou, et aussi les 11 socialistes-communistes, qui voteront sans doute tantôt avec les socialistes unifiés, tantôt avec les communistes. Ces corrections faites, on peut estimer que, si la Chambre se coupait en deux blocs, comme celle qui l'a précédée, le bloc des gauches ne compterait pas moins de 330 voix, le bloc des droites pas plus de 230. Il est donc bien acquis que les droites ne peuvent même pas espérer d'atteindre aux résultats si faibles obtenus durant la législature écoulée par les gauches, qui avaient réussi à faire vivre le cabinet Steeg pendant quelques séances. Ainsi, quand M. Buré prêche à ses amis l'organisation et la résistance en vue des revanches futures, il conviendrait d'ajouter que cette revanche ne peut être logiquement attendue avant 1936.

Faut-il conclure de ce raisonnement que la coalition des gauches, le cartel, pour employer un terme plus bref, va gouverner pendant quatre ans? Examinons, si l'on veut bien nous suivre, les diverses hypothèses qui peuvent se présenter à l'esprit, la coalition des droites et du centre étant, comme nous l'avons fait voir, exclue des possibilités gouvernementaires.

Trois formules sont théoriquement concevables : le cartel, la concentration et l'union nationale. Nous laisserons à d'autres le soin de discuter la troisième de ces formules, car l'Union nationale ne se prépare pas : les circonstances l'imposent, un homme l'improvise. Nul ne met en doute la sincérité de M. Franklin-Bouillon, mais si, comme il est probable, il remonte dans quelques jours à la tribune pour y développer son thème favori, il ne rencontrera, malgré son talent, que peu d'écho et paraîtra retarder de six ou sept ans.

Au contraire, le débat concentration-cartel remplit la presse depuis le 8 mai, et ne semble pas devoir être épuisé de si tôt. C'est, en effet, que le destin de la quinzième législature tient tout entier dans cette alternative. Il serait vain de chercher

à la trancher par des considérations de pure arithmérique. Le fait qu'il y a 330 voix sur les bancs des socialistes unifiés, des républicains socialistes, des radicaux-socialistes et des radicaux indépendants, ne garantit aucunement la durée d'une majorité de cartel. Quant à vouloir prouver par des chiffres, comme l'essayait il ya quelques jours la *Lumière*, qu'une majorité de concentration est inconcevable, ce n'est possible que par des arguments assez faibles. La *Lumière* prétend établir que, pour dégager au centre une majorité de 340 voix, il faudrait compter dans l'opposition, non seulement les 130 S. F. I. O. mais encore une vingtaine de républicains socialistes et une quarantaine de radicaux, ce qui obligerait à inclure dans la concentration 45 membres du groupe Marin. Tout d'abord 320 voix suffisent; de plus, rien ne démontre qu'un ministère présidé par un radical-socialiste subirait un tel déchet de voix sur les bancs de son propre parti. Enfin, considérer désormais l'U. R. D. comme un bloc, c'est peut-être tenir compte insuffisamment des coupures qui déjà s'y dessinent. Mais nous n'avons déjà que trop parlé chiffres et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, leur demandant de ne retenir de ces considérations qu'une idée très simple : la loi du nombre, pour la quinzième législature, exclut l'éventualité d'une majorité de droite, elle permet d'envisager, soit une majorité de gauche, soit une majorité de centre, celle-ci d'ailleurs paraissant devoir être plus délicate à dégager que celle-là.

Le grand argument contre la concentration, c'est qu'il est difficile de faire voter ensemble au Parlement des partis qui se sont affrontés violemment dans le pays. Il ne faut pas se dissimuler la force de cette objection du point de vue sentimental : l'électeur admet à la rigueur que l'on compose sur les programmes, mais il est choqué de voir collaborer dans la même équipe gouvernementale des hommes que la doctrine ou la tactique ont dressés la veille les uns contre les autres. Au spectacle, on applaudit quand le rideau se relève et quand le traître affreux salue en donnant la main à son innocente victime, Iago souriant à côté de Desdémone. La politique simplifie les caractères, accuse les contrastes, plus encore que le mélodrame, et la plupart des citoyens prennent ses jeux plus au sérieux que ceux du théâtre. Tel est l'obstacle qui va

se dresser sur la route de la concentration. Quel remède? Le temps. « *Il tempo è galantuomo* », répétait le roi aux grosses moustaches. Laissons-lui panser les plaies d'amour-propre chez les uns, dissiper chez les autres l'excessive ardeur de la victoire et certains fossés apparaîtront moins infranchissables. Six mois... un siècle au Palais-Bourbon!

Reste le Cartel sous ses deux formes : un ministère avec le soutien des socialistes, un ministère avec leur participation.

Les radicaux ne veulent pas de la première solution, M. Herriot l'a dit. Les socialistes sont-ils disposés à la seconde? M. Blum a dit « oui, si... » et là-dessus, il a énuméré trois conditions qui sont peut-être du goût de certains élus radicaux, ceux-là que M. Caillaux appelait l'autre jour « les bolchevisants du parti », mais qui n'ont certainement pas l'agrément des électeurs radicaux. Pourquoi cette affirmation, nous demandera-t-on? Parce que, si ces électeurs voulaient une réduction de 5 ou 6 milliards sur le budget de la Défense Nationale, l'assurance-chômage et la nationalisation des chemins de fer et des assurances, ils auraient voté pour les candidats socialistes unifiés qui n'ont parlé que de cela, et point du tout de Karl Marx. Du reste, il est visible que les deux partis n'ont pas grande envie de collaborer; les socialistes ont peur, à l'exercice du pouvoir, « de perdre des plumes », comme l'avoue M. Paul Faure, tandis que les radicaux, ceux du moins chez qui l'opposition n'a pas fait disparaître le sens des responsabilités et le souci de l'intérêt national, hésitent à s'embarquer pour une navigation périlleuse avec des hommes qui n'ont pas tout à fait volé leur réputation de naufrageurs.

Deux questions dominent les temps difficiles où nous nous engageons. La sécurité à l'extérieur, l'ordre financier au dedans. M. Édouard Herriot n'aurait pas remporté un tel succès avec son parti s'il n'avait pas montré que son amour de la paix s'associe à un ardent patriotisme. En matière financière, les heures presque tragiques qu'il a vécues lui ont inspiré la volonté de ne pas revoir la crise de 1926. On a tendance à ne voir en M. Herriot que l'orateur éloquent, ou le lettré. Il y a aussi chez lui un taciturne et un méditatif, et je

ne crois pas qu'aucun homme politique repense autant que lui les années mortes. Que l'on compare sa campagne électorale de 1932 à celle de 1924! Presque plus de lyrisme, cette fois, mais une escrime serrée et prudente. Les socialistes unifiés peuvent attendre les effusions si cordiales de jadis; s'il y avait cartel, ce serait le plus glacé des mariages de nécessité! Et qu'on n'aille pas dire aux électeurs de Lyon qu'en votant pour Herriot ils ont voté pour le cartel! Dans le Rhône comme dans le Midi, c'est entre les socialistes et les radicaux que la lutte a été la plus vive; dans le Rhône, comme dans le Tarn, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne, les socialistes ont été battus. L'école de Toulouse et l'école de Lyon sont bien d'accord cette fois.

D'ailleurs, si le Cartel se faisait, il ne faut pas s'imaginer que les 330 voix dont nous parlions plus haut demeureraient longtemps compactes. Au-dessus des hommes, il y a les faits. Un métaphysicien — Hamelin, je crois — déplorait pour l'harmonie de son système l'existence des sensations, qui nous rappellent si fâcheusement qu'il y a le monde extérieur. Il est fâcheux pour M. Léon Blum, comme pour tous les prophètes, que les faits existent, et aussi certains esprits non touchés de sa grâce, qui ont l'infernale curiosité de relire parfois ses vieux articles du *Populaire*. Le passé et le présent ont donné aux socialistes tant de rudes démentis qu'ils ont pris l'habitude de parler au futur. Hélas, le gouvernement et l'action veulent que les verbes se conjuguent au présent. Disons-le tout net, le parti, qui, depuis qu'il existe a dû la plupart de ses progrès à la démagogie, n'est guère qualifié pour s'associer aujourd'hui aux mesures de salut public qui s'imposent. De deux choses l'une : ou bien le parti socialiste unifié renoncera à la propagande électorale qui est depuis 1905 sa principale raison d'être, et l'on verra se constituer à sa gauche un puissant parti révolutionnaire, — ou bien il continuera à transposer sur le plan parlementaire les méthodes de ses congrès, et alors aucune collaboration durable ne sera possible avec lui. Cette seconde idée est assez répandue dans les couloirs du Sénat, qui a renversé en 1930 et 1931 deux cabinets appuyés sur la droite, mais qui a montré en 1925 que le cartel des gauches ne lui plaisait guère non plus.

Comment n'être point frappé d'ailleurs de la différence entre l'attitude des partis de gauche aujourd'hui et il y a huit ans? A défaut de la concentration que tous jugent prématurée, on souhaite une détente. A Versailles, il n'a pas manqué trente voix radicales à M. Albert Lebrun : c'est un geste à la fois sage et habile. Sera-t-il suivi d'autres gestes semblables, et le parti radical justifiera-t-il la confiance que lui ont marquée tant de citoyens?

Il nous apparaît que la meilleure solution, renouvelée de l'ancienne tradition parlementaire anglaise, serait la formation d'un cabinet purement radical-socialiste qui ne perdrait pas son temps à négocier avec les chapelles, les loges et les synagogues des autres partis et demanderait aux députés qui n'ont pas encore oublié les promesses faites à leurs électeurs de se prononcer sur un programme simple, dressé après l'établissement d'un bilan sincère de la situation. Si l'on croit trop étroite la base d'un tel ministère, qu'on l'élargisse en faisant appel aux proches voisins, mais, de grâce, que l'homme qui est appelé par le vœu du pays ait le courage de briser les filets tissés par les araignées de groupes et de couloirs. Il ne s'agit plus de savoir si tel ou tel niais aura un portefeuille ou un demi-portefeuille, il s'agit de former une équipe d'hommes résolus et courageux et de voir si le parlementarisme peut nous sauver, et s'il peut lui-même être sauvé.

FRANÇOIS LEUWEN

TABLEAUX DE PARIS

L'Assassinat. — *Trois heures vingt-cinq.* Je viens de pénétrer dans le hall de *l'Intransigeant.* Pierre Sardou, qui en est l'architecte, piétine en regardant au delà de la porte, la rue calme, le soleil de mai, les passants qui ont leur air individuel.

Il dit, en mâchant les mots avec nervosité : « On a tiré plusieurs coups de revolver, tout à l'heure, sur le Président de la République... Un rédacteur de la maison était présent. Il vient de téléphoner... M. Doumer a été frappé à la tête et au ventre... »

Dehors, je vois à l'instant d'un autre œil, les passants. *Ils ne savent pas.* Ils semblent appartenir à un autre monde. Je leur trouve une expression différente, ils évoquent des poissons derrière la vitre d'un aquarium. Ils ont l'air que voit, à ceux qui l'ignorent encore, celui qui sait une nouvelle.

Je pense au regard de franciscains et de cisterciens dont nous avions franchi la porte, en voyage, et qui se trouvaient, brusquement, en présence d'inconnus, émergeant de la vie. Ils voyaient à notre visage, eux, l'expression que connaissent ceux qui savent.

Il faut monter aux renseignements, mais, déjà, la nouvelle de l'agression contre le Président de la République remplit l'immeuble. Voici madame Chamine, cette subtile consultante de nos contemporains. Elle a pris son petit sac à main, elle court, sans vouloir répondre aux interrogations. Elle saute dans un taxi et donne l'adresse de l'avenue Friedland,

où le drame vient de se jouer. René Bizet accourt, appelé par téléphone. L'escalier se remplit, chaque étage est comme une artère où la température a brusquement monté.

Quatre heures moins vingt. — Tous les postes de téléphone sont occupés. Du Syndicat de la Presse, où il présidait une importante réunion, le « Patron » vient de téléphoner ses instructions. Les photographes se sont envolés, comme des pigeons voyageurs, et les portraits, les instantanés de M. Paul Doumer, depuis ou avant son élection, viennent d'être sortis des archives. La plus récente photographie est agrandie. Comment? Par des procédés évidemment très connus, et bien rapides. A quatre heures moins trois minutes, je tiens l'un des premiers numéros de la première édition spéciale qui va être répandue dans Paris. L'image du Président occupe quatre colonnes, sur un tiers de page, à côté d'un remarquable article d'Henry de Montherlant. Les principaux faits de la brusque, petite, mais tout de suite définitive tragédie, qui s'est déroulée à l'ancien Hôtel Rothschild, à la vente annuelle de livres, au bénéfice des Mutilés et Anciens Combattants, sont racontés.

Quatre heures. — Accoudé à une fenêtre, nous observons le trottoir. Des piles d'exemplaires fraîchement imprimés et portés sur la tête à bras tendus sortent sans cesse de la porte réservée à l'imprimerie. En un instant, les camelots ordinaires ont été avertis, d'autres se sont improvisés. Ils entassent des liasses de journaux pliés en deux dans des taxis. Les passants *savent*, maintenant! Ils entrent dans la maison. Ils réclament des exemplaires. Ils se coagulent sur le trottoir, autour de deux ou trois bavards qui pérorent. Des photographies récentes du Président ont été placées parmi celles qui se renouvellent de jour en jour, dans les vitrines du rez-de-chaussée. La foule s'écrase pour en approcher.

Entre l'attentat et cette sortie de la première édition spéciale, ces piles de journaux emportées en camionnettes qui partent bondées, une heure ne s'est pas écoulée.

Au troisième étage, celui de la *composition*, parmi les protes et les principaux rédacteurs, M. Léon Bailby « travaille » avec activité aux éditions qui vont suivre. La seconde, déjà prête,

contient deux pages de photographies prises quarante minutes plus tôt, dont celle de l'agresseur. Deux policiers le maintiennent, la figure portant les traces de la fureur des spectateurs de la scène. Un portrait de M. Claude Farrère, blessé au bras en secourant le Président, voisine avec lui.

Vers la Bourse, vers la Bastille, vers Paris, les journaux s'acheminent. Des femmes en emportent des charges, sous lesquelles elles semblent prêtes à succomber, tandis que des cyclistes, dont la roue avant oscille, se glissent avec prestesse entre les véhicules arrêtés.

La sottise d'un pareil attentat, la souricière où se prend celui qui tue, l'inutilité de son acte, font le sujet des conversations. Ces heures, pendant lesquelles toute une population est pendue à une même inquiétude, angoisse ou curiosité, changent la valeur du temps. Elles placent de force un inconnu dans notre vie, activent le cours des minutes, et font qu'en s'abordant, les gens, exceptionnellement, savent à quoi ils pensent.

C'est une première journée de mai. Aux mains des passants, les feuilles du soir font des taches blanches. L'état du Président laisse quelque espoir, à quatre heures et demie... Déjà, dans Berlin, dans Londres, comme à Milan, d'autres journaux annoncent la nouvelle, téléphonée par les agences. Et il semble, pendant cette fin d'après-midi ardente, que le monde entier soit suspendu au pouls de ce vieillard prêt d'agoniser et dont se transfuse dans les veines le sang d'un jeune homme, trois quarts d'heure plus tôt si peu désigné pour marquer sa présence dans une journée aussi remplie que celle d'un Président de la République.

***

Vente de la Bibliothèque de Madame Arman de Caillavet. — Le jour où il aura fait place à quelque important immeuble, l'histoire littéraire regrettera la disparition du petit hôtel du 12 de l'avenue Hoche. C'est là que, vers la fin du XIXe siècle et au commencement de celui-ci, seront

passés les hommes les plus en vue de leur génération. On en évoquera beaucoup. La figure de madame Arman de Caillavet, que ses familiers appelaient madame Arman, restera plus encore que celle de madame Aubernon, qui l'avait précédée, chronologiquement. Madame Aubernon ne laissera guère, finalement, que le souvenir de sa sonnette, ce qui est peu. Prétendre régir à coups de sonnette la conversation d'un repas nous paraît aujourd'hui tyrannique, naïf et maladroit.

Madame Arman de Caillavet, elle, laisse son nom à jamais uni à celui d'une grande figure littéraire. Elle a inspiré l'un des romans les plus représentatifs de son temps, *le Lys rouge*. Elle a, ce n'est pas trop dire, collaboré à la « fabrication » de quelques autres et, guidé, obligé au travail, engagé dans des directions et dans des responsabilités, un écrivain de grande classe et de race. Elle sut grouper autour de lui — et retenir — une élite. Elle employa, à faire briller « Monsieur France », à lui attacher des émules et des admirateurs, tous les moyens, tous les atouts et les ressources d'une femme intelligente, ne négligeant personne qui pût lui ajouter un reflet, un appui, une augmentation de prestige.

Elle avait fréquenté chez madame Aubernon qui aimait l'intelligence et désirait conserver sous la domination de sa fameuse sonnette cette madame Arman, commensale aux yeux noirs, sœur de ce savant Lipmann, qui avait épousé une fille de l'auteur de *la Dame aux Camélias*. Elle avait la connaissance des valeurs intellectuelles et possédait le don de discerner la qualité chez les individus et de leur permettre d'en faire état. Elle ne faisait pas que soutenir une conversation, elle l'allumait, elle y jetait de l'huile et soufflait sur la flamme. Mais elle ne pouvait tolérer, évidemment, ou ne pouvait subir l'influence de la dame à la sonnette et ne venir qu'en second. Ces feux qu'elle alimentait, au bénéfice d'une autre, elle conçut de les entretenir à domicile. Elle possédait une aisance qui lui donnait toutes facilités d'agir. Elle agit. Ce fut la brouille avec la sonnette du boulevard Malesherbes. Ces histoires m'ont été contées. Cependant, vers la vingtième année, je fus invité, après l'un de mes premiers « papiers » de jeunesse sur Anatole France, à venir consi-

dérer le maître dans « l'élément » que la femme intelligente, volontaire et dominatrice lui avait créé. L'âge l'avait alourdie déjà. L'œil noir, demeuré pesant, oriental, à travers des générations opprimées et qui faisaient commerce de l'or. Le dimanche, le salon se remplissait, dès quatre heures de l'après-midi. Alors, comme aujourd'hui, car il faut bien se pénétrer de l'idée que rien ne change, c'était un défilé de curieux, de thuriféraires, de bavards et d'arrivistes, comme il en existe sans doute encore, autour de moindres Anatoles, sous le regard de madames de Caillavet moins compétentes.

A vrai dire, quelques dames consacraient à un seul auteur toute leur flamme et leur intelligence. Les salons littéraires qui subsistent peut-être ne sont plus voués ainsi à un seul dieu.

Les maisons que peuvent avoir encore la bonne fortune de fréquenter les esprits lettrés, les hommes d'opinion, qui aiment à entendre parler de ceux qu'ils aiment et à donner leur sentiment sur ceux qu'ils n'aiment pas et qui sont les plus nombreux, ces salons n'ont plus le monopole d'un seul génie. Ils cumulent. La maîtresse du lieu n'est particulièrement attachée à aucun. Elle met des valeurs en présence. Elle cherche des points d'appui dans les clans opposés. Elle préfère *échantillonner* que tenir un seul produit. Tous ceux qui fréquentaient chez madame Arman de Caillavet ne s'y trouvaient qu'en considération, en raison d'Anatole France. Un très jeune homme, et un peu observateur, ne pouvait manquer d'être frappé par le côté déesse installée au plafond d'un palais cérébral, avec lequel madame de Caillavet attribuait au Jupiter planant en face d'elle tous les hommages des visiteurs. M. de Caillavet figurait aux dîners, avec un air bourru. Mais il était absent des après-midi de réception.

Ces souvenirs me reviennent, peut-être plus vivement que je ne les eusse imaginés, cet après-midi de printemps où je me trouve dans le petit salon voisin de celui où madame de Caillavet recevait le dimanche, en l'honneur d'Anatole France. Celle qui fut sa belle-fille, la veuve de Gaston de Caillavet, le collaborateur de Robert de Flers pour tant de

comédies célèbres, madame Gaston de Caillavet, qui est aujourd'hui madame Maurice Pouquet, feuillette pour moi différents manuscrits faisant partie de la fameuse bibliothèque de madame Arman de Caillavet et qui ne concernent exclusivement qu'Anatole France.

Madame Pouquet vient de placer sur la table le manuscrit, original celui-là, du *Lys Rouge*. Anatole France avait offert à la *Bibliothèque Nationale* un manuscrit du plus célèbre de ses romans. Mais c'est un manuscrit recopié de sa main sur celui qui avait servi à la première édition. C'était un manuscrit de parade, si l'on peut dire. Jamais M. Bergeret n'eût entrepris ce travail, d'ailleurs, sans la contrainte de madame de Caillavet. C'est elle, toujours soucieuse de la gloire et de la fortune littéraire de son ami, qui l'avait incité à ce labeur, que France, tel que nous l'imaginons, devait trouver bien ennuyeux. Mais la satisfaction de voisiner un jour avec les manuscrits de Fénelon ou de Jean-Jacques devait être la récompense que lui proposait son égérie.

Ce manuscrit original, fait de pièces et de morceaux, de feuilles disparates corrigées, annotées ou en partie biffées, procure à feuilleter un plaisir émouvant et bien rare. Il s'y trouve à la fois l'abandon et la retenue de l'écrivain. Et l'on y voit errer encore l'ombre de la surveillante, de la femme qui maintenait le pouvoir de l'amour par l'émulation dans le travail.

Telle phrase, nous voudrions jurer que c'est elle qui en a conseillé, ordonné la disposition ou le changement. Tel travestissement vient d'elle. On l'imagine biffant d'un trait le passage qu'avec le sens si particulier des femmes pour le roman, elle n'approuvait pas. *Le Lys Rouge*, ce roman qui est écrit avec du temps devant soi, est très probablement l'histoire de ce couple qui restera célèbre et uni dans les Lettres. Mais il fallait adapter, rendre certains détails non seulement possibles mais en même temps vraisemblables aux yeux du monde. Elle criait gare. Dame, elle était engagée dans la lutte! Elle l'est si bien, que nous lui prêtons même des collaborations qui n'ont certainement pas existé.

Dans l'histoire de la littérature, madame Arman de Cail-

lavet doit garder sa place. Elle a beaucoup travaillé. Ainsi que le fait remarquer si justement M. Charles Maurras, dans la remarquable lettre-préface, placée en tête du catalogue, *Thaïs, la Rôtisserie, Jérôme Coignard, le Lys Rouge, l'Histoire contemporaine*, n'existeraient pas, ou seraient incontestablement autres, sans madame de Caillavet. Elle a mis en valeur un talent qui, peut-être, eût trop musardé, dont le dilettantisme et la paresse se fussent satisfaits d'un bagage moins considérable et d'une situation moins marquante. « Il était faible et mol », dit M. Maurras. « Elle était virile. »

Dans le petit salon de l'avenue Hoche, nous évoquons ce passé, à la veille de connaître déjà de nouvelles destinées, puisque la bibliothèque de madame Arman de Caillavet sera dispersée le 1er et le 2 juin. Madame Maurice Pouquet, qui fut sa belle-fille, est elle-même, à son tour, une personne littéraire, non seulement par son premier mariage avec Gaston de Caillavet, mais par celui de sa fille avec M. André Maurois. Et puis, enfin, par elle-même, qui a publié le *Salon de Madame de Caillavet* et travaillé à la rédaction de chaque numéro de ce catalogue, avec un goût, un art et un soin incomparables. Elle vient d'ajouter à l'œuvre d'Anatole France maints éclaircissements précieux.

Dans la galerie voisine, étant toute jeune femme, elle a joué la comédie avec Robert de Flers et Georges Feydeau.

Sur le conseil de sa jeune belle-fille, madame de Caillavet s'était adressée tout d'abord à M. Henri Lavedan, pour écrire une pièce que l'on jouerait avenue Hoche.

« Voulez-vous dire à madame votre belle-fille que je suis on ne peut plus sensible à son trop aimable désir et que si je la juge digne d'interpréter, à égalité de charme, de grâce et d'esprit, Beaumarchais, Marivaux ou Dumas et tous les autres, je n'ai moi, chétif, dans ce que j'ai pu écrire jusqu'ici, rien qui me paraisse digne d'elle; et que, pour le présent, je suis malheureusement trop pris par le travail », répond l'auteur du *Nouveau Jeu*.

C'est alors que M. France improvise le scénario du *Petit Bonheur* qui fut, bien plus tard, repris par Lucien Guitry, à la Renaissance. Anatole France écrit à sa future interprète :

« J'ai commencé une petite pièce dont l'héroïne sera tour à tour mutine et tendre, gaie, triste, charmante, touchante. Enfin, on mettra votre génie dans toute sa lumière. La pièce ne sera pas bonne, mais vous y serez divine. »

Et voici ce mot de Réjane, le lendemain de la représentation : « Vous avez joué comme j'aime que l'on joue. Vous avez joué « vous ». Je ne pouvais plus quitter votre atmosphère de joie et de calme, cela me changeait ! Je vous embrasse très tendrement, — pas comme quelqu'un de la Comédie-Française ! Réjane. »

Ensuite, la petite troupe : Robert de Flers, Georges-Feydeau, madame Gaston de Caillavet, joue le deuxième acte d'*Amants*, de M. Maurice Donnay.

Madame Aubernon faisait représenter chez elle des comédies. On y avait donné des pièces importantes, sur une scène véritable, jusqu'à *Rabagas* de Victorien Sardou. Madame Arman de Caillavet était heureuse de posséder dans sa belle-fille une comédienne de race, qui venait illustrer une scène nouvelle et qui ne laissait plus à madame Aubernon aucune supériorité, désormais. Madame Maurice Pouquet évoque en souriant ce passé, si proche encore, cependant, et qui fut à l'origine de la collaboration Flers-Caillavet.

Nous feuilletons les desseins de Steinlen, pour l'illustration de *Crainquebille*. Puis, dans l'édition originale du *Lys Rouge* ayant appartenu à madame de Caillavet, les lettres reçues par Anatole France au sujet de ce livre. Il en est une d'Alexandre Dumas fils, d'une douzaine de pages, bien intéressante, et même une de Colette, alors Colette Willy, jeune mariée, une lettre juvénile, espiègle, et que madame de Caillavet, avec un sûr pressentiment, joignit à celles des hommes arrivés.

Il y a là, aussi, des exemplaires sur Japon n° 1, d'ouvrages écrits avant de connaître madame de Caillavet, et que M. France lui avait fait parvenir avec de bien touchantes dédicaces, et jusqu'à un éventail peint par Renoir. C'est le seul qui doive figurer à la vente, car d'autres, illustrés ainsi par des amis, n'y figureront pas.

Nous refermons le manuscrit à la fine écriture, nous rabattons la couverture sur les belles éditions, sur les billets, les

lettres où se sont échangés, sous le masque de conseils, des appels si pressants. L'appareil de la littérature ne dissimule pas suffisamment la vérité, pour que ne monte à nous cette amère et désespérante senteur qui doit jaillir des tombes ouvertes, — même lorsque les morts en avaient prévu la violation.

***

Georges Barbier. — Ce charmant ami qui vient de disparaître, nous l'avons vu lentement mourir, et je crains que, depuis un an peut-être, il n'ait parfois déchiré le voile que la pitié tendait sur nos yeux. S'il paraissait dans un cercle, on eût dit qu'un pèlerin surgissait de l'inconnu pour saisir des propos qui n'étaient plus destinés à ses oreilles, et le silence s'abattait. Debout, en l'apercevant, les gens esquissaient un pas en arrière. Certains, vers lesquels il se dirigeait, ne l'avaient pas reconnu.

— Le pauvre! — s'écriaient-ils, en tournant la tête. — « Le pauvre », c'était le peintre d'Artémis et d'Eros, l'enlumineur de ces Proserpines et de ces Lédas, de ces Endymions, qui fleurissaient de leur impudeur les pages des livres qu'il illustrait avec tendresse. Sa vie s'est passée à rêver d'images suaves et nues, de déesses et de demi-dieux, auxquels il s'appliquait à ce que ne manquassent aucun de leurs attributs.

Georges Barbier nous avait été déjà ravi, bien avant que la mort eût enfin clos à jamais ses transparentes paupières, ouvertes à tant de ciels, dont les plus factices étaient les plus beaux. Son pinceau n'a jamais peint un corps d'après la vie même, ni une fleur, ni un arbre. Sans doute était-il de la race de ces poètes qui chantent la vie avec des accents de vérité, des ardeurs qui surprennent les hommes, mais qui ne peuvent demeurer sur une terrasse au coucher du jour, en été, ni respirer les ardeurs du printemps, ni contempler la chair nue, ni rien étreindre. Nous les verrions défaillir. Les mondes dont ils rêvent, les songes dont ils s'enivrent, flottent à des hauteurs qui leur sont inconnues.

Le génie a plus d'exigences que ces fragiles, radieux et artistes talents. Pourtant, ils exercent, vivants, des influences

subtiles mais pénétrantes. Dans le domaine de la décoration et de la mode, ils régissent la sensibilité exquise et changeante des dames et des innovateurs.

Heureusement pour lui, pour son talent, pour sa mémoire, Georges Barbier, de Nantes, venu à Paris vers la vingtième année, et qui avait très vite succombé à toutes les délices des premiers Ballets russes et aux innovations de petits maîtres moscovites ou de couturiers rénovateurs, Barbier, qui continuait les dessins des collaborateurs de la Mésengère, avait le culte du véritable beau et de la poésie. Même lorsqu'il aquarellait pour le *Bon Ton* d'alors, entre Bernard Boutet de Monvel et Georges Lepape, quelque robe exquise de madame Chéruit, il donnait à son modèle, entre les branches d'un pommier du Japon, aux fleurs moins de la chair des fleurs que du verre de Venise, des airs de déesse de Percier et Fontaine ou de Prud'hon, qu'aurait déjà guettée Foujita.

Je le plaisantais sur son dédain de la réalité, son peu d'attrait pour le vrai. Un jour, je lui proposais de peindre quelque pomme et un couteau. Il se rebellait. Ou bien il promettait, de ce ton qui n'engage point. Un jour, je lui avais fait envoyer des anémones. — « Oui, me téléphona-t-il, sur un ton aigre-doux, l'on voudrait me faire prendre la succession de Madeleine Lemaire! »

Mais, s'il se refusait à dessiner ou peindre, d'après la nature, un visage ou une fleur, il composait en revanche, avec un soin infini, chacune de ses illustrations. Même lorsqu'il abandonnait le livre pour une de ces revues auxquelles il collaborait, avant que son père ne lui eût laissé une fortune assez importante et un immeuble quai Malaquais où, depuis sept ans, au moins, il rêvait de s'installer. Mais ses locataires tenaces le privaient des étages qu'il voulait aménager. Le vaste atelier, enfin construit en 1931, les petites chambres destinées aux objets de laque, aux miroirs gravés, aménagées, il monta jusqu'à cet appartement, mourant déjà, mourant depuis des mois, pour ne plus jamais en redescendre, sinon dans le cercueil, qui devait remporter à Nantes ce corps diaphane, émacié, cette ombre à peine armée d'un squelette, qui avait tant souffert.

Les œuvres de René Boylesve, de M. Henri de Régnier, avaient été souvent illustrées par lui. Ils étaient de ses amis. J'ai rencontré, dans l'atelier de la rue Campagne-Première, M. de Régnier, fumant des cigarettes, et qui évoquait, avec tout le charme que l'on retrouve dans ses récits, des personnages disparus. Nous avons souvent déjeuné ou dîné dans l'atelier. Monsieur et madame Jean Giraudoux, madame Missia Godebska Sert, M. Henry de Montherlant, monsieur et madame Edmond Jaloux, monsieur et madame Jean-Louis Vaudoyer, étaient de ses familiers. Barbier portait à madame Gérard d'Houville une admiration enthousiaste. Le portrait de madame de Noailles était près du bureau. Souvent, des jeunes peintres remplaçaient les poètes ou se mêlaient à eux, Dignimont, Daragnès, Charles Martin, Marty, Georges Lepape. Charles Martin décora cette salle à manger du quai Malaquais, qui n'aura jamais servi, de fêtes galantes et foraines, roses et bleues, évoquant la jetée de Saint-Tropez et le Parc de Saint-Cloud. Avec l'affection la plus touchante, il venait les retoucher sous le regard pâli, devant la tête renversée de notre malheureux ami, qui agonisait dans un fauteuil.

Une pièce en boiserie d'acajou, de l'époque du premier Empire, avait été aménagée pour recevoir les livres rares, accumulés depuis plus de vingt ans dans les réserves de la rue Campagne-Première, les éditions originales, les ouvrages illustrés par Moreau, par Tony Johannot, Nanteuil, les romantiques, de Gavarni à Grandville, puis Doré et les modernes, enfin. En se traînant, un clair après-midi de février, Barbier m'avait emmené dans cette bibliothèque. Les livres entassés provisoirement, et en trop grand nombre, donnaient à la pièce, située au nord, devant les constructions du Louvre ensoleillées, un aspect de grande mélancolie. Entre les berges, des chalands sombres glissaient sur le fleuve couleur d'absinthe. Vers la droite, se dessinait le flanc du quadrilatère construit par Mansard, avec son fronton triangulaire, puis le clocher de Saint-Germain-l'Auxerrois. Je m'extasiai à haute voix sur cette vue, qui évoquait, dans la vie, tant de passé, tant de mort, — mais en m'éloignant de la fenêtre où le mourant que nous savions

condamné appuyait le front à la vitre. Il s'occupait alors de faire brûler, dans le salon voisin, ses études de la première jeunesse. L'atmosphère devenait irrespirable pour un vivant. C'était une de ces minutes où l'esprit découvre le vide qui l'environne, la course éperdue des heures et l'aveugle force de destruction du temps.

Devant quel paysage, quelque jour, nous-même, ne tenant plus aux choses, de quel regard allons-nous considérer un monde dont *rien* ne nous aura jamais appartenu? Les mourants et les grands vieillards, comme aussi bien l'extrême jeunesse, la puissance terrestre ou l'excessive beauté, me causent depuis l'adolescence ce malaise que la fuite seule peut adoucir.

Georges Barbier devait porter plus loin la souffrance. Elle explique ce regard douloureux qui escomptait l'avenir. Sous un cerveau tout engourdi par la morphine, pendant les dernières semaines, ce corps désespéré se contractait encore, comme celui d'un damné. Le peintre de la grâce, cet illustrateur qui rêvait de beautés si pures, que celles de la nature ne pouvaient lui servir de modèle direct, avait le cœur tendre, l'âme tendue vers la sérénité, ce qui le rendait inquiet. Il voulait, depuis longtemps, que ce qu'il possédait passât quelque jour aux plus humbles servantes de Dieu, les Petites Sœurs des Pauvres.

Il faut s'en souvenir, en regardant sur le visage de ses païennes couronnées de fleurs et sur les lèvres de ses Éros mystérieux, ce sourire mélancolique né d'une angoisse de vivre que l'Antiquité n'a point connue et qui nous montre, dans le peintre de Karsavina et de Nijinsky, une âme du Moyen Age, bien plus que du temps de Virgile, dont il rêvait.

***

Dimanche de mai. — Les paysages vus en auto ne ressemblent pas aux stables décors de la vie sédentaire, qui se limitaient, se défendaient contre le paysage voisin, se créaient une réduction d'Univers définitif, dont la paume creuse rete-

nait l'homme à jamais captif et paisible, ou fiévreux de s'évader.

Paysages glissants que l'automobile accorde aux voyageurs enivrés par le printemps, impatients de courir vers des buts renouvelés, et d'ailleurs trop souvent sans choix. Paysages qui ne sont plus que *distances*, comme, avant de se présenter sous la forme d'une action ou de péripéties, les films sont offerts aux professionnels de cinéma d'après leur dimension : trois cents mètres, douze cents mètres.

Restaurant. — Les repas présentent aussi leur mensuration : le nombre des plats, le prix tarifé, les spécialités.

La T. S. F. se fait entendre dans la salle; prodige de netteté, orchestre lointain, qui trame à la surface de la terre des réseaux d'ondes muettes, que déchirent les averses, le vent, les appels des sirènes, les trompes des autos et qui nous parviennent intégrales, cependant, telles qu'elles sont émises, dans une pièce close, sans contact, au delà des horizons.

Conversations impudentes de certaines femmes, comme de certains hommes, saoulés de vitesse. J'en entends un dire à sa voisine, et devant le mari de celle-ci, et plus crûment que je ne le transcris : — « Vous, vous avez envie de dormir avec moi! »

Et deux femmes, dans un manège de houppettes, de bâtons de rouge à lèvres : — « En cette saison, ma chère, il y a toujours dehors, entre onze heures du matin et une heure de l'après-midi, un beau garçon sorti de chez lui assoiffé d'amour, qui bâille de faim, de convoitise, et qui n'a pas d'argent! »

Les boîtes d'or compliquées que ces personnes sortent de leur sac et y replongent indéfiniment, brillent aux rayons d'un soleil qui ne semble destiné qu'à les mettre en valeur, comme les nickels de leurs automobiles et les livrées impressionnantes de leurs chauffeurs.

Une brune est coiffée en coup de vent, de mèches recourbées, qui appliquent sur les tempes tout un travail de coiffeur, minutieusement gommé. La blonde est d'un ton argenté presque blanc. La brune parle d'un absent, à bec que veux-tu : — « Il aime tant cette petite, ma chère, qu'il veut son portrait partout. Il le mettrait sur les billets de dix

francs!... Et davantage encore sur ceux de mille! » ajoute-t-elle, dans une explosion de grosse joie.

Une fois installés, à dix, car ils sont venus dans plusieurs voitures, la conversation ne roule que sur les restrictions obligatoires, l'ennui de se priver de tout, la contrainte de diminuer un train de vie impossible à continuer. — « Les enfants, comment feront les enfants? » s'écrie la plus blonde de ces femmes, de qui l'on eût supposé bien des choses, sauf qu'elle ait pu enfanter. Mais, aussitôt, suit l'énumération de robes vues chez les couturières et dont il a fallu se priver... Un silence pèse, un instant, comme devant une catastrophe imminente.

Dans cette accalmie, tardive arrivée d'un nouveau couple. Cette fois, recherches d'élégance dans le détail qui ne se voit pas, et dans l'aspect premier, réduit au plus strict, jusqu'à devenir une sorte de pauvreté radieuse (que jamais ne toucheront, même avec des efforts désespérés, certains riches). La nouvelle venue, vêtue de bleu marine, gantée de beige, coiffée d'un béret noir et plat qui ne compte pas, se dégante et exhibe des mains sans bague, d'une petitesse extrême. Elle dégage le parfum qui plaît exactement, cette saison, frais et profond, insaisissable. Sans parure, elle éclipse et dans le printemps elle embaume.

Après avoir parlé au maître d'hôtel, le mari tend le menu à celle que l'on sent enviée de ces femmes, qui ne crient plus leurs secrets depuis qu'elle a paru.

La dame a posé le menu sur la table. Elle sort de son sac — quel orgueil, dans la simplicité de ce sac! — un étui. Elle met devant ses yeux de grosses lunettes d'écaille.

Instantanément, les femmes muettes et tendues détournent la tête. Elles recommencent à parler :

— Quarante ans! — dit l'une.

Une autre, se penchant sur son voisin qui demeurait à regarder la nouvelle venue : — « Fanée mon petit! Et puis, vraiment trop tape-à-l'œil! »... (*sic*).

... Aubépines, faux-ébéniers, lilas, iris. Fleuve, barques légères, voiliers qui avancent en blanche confrérie.

Quelle meilleure, plus proche, plus représentative et plus

substantielle compagne, que la solitude? Elle a œil, bouche, parfum, intelligence, tout le tact qui manque aux vivants, toute la subtilité de l'âme la plus rare. Elle se rapproche de nous, s'éloigne, comme une image dans un miroir, comme une émanation portée par un souffle, flamme et fumée; une vivante de demain, et une morte de tous les temps. Tout le passé et tout l'avenir. Elle parle, elle se tait. Elle pose sur les impuretés le regard des enfants. Elle rend le vice chaste et peut nous montrer honteuse, l'innocence. Elle boit le temps dans une coupe de fleurs et donne à chaque seconde qui passe le son grave de l'éternité.

Ce soir, je prends le train à Paris; demain, longtemps avant le dîner, je serai à Venise.

ALBERT FLAMENT

PARMI LES LIVRES

Le Voyage dans l'Esprit. — Le même et l'autre,
par **Gilbert Mauge,** 2 vol. *(Le Sagittaire).*

Il y a chez Gilbert Mauge, — un poète qu'il est inutile de présenter aux lecteurs de la *Revue de Paris,* — une étonnante faculté de peindre doublée d'un véritable mépris pour cette faculté. *Toujours décrire!* — dit-il avec lassitude dans un nouveau recueil, *Le Voyage dans l'Esprit* — alors qu'*il faudrait inventer le contraire d'une description.* C'est que tout spectacle se double pour lui d'un problème intellectuel, qu'il possède l'esprit métaphysique et ne s'intéresse le plus souvent aux images que dans la mesure où elles paraissent recéler un avertissement, un signe de ce monde que les mots n'atteignent pas. Il voit surgir au-dessous des formes les questions de psychologie, d'esthétique. Il ramène la poésie à l'énigmatique esprit humain, grand créateur de l'univers. Il est las du déjà vu et voudrait

... faire le voyage
Des choses qui
On ne sait pourquoi
N'existent pas.

Nous sommes lourds de connaissances inutiles, chargés de noms, de catalogues. Que ne peut-on, se livrant à une sorte d'intuition bergsonienne, entrer directement en communication avec les êtres, les choses, *vivre sans mémoire*? Attentif à analyser ses sensations, Gilbert Mauge se heurte souvent à l'impression platonicienne du déjà vu

Combien de fois se trouve sur notre planète
Cette route en corniche, ce belvédère du château fort?

Il demeure pensif, parfois, en face de cette opération mystérieuse, qui d'un ensemble observé nous fait choisir quelques points destinés à subsister seuls dans notre mémoire, — mémoire qui ne manquera pas au reste de transformer la signification de ce que nous avons vu

Les voyages qu'on a faits
Peu à peu
Deviennent aussi mystérieux
Que les voyages qu'on va faire.

Plusieurs poèmes du recueil *Le même et l'autre* sont consacrés à l'astronomie. La pensée de l'inquiétante mécanique, où nous sommes engagés, préoccupe, d'ailleurs, l'esprit scientifique de Gilbert Mauge : un homme qu'il peint étendu dans les bois n'est pas seulement accessible aux sortilèges romantiques de la nature.

...Perdu parmi les fleurs de la clairière
Son corps sent aujourd'hui que l'emporte la terre.

Attentif à saisir les mirages au milieu desquels nous vivons, Gilbert Mauge exprime avec un rare bonheur le charme irréel des images aperçues dans un miroir. Reportez-vous au beau poème *Lecture*

La glace a divisé deux parts exactes d'ombre
De formes, de couleurs et de rêves ce soir.
Suspendue au ruban d'acier la grappe roide
Des métaux éteints trempe dans cette chambre froide

ou encore à *l'Eau* : la confusion des éléments y est évoquée dans un tableau tout proche de ces toiles de Turner où la matière semble se dissoudre dans l'air et l'eau :

Que l'arbre à rebours plonge au ciel pur des rivières
Que le blanc poisson joue autour des points stellaires...
Je croirai voir dévalant dans la terre ouverte
Toute chose au soleil claire, vivante et verte.

Ce qui fait le charme singulier et l'originalité de ces poèmes, c'est la lumineuse pureté de l'esprit qui les a conçus. L'auteur n'attend rien de la confidence humaine; il se tient à l'écart du « mélodrame » des sens. Il semble placé au delà de la joie ou de la tristesse dans une indifférence digne de M. Teste. *Son esprit seulement à soi-même s'aiguise.* Il aime la solitude sereine qui préserve même de percevoir *le grave et musical effort d'un autre esprit.*

Entraîné par un rêve attentif, enchaînant avec soin les idées qui pour lui naissent de toutes choses, il paraît perdu dans un blanc univers de pensée, où la beauté, spiritualisée, n'est plus que jeux de lumière, entrelacs de questions, formes géométriques ou architecturales.

L'Italie fasciste, par **Georges Roux** (*Stock*).

Cet ouvrage, de tous points de vue remarquable, expose avec beaucoup de netteté la situation de l'Italie fasciste. Par la qualité de l'observation et la solidité du raisonnement il rappelle le livre que M. Pierre Vienot publia, l'an dernier : *Incertitudes allemandes.* M. Vienot aidait vraiment à comprendre l'Allemagne. M. Georges Roux nous rend le même service pour l'Italie. Voici la substance de son texte.

Par sa situation géographique l'Italie n'est que médiocrement solidaire de l'Europe. Elle est au contraire « tout épanouie sur la Méditerranée ». Le sud de l'Italie a certains caractères orientaux. A Rome même il y a des « relents d'Orient. L'Italie est la plus balkanique des puissances occidentales ». L'Italie est pauvre. Pour 42 millions d'habitants, 7 milliards d'or. (En France, pour 40 millions d'habitants, 68 milliards.) Elle n'a jamais été riche qu'au temps où elle dépouillait les autres pays, c'est-à-dire lorsque l'ancienne Rome conquérait la Méditerranée. La guerre est la grande industrie nationale. Mais souvent elle s'exerce à l'intérieur, entre citoyens. Alors l'Italie est misérable, mais le reste du monde est tranquille (de son fait, tout au moins).

Avant la guerre, les Italiens n'avaient que médiocrement la notion de l'État, parce que l'État avait été représenté longtemps par des princes étrangers. Cet État « fragile et discuté » est sorti plus faible encore de la guerre. Surtout par suite des espoirs qu'avait fait naître le traité de Londres de 1915 et qui ont été déçus. L'anarchie s'est développée; le fascisme, composé d'anciens combattants mécontents, en a aisément triomphé. Le fascisme s'est trouvé maître du pays le 30 octobre 1922.

Le fascisme n'a eu de doctrine qu'après avoir eu le pouvoir. Il a pris ses idées dans tous les partis. Sa doctrine actuelle est une construction expérimentale. Le fascisme s'est superposé politiquement aux constructions existantes, d'où dualité de l'Italie actuelle : d'un côté Roi, préfets, citoyens, de l'autre, Duce, commissaires, membres du parti. En 1922 les Chemises Noires ont été aidées par les Chemises Azur — les membres de l'*Idea Nazionale*, sorte de maurrassisme italien. Fascisme et nationalisme se sont amalgamés en 1923. D'où le double caractère du fascisme : il est national, il est social. Le fascisme « agrandit la notion d'État ». L'individu est subordonné à la société. « Le fascisme est *totalitaire* : il entend embrasser toute l'activité de l'homme. Il y a une manière fasciste de penser, de se tenir, de se marier, de s'aimer. C'est une dictature de l'État sur l'individu. » Aucune opinion dissidente n'est tolérée. La

puissance de la police est considérable. L'espionnage presque universellement pratiqué.

Étant admis que les masses ne sont pas aptes à se gouverner, le pouvoir appartient aux seuls « esprits dirigeants ». M. Mussolini est « capo del governo ». « Il tient dans ses mains tous les fils de la vie nationale. » Il est assisté d'un grand Conseil fasciste composé de vingt membres qu'il nomme lui-même. Le rôle de ce conseil est « purement consultatif ». Le Parlement se compose du Sénat et de la Chambre des Députés. Il n'a aucun pouvoir. Le Roi n'en a pas davantage. Le successeur du « duce » (car Mussolini est capo del governo *parce que* duce del fascismo) sera désigné par le grand Conseil.

Derrière la dictature de Mussolini apparaît chaque jour plus nette la dictature du parti. Il comprend 1 300 000 adhérents. Depuis deux ans aucune adhésion nouvelle d'homme mûr n'est admise. Les jeunes seuls peuvent pénétrer dans le parti.

Les résultats pratiques de la dictature sont considérables : nombreux travaux publics entrepris (routes, aqueducs, monuments, défrichement de 635 000 hectares dans l'Italie du Sud); agriculture protégée : la production du blé passe de 50 à 70 millions de quintaux; refonte et transformation de l'armée, de la marine et de l'aviation aujourd'hui *redoutables*. Il y a du chômage actuellement; pourtant le Duce préconise le développement de la natalité. C'est qu'il vise à la force sur le plan international. Un mystère du régime : d'où vient l'argent? Ce pays pauvre fait de grandes dépenses. « Les prêts de l'étranger sont considérables. Peut-être l'Angleterre et l'Amérique n'ont-elles pas été mécontentes de commanditer une concurrente à la grandeur française. »

Socialement le fascisme a accompli une œuvre particulièrement importante. Les grands domaines ont été pratiquement partagés dans l'Italie du Sud. Les assurances sociales sont très développées, mais l'essentiel, c'est la nouvelle organisation syndicale. Elle a été déjà étudiée dans cette revue. Rappelons rapidement les grands traits. La Charte du Travail de 1927 « règle les rapports du capital et du travail ». Les syndicats sont des rouages de l'État. Pratiquement il n'y a que des syndicats fascistes. Ils fixent les contrats, les salaires, les prix (en 1930 ils ont décidé une baisse de 10 p. 100 sur tous les prix, y compris ceux des loyers). Il n'y a pas de grèves : des tribunaux spéciaux règlent les conflits entre ouvriers et patrons. Les corporations désignent leurs représentants à la Chambre des députés, qui n'est composée que d'eux. Elles dépendent d'un ministère spécial, le ministère des corporations. En somme le fascisme a transformé la société et créé un état corporatif. Ne représenterait-il

pas « un effort d'adaptation de la révolution mondiale au monde latin »?

Le fascisme est, d'un certain point de vue, une religion. Il y a une mystique du régime. Parmi les commandements du milicien fasciste, relevons ceux-ci :

2e Les jours de prison sont toujours mérités; 8e Mussolini a toujours raison; 10e Une chose doit t'être chère par-dessus tout : la vie du Duce. Ailleurs on lit « Remercie chaque jour et dévotement Dieu de t'avoir fait italien et fasciste » (texte dû à S. E. Giurati). L'Italie fasciste donne aux enfants l'esprit de conquête. Elle se pose en adversaire de « l'Européanisme parisien ». Mussolini est souvent appelé dans les journaux « notre Dieu »; son frère a fondé, l'an dernier, à Milan une *École de mystique fasciste*. Les années sont comptées du début de l'ère fasciste. 1932 = an X. Le portrait du Duce est l'objet d'une sorte de culte. Dans les pensions, on le salue « à la romaine ».

Une religion doit gagner la jeunesse. Le fascisme n'y a pas manqué. Les chefs du parti eux-mêmes sont d'ailleurs des jeunes. L'école n'est pas apolitique. Elle enseigne l'idéologie fasciste. D'autre part une série d'institutions ont été créées qui tendent à enrégimenter la jeunesse, à lui donner une éducation militaire. De huit à quatorze ans les enfants appartiennent aux légions de Balillas. A quatorze ans, après un serment solennel, ils passent dans les « avant-guardistes ». Comme tels ils manient fusils et mitrailleuses. A dix-huit ans on passe dans les « jeunesses fascistes ». A vingt et un, on est admis dans le parti. Dans les universités les étudiants sont officiers de réserve. Ils ont chaque dimanche des réunions d'exercice militaire. Les jeunes filles peuvent entrer dans des formations du même genre. Aujourd'hui, « sur 5 millions d'enfants de douze à dix-huit ans, plus de 2 millions sont inscrits aux balillas » et aux autres associations. Tous ces enfants participent fréquemment à des cérémonies patriotiques. Ce sont des partisans enthousiastes du régime.

Parce que religion, le fascisme devait se heurter au catholicisme. C'est ce qui est arrivé, mais le traité du Latran a atténué la tension. Les avantages conférés ont en effet rapproché du fascisme presque tout le bas clergé. Pourtant, entre les deux partis, l'antagonisme subsiste, précisément parce que le fascisme est « totalitaire » et qu'il prétend gouverner les âmes. Son principe est force et violence. Celui du christianisme douceur. Provisoirement l'Église plie, parce qu'elle a le sens politique. Mais c'est autour d'elle sans doute que se grouperont les adversaires du régime.

Bien que l'Italie ait retiré de grands avantages de la guerre, elle n'est pas satisfaite. Elle essaie de faire reviser les traités, parce

qu'elle juge que les promesses du traité de Londres n'ont pas été tenues. Elle tente de se rapprocher de l'Allemagne, surtout des Hitlériens. Les ressemblances entre hitlériens et fascistes frappent tout observateur. Il est vraisemblable que les fascistes ont favorisé le développement du hitlérisme. Le système d'excitation nationaliste que le fascisme pratique à l'intérieur du pays peut l'entraîner dans des aventures. Et avec lui toute l'Europe. « Le fascisme est un boute-feu. »

M. G. Roux estime que la France n'a pas été juste avec l'Italie, pendant de nombreuses années. Aujourd'hui la situation est renversée. Les Italiens feignent de ne pas voir nos avances. Leur presse est violente à notre égard. La France est constamment prise pour cible : journaux et organisations revendiquent Nice, la Savoie, la Corse, la Tunisie. Inutile de considérer les premières réclamations. En ce qui concerne la dernière il faut noter 1° que, par suite de la natalité dans les familles françaises aux colonies, il y a aujourd'hui plus de Français que d'Italiens en Tunisie; 2° les émigrants italiens en Tunisie viennent des provinces du Sud où l'italianisme est moins exalté; 3° les expériences colonisatrices des Italiens en Tripolitaine leur ont aliéné les indigènes, qu'ils exproprient brutalement pour installer leurs colons. Les indigènes tunisiens le savent; 4° les Juifs d'Afrique nous sont favorables. — Au reste l'ambition italienne ne se limite pas à la Tunisie. Elle vise toute une large bande d'Afrique qui engloberait le Tchad, le Cameroun. Il y a même des projets concernant le Congo belge...

Le conflit franco-italien n'est pas dû aux seules ambitions italiennes. Il résulte aussi en grande partie de l'antithèse du régime social. Le nôtre reste à fondement individualiste, tandis que le fascisme est à base de collectivisme. Il est une critique vivante de nos institutions, comme les Soviets, comme le Hitlérisme. « Il est une phase de la Révolution mondiale », un aspect de l'effort entrepris par certains états d'Europe pour renouveler les institutions anciennes. Et M. Roux termine en remarquant qu'entre fascisme, communisme et anarchie, il doit exister une solution de sagesse, qu'il appartient à la France de trouver. C'est la conclusion à laquelle s'arrêtait récemment M. de Fels, après avoir comparé « fordisme et léninisme ».

Nous avons tenu à retracer les grandes lignes de ce bel exposé, parce que dans l'ensemble le fascisme est mal connu. Nos partis de gauche le considèrent comme un régime de réaction. C'est pourtant un parti de révolution sociale. Mais il dédaigne la liberté individuelle et comme dans une *certaine* mesure les Français de toutes classes en ont conservé le goût, l'entente n'est pas aisée. Nos partis de droite seraient plus disposés à se rapprocher de l'Italie. L'exposé

de M. Roux montre qu'il n'est besoin d'appartenir à aucun parti pour souhaiter cet accord. Exaltée et riche en hommes, l'Italie représente une menace, qu'atténuent seulement la sagesse personnelle de M. Mussolini, sur la pondération réelle de qui presque tous les spécialistes ès affaires italiennes paraissent d'accord, le manque d'argent et de matières premières. Ce sont là sans doute des éléments rassurants. Mais il ne faut pas en exagérer l'importance. S'il s'agit de mener l'Europe à une catastrophe, la force italienne, stimulée par la fièvre mystique, est plus que suffisante.

Vies et doctrines des philosophes, par **Will Durant** (*Payot*).

Il y aurait beaucoup plus d'amateurs de philosophie, s'il y avait de bons ouvrages de vulgarisation. Ils sont rares. Les histoires de la philosophie étourdissent par le nombre des systèmes exposés; les traités destinés aux classes ont un peu le même inconvénient. Et si l'on aborde directement la lecture d'un grand philosophe, la terminologie déconcerte; d'autre part, vingt questions préalables, que le lecteur non-philosophe ignore, sont supposées connues et résolues. Le livre de Will Durant, qui a obtenu un grand succès dans les pays anglo-saxons, est un excellent livre d'initiation. La vie et la doctrine de Platon, d'Aristote, de Bacon, de Spinoza, de Voltaire, de Kant, de Schopenhauer, de Spencer, de Nietzsche y sont longuement étudiées. M. Durant a un grand mérite : la clarté. Exposée par lui la difficile *Logique* de Spinoza devient parfaitement intelligible. Le défaut de cette qualité c'est qu'une fois réduits à leurs lignes de construction il est des systèmes pourtant célèbres qui paraissent bien minces. L'ingéniosité de certains philosophes fait illusion, leur prestesse à jongler avec les idées. Quand on tient le résultat net de leur effort dans la main, on songe : « Ce n'est que cela ! » Confesserai-je que la doctrine de Schopenhauer, si séduisante quand on lit *Le monde comme volonté et représentation*, m'a particulièrement déçu, ainsi réduite — et je crois la réduction très bien faite. M. Will Durant a parfois la petite pointe de partialité, qui témoigne de la vivacité de l'esprit : le système politique de Platon (*République*) lui inspire un enthousiasme qui paraît bien un peu excessif et l'on trouve que par contre il passe trop rapidement sur la métaphysique de l'inventeur des *Idées*. L'étude qui lui est consacrée n'est pas d'ailleurs la plus réussie de cet ouvrage. Celle sur Aristote est parfaite, à cette restriction près que M. Durant, ayant exposé la doctrine du Stagirite, qui lui déplaît, manifeste, pour conclure, le désir de se consoler de la lecture du « sec » Aristote par celle de Walt Whitman, procédé qui paraît assez étonnant. L'étude sur Voltaire, elle, pèche par l'absence de

proportions; d'ailleurs parler de la doctrine de Voltaire paraît abusif. Le père de *Candide* a eu cent mille idées, mais pas de système. Il était bien trop sceptique pour cela. On s'amusera, au passage, de lire dans un chapitre consacré à l'anticléricalisme de Voltaire : « Toulouse, la septième ville de France, n'est pas très éloignée de Ferney... » Vu de Montréal, évidemment, mais... il serait injuste d'accentuer les réserves. L'ouvrage est d'une lecture extrêmement agréable et peut rendre de grands services.

Vocabulaire technique et critique de la philosophie, par **André Lalande,** membre de l'Institut, 3 volumes (*Alcan*).

Une des plus grandes difficultés auxquelles on se heurte en lisant un ouvrage de philosophie est d'ordre lexicographique. Que peuvent bien représenter immanentisme, sensorium, battologie, subreption ou quantification du prédicat? Tournez-vous du côté du Littré ou du Larousse, qu'abritent toutes les bonnes bibliothèques, pas d'explications ou explications insuffisantes. Ce n'est rien encore : le plus grave est qu'il vous arrive de considérer sans défiance des mots usuels comme *intuition* ou *image*, jusqu'au moment où, après avoir laissé pénétrer dans votre cerveau une série de phrases mal comprises, vous devez constater que ces mots, si peu inquiétants d'apparence, n'ont pas, en l'espèce, le sens que vous leur connaissez. En réalité les philosophes ne sont pas rares qui se sont fabriqué un vocabulaire, qui ont même la perfidie de changer la signification des mots connus. Un dictionnaire philosophique est donc nécessaire. Il y en a beaucoup, mais ils sont généralement incomplets. Par bonheur on dispose depuis quelques années d'un instrument de travail — ou disons simplement de lecture — vraiment admirable. C'est le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* de M. André Lalande dont une édition nouvelle complètement révisée et enrichie de quatre-vingts articles nouveaux vient de paraître. De nombreux philosophes et même une société de philosophie tout entière ont d'ailleurs collaboré à l'établissement de ce lexique. On aura une idée de la difficulté de la tâche entreprise, quand on saura que les membres de la Société française de philosophie et ses correspondants ont revu les premières épreuves de l'ouvrage et communiqué leurs remarques à M. Lalande. Dans le cas où des contradictions apparaissaient, la Société les étudiait dans ses réunions. Au bas de toutes les pages de ce dictionnaire on trouve d'ailleurs un rez-de-chaussée constitué par des notes et des commentaires, concernant les mots étudiés, et signés des philosophes les plus célèbres — véritables discussions, d'un intérêt et d'une utilité incontestables. Dans le lexique lui-même on découvrira

avec soulagement, jalonnant les diverses définitions d'un mot, des paragraphes portant les noms des écrivains illustres qui l'ont employé. Si vous lisez Wundt et rencontrez le mot aperception, vous pouvez, dans votre dictionnaire, courir tout de suite au paragraphe Wundt en remettant à des heures de loisir le soin de savoir ce qu'eût signifié le mot si vous l'aviez trouvé chez Leibnitz, Kant, Maine de Biran ou Herbart. A cet instant seulement vous parviendrez à l'épilogue de l'article *aperception*. (Il porte le titre *critique*.) Vous y lirez pour commencer « le mot n'a pas actuellement en français de sens bien défini, etc... ». Ce n'est pas très rassurant sans doute, mais un peu consolant. M. Lalande ne dissimule jamais, s'il y a lieu, l'imprécision d'un terme, ni les contradictions que ses diverses interprétations comportent. L'ouvrage se termine par un index des termes étrangers (allemand, anglais, italien) qui, donnant les équivalences françaises, rend des services inappréciables, si l'on étudie dans le texte des philosophes étrangers.

La jeunesse d'Ernest Renan, par **Pierre Lasserre**. Tome III (*Calmann-Lévy*).

Nous avons eu déjà l'occasion de rendre compte dans cette revue des deux premiers tomes de cet ouvrage, d'une importance et d'un intérêt essentiels. Le tome Ier fournissait des aperçus nouveaux sur la jeunesse de Renan et son séjour à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (plusieurs chapitres de cet ouvrage ont paru d'ailleurs dans nos livraisons des 15 octobre, 1er novembre et 1er décembre 1921). Le second tome contenait une histoire de la philosophie chrétienne des origines jusqu'à Descartes. Cette vaste et admirable étude montrait comment la métaphysique chrétienne s'était formée sous l'influence de la philosophie platonicienne et laissait prévoir, par l'exposé de la célèbre querelle moyenâgeuse des universaux, les difficultés auxquelles elle ne devait pas tarder à se heurter. L'ouvrage qui paraît aujourd'hui — ouvrage dont Lasserre venait de terminer la rédaction lorsqu'il mourut — représente la suite du précédent et mène l'histoire de la métaphysique chrétienne jusqu'à l'époque où Renan commençait ses études philosophiques au séminaire d'Issy. Que cette magnifique vue d'ensemble forme une vraie digression, Lasserre s'est donné beaucoup de mal pour prouver le contraire, sans réussir à nous convaincre. Mais que cette digression soit d'un intérêt extraordinaire et d'une utilité réelle, on ne saurait le nier. Voici en quoi l'on peut considérer qu'il y a digression : sauf preuves nouvelles qu'eût apportées Lasserre dans le quatrième et dernier volume qu'il se proposait d'écrire, il semble que Renan se

soit détaché du catholicisme plutôt par la critique des textes que par l'étude de la philosophie. Rien ne prouve que Renan ait fait le grand travail d'histoire métaphysique auquel Lasserre s'est consacré. Mais il est certain que, même si l'on ne pousse pas à fond l'examen des origines métaphysiques du dogme catholique, certaines difficultés se présentent à l'esprit du rationaliste méditant sur la religion, qui sont précisément le résultat de ces origines. Renan l'a senti et écrit. S'il n'a pas accompli tout le voyage spirituel de Lasserre, il en a donc certainement accompli une partie et les doutes que cette excursion lui a inspirés ont accéléré, facilité le travail d'exégèse auquel il se livrait par ailleurs. Si donc les tomes II et III ne peuvent être considérés comme fournissant une peinture exacte de la crise de conscience de Renan, on peut juger cependant qu'ils sont très utiles à l'intelligence de cette crise.

Ce tome III rend compte d'une aventure vraiment extraordinaire de la métaphysique chrétienne, une aventure en vérité passionnante pour l'esprit, lorsqu'on a la chance de la voir expliquée avec la clarté que Lasserre y a mise. Bien qu'ils ne prétendissent pas à être justiciables de la raison, les points essentiels du dogme catholique ne la heurtaient pas, tant que régnait en souveraine maîtresse la philosophie platonicienne et aristotélicienne, qui d'ailleurs avait présidé à leur genèse. Prenons deux exemples : quand on croyait à l'*homme en soi*, étant admis qu'Adam était l'homme en soi et qu'il avait péché, tous les hommes à venir participant en quelque manière au péché de l'homme en soi, il n'y avait rien de surprenant à les voir tenus pour responsables de la faute accomplie. Le péché originel était intelligible. Quand on croyait que dans le pain ou le vin, au-dessous des apparences, il y avait une substance éternelle, une substance de pain, une substance de vin, on pouvait concevoir que la substance Dieu se substituât à la substance pain ou vin, alors que les apparences de ces corps demeuraient. On pourrait multiplier les exemples. Lasserre les a multipliés, se lançant même dans une claire explication théologique de l'union hypostatique et de la confusion des idiomes, qui tendent à résoudre telles difficultes que fait naître à l'esprit l'union du divin et de l'humain qui s'est accomplie en Jésus-Christ. Au total on peut poser que, tant qu'on admet les catégories de l'entendement, tant qu'on croit à l'existence d'archétypes doués d'une existence réelle (la chaise idéale transcendant toutes les chaises réelles par exemple), tant qu'on est réaliste en un mot, les mystères de la religion, tout en n'étant évidemment pas rationnels, ne heurtent pas la raison. Ils se lient même nettement à une philosophie qui n'a rien que d'intelligible.

Or, cette philosophie, Descartes l'a anéantie. Logiquement Des-

cartes eût donc dû passer pour un ennemi de la religion et être soigneusement éloigné à jamais des esprits chrétiens. Or c'est le contraire qui est arrivé : la philosophie de Descartes a même été enseignée dans les séminaires et c'est ainsi que Renan a pu l'étudier. Comment expliquer cette contradiction? Pierre Lasserre s'y est employé fort efficacement. Il montre que, du vivant de Descartes même, beaucoup de théologiens ont perçu le danger qu'il représentait. Mais ils ont fait taire leurs scrupules, parce que d'un autre côté, en proclamant l'immatérialité de l'âme et l'existence d'un Dieu parfait, le philosophe leur apportait un renfort précieux dans la lutte entreprise contre les épicuriens, sceptiques, sensualistes, etc... parce que, aussi, ils trouvaient une certaine ressemblance, assez peu évidente en vérité, entre la méthode d'investigation intérieure de Descartes et celle de saint Augustin.

D'autre part la philosophie de Descartes qui passa dans les traités orthodoxes subit une altération profonde. C'est ce que montre M. Pierre Lasserre en étudiant minutieusement la philosophie de Lyon et la philosophie de Bayeux, enseignées dans les séminaires au début du XIXe siècle. C'est ainsi que l'évidence cartésienne y est représentée comme se limitant à l'évidence de contradiction, c'est-à-dire à l'évidence logique. *Le tout est plus grand que la partie* représenterait par exemple le type de la proposition évidente selon Descartes. Or, en réalité, Descartes a précisément travaillé à dépasser ce genre d'évidence scolastique, qui est inutilisable parce qu'elle demeure dans le cadre même de la définition du tout. Le tout étant l'ensemble des parties, il ne peut pas ne pas être plus grand que l'une d'entre elles. Pendant des siècles la scolastique n'était pas sortie de ces définitions, qui amènent toujours par exemple à expliquer le feu par la nature du feu, le phlogistique. Descartes a crevé ce cercle infernal; son hypothèse sur l'inertie de la matière, sa théorie mécaniste, sa théorie réelle de l'évidence, qui ne se réduit nullement à considérer comme évidentes les propositions identiques, ont permis à la science d'accomplir en deux siècles des progrès immenses. Mais rien de tout cela n'avait passé dans la Philosophie de Lyon ou de Bayeux, où par contre on voyait insérer au nombre des définitions évidentes ou identiques des définitions qui ne le sont point, — comme *Dieu est parfait*, — tandis que la causalité passait au rang des simples vérités de sens commun, afin de faciliter certains raisonnements sur la thaumaturgie.

Renan au reste ne fut pas le seul à percevoir, avant Lasserre, les différences qui existaient entre le cartésianisme des séminaires et le cartésianisme réel, ni à découvrir les incompatibilités du cartésianisme et du dogme catholique. Les catholiques eux-mêmes sont

revenus depuis lors en grande majorité au thomisme, où ils retrouvent d'ailleurs toutes les difficultés du réalisme — ce qui ne signifie nullement que les théories cartésiennes elles-mêmes représentent une construction inattaquable. M. Lasserre indique, dans sa conclusion, combien incapable de rendre compte des problèmes posés par l'existence de l'univers se révèle à l'examen la théorie cartésienne des idées claires. On ne saurait nier l'existence et la nécessité d'idées confuses, au sens cartésien même, c'est-à-dire de phénomènes échappant à toute réflexion mathématique. Le mystère se retrouve toujours quelque part. Mais, selon Lasserre, il n'est plus aujourd'hui à la même place qu'avant Descartes. Le confus de l'ancienne philosophie gisait dans chaque espèce. Il est aujourd'hui non plus *spécifique*, mais *universel*. Mais cette fois nous voici vraiment loin de Renan, sinon du Renan de l'*Avenir de la science*, du moins de celui du séminaire.

Un célibataire, par **Emmanuel Bove** (*Calmann-Lévy*).
Le château des Brouillards, par **Roland Dorgelès** (*Albin-Michel*).

Il est un fait qui frappe presque tous les lecteurs. Un critique, qui rend compte dans une chronique régulière de la production contemporaine, éprouve une grande difficulté à indiquer sur quel plan il se place. Supposons qu'il analyse *le Nœud de vipères* de M. F. Mauriac. C'est un très beau livre. Admettons encore que, sur la vraisemblance de telle manifestation de caractère, il fasse une objection. C'est, dans son esprit, une objection de détail. Mais enfin c'est une objection. Imaginons d'autre part un roman médiocre de M. Y..., lequel M. Y... a été rencontré vingt fois par le critique. Ce dernier laissera entendre, s'il est honnête en même temps que courtois, que le roman est de mince valeur, mais il évitera de formuler une condamnation brutale. Il se contentera de faire des objections sur tels et tels points particuliers. N'est-pas en apparence la méthode employée à l'égard de M. Mauriac? Les lecteurs habituels du critique feront aisément la distinction entre ces deux sortes d'objections. L'une porte sur un détail et ne tend pas véritablement à diminuer l'œuvre. L'autre au contraire repousse le livre dans les catégories... inférieures. Mais les lecteurs intermittents du dit critique seront plus gênés. L'ordre de grandeur du reproche formulé pourra leur échapper.

Mais il est une autre difficulté plus... subtile, dans le métier de critique... et dans celui de lecteur de critique. Elle a pour origine ce que l'on nomme commodément la sincérité d'un écrivain, substantif ambigu, trop souvent utilisé par les critiques eux-mêmes pour dissimuler un jugement incertain. Pourtant, s'il ne craignait de paraître fastidieux (et il aurait bien des raisons, en l'espèce, de le craindre),

le critique devrait dire, en parlant de quelque livre que ce soit, s'il est sincère ou ne l'est pas. Et voici, me semble-t-il, comme il faut l'entendre. Parmi les romans, il en est dont le thème s'est imposé à leur auteur, qui connaissait ou sentait tel personnage. Certains thèmes au contraire (les plus nombreux) ont été trouvés, après de laborieuses recherches, par des écrivains qui n'éprouvaient aucun désir particulier d'écrire *tel* roman, mais cherchaient, pour vivre, ou dans l'espoir d'acquérir la gloire sinon de la conserver, *un* sujet de roman. Ce qui complique la question, c'est qu'il est de mauvais romans dans la première catégorie et qu'il en est de *bien faits* dans la seconde (Est-il besoin d'ajouter que les grands romans, ceux qui peuvent « durer », appartiennent tous à la première?); ce qui la complique *surtout* c'est l'abondance des modèles *littéraires* offerts aux créateurs. L'abondance de types humains déjà fixés, de formes de scène, de formes de descriptions, en somme de *clichés*, est telle qu'un romancier, intelligent en puisant dans ce fonds peut, sans rien tirer de son propre cœur, bâtir des œuvres très présentables et ayant même une certaine apparence de vie. Au reste, dès qu'il cède à l'attraction du cliché, la sincérité de l'œuvre est compromise, même si elle répondait initialement à un besoin réel de l'auteur. On peut apprécier de pareils livres comme exercices, on devrait les vomir comme romans. Mais il paraît que la distinction n'est pas si aisée à faire ou qu'elle peut être faite bien différemment selon les juges, puisque tels romanciers d'aujourd'hui passent pour de grands romanciers, qui ne sont certainement que des hommes habiles.

M. Emmanuel Bove, lui, n'a pas acquis encore la renommée de grand romancier, ce qui est d'ailleurs assez juste, car toutes les œuvres qu'il a publiées abondent en défauts, mais il a cette qualité première, essentielle, et, ne nous y trompons pas, *très rare*, il est sincère. On peut faire bien des objections au livre (*Un célibataire*) qu'il vient de publier. Le style est parfois prodigieusement lourd (*Il ne remarquait même pas que l'hostilité de madame Beaufort et de Morin avait gagné la belle madame Tierbach qui devait être de ces femmes sans discernement, qui par peur de faire fausse route, s'appuient toujours sur ceux qui leur témoignent de l'amitié, cela bien qu'elles aient horreur de faire de la peine*), il n'y a dans ce roman que le sujet d'une nouvelle, mais on n'y trouve ni personnages, ni scènes de convention. Les êtres ont une vie personnelle, authentique, et directement saisie. S'il leur arrive (et il leur arrive) de tenir des propos insignifiants, ce ne sont pas des propos de remplissage, ce sont des indices psychologiques valables.

Le héros, le célibataire, Albert Guittard, industriel retraité, vit

aux environs de Nice, où il a acquis une villa. Il courtise plusieurs femmes à la fois, mais non pas en don Juan sûr de lui. La timidité et l'esprit d'entreprise alternent chez lui. Il fait aisément des déclarations inopportunes. Ramené au sentiment de la réalité, il s'aigrit, devient défiant, et rate, le lendemain, une occasion favorable. Il manque de discernement et il est très sensible, donc parfaitement inadapté à la vie extérieure, pas plus sot que la moyenne des humains, et pourtant presque toujours ridicule. Impressionnable, il s'élance à l'aventure dans des entreprises difficiles, puis, soudain découragé, tourne casaque. Ses déconvenues sont impayables, mais, du point de vue de leur représentation, nullement « chargées » et toujours très profondément humaines. Il est certain que M. Bove « sent » avec une finesse particulière ce type d'homme, qu'il a déjà dépeint dans *Journal écrit en hiver*, publié par cette revue. Quant aux femmes qu'il a groupées autour de Guittard, elles sont bien caractérisées, justement vues, depuis l'ardente et romantique madame Tierbach jusqu'à la coquette et bienveillante madame Penner. Ce qu'on pourrait reprocher à l'auteur, c'est de rester constamment, en face de ses personnages, dans une attitude comportant des propositions presque immuables de sympathie et d'ironie. Cela donne à son livre un certain ton de grisaille, en dépit de la fantaisie qui organise les aventures de Guittard, contraint de se réfugier finalement dans l'amour que lui porte une femme qu'il n'aime pas, afin de se dégager des complications où l'a engagé par ailleurs sa maladroite diplomatie amoureuse

M. Roland Dorgelès a dépensé beaucoup de talent en écrivant *Le château des Brouillards*, un roman consacré au Montmartre d'avant-guerre, au cabaret du père Frédé, aux rapins et aux poètes crève-la-faim, aux peintres dans la dèche destinés à devenir les étoiles de la rue de La Boétie, aux anarchistes et à leurs compagnes. Mais, bien que M. Dorgelès ait été du nombre des habitués de ce Montmartre-là (comme Carco, qui a, lui aussi, publié ses souvenirs des « temps héroïques » : *De Montmartre au Quartier Latin*), son livre paraît manquer de sincérité. Pour M. Dorgelès cette époque qui fut celle de sa jeunesse était une si belle époque, les hommes qui l'intéressaient sont demeurés dans son souvenir si pittoresques, si attendrissants qu'ils ont été rejoindre les « types », dormant en l'esprit de chacun de nous, des poètes de style Murger, des anarchistes pittoresques, des grisettes 1830, etc... Une pareille conjonction n'a pas besoin d'être très accusée pour que le lecteur soit en défiance. Ce qui aurait pu être un livre humain, saisissant, n'est plus qu'une agréable fantaisie de l'esprit.

Souvenirs d'un homme volant, par **Anthony Fokker** et **Bruce Gould,** traduction **L. Baillon de Wailly** (préface du lieutenant-colonel Pierre Weiss) (*Calmann-Lévy*).

Nous signalons la publication de ce livre, parce qu'*une partie* seulement en a été publiée par la *Revue de Paris*. Mais il n'y a pas lieu d'insister sur l'intérêt du texte, dont nos lecteurs ont pu juger. Non seulement les détails apportés sur la guerre, sur la révolution allemande, sur la dissimulation du matériel par les Allemands au lendemain de l'armistice valent d'être retenus, mais la psychologie de Fokker lui-même mérite une étude attentive. Beaucoup de personnes se sont indignées de l'attitude de ce neutre qui est venu porter à l'un des belligérants l'aide puissante de son génie d'invention. Une telle condamnation est moralement légitime. Mais ce qui fait précisément le pittoresque de Fokker, c'est que, halluciné par ses recherches, il en arrive à ne plus songer à leurs conséquences meurtrières. La vie se présente à lui comme une série de problèmes à résoudre : trouver de nouveaux modèles d'avions ou de mitailleuses. A l'utilisation de ces engins, il ne veut pas songer. Quand il a inventé la mitrailleuse synchronisée, il refuse de s'en servir lui-même contre un Français. Ce meurtre le ferait sortir du domaine abstrait où il est confiné. On objectera peut-être que Fokker, pour un pur esprit, ne dédaignait pas les bénéfices d'argent. C'est exact, mais le gain n'était certainement pas pour lui — du moins si l'on en juge par son récit — le but premier. C'était un aviateur-né qui voulait faire de beaux avions et triompher des difficultés proposées. Il est hors de la morale, un peu comme un artiste de l'espèce Benvenuto Cellini. L'esprit d'indépendance cynique dont il témoigne au milieu de la catastrophe universelle, où il joua un rôle si important, rappelle l'attitude déconcertante, séduisante et odieuse à la fois, de certains héros de Bernard Shaw.

Est-il besoin de faire remarquer, pour finir, l'intérêt que présente et ne cessera de présenter le témoignage d'un des créateurs d'une technique nouvelle? On regrette que, dérobant quelques jours à leurs recherches, les inventeurs et les grands chefs d'entreprise, s'inspirant de cet exemple, n'écrivent pas leurs mémoires pour le grand public. Ils révéleraient ainsi certains aspects de l'activité humaine insuffisamment connus de la plupart d'entre nous.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant: MARCEL THIÉBAUT.